

SECOND VOYAGE
A
LA LOUISIANE.

SE TROUVE, A PARIS,

Chez { TREUTTEL et WURTH, Libraires, quai Voltaire, N^o. 2.
POUGENS, Libraire, quai Voltaire, N^o. 10.
FUCHS, Libraire, rue des Mathurins.
RENARD, Libraires, rue de Caumartin, N^o. 750, et de
l'Université, N^o. 922.
CERIOUX, Libraire, quai Voltaire, N^o. 9.
J. J. DELAGRANGE, à Gothenbourg-
ALICI, à St.-Petersbourg.

SECON D VOYAGE A LA LOUISIANE,

FAISANT SUITE AU PREMIER DE L'AUTEUR

DE 1794 A 1798.

CONTENANT la vie militaire du général Grondel, doyen des armées de France, qui commanda long-temps à la Louisiane, et honoré de CENT DIX ANS de service : un DÉTAIL sur les productions les plus avantageuses, les plus extraordinaires de cette belle Colonie, et sur ses quartiers les plus fertiles et les plus lucratifs : de nouvelles RÉFLEXIONS sur les Colonies en général, et le RÉGIME nécessaire aux personnes des Colonies pendant la première année de leur arrivée.

PAR BAUDRY DES LOZIÈRES.

Si canimus silvas, silvæ sint Consule dignæ.
VIRG. Buc.

TOME PREMIER.



A PARIS,

CHEZ CHARLES, IMPRIMEUR, RUE GUÉNÉGAUD, N^o. 18.

AN XI. — 1803. (Mars.)

JE déclare qu'aux termes des lois des 19 juillet 1793 et 25 prairial an 3, j'ai déposé deux exemplaires de la présente Édition à la Bibliothèque nationale; et qu'ainsi, je poursuivrai devant les tribunaux, comme contre-facteur, tous imprimeurs, vendeurs et distributeurs d'exemplaires qui ne seraient pas revêtus de ma griffe et du paraphe de l'Auteur.



Charles

É P I T R E

D É D I C A T O I R E ,

A tous les Colons honnêtes , victimes
de la révolution des Nigrophiles.

MES CHERS COMPATRIOTES ,

*JE sais que la louange est de tous les
mets celui qui a le plus besoin d'assai-
sonnement , et je ne vous fatiguerai point
par un éloge que je pourrais justifier en
développant la valeur que vous avez mise
dans les combats , et le courage que vous
n'avez cessé de montrer dans vos malheurs.
En effet , que pourrais-je dire à cet égard
qu'on ne sût pas ? Au fond , tout le monde
vous admire , et j'entends dire à beau-
coup d'Européens , qu'à votre place ils*

seraient morts de chagrin. Ce fait seul en dit plus que je ne pourrais en raconter moi-même. Je ne veux donc en cet instant que vous donner à connaître combien vous avez été le but de mes méditations. Dans votre prospérité , je vous ai long-temps défendus au barreau contre les attaques de la chicane , et je vous prie de dire si comme avocat j'ai fait ma fortune à vos dépens ! J'ai l'amour-propre de vous rappeler que j'ai rempli mes fonctions sans intérêt matériel , et que malgré quelque succès avantageux pour vous , qui pouvaient raisonnablement m'en promettre d'utiles pour moi , je n'ai jamais voulu accepter ce qu'on appelle déceimment au barreau des gratifications. Je m'honore donc de cet état , puisqu'il ne me laisse aucun reproche à redouter , puisque je n'y ai jamais noirci mes mains par un métal mal acquis et surpris au malheureux plaideur ; puisqu'enfin je n'y ai défendu réellement que la vérité. Parvenu fort jeune , par des circonstances rares et toutes particulières au

grade de doyen et bâtonnier ; j'ai exercé une police où je vous avais toujours en vue , et je ne souffrais aucun abus qui pût vous faire tort.

J'ai refusé plusieurs fois les grades de magistrature. Je m'en félicite plus que jamais , puisque j'apprends encore aujourd'hui combien il faut de présomption ou de mérite pour accepter ces fonctions augustes. Ce genre de places devrait être refusé à la sollicitation , et je voudrais bien pour le bonheur des peuples , que nous en fussions à la nécessité d'obliger de les remplir l'homme capable de les exercer.

En 1788 j'ai quitté tout à fait le barreau , et me suis livré entièrement aux soins de la culture , où je vous ai eus encore en vue en profitant de vos conseils et en vous faisant part des miens.

A la fin de la même année je suis rentré dans le militaire , qui paraissait mon état naturel , puisque je m'en occupais avec plaisir dans ma jeunesse. J'avais su même le concilier constamment

avec celui d'avocat ; ces deux états n'étant pas incompatibles dans les Colonies , celui d'avocat offrant seulement une exemption , mais ne donnant point l'exclusion , et mon certificat de service de ce temps-là en donne la preuve la plus satisfaisante.

Aussi depuis , je fus nommé commandant pour le roi , dans la partie de Léogane , et mes concitoyens que je n'ai pas été obligé de contenir , peuvent attester si j'ai su faire ce que je devais.

Le gouvernement d'alors crut devoir à ma bonne conduite l'honneur de me nommer COLONEL-INSPECTEUR des dragons formant la troupe de ligne auxiliaire qui faisait corps et roulait avec le régiment du Port-au-Prince. Il ne me convient pas de vous rappeler comment je me suis comporté à la tête de ce régiment que je n'ai accepté qu'à cause de vous. Mais M. G^{el}. Chastenet-Destère , lui-même officier de dragons , a bien voulu vous en rendre deux comptes publics , l'un en l'an 9 et l'autre en

Pan 10 (*). Il vous y décrit comme témoin oculaire l'avant-dernière action, où de onze cents nous sommes revenus seulement quatre-vingts, desquels encore plusieurs sont morts de leurs blessures en 1792. Lui et tous mes camarades savent la pureté que j'ai mise dans ces fonctions; ce qu'on ne peut trop faire connaître, c'est l'incomparable conduite de notre état-major, composé d'hommes riches qui, près de deux ans, ont payé la solde pendant le temps que nous avons été privés de toute communication avec la France, et qui ensuite ont renoncé avec une générosité sans exemple au remboursement qu'on leur promettait. Plusieurs de vous sont encore compris dans cet acte de dévouement, et s'il y a de l'orgueil pour moi à rappeler ce fait, il y a aussi beaucoup de justice à

(*) Cet ouvrage se trouve à TOULOUSE, chez Benichet frères, imprimeurs, rue de la Pomme, 3^e. section, N^o. 142, et il porte pour titre : *Précis historique du régiment de Crète - Dragons.*

viii

publier des traits qui vous font le plus grand honneur.

Je ne suis donc pas présomptueux en me croyant des titres à votre amitié, et depuis que vous êtes malheureux j'y attache encore plus de prix. Ma vie vous est consacrée, et je n'hésiterais pas à la perdre pour l'honneur de vous être utile.

Ce sont les vœux les plus ardens

De votre ami le plus zélé, de votre défenseur sous toutes les formes, et de votre serviteur entièrement dévoué.

BAUDRY DES LOZIÈRES,
Ancien COLONEL-INSPECTEUR de
dragons, et maintenant HISTORIO-
GRAPHE de la Marine et des Colonies.



P R É F A C E.

LA bonté avec laquelle le public a bien voulu accueillir mon premier *Voyage à la Louisiane*, que l'on vend chez DENTU, au Palais du Tribunat, me détermine à lui donner sous le titre de *Second Voyage à la Louisiane*, ce qu'il me restait à dire sur une contrée aussi belle que curieuse.

J'aurais voulu en même-temps dédommager le public de la mauvaise carte qu'on lui a donnée à mon insçu dans le premier Voyage; elle m'a valu indirectement des reproches justes au fond, quoique je n'y sois pour rien, et que cette manœuvre ne soit qu'une de ces spéculations parcimonieuses qui déshonorent ceux qui les font, mais qui ne peuvent pas porter sur les auteurs honnêtes, incapables de participer

à la mauvaise foi punissable dans laquelle ils sont eux-mêmes enveloppés. Je désavoue donc cette carte, elle n'est point mon ouvrage, et malgré mes recommandations réitérées, on ne m'a point consulté pour la faire, ou plutôt pour faire passer un vieux cuivre buriné, sans doute, d'après de faux renseignemens, et on a profité de la circonstance pour en retirer plus que la dépense qu'elle avait occasionnée. Je me trouve même fort heureux qu'elle ne porte rien qui puisse faire soupçonner que j'y sois pour quelque chose; et le nom de Colin qu'on lui fait porter, ne m'est pas plus connu que Colin-Tampon ou Colin-Maillart. Je voulais donner ici la carte de la Louisiane, telle que je l'ai composée avec tous mes renseignemens; mais la lenteur de cette opération me menerait à plusieurs mois, et mes moyens ne me permettent pas, d'ailleurs, d'en faire les frais qui sont considérables. Ainsi, je suis forcé d'ajourner

encore cet Ouvrage ; mais sitôt que je le pourrai , je satisferai au désir naturel du public. Les pièces en sont toutes prêtes , je les réunirai avec luxe même , et je ferai en sorte que cette carte mérite les honneurs de l'enca-drement.

L'Ouvrage que je présente au public n'est pas seulement ce qu'il annonce par son titre. Je me suis permis pour le bien des Colonies d'agrandir le cercle et d'insérer des choses qui , pour n'être pas exactement à leurs places , tiennent tellement aux circonstances présentes , qu'on ne peut pas les regarder précisément comme des hors - d'œuvres. La Louisiane est une Colonie ; j'ai cru que tout ce qui tient aux Colonies , pouvait aussi y être adapté , et je n'ai point fait difficulté d'émettre les idées qui me naissaient à mesure sur le système des Colonies en général. J'ai donc parlé de tout ce qui m'a paru nécessaire pour le mo-

ment. J'aurais pu, sans doute, faire un ouvrage sur chaque article, le diviser encore en chapitres, et donner à toutes ces sections un titre convenable. Mais cette forme m'aurait conduit à des longueurs fatigantes et à des divisions qui auraient répandu beaucoup de sécheresse dans ce que je voulais n'avoir l'air que d'un simple récit historique. Si enfin je me suis trompé sur les formes, je crois du moins que la matière elle-même n'est pas tout à fait sans prix, et que les personnes qui s'y connaissent y découvriront une valeur réelle.

Je n'ai rien négligé pour être utile à la chose publique et aux particuliers. Sous un gouvernement comme le nôtre, on peut dire tout ce qui est utile, et cette aimable liberté est la preuve de sa force qui augmente chaque jour ainsi que celle de la félicité publique qui commence à fleurir. J'ai donc osé dire une partie de ce que je pense sur les

Colonies ; mais je ne me suis permis et ne me permettrai jamais aucune personnalité. Si j'ai fait des tableaux , je n'ai fait qu'emprunter les couleurs générales ; et si quelques-uns ressemblent , c'est aux originaux qui s'y reconnaissent à se corriger et à me savoir gré du courage que je mets à leur faire apercevoir des défauts que leurs *bons amis* ont le plus grand soin de leur cacher. Je n'ai pas eu la même réserve pour ceux que j'ai loués. J'ai dit franchement ce que je pense des personnes que je nomme , et j'ai voulu désabuser une grande partie des Européens qui croient souvent que les Colons ne sont pas des hommes comme eux. Ils verront qu'il en est auxquels plusieurs d'entre eux voudraient bien ressembler et pour les lumières et pour les vertus.

Je me suis attaché à mériter sinon la reconnaissance , du moins les égards des particuliers ; 1°. en les avertissant

par un TABLEAU qui sort de l'ouvrage, de tout ce qui est le plus essentiel à savoir en arrivant à la Louisiane, et j'ai affecté de le faire par demandes et par réponses, pour opérer plus d'utilité en soulageant la mémoire et en diminuant la peine des recherches ; 2°. en leur indiquant le régime qui leur est indispensable d'observer quand ils arrivent dans les pays chauds comme Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe et toutes les autres Colonies brûlantes, ou lorsqu'ils débarquent sous des climats tempérés tels que la Louisiane, les États-Unis de l'Amérique et les autres régions qui ont la même température.

Il est possible que quelques personnes trouvent que je *m'appitoye* trop souvent sur le sort des Colons. Tant pis pour elles, c'est une preuve de la dureté qui subsiste encore dans leurs cœurs contre des hommes laborieux et militaires qui devraient trouver dans

chaque Européen raisonnable un défenseur. J'ai dit ce qui est vrai, ce que je pense, et je l'ai dit du mieux qu'il m'a été possible. Mon style sentira peut-être la précipitation; mais du moins il ne suera pas l'immoralité des esprits forts, qui n'ont de l'éloquence que pour corrompre le peuple. Mes harangues ne sont que des conversations, c'est possible; mais si elles inspirent quelque intérêt et diminuent les maux publics dans les Colonies, je n'aurai pas à me repentir d'avoir fait imprimer à mesure que je composais. Le mal est pressant, et je ne devais pas attendre la mort du malade pour lui porter du secours.

Voilà pour ce qui regarde le premier volume.

Quant au second, il est composé de plusieurs objets qui m'ont paru également utiles; et comme à chacun de ces objets j'ai mis en tête une espèce d'avertissement, je crois inutile d'a-

longer ma Préface par des répétitions. Une préface se lit rapidement , et on la trouve toujours trop longue , parce qu'on s'imagine qu'elle est plutôt faite pour celui qui écrit , que pour le lecteur impatient d'examiner lui-même le fond de l'ouvrage.

S E C O N D

V O Y A G E

A L A L O U I S I A N E.

I N T R O D U C T I O N.

~~~~~

J E me propose deux buts en ajoutant ce second voyage au premier. D'abord de faire hommage encore à notre gouvernement de réflexions qui peuvent concourir à ses vues bienfaisantes pour les Colonies en général : ensuite , de continuer à être de quelque utilité aux personnes honnêtes qui se destinent à porter leur industrie dans ces régions fertiles.

Comme le gouvernement français , ami des mœurs , paraît bien décidé à ne plus laisser passer dans les Colonies un ramas d'êtres équivoques , qui n'allaient que trop

souvent infecter les plus beaux climats de l'univers ; comme il sent qu'il est de son intérêt que ces beaux lieux conservent leur pureté et ne deviennent plus l'égoût de l'Europe , nous pouvons , sans lui déplaire , continuer à prouver combien les Colons sont intéressans. On les a trop long-temps calomniés , et la haine qu'on leur a portée n'était que la suite de cette guerre fatale des gens qui n'avaient rien , contre ceux que la fortune favorisait. Aujourd'hui que la raison a dissipé tous les nuages , et que nous ne sommes plus gouvernés que par les talens et les vertus , on peut sans danger relever les actions qui honorent ou qui avilissent leurs auteurs. Si autrefois l'on eût été plus sévère sur l'envoi et l'admission des personnes destinées à peupler les Colonies , ces régions lointaines existeraient encore dans leur splendeur , on ne serait point à déplorer aujourd'hui leurs maux incomparables ; et la mère patrie aurait des trésors qui allégeraient beaucoup les fardeaux indispensables des Européens. Tirons du moins des faits abominables qui se sont passés , tout le profit que nous devons en tirer , et que les leçons terribles du malheur

ne soient pas entièrement perdues, surtout pour nos enfans. Oublions ce qui est sans remède, regardons d'un œil philosophique et religieux le présent, mais travaillons pour l'avenir.

Nous n'avons pas la témérité de croire que l'on ait précisément besoin de nos lumières ; la présomption ne nous aveugle pas à ce point, et nous n'avons pas l'intention d'avoir la *manie préceptoriale* que l'on semble reprocher à quelques écrivains. Mais, sans manquer à la modestie raisonnable, nous imaginons que ce que nous devons à notre seule expérience, peut mériter l'honneur de servir au développement de ces génies heureux qui savent tout pénétrer, même ce qu'on ne leur présente que superficiellement. Cependant, les hommes du plus grand talent ne peuvent pas tout deviner ou se ressouvenir de tout, et sans blesser leur délicatesse ou leur vanité, on peut se permettre de leur montrer ce qu'ils n'ont pas pu savoir, ou de rappeler à leur souvenir les choses qu'ils n'ont pas toujours gravées dans leur mémoire. Ce ne sont donc pas des leçons que nous nous permettons de donner, comme quelques personnes ont

eu la malignité de le faire entendre, mais de pures observations qui ne peuvent qu'être agréables même aux hommes d'état, puisque l'amour du bonheur public est notre seul moteur, et que notre but principal serait de vivre au milieu de la prospérité publique. Voilà notre profession de foi.

Aux différens détails dans lesquels je me propose d'entrer, j'ai cru devoir joindre un épisode qui peut servir de repos au lecteur, à mesure que les circonstances se présenteront, et lui fournir l'occasion d'admirer sur un petit théâtre un général qui n'avait besoin que d'être en Europe pour étonner par sa bravoure, par ses combats, par la longueur de sa vie. Combien de *héros* qu'une plume savante a immortalisés, et qui ne valaient pas le général dont je relève les actions ! Faut-il qu'il reste ignoré, parce qu'une plume forte n'entreprend pas de lui rendre justice ? Est-il moins à célébrer, parce que ses actions se sont passées dans des climats étrangers, au milieu des bois et des sauvages ? N'en est-il pas plus grand, par cela même, qu'il n'était animé que par un penchant irrésistible à bien faire, que par le plus pur amour de la patrie, et qu'il n'a-

vait pas besoin de ces moyens factices qui conduisent si souvent à la gloire par le chemin de l'ivresse ? Les uns sont braves, parce qu'ils voyent de loin la récompense ; les autres le sont par dureté de caractère, et beaucoup encore le sont parce que tout ce qui les entoure les anime. Combien en est-il qui seraient lâches, s'ils étaient sûrs qu'on ne le sût pas ! Le général que l'on va voir ne se doutait pas qu'on dût parler de lui. D'une bonté rare et d'une sensibilité exquise, il s'exposait à tout et partout. Seul, comme au milieu du monde, il sauvait la vie au plus simple individu, sans faste, sans jactance et sans autre intérêt que celui d'une belle ame. Il est le doyen des militaires de France. Il peut compter 110 ans de service. Il a commandé 31 ans à la Louisiane, et j'ai cru qu'il méritait bien qu'on parlât de lui, en s'occupant de pays témoins de ses exploits. C'est aussi un encouragement pour ces autres hommes modestes qui croient que Dieu et eux sont les seuls témoins de leurs bonnes actions. Il faut leur apprendre que les vertus, même les plus secrètes, finissent par être connues, et qu'il arrive un jour que les hommes eux-

mêmes savent les découvrir pour leur faire rendre l'hommage qu'on leur doit. Je décrirai donc la vie de ce vieux militaire, qui, après avoir long-temps servi sa patrie avec honneur, tant que ses forces ont pu servir son courage, jouit encore dans l'âge le plus avancé, des souvenirs agréables d'une vie dont la gloire et les plaisirs ont rempli les plus beaux jours. C'est un tribut que je paye à l'amitié la plus sincère et la mieux fondée ; amitié sans intérêt, amitié pure que je ne gâte par aucune intention sordide, et dont la base est une juste vénération. Je ne serai ni aveugle, ni exagéré, puisque je n'écris que sur des pièces dont les originaux enrichissent les cartons de plusieurs ministères, et j'aurai le plaisir de présenter par mon récit un nouveau modèle d'activité, de patience, de bravoure, de justice et de bonté, aussi bien que l'occasion de faire servir même à l'utilité publique certaines faiblesses qui font apercevoir l'homme partout et par où les plus grands tiennent toujours à la fragilité humaine.

Je vais entrer en matière : mais qu'on ne soit point étonné de me voir souvent causer avec moi-même, et sauter quelque-

fois avec promptitude d'un sujet à un autre. Je paraîtrai sans doute avoir trop lu Montaigne , qui avait ce défaut , et je crois encore ne l'avoir pas assez lu , puisque je suis toujours si loin de la profondeur de ses idées. Enfin , chaque ame a comme le corps , sa physionomie , et je ne puis changer la mienne (1).



**J**EAN-PHILIPPE GOUJON de Grondel est né à Saverne en Alsace , le 27 novembre 1714. Son père était capitaine au régiment qui portait le nom de la province d'Alsace. Il avait la réputation de ces preux chevaliers qui aimaient à rompre une lance contre l'ennemi le plus redoutable , qui , relevés du champ de bataille et guéris de leurs blessures , n'en méritaient que plus l'honneur d'y reparaître avec gloire. Son épée était pour lui une forteresse ; et comme il était accoutumé aux privations , ses premières richesses étaient les vertus militaires. Bon camarade , pourvu qu'il eût l'amitié de ses frères d'armes et l'estime de ses supérieurs , ses désirs étaient satisfaits.

La gloire du père fut le seul héritage du fils. Ce n'est pas que le capitaine Grondel n'eût été riche, mais il le fut dans un temps où il était de la dignité des hommes de guerre de se ruiner en quelque sorte par les bienfaits et par le luxe. Ce temps est passé, et j'ai vu moi-même celui où la guerre n'était plus qu'une occasion de s'enrichir, à peu près comme les brigands le feraient sur les grandes routes et dans les forêts où il passe beaucoup de monde, s'ils pouvaient rester impunis ; j'ai vu le système de la force faire disparaître les scrupules de l'honnête homme, et légitimer les trésors les plus injustes par la férocité avec laquelle on les avait arrachés, ou par l'adresse qu'on avoit mise à les voler. J'ai vu, et que n'ai-je pas vu ? ....

Il n'en était pas ainsi du temps du capitaine Grondel. Cet excellent officier, qui savait apprécier le soldat, ne pouvait pas en voir un malheureux, sans lui prodiguer même les soins paternels ; grand dans la représentation, il portait dans les camps plus d'aisance que la fortune ne le lui permettait. Ce caractère de générosité remplit sa jeunesse de jouissances : mais quand il

parvint à un âge avancé, il ne lui resta plus que le souvenir agréable d'avoir enrichi de ses dons les malheureux, et le regret pénible de n'avoir pas su économiser pour ses dernières années. On verra cependant qu'il mourut lieutenant-colonel et dans un âge extraordinaire. Il avait pour ami le chevalier de Karrer. Le même âge et la même gloire les unissaient ; et l'on sait que l'amitié des bons militaires est franche et loyale, qu'elle est forte et durable. En 1719, le chevalier de Karrer avait obtenu le régiment suisse qui porta son nom (2).

En 1720, ce colonel reçut le fils de son ami, en qualité de cadet gentilhomme, prérogative que les lois militaires accordaient aux enfans du corps. Ce régiment était alors en garnison à Lorient. Le jeune Grondel n'avait à cette époque que cinq ans et demi à peu près. En 1721, le roi de France prit ce régiment à son service. Il l'incorpora dans la marine, et le divisant en compagnies, il le fit passer de cette manière à St.-Domingue, à la Martinique, à la Louisiane, à Louisbourg et dans plusieurs autres Colonies françaises ; mais l'état-major fut fixé à Rochefort, où il joignit à

son service ordinaire le soin de recruter pour les Colonies.

Le jeune Grondel, hors d'état de suivre encore son régiment, resta auprès de son père jusqu'en 1725. Ce fut une école militaire pour lui. Son père lui parlait franchement. Il ne lui déguisait même pas les fautes de sa jeunesse. C'est ainsi qu'il jetait dans une terre neuve d'heureux germes qui se dévelopèrent en peu de temps. De cette manière, le fils acquérait sans peine l'expérience de son père, et c'était autant d'années de gagnées pour ce jeune homme, dont l'ame se formait avant le corps. Laissons-le un instant avec son père, et voyons en abrégé ce qu'était la Louisiane à cette époque.

Cette région ne faisait, pour ainsi dire, que d'être découverte, puisque c'est en 1683 que M. de la Salle avait le premier cherché l'embouchure du Mississipi, et que tout le monde se rappelait encore le malheureux événement de sa mort, occasioné par sa mésintelligence avec M. Beaujeu, officier supérieur de la marine, par son obstination à ne pas suivre les avis qu'on lui donnait, et par ce caractère de dureté qui faisait beaucoup de tort à ses grands talens.

Il aurait bien dû servir d'exemple ; mais malheureusement les exemples servent de peu de chose, et les hommes cessent rarement d'être ce que la nature les a faits. C'est pourtant une bien mauvaise politique d'être hautain et intraitable quand on commande. En se compromettant ainsi soi-même, on compromet la chose publique, on inspire le dégoût, on éveille la haine, on fait naître le désespoir, et le désespoir fait tout entreprendre contre celui qui l'a enflammé. Mais nos réflexions ont beau être justes, il est à craindre qu'elles ne paraissent qu'inutiles. Supprimons-les donc pour en venir à notre but. En 1698, à M. de la Sallesuccéda M. le Moine d'Iberville, qui lui-même eut pour successeur, quelques années après, M. de la Motte-Cadillac (3).

A cette époque, la Colonie de la Louisiane était déjà augmentée, quoique faiblement, en population et en civilisation. La nature commençait à y recevoir le joug de l'art ; la ville de la nouvelle Orléans était tracée ; on y voyait même quelques maisons en bois, agréablement travaillées, et elle était déjà entourée de pieux qui servaient d'obstacles aux incursions des sau-

vages. Il est naturel de croire que ces premiers habitans de la Louisiane , les sauvages, ne virent pas avec plaisir des hommes venir d'un bout du monde à l'autre , pour partager la terre qu'ils avaient reçue de la nature , et ils ne se doutaient pas que le superflu de celle dont ils ont besoin , appartenait de droit aux indigens respectables qui savent la cultiver et qui viennent de si loin , après avoir fait de grands sacrifices pour trouver un asile qu'ils ne pouvaient obtenir dans leur propre pays. Les sauvages n'imaginaient pas que le désespoir ose tout , et que la valeur fait tout réussir. Ils croyaient qu'en harcelant les nouveaux venus, ils les décideraient à se rembarquer, et ils n'avaient pas la moindre idée de la constance des Français qui veulent conquérir. Mais quand ils éprouvèrent le choc de ces Français , ils les comparèrent à ces torrens rapides qui descendent en écumant du haut des montagnes , pour ravager les plaines , et que leurs *manitons* ne peuvent arrêter. A cet aspect terrible , ils reculèrent et prirent les Français pour des divinités dont ils devaient implorer la clémence. Ensuite , quand ils sentirent les effets heureux des

bontés de leurs vainqueurs, ils furent encore plus portés à les diviniser en voyant leur intelligence, leur douceur, leur générosité et toutes les vertus qui les distinguent. C'est ainsi que le sauvage désintéressé dans le principe, parce qu'il était riche, faute de besoins, s'est créé en communiquant avec nous des goûts qu'il n'avait pas avant ses rapports avec les Européens, et pour les satisfaire, il s'est vu forcé de subir le joug impérieux des besoins factices que nous lui inspirions. L'Anglais, surtout, a plus que nous flatté son goût pour les liqueurs fortes, et souvent il s'est servi de ce moyen de corruption pour ramener à lui les nations qu'avaient éloignées ses manœuvres mercantiles. C'est ainsi que quelques-unes restaient dans son parti, et qu'ils les lançait ou les irritait contre les Français. Nous pourrions donc avancer que c'est moins contre les sauvages que nous avons fait si longtemps la guerre, que contre les Anglais, qui seuls leur mettaient les armes à la main contre nous. Notre projet n'étant point de relever les torts d'une nation devenue notre amie, je passe l'éponge sur ces commencemens qui nous ont occasionné tant d'oppo-

sition et de contrariétés de la part des Anglais, et je reviens à l'enfant que nous avons laissé à l'école de son père, profitant de son exemple et de ses leçons.

Le jeune Grondel annonça de bonne heure des passions très-vives. Amoureux de la liberté, il n'aimait pas tout ce qui pouvait l'assujétir. Bouillant dans ses actions, il voulait impérieusement tout ce qu'il désirait, et rien ne l'intimidait pour l'obtenir. Avec un cœur excellent, il était souvent le Don-Quichote des faibles, et son ami trouvait en lui un vrai défenseur. Brillant de santé, il ne redoutait rien de ce qui altère le tempérament des autres. Extrêmement délicat dans ses procédés, il ne manquait à personne : mais on peut dire que, chatouilleux sur l'honneur, il en portait l'amour jusqu'à l'abus le plus dangereux. Enfin, son enfance fut la préface de sa vie; et dès ses plus jeunes ans il avait tous les germes de ces vertus qui font les grands hommes. Passionné pour la gloire, il n'épargna rien pour y parvenir. Il ne voyait rien au-dessus de la profession des armes, et sa jeunesse fut employée à tous les exercices violens qui fortifient le corps d'un

grand militaire. Il montait supérieurement à cheval. Il tirait des armes avec une adresse aussi rare qu'heureuse. La chasse était le premier de ses plaisirs ; et il se fit souvent admirer de ses supérieurs , par l'exactitude et la précision qu'il mettait dans tous les mouvemens des évolutions militaires. Il avait à peine 11 ans qu'il se fit remarquer par M. de Maurepas, ministre de la marine, qui, dans sa tournée, le vit sous les armes exécuter avec facilité les mouvemens qui demandent le plus d'adresse. Ce ministre en fut si content, qu'il voulait changer tout de suite sa qualité de cadet gentilhomme, en celle d'officier ; mais on lui fit observer la petitesse de la taille du jeune adolescent, qui ne lui permettait pas de porter encore le drapeau du régiment (4). Cette promotion fut donc remise au temps où il serait assez fort. Déjà il était le *Flegmann* ou l'instructeur de son régiment, et montrait alors ce que des hommes âgés ont quelquefois eux-mêmes bien de la peine à enseigner.

Mais il n'eut pas autant de dispositions précoces pour les sciences de première nécessité. Ardent pour les exercices du corps,

il négligeait ceux de l'esprit. Peut-être même eût-il été long-temps sans savoir lire, si une circonstance aussi heureuse qu'humiliante n'eût piqué son amour-propre.

En 1728, il se trouvait chez M. de Karrer, son colonel. Il y avait grande compagnie. On y parlait politique, et sur un fait avancé on eut besoin de consulter la gazette du jour. Le colonel n'avait point ses lunettes, et il charge le jeune homme de lire l'article. Quelle surprise ! le jeune Grondel balbutie, il ne peut pas lire quatre mots ! Les réprimandes du colonel, les rires de la compagnie le couvrent de confusion. Ne sachant plus quelle contenance prendre, il se dérobe à ses camarades, témoins de sa honte. Il se retire la rougeur sur les joues, et l'embarras, répandu jusques dans ses moindres mouvemens, décèle son amour-propre violemment humilié, et le plonge dans une tristesse salutaire. Dès ce moment, frappé d'une juste sensibilité, il s'emporte contre la paresse et jure de ne plus s'exposer à une scène aussi honteuse.

Quand il fut sorti, un de ses jeunes camarades voulut encore s'en amuser. *Doucement*, lui dit le colonel, *ménagez votre camarade,*

*camarade, et souvenez-vous que son embarras présage un avenir heureux, d'après ce que je découvre dans son âme, je ne serais point étonné qu'il méritât un jour d'être admiré. Ce jeune étourdi n'eut plus envie de rire, et il apprit à épargner les absens.*

Le jeune Grondel, rentré chez son hôte, dont il était l'enfant gâté, voit un livre sur la table : c'était le roman de Robinson-Crusoé ; il le prend et le regarde. « J'ai, dit-il, envie de lire ce livre-là, je vais l'emporter ». — On s'étonne. « Et depuis quand, lui demande-t-on, cet amour pour la lecture ? » — Il part sans répondre. La lecture de ce livre le stimule, parce que le sujet excite naturellement la curiosité. Il s'y attache, en lit une partie, devine l'autre, et le roman n'est pas fini, que la lecture lui en devient familière. De ce moment il n'eut pas de repos qu'il ne sût lire et écrire ; et en peu de mois il apprit tout ce qui lui était nécessaire dans cette partie. Voilà comme dans la vie l'occasion fait souvent les hommes ! Enfin, cette connaissance lui donna bientôt le désir d'en savoir davantage, et l'étude des mathématiques devint un de ses goûts dominans. Le dessin lui faisait

grand plaisir , et il y fit des progrès ; mais la musique eut le plus grand attrait pour lui : à son âge même il fait encore des choses extraordinaires sur la flûte à bec et sur la vielle organisée. Ainsi d'un caractère toujours jovial , et la tête pleine de bonnes plaisanteries , il fut de bonne heure l'ami des hommes ; et après avoir été le joujou des femmes , il en devint souvent le caprice. Jusqu'à l'âge de dix - sept ans sa taille fut médiocre ; il paraissait devoir rester d'une petite stature : mais en peu de mois son corps se développa , et joignant l'aisance à la grandeur de la taille , il acquit cette tournure agréable qui l'a fait toujours remarquer avec avantage dans son printemps et dans son automne.

En 1730 , le roi jugea nécessaire d'ôter à la compagnie des Indes la gestion de la Louisiane , et d'en former un gouvernement particulier directement sous ses ordres. Ce fut à cette époque qu'il destina le régiment de Karrer à passer dans cette Colonie encore naissante , mais suffisamment accrue pour mériter une attention sérieuse. On va bientôt voir le jeune Grondel passer sur le théâtre où il fit admirer ses pre-

miers exploits. Cette même année il fut revêtu du grade d'enseigne surnuméraire , place dans laquelle , malgré sa pétulante vivacité , il fut un modèle de l'exactitude et de la soumission qu'exige la discipline militaire. En 1731 on fut tellement satisfait de son service , qu'on le confirma dans son grade , et qu'on lui donna le titre d'enseigne en pied. De ce moment il fut au nombre de ceux qu'on destinait pour la Louisiane , et qui devaient y faire respecter le nom Français. Il s'embarqua donc le 13 novembre de la même année , et il suivit la division de son régiment , désigné pour cette Colonie nouvelle encore. La traversée fut extrêmement laborieuse. Quelle école pour un jeune homme plein d'énergie. La mer effraye ordinairement celui qui la voit pour la première fois , et celui qui la connaît le mieux la redoute encore. Elle a été souvent l'écueil du courage de très-grands hommes. Beaucoup ont reculé d'effroi sur ses bords et à l'instant de s'embarquer ils ont cédé à leur crainte , plutôt que de s'exposer sur un élément aussi perfide. Le jeune Grondel qui n'avait encore que le sentiment du courage , qu'il ne pouvait raisonner dans

un âge où les faiblesses sont excusables , n'est point rebuté par la rigueur de la saison ; il voit d'un œil tranquille la mer lancer ses flots furieux sur le rivage , et il monte avec intrépidité sur un vaisseau qui s'agite avec violence en tous sens ; il semble qu'il a déjà , comme on dit , le *pied marin* ; et cet essai , dans un enfant comme lui , est l'annonce d'un grand courage qu'il fera briller dans plus d'une occasion. Pendant le voyage le vaisseau s'élève sur les flots en fureur , et retombe aussi brusquement dans un abîme dont il ne sort que pour s'y précipiter de nouveau. Des tempêtes journalières et à tour de compas en fatiguent tellement les liens , que l'on croit à tout moment qu'il va s'entr'ouvrir , et les mugissemens de la mer font un tel bruit , qu'ils sont comme les préliminaires d'une mort violente. Les passagers sont glacés de peur , les matelots tremblent et balbutient des prières ; le capitaine lui-même , malgré son courage , et l'exemple qu'il doit , laisse apercevoir le danger , et le jeune Grondel est tranquille au milieu de ces agitations ; il ne laisse pas échapper une plainte et il semble au contraire enchanté de l'oc-

casion qui se présente de montrer son intrépidité précoce. Il n'éprouve d'autre mouvement que l'impatience d'arriver , et ne sent d'autre regret que celui d'employer plus de trois mois à un trajet qui se fait ordinairement en cinquante ou soixante jours ; enfin , après avoir évité les terribles écueils du jardin de la reine , qui fait partie de l'île de Cube , et avoir franchi le cap Saint-Antoine , on entra dans le golphe du Mexique , où l'on éprouva encore bien des difficultés , et le vaisseau vint aborder à la Balise , le 25 mai 1732.

On sait que , de la Balise à la nouvelle Orléans , il faut encore parcourir trente-cinq lieues environ sur le fleuve majestueux de la Louisiane. Comme le bâtiment sur lequel était le jeune Grondel , ne tirait pas beaucoup d'eau , on ne fut point obligé de se servir de ces petites embarcations qui sont toutes prêtes à la Balise , pour passer la barre inconstante qui intercepte le passage à l'embouchure du Mississipi. C'est ainsi qu'il eut l'occasion de voir commodément les deux côtés du fleuve. Ces belles rives inondées sont chargées des plus belles forêts. Rien n'occupe plus l'œil et l'imagi-

nation que ces animaux qui s'élancent sur les arbres , et qui les parcourent successivement les uns après les autres , ou avec la vitesse d'un oiseau , ou avec les anneaux mouvans des reptiles. Tantôt l'on est égayé par la légèreté des sauts rapides de l'écureuil qui court sur les branches , et qui joue librement avec ses semblables ; tantôt c'est le souple léopard qui poursuit sa proie jusques sur le sommet des arbres , avec les précautions du chat ; tantôt l'œil est étonné des efforts onduleux du gros serpent , qui , sortant des marais , s'entortille autour des troncs , pour parvenir au haut de l'arbre , et y saisir quelques gros oiseaux qu'il va glacer de ce magnétisme , qui fait sa force la plus imposante. Outre plusieurs animaux de ce genre , on voit aussi une foule innombrable d'oiseaux de toutes couleurs , de tous ramages et de toutes grosseurs , qui se mêlent en voltigeant partout et qui achèvent l'enchantement du tableau. Souvent ces animaux s'arrêtent de surprise à la vue de la nacelle ingénieuse , qui transporte l'homme d'un bout du monde à l'autre !

Ces images frappent toutes les personnes

susceptibles de réflexions qui arrivent à la Louisiane. Elles ont dû fixer l'attention du jeune Grondel, et produire dans son ame, le long de la route, l'étonnement le plus merveilleux pour son âge. Cette entrée produit des sensations bien étranges à celui qui la voit pour la première fois. C'est en quelque sorte l'annonce des beautés dont le spectacle lui est réservé, et qu'il trouvera dans une des régions les plus surprenantes du monde. C'est ainsi qu'il arriva plein d'admiration à la Louisiane. Les troupes qui vinrent avec lui étaient les premières troupes du roi qui y eussent paru, et M. Périer, qui les commandait, fut nommé gouverneur général de cette Colonie. Il ne put s'empêcher de marquer la bonne opinion qu'il concevait de ce jeune homme, et le plaisir qu'il avait de lui voir commencer sa carrière avec un air décidé qui promettait beaucoup.

La première idée qu'eut ce jeune homme le lendemain de son débarquement, ce fut de visiter la ville. Il l'eut bientôt parcourue. La nouvelle Orléans n'était point alors ce qu'elle est aujourd'hui. L'emplacement ne faisait que d'en être marqué, les alignemens en étaient à peine tracés,

et quelques maisons de bois , dont les escaliers couverts étaient placés en dehors pour monter au premier étage , et qu'une peinture rendait propres et agréables à l'œil , formaient tout le luxe de ces premiers temps de simplicité et d'innocence ; mais la nature y a toujours surpassé l'art , et la nouvelle Orléans était , comme elle est encore , au milieu d'un jardin délicieux. La population de cette ville n'était pas non plus considérable. Il y avait des hommes de tous les pays , mais en très-petit nombre ; et comme dans l'éloignement un pays naissant rassemble aisément tous les membres qui le composent , on n'y connoissait point cet orgueil inhumain , qui met une différence humiliante entre l'homme et l'homme de la même espèce. C'était l'âge d'or , on était vraiment frères ; on s'unissait avec cordialité , la politique n'avait point encore imaginé de distinctions insensées , la vertu faisait la seule différence entre les hommes , enfin le talent et l'utilité marquaient seulement la place , qu'on ne disputait point , parce que c'est la seule distinction qui n'offense personne. C'est sûrement à cet état de choses que le jeune Grondel doit cette aimable

habitude qu'il eut par la suite, d'être affable et accessible dans toutes les places supérieures que son mérite lui fit obtenir. L'orgueil et la vanité qui rendent fiers en Europe, seraient encore déplacés dans les Colonies en général, parce qu'on n'y voit point ce qu'on appelle ailleurs bas peuple, ou vile populace, et il n'est pas étonnant que l'on trouve dans le Colon une popularité qu'on ne voit que rarement dans les autres peuples civilisés.

Il parcourut également les rives fécondes de ce fleuve auguste, connu sous le nom sauvage de *Mississipi* ou *Méchassébé*, qui signifie *grande eau*. Il les trouva si agréables qu'avec une imagination vive comme la sienne, il se crut dans les Champs-Élysées. Malgré sa jeunesse il y éprouva ces douces rêveries, charmes de l'âme du voyageur qui se trouve sur le bord d'une belle étendue d'eau, et qui reporte sa pensée mélancolique au premier temps du monde. Ce fleuve est un bassin immense au milieu d'un bois épais, dont les alentours respirent l'odeur aromatique des plus belles plantes du globe. A chaque pas il trouvait l'occasion d'adorer la nature, et de reconnaître l'or-

donnateur suprême de toutes choses. Ces aimables sensations sont faites assurément pour perfectionner la moralité , et ce n'est pas dans ces lieux que le détestable athéisme , né sans doute au milieu des rochers arides , peut multiplier ses prosélytes.

Déjà il y avait quelques habitations défrichées par de bons Allemands. Quelle intelligence , quelle assiduité infatigable il eut lieu de remarquer dans leurs travaux ! Les uns abattaient les arbres avec leurs coignées massives , les autres ameublissaient la terre avec la bêche , qu'ils enfonçaient d'un bras vigoureux , d'autres déchiraient le sein de cette terre , avec le tranchant d'une charrue , que traînaient à pas lents deux bœufs accouplés. Plusieurs dépeçaient des arbres énormes , les sciaient en planches , en poteaux , en solives , en chevrons , en bardeaux pour élever des cases ; une autre partie de ces hommes laborieux plantaient , semaient , nivellaient , faisaient des saignées , des levées ; et tous , jusqu'à leurs enfans , commençaient leurs travaux dès le lever de l'aurore , et ne les finissaient qu'après le coucher du soleil. Ils

passaient une heure dans les plaisirs innocens , soupaient et allaient goûter ce profond et délicieux sommeil inconnu à la paresse , et c'était-là toute la vie de l'année. Il faut pourtant excepter les dimanches et les fêtes. Après qu'on avait donné à la religion ce qu'on lui doit partout , ces grands jours consacrés au Seigneur étaient encore embellis par ces amusemens aimables qui conduisent à l'amour honnête ; c'était ces jours-là que parmi ce peuple vertueux l'amour timide faisait son choix , et que les respectueuses attaques de l'innocence se dirigeaient vers le but que se propose le Ciel même. Aussi quelle santé et quels plaisirs inconnus à la licence des villes d'Europe ! Quelles leçons puisait insensiblement le jeune Grondel , dans des exemples d'une vertu si touchante , et d'une utilité aussi précieuse ! C'est de - là , sans doute , cette discrétion qu'il eut toujours pour le sexe qu'il respectait, même en faisant ce qui cesse de le rendre respectable , cette habitude qu'il a contractée d'une activité sans relâche , et dont encore il a des restes étonnans dans le grand âge qui pèse sur lui. Non seulement son ardeur était

excitée par ces exemples , il acquit encore cette sagesse aimable qui paraît dans toutes les actions de sa vie , et dont il s'écarta rarement. Les femmes de ce pays naturellement laborieuses , n'avaient pas le temps de se livrer aux vices de l'oisiveté. Occupées des soins pénibles de leurs ménages , elles ne pensaient même pas aux attraits dont elles sont si abondamment pourvues ; attachées uniquement à leurs maris , qui les aiment avec douceur , avec politesse et considération , tout plaisir qui n'est pas avoué de la loi et de la religion , ne pouvait leur inspirer le moindre désir. Les filles accoutumées dès leur bas âge aux travaux de leur sexe et aux mœurs de leurs mères , ne songeaient même pas à ces nœuds légers du libertinage que la mode justifie , et elles attendaient au milieu d'occupations utiles , que leurs parens disposassent d'elles. Sans malice et sans honte , puisqu'elles ne faisaient rien qui pût réellement les faire rougir elles agissaient toutes avec l'assurance que donne la naïveté qui ne pense point au mal ; et les jours de fêtes elles s'amusaient avec une gaieté aimable qui n'est pas la joie de celles qui ont des reproches

au fond du cœur. Les garçons et les filles étaient pêle mêle sous les yeux des pères et mères , et l'opinion était telle qu'on les eût laissés seuls , qu'ils eussent été longtemps sans se permettre les libertés les moins blâmables. Le jeune Grondel ne pouvait donc pas contracter ces habitudes de l'Europe qui conduisent si promptement à la corruption. Si par la suite la Louisiane n'a pas toujours gardé scrupuleusement ses mœurs , ceux ou celles qui l'habitent ont fidèlement observé le secret de leur immoralité , ensorte que la réserve qu'ils avaient au dehors , étaient encore un hommage pour la vertu même expirante.

Bientôt arriva le moment où il fallut écarter les sauvages qui venaient faire des incursions jusqu'aux portes de la nouvelle Orléans , en saccageant les planteurs et les productions qui se trouvaient sur leur passage. On décida donc de placer un poste à la Pointe coupée , et l'on a lu dans le premier *voyage à la Louisiane* , combien ce poste offre d'intérêt et de richesses.

Le jeune Grondel fut compris dans le nombre des braves destinés à occuper ce poste. On va voir que le premier pas sé-

rieux qu'il fait dans la carrière des armes, est un accident aussi malheureux qu'involontaire. Les sauvages, comme on le sait, font la guerre par surprise ; sitôt qu'ils surent que la troupe arrivait à la Pointe coupée, ils se mirent en mesure pour profiter du premier instant , où l'on n'est pas ordinairement bien sur ses gardes, et dans le fait, on ne s'attendait pas à leur incursion la nuit même du jour qu'on arrivait, et surtout pendant la nuit la plus obscure. Ils arrivent en foule , sur le camp Français , et l'auraient mis en pièces si le bonheurs , qui suit assez volontier la valeur française , n'eût pas voulu que le jeune Grondel et les vaillans compagnons qu'il commandait , fussent prêts. Les sauvages furent repoussés avec une perte considérable. Ce n'est pas assez pour le jeune Grondel , il veut les poursuivre même à travers l'épaisseur de l'obscurité de la nuit ; mais sa témérité va lui coûter cher. Toujours à la tête des siens , il s'avance avec l'ardeur bouillante du jeune courage, il croit reconnaître des sauvages tapis dans un taillis ; au milieu de l'obscurité , il aperçoit le brillant de deux yeux mobi-

les , son fusil est en arrêt , l'homme semble un ennemi qui veut fuir ou surprendre , en vain on lui crie d'arrêter , il a l'air de s'approcher , de vouloir même forcer le passage , le jeune Grondel le couche en joue et il l'étend par terre (5).

Toute la nuit se passe ainsi sur le *qui vive* , et l'aurore si douce , si agréable pour tous les autres hommes , devient bien funeste pour le jeune Grondel. A sa visite sur le champ de bataille , il aperçoit l'homme qu'il a tué. Quelle est sa surprise ? C'est un Suisse , qui , nouvellement arrivé , n'entendait pas encore le français , et qui s'était trouvé là par un hasard qu'on n'a jamais su expliquer. Il serait difficile de peindre l'étonnement et l'affliction du jeune commandant , auteur involontaire de ce meurtre. Ce qui n'est pour la multitude militaire , qu'un accident ordinaire et indifférent en soi , devint pour lui un sujet continuel de désolation , pour lui qui sut toujours allier la plus grande sensibilité à la plus grande bravoure. L'image de l'infortuné , étendu par sa méprise , sur la poussière , se grava si profondément dans son ame , le regret fut chez lui si

pénétrant , qu'il ne pût jamais oublier cette erreur cruelle , et qu'il porte encore dans son cœur le sentiment lugubre de cette action désespérante : il n'en parle jamais que les yeux remplis de larmes.

Après avoir resté quelques mois à la Pointe coupée , et les sauvages paraissant suffisamment corrigés pour ne plus revenir , le jeune Grondel fut rappelé à la nouvelle Orléans. A son retour il reçut la récompense que l'on devait à la manière dont il avoit commandé dans ce poste périlleux. Ses supérieurs l'encouragèrent comme la justice et la politique l'exigeaient. Les habitans aussi se mêlèrent aux applaudissemens , et pleins de reconnaissance comme de bravoure , eux-mêmes , ils le félicitèrent et le fêtèrent partout.

La louange , si pernicieuse quand on la prodigue , produit les plus heureux effets dans une ame honnête quand on la donne à propos. Le jeune Grondel ne vit donc dans le bon accueil qu'on lui faisait , qu'une nécessité de se distinguer de plus en plus , et il brûla du désir de trouver des occasions de justifier la bonne opinion qu'on paraissait avoir de lui. En attendant ,

dant , il faisait les charmes des sociétés de ce temps heureux. Avec beaucoup d'esprit naturel , de politesse et de complaisance , il renfermait sous ces dehors fort gais tout ce qui séduit partout , et tous les plaisirs de la ville prévenaient ses désirs. Il ne se faisait pas une partie amusante qu'il n'y fût compris : il en était l'ame , et il jouissait réellement de tout ce qui peut flatter une jeunesse honnête.

M. de Bienville qui venait de remplacer M. Perrier , en qualité de gouverneur , avait déjà entendu parler du jeune Grondel ; il s'était plu à se faire rendre compte de sa bravoure distinguée et de la sagesse de sa conduite , il lui fit l'accueil le plus obligeant , et soutint sa valeur par la considération qui l'alimente. Enfin le jeune Grondel jouissait déjà de la réputation d'un homme fait , qui a donné les preuves d'un vrai mérite militaire. Bientôt il fut interrompu dans ses plaisirs par la nécessité de retourner à la Pointe coupée. Les sauvages recommençaient , pendant son absence , leurs attaques et leurs incursions.

On s'attend naturellement à la peine que devait ressentir un jeune homme aimable ,

en quittant une ville qui se peuplait de jour en jour , qui lui faisait passer les jours sur des fleurs , et qui devenait charmante. Hé bien , c'est le contraire. Le jeune Gron-del apprend sa destination avec transport : amoureux de la gloire , il va , dit-il , faire la récolte de quelques lauriers qu'il n'a fait encore que semer. Il laisse partout des regrets et n'en emporte aucun. Déjà son principe est que le militaire doit jouir de tout , et ne s'attacher à rien ; que sa première maîtresse est la gloire , et qu'il doit courir partout où elle l'appelle. Il part , il arrive et se dispose au combat. C'est en vain que les sauvages font les préparatifs les plus terribles , leurs ruses ordinaires sont sans succès. Le jeune commandant prévoit tout , fait face à tout , et les ennemis sont vaincus partout. A peine a-t-il dix-sept ans qu'il est déjà la terreur des environs. Malgré sa jeunesse , sa conduite est si sage , si heureuse sur cette frontière , qu'il y est laissé jusqu'en 1734. Il y rétablit le calme le plus parfait , et les sauvages qui avaient éprouvé tant de fois la force de son bras , ne cherchaient qu'à mériter son amitié. Ce théâtre devenait trop petit

pour la valeur de ce jeune homme. La méchanceté humaine lui en préparait un plus vaste, plus digne de son ame guerrière, et où les hasards seront encore plus périlleux. Il va bientôt se distinguer davantage dans les champs de la Mobile. Nous avons donné la description de ces baux pays dans l'historique du premier *voyage à la Louisiane*, et par conséquent il est inutile de nous en occuper encore (6).

On connaît également le massacre affreux que les Natchez firent des Français, le 28 décembre 1723. Comme on n'avait pas exercé sur eux toute la vengeance qu'on désirait, on voulait exterminer jusqu'au dernier de la race. Plusieurs s'étaient réfugiés chez les Chicachas, et ce refuge était le prétexte qu'on imaginait pour faire la guerre à ces derniers. Si ceux-ci avaient consenti à livrer le peu de Natchez auxquels ils avaient donné l'hospitalité, la guerre n'eût point eu lieu. Mais ils rejetèrent la proposition qu'on leur en fit avec un noble dédain digne d'une nation aussi valeureuse, et tout se disposait pour se venger d'eux-mêmes.

Tel était l'état des choses, quand le jeune Grondel reçut l'ordre de partir pour la

Mobile. On était alors en 1734, et il arriva bientôt à sa garnison. D'abord on n'eut que des escarmouches, où ce jeune officier aiguissait son courage, en quelque sorte pour de plus grandes expéditions. Sa vie, comme celle de ses camarades, était très-exposée. Cependant il ne reçut pas même la plus légère blessure, quoiqu'il fût souvent au feu des avant-postes. A son retour de ces petits combats, il rentrait dans sa garnison, c'est-à-dire, à la Mobile, où il se livrait à tous les plaisirs que cette ville lui offrait, avec tout le sang-froid et la gaieté en même-temps d'un homme qui n'aurait éprouvé rien de fâcheux, et qui n'avait rien à éprouver de long-temps, quoique chacun de ces intervalles ne fût jamais que de très-peu de jours. Déjà l'on dansait beaucoup dans ces régions lointaines, et l'on peut dire que la danse, par un contraste singulier avec la chaleur du climat, est de toutes les passions la plus dominante dans les Colonies. Il est vrai aussi que cet exercice y tient lieu des spectacles qui fourmillent en Europe : mais on le pousse souvent à l'excès, et les coups d'air fréquens qu'il occasionne, sacrifient bien des victimes. Le jeune Grondel était, en style colo-

nial, acclimaté, et il contractait plus que jamais les goûts et les habitudes des Colons.

Dans un de ces bals, il eut un différent. Cela n'est malheureusement que trop ordinaire parmi les jeunes gens des Colonies. La beauté, qui ne devrait que faire régner la paix et les plaisirs, jette souvent la pomme de discorde au milieu des amusemens les plus doux. Une dame incivile ou capricieuse lui refuse la main pour danser et elle en accepte une autre. Le jeune officier use d'une prudence qui n'est pas commune à son âge; il ne s'en prend point au jeune homme préféré, comme c'est ordinaire. Déjà il est assez raisonnable pour sentir qu'il y a de la barbarie à en user ainsi, et qu'on ne doit se venger que sur la personne qui insulte réellement. Il prend un parti plus désolant pour la dame; il la persifle avec finesse et la suit partout. Une politesse affectée, des manières gracieuses quoique ironiques et piquantes, des sarcasmes spirituels, mais indirects, sont les premières armes dont il se sert pour se venger. Il réussit au-delà de ses espérances, car la dame ne sait que devenir. C'était l'épouse d'un officier de la garnison. Une

femme piquée ne ménage rien ordinairement pour se satisfaire, à moins qu'elle n'ait beaucoup d'esprit. Aveuglée dans son dépit, elle porta ses plaintes à son mari, et cette imprudence faillit coûter la vie à l'un des adversaires. L'époux de cette dame devait des ménagemens à son camarade. D'abord il se contint ; mais se rencontrant tous deux sur une redoute, le mari manifesta son mécontentement. Le jeune Grondel, quoique fort vif, rapporte les choses comme elles se sont passées ; et il se justifie avec autant de sang-froid et de raison, que de noblesse. Le mari fait l'avantageux, parce que l'autre mettait beaucoup d'honnêteté dans ses paroles ; il se permet des propos hautains, parce qu'il croit qu'on le craint, et pique son adversaire par un lazzi de corps-de-garde. Le jeune Grondel, hors de lui-même, ne fait pas attention que la loi défend à tout militaire de se battre en duel, surtout dans un fort, et sur le champ il met l'épée à la main. Le combat ne fut pas long ; l'adversaire fut blessé suffisamment avant qu'on eût pu les séparer, et les personnes qui arrivèrent, ramenèrent à la fin le calme dans ces deux esprits agités. Le moment

passé, ces deux camarades se raccommodèrent, et la femme fut forcée de convenir qu'elle avait eu tort. Si depuis elle garda du ressentiment en sa qualité de femme, elle eut du moins en sa qualité de femme aussi, des formes plus convenables à son sexe et aux égards que l'on se doit dans la société. L'estime qu'on avait pour le jeune Grondel fit taire la loi qui condamnait à mort le militaire qui se bat en duel dans un fort ; et il en fut quitte pour une juste réprimande. Voilà comme les plus petites choses peuvent conduire aux plus grands dangers !

A cette époque à peu près , le jeune Grondel fut fait sous-lieutenant en pied des grenadiers. Cette compagnie a toujours eu pour lui la plus haute estime, et l'on sait que les grenadiers ont pour habitude de ne pas prodiguer la leur.

L'année 1736 arriva. Le gouverneur-général reçut des ordres de France pour tomber sur les Chicachas, comme ayant donné refuge aux Natchez, et par-là trahi les intérêts des Français. Pour en venir à ce que l'on se proposait, il fallut former une espèce d'entrepôt de troupes à 90 lieues de la Mobile, qui pût s'occuper des prépa-

ratifs nécessaires pour recevoir une grande armée, et il fallait des braves décidés à tout pour ce commencement d'opération. M. de Lusser, capitaine des grenadiers, est nommé pour cette entreprise, et le jeune Grondel que l'on mettait partout où il y avait le plus de danger, est désigné pour aide-major. Le poste dont il s'agit, porte le nom sauvage de *Tombekbé* qui, je crois, veut dire *bois fourré*. On a déjà vu dans le premier voyage à la *Louisiane*, combien ce poste était isolé, combien il déplaisait aux soldats, et le projet qu'ils avaient d'égorger tous leurs officiers et de désertir tous ensemble. Le jeune Grondel jouissait parmi eux d'une prédilection; ils arrêterent qu'ils lui casseraient seulement les deux jambes, pour l'empêcher sans doute d'être tenté de les espionner, et d'indiquer la route qu'ils devaient prendre. Nous avons vu qu'on était au mois de février, et que toute la troupe se chauffait autour d'un feu commun placé vis-à-vis la tente principale. C'était le jeune Grondel, qui avait pour domestique cet honnête soldat dont nous avons parlé, et qui révéla le projet abominable dont l'exécution eût coûté la vie à tant de braves.

Le jeune aide-major ne perd pas de temps ; il en prévient sur le champ le commandant Lusser , doué d'autant de sagesse que de bravoure. On sait le reste de l'anecdote. Mais ce qu'on ne sait pas , c'est que M. Grondel fut celui qui , d'après l'ordre du commandant , s'empara de Montfort ; que profitant avec adresse de l'hésitation des factieux , et cédant plutôt au sentiment qu'à la réflexion , il fit saisir du même sang-froid les deux Français et les deux Suisses complices de ce Montfort. Cet acte de vigueur produisit un effet merveilleux ; il neutralisa tous les esprits , et l'on peut dire que le jeune aide-major résista lui seul au complot le plus odieux dirigé par une multitude imposante. Voilà comme la fermeté , placée à propos , produit d'heureux effets. Les méchans ne sont méchans que parce que les bons les laissent faire , et je crois que le moyen sûr d'arrêter la méchanceté , serait d'être au moins aussi méchant que les méchans eux-mêmes. Si les honnêtes gens savaient toujours en user ainsi , beaucoup de malignes intentions ne réussiraient pas au gré de leurs auteurs (7). Nous voici parvenus à la fameuse expédition du 26 mai 1736 ;

contre les Chicachas et les Anglais. Nous avons donné les détails de cet engagement terrible, dans notre premier voyage, et l'on connaît la manière dont les Anglais et les Chicachas étaient retranchés. Il ne nous reste donc qu'à raconter ce qui regarde M. Grondel.

M. de Bienville commandait en personne la grande armée. Comme il avait été témoin de la bonne contenance du jeune Grondel, qui demandait toujours à être en avant, ce général lui conserva sa place d'aide-major de l'armée entière, et lui conféra sur le champ de bataille le grade provisoire de lieutenant des grenadiers. Les récompenses qui sont le fruit du vrai mérite, allument aisément les facultés de celui qui en est l'objet, et le jeune lieutenant aide-major va le prouver.

Le combat était chaud et la position des Anglais et des Chicachas était telle, qu'ils saccagèrent les Français de derrière leurs palissades, sans perdre aucun des leurs. Cependant le jeune Grondel, à la tête de ses camarades, allait si près, qu'il pouvait lancer ses grenades par-dessus les palissades; mais elles ne produisirent que peu d'effet,

parce que les ennemis s'étaient fait un toit d'écorce d'arbres artistement combiné. Ce combat inégal dura plus de trois heures, et des Français sans nombre continuèrent d'être étendus sur le carreau. Le jeune aide-major, au milieu de la fumée la plus épaisse, à travers un feu continuel et servi avec toute la promptitude imaginable, est sans cesse sur les premiers rangs. Il entretient l'enthousiasme des malheureux soldats ; il est comme eux exposé à tous les dangers, et il garde un sang-froid qui n'est pas aisé à concevoir dans des momens aussi pénibles. Heureux, parce qu'il n'a pas encore été blessé, malheureux parce qu'il voit le nombre de ses camarades diminuer prodigieusement, il est sensiblement affecté, et jouissant de son bonheur personnel, il redouble de courage pour soutenir l'ardeur du soldat. Mais tous ses efforts sont inutiles ; ce devait être une boucherie d'anthropophages, et les Français devaient tomber sous les coups lancés lâchement d'une retraite inaccessible alors. Le général, un des plus braves de la terre, mais qui venait de trop sacrifier à sa gloire personnelle, fait battre la retraite et cherche à faire regagner le camp autant qu'il le

pouvait. L'ennemi voit son avantage, et il fonce sur les Français qui se retiraient en bon ordre; et cette retraite fut si bien appuyée, que l'on tua beaucoup de monde à l'ennemi, qui jusqu'à ce moment n'avait encore perdu personne.

Ces combats en retraite sont très-meurtriers de part et d'autre. Le jeune Grondel qu'on a toujours vu à la tête, va désormais n'être plus qu'à l'arrière-garde, poste le plus dangereux dans une retraite. Cet officier, comme on le dit fort bien dans une vieille histoire de la Louisiane, *joignait à une brillante jeunesse la fidélité et la bravoure naturelle à tous ceux de sa nation*; et dans cette retraite il reçut six coups de fusil; deux au même endroit dans le corps, et il ne se battait pas moins; un autre lui brise une cuisse; le quatrième lui traverse les reins; un cinquième lui fracasse le bras droit, et le sixième se verra bientôt. Les premiers coups sont attestés par M. de Bienville lui-même, comme *témoin oculaire*; les autres sont rapportés par les officiers de son corps, vérifiés par les officiers de santé, et les cicatrices en sont visibles et le seront toute la vie du général Grondel.

Ce malheureux jeune homme , comme on l'imagine bien , resta sur le champ de bataille. Il y relevait encore une tête altière , et regardant toujours les ennemis , il criait à ses camarades : *Ne perdez pas courage.* Nous avons dit qu'il était fort aimé du soldat , et que les grenadiers qu'il commandait avaient pour lui la plus haute considération ; en voici la preuve :

La retraite , comme on le sait , consiste à s'éloigner à mesure , et par conséquent elle oblige d'abandonner les morts et même souvent les blessés sur le champ de bataille. M. Grondel y est étendu , et l'armée se retirait déjà beaucoup. Déjà un sauvage s'approche pour *enlever la chevelure* à ce brave infortuné. Celui-ci retrouve assez de force pour se lever sur son séant , et assez de présence d'esprit pour songer à un pistolet qu'il montre d'une main ferme au sauvage qui ne s'y attend pas , s'intimide et prend la fuite. Circonstance heureuse ! car le pistolet avait perdu son amorce dans la chute du jeune Grondel ; et si le sauvage eût été moins effrayé par la contenance encore fière du blessé , ce dernier eût été brûlé vif suivant l'usage de ces enfans de la nature.

Cependant le jeune Grondel est toujours sur le champ de bataille, et ce qu'il vient d'éviter peut se réaliser à tout moment ! mais il est trop aimé des grenadiers pour rester ainsi abandonné. Un sergent de cette belle compagnie prend avec lui quatre de ses camarades et court à travers un feu terrible pour enlever cet intrépide jeune homme. Ils arrivent tous les cinq jusqu'à lui, le soulèvent et sont près de l'emporter, quand une décharge épouvantable les atteint et les couche tous morts auprès du blessé. *Deus quis novit potestatem iræ tuæ ?* Est-il bien possible d'avoir assez d'imagination pour s'identifier en quelque sorte avec ce jeune homme, et pour se peindre sa situation en voyant ses camarades étendus morts pour avoir voulu le sauver ?

Malgré cet accident redoutable il se trouve un autre grenadier d'un courage héroïque. Il ne peut soutenir l'idée de la perte du jeune aide-major. N'écoutant plus que le beau sentiment qui l'enflamme, il quitte son rang et s'élance. Sa témérité est heureuse ; il charge son officier sur son dos et le rapporte avec le juste orgueil que peut inspirer une aussi belle action. C'est dans

ce passage difficile , au milieu d'un feu roulant de toutes parts, que le jeune aide-major , porté sur le dos de cet intrépide grenadier , reçoit le sixième coup de fusil qui lui traverse le pied droit de part en part à la cheville. Gloire soit à jamais à cet incomparable Régnisse , à ce sauveur d'un jeune homme vraiment intéressant , à ce héros si digne du titre de grenadier ! Puisse son nom passer à la dernière postérité et devenir le mot de ralliement des plus braves du monde. Régnisse a remporté une des plus grandes victoires , celle qui allie la bravoure la plus signalée au plus bel acte d'humanité. Les actions d'une pareille valeur sont faites pour réveiller l'enthousiasme dans le cœur d'un vrai Français, et Régnisse sortira difficilement de la mémoire des âmes honnêtes et sensibles. On lui proposa une place d'officier ; il répondit qu'il ne savait point écrire ; que quand il le saurait , il n'accepterait point cet honneur ; qu'il ne voyait pas pourquoi l'on voulait le séparer de ses camarades , en l'élevant au-dessus d'eux ; qu'il n'avait fait que ce qu'eux tous étaient en état de faire ; qu'enfin , quand son action serait aussi grande qu'on le sup-

posait, il ne s'en croyait que plus digne d'être sur le même rang avec ses frères d'armes; et quelque instance qu'on lui fît, on ne put parvenir qu'à lui faire accepter le grade de sergent; encore fallut-il que ses camarades l'y déterminassent. On est tenté de mettre ce brave grenadier du temps passé, dans le même tableau, avec le célèbre Latour-d'Auvergne, grenadier de nos jours. Même bravoure et même douceur. Exemple rare de modestie, puissiez-vous vous propager! Vous ennoblissez plus que jamais la profession de soldat, et vous effacez la distinction qui n'existe le plus souvent que dans la qualité de l'habit. Les officiers du temps dont nous parlons, ne mirent aucune différence entr'eux et Rég-  
 nisse; ils l'invitaient souvent à leurs plaisirs, et Rég-  
 nisse jouissait de tous les honneurs d'officier sans avoir l'épaulette. Il ne passait même nulle part où il y eût des sentinelles, qu'on ne lui PRÉSENTAT les armes, non pas qu'on en eût donné l'ordre, mais par le mouvement spontané des troupes; et ce qui est encore remarquable, c'est que personne ne se formalisa de cet honneur qu'on lui conserva jusqu'à la fin de ses  
 jours,

jours, qui s'éteignirent long-temps après dans les combats. Il mourut au théâtre de la gloire, aussi regretté pour ses qualités privées que pour ses vertus guerrières. Pendant beaucoup d'années le régiment de Karrer fêta l'anniversaire de ce fameux grenadier, auquel tous les officiers assistaient de grand cœur. Mais les tourbillons, qui se sont élevés depuis sur la terre, ont fait oublier son nom, et nous nous félicitons de l'occasion qui se présente de lui rendre justice.

On ne souffrit point que le jeune Grondel fût mis à l'hôpital, chacun aurait voulu en avoir soin. Que l'on se peigne les premières et inexprimables souffrances qu'il lui fallut endurer pendant les opérations chirurgicales ! Six blessures à panser deux fois par jour, par conséquent douze déchiremens par jour à éprouver ! hé bien, le courage ne l'a jamais abandonné dans ces instans de la plus vive douleur ! que de braves militaires préféreraient la mort à une vie aussi pénible ! quel miracle, pas une blessure mortelle par elle-même ! il ne faut qu'un temps très-long pour rétablir le malade. On ne se flatte pas de lui rendre sa première vi-

gueur , on craint même qu'une langueur éternelle ne succède à sa première santé , à cette belle et brillante santé qui nourrissait dans ses mouvemens tant de force et de légèreté. C'est beaucoup que d'espérer de le conserver , parce que si les blessures n'étaient pas mortelles , les suites pouvaient le devenir. Il est l'objet de la curiosité comme de l'admiration. On court en foule dans la maison où il est en dépôt , et depuis le premier jusqu'au dernier des troupes et des habitans de la Colonie , tout le monde veut avoir la satisfaction de le voir. Son événement est un miracle , et personne n'y peut croire qu'en voyant les endroits de ses blessures. Mais ce qui frappe autant , c'est cette heureuse disposition d'esprit , ce fond de gaieté naturelle qui revient après les premiers momens de pâmoison. Il est lié de tous les côtés dans son lit ; il ne peut remuer sans r'ouvrir ses plaies ; le moindre dérangement peut rendre ses blessures mortelles , et cependant sa bouche ne laisse pas de temps en temps que de faire quelques-unes de ses plaisanteries ordinaires aux assistans. Il brûle du désir de pouvoir se tenir debout , et c'est pour aller mériter

de nouveaux lauriers. Il n'est point étonné de son état , il ne s'en désespère pas , et il soutient que c'est le sort du militaire ; que du moment qu'on se met au service on fait le sacrifice de sa vie à la patrie , qu'on n'est plus à soi , et que sitôt qu'il pourra disposer de lui , ce sera de grand cœur pour l'intérêt de son gouvernement. C'est d'après ces principes que dans sa convalescence , comme on lui exposait qu'il avait les plus grandes obligations aux médecins et aux chirurgiens qui l'avaient tiré d'affaire , il répondit : *Ma foi, c'est à la patrie à les récompenser , car c'est pour elle qu'ils me rendent la vie !*

Sa maladie dura trois ans. Sitôt qu'on l'avait rapporté du champ de bataille , on avait rendu compte au ministre de la marine d'un fait aussi extraordinaire , et ce fut la nouvelle de toute la France. On lui accorda sur le champ six cents livres de gratification , et la croix de Saint-Louis lui fut promise. Si on ne la lui envoya pas tout de suite , c'est que réellement on ne pouvait pas croire qu'il pût revenir de tant de blessures , et on ne lui fit parvenir que le bon.

En faisant attention aux grandes récompenses pécuniaires qu'ont exigé depuis certains militaires qui ont fait des actions d'éclat, même ceux qui n'ont fait que des choses fort ordinaires, et qu'ils ont le talent de faire valoir beaucoup, on trouvera la somme de six cents livres et le bon de la croix de Saint - Louis fort au-dessous de la conduite militaire de M. Grondel. Cependant, si l'on se reporte à ces premiers temps, on verra dans ce que l'on trouve aujourd'hui si petit, une distinction majeure, surtout pour un jeune homme. On ne tenait pas à l'argent comme aujourd'hui; le militaire ne s'attachait qu'aux termes du brevet de pension, et il cherchait plus à devenir riche en brevet d'honneur, qu'à effacer les autres par l'éclat emprunté de l'or, et un morceau de ruban le flattait bien plus que toutes les faveurs de la fortune. Déjà nous avons fait voir dans notre premier voyage, combien ce genre de distinction était inflammable, et combien en même-temps il ménageait les finances. C'est même d'après les vrais principes de l'honneur français et de l'économie publique, qu'en 1778 j'avais proposé d'établir en France

L'ORDRE DU GÉNIE qui devait remplacer tous les autres. Je n'étais pas suspect dans cette idée de réforme, puisqu'alors j'étais depuis sept ans des ordres royaux hospitaliers et militaires de St. Lazareth, de St.-Jean de Jérusalem, puisque j'avais alors même des prétentions à la croix de St. Louis, et qu'après l'avoir obtenue, je n'ai cessé d'avoir la même pensée, parce que j'ai toujours cru que son propre intérêt n'est que très-peu de chose quand il s'agit de l'utilité publique; et j'ai continué à communiquer ce que je pensais sur la création de cet ordre du génie. En voici les principaux articles extraits de l'original.

„ Il convient de supprimer toute la bigarrure des ordres. Il ne doit point exister de différence entre les hommes également utiles à la patrie; et si l'on y distingue les professions, on n'y doit pas moins confondre tous les individus qui rendent dans toutes les classes des services distingués. Il est donc juste qu'il n'y ait plus qu'un ordre, et que son cercle renferme tous les membres chers à la patrie. Ils sont tous nobles chevaliers, et ceux qui combattent avec leurs têtes, valent bien ceux qui se battent avec leurs

bras. Les branches d'olivier peuvent sans doute rivaliser avec les branches de laurier, et les citoyens qui, dans un état paisible, éclairent leurs concitoyens, peuvent bien marcher sur la même ligne avec ceux qui les défendent. Les uns et les autres exposent également leur vie, et celui qui meurt desséché par l'étude, est encore plus à plaindre que celui qui, sans y songer, meurt d'un coup de canon. Sous ce point de vue que je pourrais étendre plus loin, tous les citoyens qui concourent également au soutien de l'état, peuvent aussi concourir pour la même récompense. Je conclus donc qu'il faut réduire tous les ordres de chevalerie à un seul, et on le nommera si l'on veut L'ORDRE DU GÉNIE (8). Alors qu'on en décore sans partialité l'homme de toutes les classes saillantes qui se sera parfaitement distingué ; qu'on épargne même à cet homme précieux l'embarras et l'humiliation de se faire offrir ; que les portes de cet ordre soient fermées aux sollicitations : mais que l'on vienne au devant du mérite, et que la marque distinctive lui soit envoyée honorablement. Ce sera le moyen d'entretenir ce feu secret qui agite les belles âmes. On

saura qu'il suffit d'avoir le vrai mérite pour obtenir cette récompense , sans l'avilir par les souplesses dégradantes de la sollicitation et de l'intrigue. Alors on aura bientôt beaucoup plus de militaires éclairés qui , cherchant à propos et sans murmure à verser un sang que la nation exige d'eux , n'en seront que plus échauffés du feu de la vraie gloire. On aura plus de magistrats judicieux , plus de jurisconsultes profonds , plus de savans utiles , plus d'esprits solides. C'est rendre plus que jamais les citoyens entr'eux rivaux dans la passion de contribuer à la gloire de leur chef et au bonheur de la nation. En outre , la politique se ménagerait par-là dans les occasions épineuses un fond inépuisable de raison , de vertu et de richesses. Cet ordre , divisé en sections , produirait les plus grandes lumières sur toutes les matières les plus importantes. Ce serait en même-temps un conseil auxiliaire pour décider sur toutes les hautes questions d'État , et il composerait ainsi une masse de puissance inébranlable. Il pourrait même tenir lieu de toutes ces académies orgueilleuses , et il aurait par lui-même un but d'utilité que les statuts imposans de ces dernières

ne leur donnent presque jamais. Il en résulterait aussi une chaîne salutaire, dont les deux bouts seraient dans la main du chef suprême. Ce serait alors l'élite invariable de la nation, et le *nec plus ultra* des récompenses ..

« Il ne resterait plus pour achever son effet, que d'apprendre au public de quelle manière chaque individu qui en serait revêtu l'aurait mérité. Le chef suprême, je suppose, porterait l'emblème de la divinité et du génie, le soleil, enfin, brodé en or sur sa poitrine, avec un ruban d'azur en bandouillière, et au bout une frange d'or en graines d'épinards ; deux autres grands chefs porteraient la même distinction, avec cette différence seule, que la frange du ruban serait en argent. Les généraux en chefs, qui se seraient distingués, auraient le même soleil brodé sur leur poitrine, à fond rouge, et un ruban rouge ou ponceau sans frange : les autres généraux d'un mérite saillant, à fond d'argent et rouge, et point de ruban : les autres militaires porteraient cette marque distinctive au bout d'un ruban rouge liséré en bleu, et pendu à la boutonnière de leur

habit , sur le pectoral. Les magistrats l'auraient à fond bleu , également pendu à leur boutonnière ; les savans , à fond d'azur aussi à la boutonnière ; les hommes d'un esprit supérieur , à fond d'azur parsemé d'étoiles brodées sur leur pectoral , et le grand cordon d'azur avec frange d'or et d'argent. Ceux qui auraient fait des découvertes précieuses à la Nation , auraient pour fond un soleil dont le disque serait aurore , et les rayons tout d'or , brodés sur leur habit , et le ruban d'azur à frange d'or , etc. Dans cette supposition , il n'y aurait qu'un ordre , mais la différence que l'on verrait n'annoncerait que le genre de mérite , et la place qu'on y occuperait. Nous sommes dans un siècle tout igné , où l'amour-propre scintille de toutes parts , et tout homme qui s'applique à connaître les passions , sait tout le parti que l'on peut en tirer de cette manière. C'est créer une supériorité nouvelle , qui ne peut offenser personne , puisque tout le monde peut y prétendre avec un grand mérite , qui n'a rien de choquant , et qui est d'autant plus solide qu'elle sera légitimement acquise , qu'elle excitera la vénération publique , qu'elle

entretiendra dans les âmes le feu de l'enthousiasme politique , et qu'elle s'attirera l'approbation universelle , par l'expérience la plus heureuse , etc. »

Je ne crois pas que cette digression déplaie en elle-même , puisque je ne parle que d'après le bon esprit national qui se rétablit de jour en jour. Au surplus , je reviens à mon sujet.

Enfin le jeune officier Grondel fut au moins deux ans avant de concevoir l'espérance d'être guéri , et il eut ensuite plus d'un an de convalescence. Cependant la bonté de son tempérament , l'exactitude des soins et sa soumission à un régime raisonnable , rappelèrent sa santé , ce qui lui fit d'autant plus de plaisir , qu'elle lui permit de rentrer dans la carrière militaire. L'affaire des Chicachas avait été si malheureuse , que l'armée s'était dissoute , que chacun était rentré chez soi , et qu'on ne fit aucune tentative jusqu'en 1739. On n'eut dans ces entrefaites que quelques petits combats de peu d'importance , quoique fort meurtriers , où la surprise , de part et d'autre , balançait les avantages. Le jeune Grondel , après trois ans d'une maladie grave , et

n'étant pas encore à la fin de sa convalescence, demande sa rentrée dans les rangs. On eut beau lui représenter qu'il n'était pas encore assez rétabli, il insista et il fut en différentes occasions expédié soit sur terre, soit sur mer, et partout il donna de nouvelles preuves de sa valeur naturelle, soit contre les sauvages qu'il savait repousser dans les bois, soit contre les Anglais dont il arrêta presque toujours l'interlope. Il avait tellement la passion de se battre pour la gloire de l'état, que dès qu'il ne pouvait le faire par terre, il montait sur un corsaire pour aller tenter de glorieux hasards. (9). Il fut heureux comme il l'avait été dans les commencemens de sa carrière, et malgré l'ardeur qui le poussait toujours en avant, il ne reçut aucune blessure dans ces combats particuliers.

Le gouvernement de France n'avait point oublié l'échec qu'il avait éprouvé contre les Chicachas, et il méditait les moyens de s'en venger. C'est à cette occasion, qu'en 1739 il se fit un armement considérable dont nous avons parlé en son temps. L'armée qui arriva fut renforcée par les braves milices de la Louisiane, et surtout par les

Canadiens , dont le courage est toujours étonnant , et qui se battent où l'on veut et comme on veut. M. de Bienville commande comme la première fois ; mais il joint à sa grande bravoure la prudence qui lui avait manqué dans l'expédition précédente. On se battit contre les Chicachas et les Anglais. Mais les batailles furent de peu de durée. Le général s'apercevant que les troupes se lassaient , se décida sur le champ à les ramener au poste de l'Assomption , et l'on imagina pour lors d'opposer la ruse à la ruse. Les ennemis eux-mêmes étaient las de cet état continuuel de guerre. Les sauvages admiraient la valeur constante des Français , qui ne se laissaient point abattre par les revers , et portés d'inclination à se lier avec eux , ils firent quelques propositions , et l'on se hâta de les accepter. Tout rentra dans l'ordre , et tout ce qui était auxiliaire fut licencié. Les plus fâchés de tous sont les Canadiens. Ils brûlaient du désir de se distinguer à leur manière , et ils virent avec une grande peine leurs projets s'évanouir. Le jeune Grondel encore valétudinaire , qui venait de faire cette campagne en qualité de lieutenant en pied

des grenadiers , revint aussi à la nouvelle Orléans qu'il quitta bientôt pour se rendre en garnison à la Mobile, où il continua de veiller aux soins de sa santé. Le repos lui rendit sa première vigueur. Quand il fut rétabli d'une manière si extraordinaire, peu de personnes pouvaient croire qu'il eût été si grièvement blessé en tant d'endroits différens ; de sorte que dans les parties de plaisir il prenait celui de se montrer nud aux incrédules, qui restaient stupéfaits d'un pareil spectacle.

En effet, il faut convenir que la nature joint à la fragilité de l'espèce humaine une solidité bien inconcevable ! Peu de choses suffit pour anéantir l'homme, et souvent la plus grande force ne peut pas le détruire. Le lieutenant Grondel en est une preuve. Dans le fait, si l'homme savait se ménager, il résisterait plus souvent aux accidens du hasard. M. Grondel, quoiqu'extrêmement pétulant dans sa jeunesse, quoiqu'agité par des passions fougueuses, avait une certaine réserve qu'il dût peut-être à son caractère, mais bien certainement à la sévérité des mœurs du pays qu'il habitait. Cette espèce de continence à laquelle il était astreint,

conserva ses forces et entretint ce feu salutaire qui allumait ses esprits. Le courage, la bravoure, la témérité même qui est l'abus et l'excès des deux premiers, proviennent de la bonne conduite de l'homme qui se porte bien. Le militaire le plus brave, épuisé par la débauche, affaibli par les maladies qu'elle prodigue, sent affaiblir son courage avec ses forces, et l'abattement dans lequel il tombe, lui inspire bientôt ce dégoût général qui fait haïr et les autres et soi-même. Si, au contraire, il ne s'est point détrempé dans la boue des casernes, s'il a su résister à l'air empoisonné dont il n'est que trop souvent la victime, s'il est d'un bon tempérament, il se fortifie encore dans les violens exercices ; et comme son sang n'est point détérioré par des plaisirs corrompus, il a reçu de la nature des ressources inexprimables pour la guérison de ses blessures. On peut donc dire que la bonne conduite est le meilleur officier de santé que le militaire puisse et doive choisir. Il le doit à lui-même, il le doit à la patrie. Le mauvais vin et la débauche sont les plus cruels ennemis que le militaire en général doit commencer par vaincre. L'excès en

tout est une bravade, et le fanfaron finit toujours mal. Il ne faut être qu'homme, et c'est bien assez !

On n'a point à reprocher au militaire Grondel le moindre excès honteux. Son enjouement, la franchise dans ses plaisirs ne l'ont jamais porté qu'au désir d'amuser les autres et de s'en amuser raisonnablement lui-même. Aussi on le verra jouir gaiement des souvenirs de sa jeunesse dans l'âge le plus avancé que l'homme puisse désirer. Il est juste qu'une jeunesse sage parvienne à une vieillesse encore vigoureuse. Il a cependant quelques étourderies à se reprocher. Par exemple, en 1740, on peut en citer une qui n'est qu'un faux rejeton de sa véritable valeur. Il faisait le plus beau temps du monde. A un jour magnifique succédait une nuit délicieuse, éclairée par cette lune qui est si belle en Amérique, et comme on en voit surtout à la Louisiane. Le militaire Grondel se promenait avec une douzaine de ses camarades, parmi lesquels était un commissaire de la marine. On s'extasiait sur la beauté du ciel, sur les charmes des bois, sur la richesse des champs et sur la pelouse agréable que l'on foulait

en sautant. Mais cette admiration s'épuise, on sait qu'il manque quelque chose quand on n'est que des hommes, et l'ennui succède bientôt à la gaieté quand la société n'est pas complète pour l'entretenir. « C'est » bien dommage, dit un des promeneurs, » que nous n'ayons pas de femmes ! nous » danserions ? Que diable allons-nous faire » pour nous amuser pendant un si beau » temps ? — Et parbleu, dit le jeune » Grondel, vous êtes bien embarrassés ; » battons-nous, le temps s'écoulera bien » vite. » Cette crânerie extraordinaire est acceptée, et chacun se met en position, l'épée à la main. Bientôt l'on est deux contre deux, et l'on s'escrime. M. Grondel, qui dans ce moment parlait au commissaire, le fait mettre en garde, et le voilà qui se bat sérieusement. Sa vivacité l'emporte, l'ambition naturelle même à ceux qui ne font que tirer au fleuret, l'égare, et oubliant que ce n'est qu'une plaisanterie, il blesse son adversaire. Cet accident fait cesser le combat général, et l'on rougit de cette extravagance. Heureusement, le commissaire n'est que légèrement blessé, et l'on finit par rire de cette folie sans exemple. Par un de ces événements

mens communs à l'espèce humaine , ce fut l'époque d'une liaison très-intime que contracta M. Grondel avec ce commissaire qu'il ne connaissait que très-imparfaitement , et dont ensuite il eut toujours à s'applaudir jusqu'à sa mort arrivée à Paris en 1768.

Je ne serai pas assez fou , moi-même , pour justifier cette action. Ce n'est que par hasard qu'elle reste dans la classe de celles que l'on nomme étourderies. Elle pouvait dégénérer en assassinat , par l'excès impardonnable d'une valeur qui tourne en crânerie. Mais ce fait donne lieu d'observer qu'il existe toujours un grain de folie dans tout ce que les hommes ont de plus parfait.

Sur la fin de cette même année , M. Grondel retourne à la nouvelle Orléans , et ce théâtre , plus grand , lui offre des plaisirs plus nombreux , parce que cette ville augmentait sensiblement chaque jour. Grand , bien fait , aimable , ardent et courtois , militaire et brave , il avait des titres pour être séduisant , et aussi le beau sexe prenait le plus grand plaisir à ses facéties spirituelles. Bientôt on lui proposa de se marier , et dans la foule des beautés qui rivalisent

avec les fleurs , à la Louisiane , il distingua Mademoiselle du Tissenet.

Si ce que nous écrivons était un roman , nous aurions un beau champ à parcourir , et notre imagination , échauffée par la nature du sujet , saisirait l'occasion d'entrer dans des détails séduisants. Mais nous dirons simplement que le mariage se fit à la satisfaction de tout le monde , et que cet hymen brilla long-temps des feux de l'amour. On devine aisément les plaisirs enchanteurs de deux êtres bien pourvus de la nature , et que la belle nature a faits l'un pour l'autre. Mademoiselle du Tissenet , d'une beauté rare , joignait , à des graces admirables , un esprit orné d'une gaieté entraînante. Ce nœud couvert de fleurs se forma en 1741 , et à la fin de la même année , le commandement de la Mobile fut donné au tendre époux , qui emmena son épouse. Que le lecteur nous permette encore une digression. Il est possible qu'elle ne lui déplaie pas (10).

Madame Grondel était fille de ce fameux du Tissenet , un des premiers officiers venus à la Louisiane , avec M. de Bienville. Ce M. du Tissenet était remarquable par la

subtilité de son esprit, et par des à-propos qui lui réussissaient parfaitement bien. Dans quelque cas extraordinaire qu'il se trouvât, il n'était jamais embarrassé. Un jour il fut pris par des sauvages, et suivant leur exécration coutume, ils résolurent de lui enlever la chevelure, et celles de ses camarades qui étaient également prisonniers. Heureusement les sauvages sont ignorans, superstitieux et crédules, et peut-être même alors l'étaient-ils plus encore ! M. du Tisnet savait bien leur langage, et il entendit parfaitement leur résolution qui devait s'exécuter le lendemain. Il faut observer qu'il portait perruque, les sauvages ne se doutaient pas de ce raffinement de l'art, et le matin même il avait été rasé de près. A l'instant il prend un couteau, se fait une petite entaille sur le front, qui le couvre de sang, et feignant de faire les plus grands efforts, il jette sa perruque à terre, et en style sauvage il dit à un de ses bourreaux :  
 „ puisque tu veux ma chevelure, ramasse-  
 „ là si tu l'oses „. Cette action, et le ton ferme qu'il mit en parlant, jeta l'étonnement dans l'ame des sauvages interdits, qui n'osèrent jamais ramasser la chevelure

supposée. — « Vous avez bien tort, leur  
 » dit-il, de nous vouloir du mal, car je  
 » venais pour faire alliance avec vous. Vous  
 » avez d'autant plus de tort, que, si je le  
 » veux, je peux tarir, par le feu, l'eau  
 » de vos lacs, de vos rivières, et embras-  
 » ser vos forêts. Voyez-en la preuve ». Aussitôt il se fait apporter une gamelle, il y glisse adroitement de l'eau-de-vie, que les sauvages ne connaissaient pas encore, et qu'ils prirent pour de l'eau du fleuve. dont M. du Tissenet avait fait une petite provision pour sa route. Moyennant une branche allumée, il y mit le feu, et consuma la liqueur. Les sauvages stupéfaits d'admiration, commencèrent à concevoir du respect pour la victime qu'ils voulaient immoler. — « Ho ! ce n'est pas tout, dit  
 » encore M. du Tissenet, comme je ne dis  
 » rien que je ne puisse le prouver, voyez  
 » si je puis embraser vos forêts ». Dans le même instant il tire de sa poche une loupe qu'il portait ordinairement, soit pour lui servir de briquet, soit pour grossir les objets qu'il rencontrait, et qu'il voulait examiner, il la pose entre le soleil et une vieille souche bien desséchée; aussitôt le

feu prend , il se communique même à quelques arbres voisins , et les sauvages reculèrent épouvantés. C'est ainsi qu'il sauva sa vie et celle de ses camarades. De ce moment les sauvages conservèrent pour lui la plus grande vénération , et le comblèrent de présens. Ils consentirent à toutes ses propositions , et le renvoyèrent bien escorté. Heureux ascendant de l'esprit et de la science , c'est avec vous que l'on mène tous les hommes. Puissent tous ceux qui dominent en savoir toujours plus que leurs subordonnés ! Leur puissance cessera d'être versatile , et l'on ne sera plus tenté de ne voir en eux que des charlatans.

Depuis , M. de Bienville s'est souvent servi de M. du Tissenet , pour les alliances qu'il désirait contracter avec les différentes Nations sauvages , et toujours M. du Tissenet réussissait au gré et au plus grand avantage du gouvernement français. Il a beaucoup d'autres traits que nous pourrions rapporter , et qui font beaucoup d'honneur à son esprit : mais nous les passons sous silence pour ne pas nous tenir trop long-temps éloignés de notre sujet principal , et ce que nous venons de rapporter peut achever la preuve

de l'esprit qu'on attribue à Madame Grondel , qui n'avait point dégénérée comme cela n'arrive que trop souvent dans les familles.

M. Grondel , depuis son mariage , prend consistance dans le monde , et sa maison est recherchée. Son épouse qui en fait les honneurs en fait aussi les délices. Ainsi, après s'être fait admirer par son courage , M. Grondel n'est pas moins admirable, peut-être , par le goût qu'il répand chez lui, et par le ton le plus décent qui régné dans toutes ses actions. Ce n'est plus un jeune homme , qui , léger comme un papillon , voltige de fleurs en fleurs ; il a toutes les graces de la jeunesse , son aimable gaieté , mais tempérées par la raison qui sied si bien à tout. De ce moment , sa maison devient le temple du plaisir , où les habitans de la Mobile s'empressent de se réunir souvent. Cependant en bon Français , il ne change point les plaisirs de l'hymen , en délices de Capoue. Il sait qu'aimer sa femme n'est que le second devoir , et que le premier est de courir au secours de la patrie. Il est commandé pour différentes opérations , et sans chercher de

ces défaites qu'inspire la mollesse , il ne balance pas entre sa femme et son devoir ; il vole où le service l'appelle , et désormais il travaillera pour deux. Il lui faut plus de gloire qu'auparavant , puisque maintenant sa femme la partage. Aussi , dès qu'il se présente des occasions de signaler sa valeur , il s'empresse plus que jamais de les saisir ; il est toujours le premier à s'offrir. C'est lui , par exemple , qui fut mis à la tête de ces neuf officiers qu'on envoya chez les Chactas , pour parvenir à s'emparer du fameux *Mingo-Mastabé* , dont nous avons rapporté l'histoire dans le premier voyage à la *Louisiane*. C'est lui qui vint à bout de cette grande négociation , qui rendit à toute la *Louisiane* son repos et sa tranquillité. Il prouva par-là qu'il était aussi bon négociateur que brave militaire ; et le danger qu'il courut dans cette occasion , était aussi grand que ceux qu'il a éprouvés tant de fois au champ de l'honneur. Cependant M. Grondel qui avait rassemblé toutes les ressources de l'intelligence , ne put pas exciter un sauvage à commencer le premier à demander la destitution de son chef , tant *Mingo-Mastabé* avait

d'ascendant sur les esprits. Mingo-Mastabé , quoique sauvage , imaginait que la politique d'un chef consiste à ne se montrer qu'à propos. Il ne voulait pas qu'on s'accoutumât trop à le voir , il n'ignorait pas que l'homme perd toujours beaucoup à être vu souvent , et que la magie de l'homme en place , qui veut cacher son côté faible , est de ne se faire voir que rarement , et toujours avec appareil. D'ailleurs il savait qu'ayant usurpé le pouvoir de sa Nation , il ne pouvait le conserver qu'avec le même génie qui le lui avait fait prendre. Il sentait bien que s'il se laissait trop souvent approcher l'illusion disparaîtrait bientôt , qu'un génie pareil au sien pouvait se trouver , et que le prestige dont il avait besoin pour se soutenir , ne se perpétuerait que par une communication difficile , et il recommandait à tous ceux qui avaient son secret , la même impénétrabilité politique ; en sorte que l'on eut dit que son gouvernement sauvage n'était composé que d'invisibles. Des espions payés comme des honnêtes gens , et sous toutes les formes , se répandaient partout d'une manière invisible , et rendaient invisiblement compte de

tout ce qui se passait au dehors; et les  
 gouvernans invisibles n'ignoraient rien des  
 mouvemens les plus secrets. C'était l'image  
 de leurs Dieux malfaisans; on ne connais-  
 sait leur existence que par le mal qu'ils  
 faisaient. C'est ainsi que Mingo - Mastabé  
 vint à savoir le projet que l'on tramait  
 contre lui (11). Mais comme il y avait pour-  
 tant dans sa conduite une tyrannie trop  
 impérieuse , ses partisans, même , ne l'ai-  
 maient pas, et ce qu'il devait savoir tout  
 de suite, il ne le savait que tard. M. Gron-  
 del fut donc averti à propos , et il eut le  
 temps de se sauver bien vite avec ses cama-  
 rades. Néanmoins , M. Grondel avait assez  
 disposé les esprits , pour que toute la Nation  
 des Chactas complotât secrètement contre  
 Mingo-Mastabé. Elle lui promet , même ,  
 de remettre bientôt ce chef à la disposi-  
 tion des Français. Les choses, même , allè-  
 rent plus loin que M. Grondel ne le vou-  
 lait , puisque Mingo-Mastabé fut assassiné  
 lâchement , par deux des siens. M. Gron-  
 del fut révolté d'une action aussi basse ;  
 lui qui ne put jamais concevoir comment  
 on peut tuer un homme, autrement qu'avec  
 des armes égales , et face à face ! Cepen-

dant ce crime inexcusable fut la cause impure du rétablissement de l'amitié des Chactas envers les Français ! Comment se peut-il que le crime soit quelquefois utile !

Quoiqu'il en soit , en 1750 , M. Grondel reçut son brevet de capitaine en pied des grenadiers suisses. Jusqu'en 1758 il n'offre rien de remarquable aux yeux des personnes qui ne veulent que du merveilleux. Cependant , nous ne devons point passer sous ce silence , le trait d'humanité dont nous n'avons pas nommé l'auteur , et que nous avons déjà rapporté dans notre premier voyage à la Louisiane. Il s'agit de ce bâtiment espagnol , où tant de personnes malheureuses allaient périr à une lieue environ de l'île Dauphine , ou du Massacre. M. Grondel était dans une frêle embarcation , qui pouvait à peine résister aux agitations des flots. Il était avec plusieurs de ses camarades , et occupé d'affaires de service. Il voit le bâtiment étranger sombrer , et presque disparaître aux yeux. Les malheureux Espagnols qui ne savaient pas nager se jettent à la mer , et ils se débattent pour différer l'instant de la mort , qui croit les venir. M. Grondel ne peut résister à ce

spectacle ; se déshabiller et se jeter à la nage n'est que le temps d'un clin d'œil. Il va au devant du premier venu , le charge sur son dos , et le porte à bord. Il répète plusieurs fois cette belle action. Ses camarades imitent promptement son courage , et tout le monde est sauvé (12). Je n'hésite pas à dire que de pareils traits valent sans doute les plus belles actions militaires. En 1753 , il reçoit , avec la croix , la confirmation du bon de chevalier de St.-Louis , qu'on lui avait donné à l'époque de la fameuse bataille dont il avait été victime. La lettre , qui lui fut envoyée à ce sujet , est bien digne d'effacer tout ce que le préjugé de l'ancien régime , que l'on a exagéré , peut avoir d'odieux pour les distinctions non méritées. Peu de personnes ont eu , et ambitionneraient d'avoir une décoration , au prix que M. Grondel l'a obtenue. « S'il » existe encore , dit cette lettre , il mérite » bien la croix de Saint-Louis ». En 1758 , il quitte la Mobile , et vient avec sa famille se fixer à la nouvelle Orléans , où il continue son service militaire.

Une succession du chef de sa femme , le met à même d'acquérir une charmante

habitation sur les bords du Mississippi, et comme les opérations militaires devenaient plus rares, il lui était permis de vaquer à ses propres affaires. Outre les ouvriers blancs qu'il conduisait, il avait encore à gouverner cent cinquante nègres qui lui appartenaient. Alors les habitations de la Louisiane, et près la nouvelle Orléans, avaient pour but principal de faire de l'indigo, de scier des planches, et de fournir aux approvisionnemens de la ville. Aussi industrieux que brave, aussi laborieux que militaire, il profite des intervalles de son service, et il honore l'agriculture, du travail de ses mains guerrières. Son activité, sa sage économie, la juste distribution de ses travaux, et sa surveillance habituelle, donnent bientôt à cette habitation toute la valeur dont elle est susceptible, en raison de ses bras.

L'agriculture de la Louisiane offre encore aujourd'hui, aux étrangers, un genre d'avantage précieux. Si l'acquéreur est un homme honnête, il trouve le moyen d'acheter une habitation établie, avec nègres et ustensiles, à un crédit de quatre et cinq ans, sans payer même d'intérêts. Alors le

revenu paye souvent le fonds. Dans cette occasion, il ne faut donc que la hardiesse, l'industrie, l'activité, le sentiment intime de confiance en soi, et l'intelligence qui conviennent à toutes sortes d'entreprises. Avant peu, l'on se voit légitime propriétaire d'une habitation qui n'a coûté que la peine d'en être l'économe pendant quelques années, et si l'on a pu donner un peu de comptant, il est sensible qu'on jouit plutôt de cette propriété. Si j'étais consulté sur la position à préférer dans ces climats lointains, pour établir une habitation le plus avantageusement, je pencherais pour la basse Louisiane, parce que ses productions sont vraiment celles des pays chauds. Le riz, l'oranger, le coton, l'indigo et la canne à sucre y viennent heureusement, et avec abondance. Prenons seulement, pour exemple, l'indigo : vingt-cinq nègres, hommes et femmes, peuvent cultiver vingt-cinq arpens d'indigo, sans faire tort à la culture des vivres qui leur sont nécessaires. Quand la saison est bonne, et que les vers (\*) ne viennent pas dévorer

---

(\*) Ce sont les mêmes que les vers *porte-mouches*

l'espérance du cultivateur, on tire aisément depuis trois cents jusqu'à cinq cents livres, de chaque arpent. Voilà le bénéfice que procure constamment la partie basse de la Louisiane. Malgré que le gouvernement espagnol ait porté des regards paternels sur les Louisianais, que la compagnie des Indes, et même l'ancien gouvernement français, n'avaient point portés ; il faut convenir qu'il a bien négligé la culture des magnifiques cotons blancs et jaunes que la basse Louisiane produit abondamment. Et pourquoi ? Parce qu'on n'avait pas pu encore trouver une machine pour les égrener. Comme le frêt de cette denrée, augmentée par le poids de sa graine, absorbait le bénéfice qui devait en résulter, on avait abandonné entièrement cette culture. Mais les malheurs de Saint-Domingue ont poussé à la Louisiane beaucoup de réfugiés, et ces infortunés qui fuyaient une terre de désolation ont porté avec eux l'industrie qui manquait à la Louisiane, pour ce genre de culture, et maintenant ce produit est

---

dont nous parlerons en publiant, dans le courant de cet ouvrage notre mémoire sur la découverte du coton animal.

plus considérable que jamais. Ces êtres intéressans , qui s'échapèrent de la terre ingrate de Saint-Domingue , ou plutôt qui s'esquivaient de la méchanceté naturelle et sans distinction , des nègres stupidement révoltés , et de celles des blancs , qui avaient l'infamie de les conseiller , enrichirent la Louisiane de leurs idées , sur la culture de la canne et la fabrication du sucre. Du temps de M. Grondel , on avait fait quelques essais pour la culture de la canne à sucre. Mais ils ne furent pas heureux , et ils découragèrent ceux qui avaient fait ces tentatives. On ne peut attribuer ce défaut de succès qu'au peu d'industrie et de capacité de ceux qui firent les premiers essais. Car , depuis que plusieurs habitans de St-Domingue ont pris le parti d'aller se fixer à la Louisiane , la culture de la canne et la fabrication du sucre y réussissent parfaitement bien. Maintenant on y voit beaucoup de sucreries roulantes , de guildives en activité , et même quelques rumeries dont le succès est prodigieux. A l'époque dont nous parlons , c'est-à-dire , lorsque M. Grondel était à la Louisiane , elle offrait , comme elle offre toujours , et comme elle ne ces-

sera d'offrir, les plus grands avantages sous le rapport du commerce, comme sous celui de l'agriculture. Les marchandises de France donnaient au moins cent pour cent de bénéfice, et souvent deux cents, suivant leur nature, malgré la concurrence des marchandises anglaises et celle de la nouvelle Angleterre, (13) et que l'on préférerait toujours aux manufactures françaises. Le cabotage, à Saint-Domingue, assurait constamment au commerce le profit qui résulte de la différence du change de France à celui d'Espagne, et par les autres viremens usités en pareil cas, le négociant jouissait, tous frais payés, d'un bénéfice de soixante-cinq pour cent. Ces bénéfices ne peuvent encore qu'augmenter par la suite.

A l'époque de M. Grondel, et il en est encore de même aujourd'hui, on n'avait qu'à monter le *Mississipi* ou le *Méchassébé*, à 60 et 80 lieues de la capitale, on trouvait les *Apeloussas* et les *Atakapas* qui possèdent les plus beaux pays du monde. En effet, c'est-là que l'on a des savanes ou prairies à perte de vue, dont l'herbe n'a jamais été coupée par la faux. On y nourrit des troupeaux innombrables qui croissent et multiplient

tiplient d'une manière inimaginable pour les Européens. Là , on ne vendait que les habitations établies , auxquelles on donnait le nom modeste de *vacheries*. Quant à la terre sans bâtimens et sans culture , on la concédait au premier venu et à son choix. Les moindres concessions étaient de vingt arpens de face , sur quarante de profondeur. Il n'en coûtait alors pour la rédaction de la concession que trois livres quinze sous , que l'on payait au secrétaire du gouvernement. Il en était à peu près de même sous le régime espagnol. L'acquéreur mettait sur sa concession dix , vingt , trente vaches , et un ou deux nègres , non pas pour les garder , car on ne s'entrevoit point , mais pour ramener les vaches dans un enclos à l'époque où elles devaient mettre bas , et pour étamper à la marque du maître les nouveaux nés. Cette opération finie , on abandonnait les troupeaux dans ces plaines immenses , et jamais il n'en manquait. Il est impossible d'avoir un établissement moins coûteux , et les plus infortunés ont le droit de prétendre à cette espèce de prospérité. Pour achever de convaincre le lecteur , et le mettre à même de juger de l'a-

bondance du bétail , par conséquent de la bonté des pâturages , et par conséquent aussi de la fertilité de la terre , il suffit de lui dire que le bœuf engraisé ne coûte pas plus de trente-cinq livres. Il faut donc très-peu de fonds pour une vacherie , que l'on augmente toujours quand on le veut , selon ses facultés. Il y a plus , il pourrait très-commodément encore y faire naître de beaux mulets qu'il vendrait avec avantage aux Colonies purement à sucre. Les pays de la Louisiane sont donc en effet de la plus grande beauté et d'une fertilité incomparable. L'indigo s'y cultive avec le plus grand succès ; le chanvre même y vient d'une beauté qu'on ne voit nulle part. Il a souvent vingt-cinq pieds de haut.

Je préviens tout particulier qui veut se composer une pacotille pour la Louisiane , de ne se charger d'aucune espèce de draps , parce que la saison où l'on en a besoin est fort courte , et qu'il est difficile de les conserver à cause de la quantité des mittes qui naissent dans ces pays. Il ne doit pas non plus spéculer sur les comestibles. Cet article tient trop d'encombrement , et le fret en diminue beaucoup le bénéfice , si même il

ne l'absorbe pas. Ces sortes de choses-là ne sont bonnes que pour les armateurs qui ont tout l'emplacement qu'il faut, et tous les moyens de conservation, sans qu'il leur en coûte beaucoup. Il faut que le particulier sache que les marchandises sèches de France ne souffrent point encore de concurrence avec celles d'Angleterre qui sont à bien meilleur marché, et qu'il en est de même pour tous les objets de quincaillerie. Il n'a pas non plus besoin d'une grande quantité de taffetas. Mais il peut calculer avec justesse sur les toiles à faire des draps et des chemises, sur les mouchoirs fond blanc et à raies de diverses couleurs, tels que ceux de Bayonne, sur les toiles de Morlaix, de Bretagne, pour des pantalons et des vestes, sur les nappes et serviettes blanches et à bas prix, sur les bas de fil blanc et de soie pour tout sexe et tout âge. Ce détail ne sera pas regardé, je l'espère, comme un vain épisode, puisque notre but serait d'être utile à tout le monde. Il en sera de même, sans doute, de ce qu'il nous reste à dire sur les rapports du commerce avec l'habitant.

Autrefois, l'armateur était payé régu-

lièrement en octobre de toutes les avances qu'il avait faites à l'habitant pendant l'année, en argent, et plus souvent en indigo au prix de trois livres quinze sous et de cinq livres (\*). Cet indigo s'envoyait en France, et on le vendait au Français et à l'Anglais, à raison de cinq livres six sous et de six livres dix sous. Les négocians qui n'étaient pas assez riches pour faire cet envoi, le vendaient en détail et comptant.

Les nègres se vendaient à trois, six et neuf mois de terme, et ils se payaient en argent ou en denrées, au choix de l'acquéreur.

Les pirogues ou canots du pays, que l'on tient des sauvages, étaient et sont toujours les moyens le moins coûteux pour faire parvenir au planteur les choses qui lui sont nécessaires.

On vendait sans intérêt et à cinq ans de crédit, des habitations où il y avait cinquante, soixante et cent nègres, quelquefois soixante, quatre-vingt et cent-vingt mille livres. Souvent les revenus que l'on faisait

---

(\*) A cette époque on ne savait pas bien fabriquer l'indigo.

pendant les cinq ans de crédit , quand l'habitant savait travailler , payaient le fonds. Les établissemens étaient assez nombreux , et depuis ils le sont devenus beaucoup plus. Car , quoique la Louisiane ne soit pas encore peuplée en raison de sa grandeur , les bords du Mississipi et de plusieurs rivières sont habités à plus de deux cents lieues. En outre , sont les établissemens de la *Terre aux bœufs* , de *Valencuella* , de *Jabrestown* , des *Apeloussas* , des *Atakapas* , la côte des *Chapitoulas* , à six lieues de la capitale ; celle des *Allemands* , à douze et quatorze lieues , et celle des *Acadiens* , de l'étendue de huit à dix lieues , et que l'on nomme aussi *Cabaanacé*. C'est - là que l'on voit des entrepôts de cotons , des ateliers de filature , des fabriques de basins que fit élever M. Barada , négociant à Bordeaux. C'est-là que les négocians font vendre leurs marchandises pour acheter aux habitans de ces lieux leurs propres cotons , et même ceux qu'ils tirent des Natchez. Les *Apeloussas* produisent d'excellent lin , et le roi d'Espagne y envoya une Colonie qui le file supérieurement. Les fabriques de toiles de toutes sortes y réussiraient de même :

car outre le lin, le chanvre et le coton y croissent en abondance. Mais malheureusement l'industrie et les bras surtout y manquent encore, et il est naturel de n'y avoir employé jusqu'à présent les forces qu'à ce qui rapporte le plus.

Pendant tout le temps de la crue du fleuve Mississipi, les moulins à soies sont d'un grand revenu pour les Louisianais, et pendant les trois mois que s'élève ce fleuve, il se fait bien des bois de charpente, des planches, des bardeaux ou essentes, des planches à caisses à sucre, et bien d'autres travaux de ce genre. Le caboteur les achète au ponce faible, et les vend à Saint-Domingue ou à la Havanne, à raison de cent, cent-cinquante et deux cents livres de profit. Les essentes qu'il achète vingt-cinq livres le millier, il les vend cent et cent-vingt livres. Les planches qui coûtent vingt et vingt-quatre sous pièce, se vendent à Saint-Domingue et à la Havanne cinq et six livres. Les caisses à sucre de six planches, qui s'achètent originairement trois livres ou trois livres deux sous six deniers, sont vendues sur les lieux mêmes jusqu'à six livres. Le mérin de chêne pour contenir

les sirops et servir aux guildives, se vendent quatre et cinq-cents livres le millier aux habitans qui composent les États-Unis de l'Amérique. Le coton de Manchak, du Bâton rouge et des Natchez, donnent aussi un grand profit. J'ai donc raison d'assurer que le moins bon sol de la Louisiane vaut mieux que le meilleur d'Europe. Le meilleur connu jusqu'à présent dans cette belle contrée, commence depuis le Manchak, le Bâton rouge et les Natchez, jusqu'aux Natchitoches, les Apeloussas et les Atakapas. Là, chaque habitant a plus que jamais une forêt immense dont il peut faire des plaines à perte de vue, chargées des plus belles productions.

Au reste, ce beau pays n'est point étranger aux mœurs, aux habitudes des Français. Il a le même langage et le même esprit qu'autrefois, on croit être en France. Ce sont les mêmes mesures de l'ancien régime. Perches, arpens, pintes, chopines, boisseaux, aune, litron et tous les autres mots de ce genre y sont en usage; et comme on ne s'y pique pas de singularité ou d'une exactitude très-philosophique, que l'on y a toujours fait ses affaires, même avec les

termes et les mesures de l'ancien temps, il est possible que l'on trouve encore plus de difficulté qu'en France, pour y changer les vieilles dénominations qui n'ont rien de choquant au fond. Mais, au reste, que font les mots, pourvu que l'on soit bon Français et que l'on aime son gouvernement ? Les philosophes ont beau faire, le peuple ne sera jamais éclairé en entier, il restera toujours une masse dangereuse qui change les lumières en incendie, et nos professeurs de l'an 2 doivent être contents de leurs essais ! Trop de lumières aveuglent et fatiguent la classe naturellement condamnée à l'obscurité, et c'est leur rendre un mauvais service que de les exposer à un jour qui les inquiète et les rend incommodes. Ils n'exigent pas qu'on les éclaire ; ils ne désirent pas être philosophes, mais ils demandent qu'on les rende heureux. Les philosophes n'ont que de grands mots à leur donner, et c'est un peu d'argent qu'il leur faut ! ils n'ont donc besoin que des lumières qui conduisent à la religion, la vraie philosophie des âmes honnêtes, la seule consolation qui ne nous abandonne point, la seule espérance qui se réalise

souvent dans ce monde , et toujours dans l'autre !

La monnaie a toujours été espagnole à la Louisiane , et elle se subdivise plus que dans les autres Colonies. La piastre gourde y vaut cinq livres ; la demi-piastre , deux livres dix sous ; le gourdin , une livre cinq sous ; le demi - gourdin , qui est l'escalin ordinaire , y vaut douze sous six deniers ; le picayon , (14) qui est le demi escalin , a la valeur de six sous trois deniers ; le demi picayon , quart de l'escalin , et inconnu dans les autres Colonies , y représente la valeur de trois sous un denier et d'une fraction. Cette dernière pièce est la plus petite monnaie , parce qu'on n'y fait point usage de billon , et que toute la monnaie y est de matière d'argent.

Tel est le pays où M. Grondel venait d'acquérir une habitation. Dès qu'il en est possesseur , il ne songe plus qu'à se remplir des connaissances nécessaires pour la bien administrer. Il montre l'exemple , et tous ceux qu'il commande se soumettent aux lois qu'il exécute lui-même. Toujours le premier levé , il a déjà combiné bien des travaux quand les autres viennent commencer

leur journée. Souvent à la tête des travailleurs, et prévoyant la veille tout ce que l'on doit faire le lendemain, parce qu'il connaissait la force et les talens de chacun des individus qu'il employait, il ne fait jamais de faux travaux qui coûtent toujours beaucoup aux habitans. Les voisins sont dans une juste admiration en voyant M. Grondel, bien jeune encore, imaginer en quelque sorte ce qu'il ne sait pas, surpasser en ce genre l'expérience des autres, et sacrifier à sa famille des jours que le penchant qu'il avait dans sa première jeunesse semblait devoir lui faire donner à la dissipation et à l'amour. Tous ses goûts vifs, emportés, s'éteignent ou s'absorbent, pour ainsi dire, dans sa nouvelle passion pour le travail du cultivateur. Autrefois, indifférent sur le passé, sur le présent, sur l'avenir, il s'élançait aujourd'hui sur ce qui est devant lui, et il pense qu'un bon mari, un bon père, un bon citoyen doit se hâter de faire le bonheur de ce qui l'entoure, et que ce bonheur est fondé nécessairement sur l'aisance.

Une habitation dans les Colonies est un gouvernement, et il est et il doit être

constamment une monocratie. Le propriétaire y jouit des droits de maître, et sa volonté est la loi suprême. Son intérêt est toujours de bien faire, et il est toujours sévèrement puni par les pertes en tous genres, s'il fait mal, ou par défaut d'intelligence, ou par le caractère honteux qui porte quelques hommes à la méchanceté. Son intérêt est d'être juste, parce que le moindre de ses caprices tourne toujours contre lui. Son administration est telle, qu'il ne peut faire du bien qu'il n'en recueille personnellement le fruit, et qu'il ne saurait commettre une injustice sans qu'elle retombe sur lui-même. Il est tellement lié aux autres, et les autres à lui, que le moindre faux mouvement se fait ressentir d'un bout à l'autre de son domaine, et qu'il est toujours victime de la commotion du contre-coup. M. Grondel, convaincu de cette vérité, se donnait bien de garde d'agir indifféremment, parce qu'il avait éprouvé que l'habitant lui-même souffre de sa propre indifférence. Le bien public devenait donc son bien particulier, et la justice liait toutes les parties de son petit empire. Il s'était créé des formes dont

il ne s'écartait jamais, parce qu'elles défendent le fond, et sans acception de personne, il rendait à chacun ce qui lui était dû. A cet effet, il ne cessait d'étudier le juste et l'injuste.

La première loi qu'il observait le plus religieusement, était celle du code noir, et l'on sait que l'on ne peut rien concevoir de plus juste, de plus humain envers les esclaves. Il n'en omettait pas un article, et il se faisait même un plaisir d'en étendre les avantages en faveur de ceux que cette loi mettait sous sa domination, sans néanmoins aller jusqu'à un très-grand relâchement, qui opérerait une désorganisation complète. Il subdivisait cette loi générale en autant de réglemens administratifs, qu'il appropriait aux temps, aux hommes et au local. Par un ouvrage qu'il avait rédigé tout exprès pour lui seul, il avait tout prévu, et chaque jour mûrissant son expérience, ne faisait qu'ajouter à la bonté de son procédé. Par exemple, s'il avait une cause majeure à juger, il assemblait ses voisins, habitans comme lui, prenait leur avis, et cette espèce de jury confirmait ou modifiait son jugement. Enfin,

l'ordre qu'il mettait dans son administration , partait du principe de mettre les hommes à leur place : c'est les gêner , que de les faire plus qu'ils ne sont naturellement ; et c'est les décourager que de les employer au dessous de leurs talens. Il ne faut pas , comme il le disait , souffrir qu'un homme fasse un état pour lequel il n'est pas élevé. C'est à cette occasion qu'il disait une vérité sous le voile de la plaisanterie , et qui n'est pas à dédaigner : *Il ne faut pas qu'un cordonnier fasse des petits pâtés*. Cet adage sur lequel , sans doute , les esprits difficiles ne manqueront pas de jeter du ridicule , est plein de sens ; et sa trivialité n'ôte point le mérite qui en fait le fond. Sans doute , il faut que chacun soit à sa place. Dès qu'il n'y est pas , on ne voit plus que trouble et qu'anarchie. Cela n'empêchait pas que M. Grondel n'eût tous les principes de la bonne philanthropie , c'est-à-dire ce fond de justice et de raison qui devrait guider tous les hommes. En voulant que chacun fût à sa place , il voulait qu'il y fût heureux. Aussi était-il bon avec ses esclaves ! D'ailleurs les nègres sont ordinairement encore plus heureux

à la Louisiane , que dans les autres Colonies , et cela tient à certaines localités qui seraient trop longues à exposer ; mais qu'on devine aisément , par la différence du climat , et par celle des saisons qui s'y font sentir. Lui , donc , comme la plupart des habitans , regardait ses esclaves comme ses enfans. Il avait pour eux tous les soins , toute la surveillance et la tendresse d'un bon père. Il allait jusqu'à s'occuper de leurs plaisirs. Il voulait qu'ils s'amüsassent , et il multipliait les fêtes , ou les occasions de se divertir , en proportion du travail qui avait été fait. Tantôt , c'était sa fête , tantôt celle de sa femme ; une autrefois , celle de ses enfans , ou de quelqu'ami , et il profitait de toutes les circonstances , pour montrer sa satisfaction à ses cultivateurs , ce qui réparait bien au-delà le temps qu'il donnait à leurs plaisirs. Jamais de châtimens rigoureux , rien que des réprimandes douces et paternelles. Un mauvais sujet était livré à la justice , pour y être puni gravement , ou vendu au gouvernement , pour être employé aux travaux publics. Le sujet raisonnable avait mille moyens de se féliciter de sa bonne conduite. Aucun de ses nègres

ne manquait des choses nécessaires , des besoins factices mêmes passés en habitude. De cette manière , le nègre qui semble être né pour le vol , ne dérobaît que peu de choses , et jamais il n'était porté au marro-nage. Où aurait-il été pour être mieux ? Son maître était son père , et il coulait paisiblement sa vie dans un travail raisonnable , et dans des plaisirs modérés. Nous pourrions encore suivre M. Grondel dans la direction de ses travaux champêtres , en faire le développement , en montrer l'activité , l'intelligence , et surtout cette précision qui manque à tant de planteurs , et qui rend les travaux toujours utiles. On aurait peut-être ainsi un modèle à donner aux habitans de toutes les Colonies , où le temps est souvent perdu. Il deviendrait même l'exemple de ceux qui , chargés de commander , n'abusent que trop souvent de l'autorité , qui n'est jamais qu'un prêt , même pour le chef de qui on la reçoit. Mais ce détail paraîtrait exagéré et ce n'est point ici le moment d'amuser le lecteur par des fictions.

Nous touchons à une époque bien affligeante , qui fera voir combien la vertu a sou-

vent à souffrir ; mais aussi , combien son triomphe , quoique tardif , est glorieux ! M. Grondel va être arraché à ses travaux ; à son service militaire , à ses amis , à sa famille , à sa femme , à ses enfans , à sa patrie même , pour éprouver injustement le sort d'un coupable , et tout ce que la vengeance a de plus affreux.

M. de. ....(\*) , avait succédé à Monsieur de Vaudreuil , en qualité de gouverneur-général ; mais autant l'un avait été juste envers M. Grondel , autant celui-ci va se distinguer par les iniquités dont il a pensé le rendre tout-à-fait victime. Sans la considération que l'on doit aux familles , je le nommerais , et je le dévouerais à l'exécration générale. Comme il a été l'objet du mépris des témoins de son acharnement , contre l'honnête homme de la vie duquel nous décrivons les principales circonstances.

Dans le temps , M. Grondel composa lui-même un mémoire justificatif , qui prouve combien son esprit naturel étoit vigoureux ,

---

(\*) Je supprime le nom par égard pour la famille de ce gouverneur-général.

éloquent même et persuasif. Ce mémoire n'est fort que de choses , et purement écrit il ferait honneur aux talens d'un avocat habile. C'est dans ce mémoire , dans celui en réponse de l'adversaire , sur lesquels la cause a été jugée , que nous puisons le fonds et les moyens dont il s'agit.

M. Grondel avait la franchise d'un militaire , celle d'un Suisse , qui ne voit que son devoir et la vertu , qui n'a que le style peu agréable d'un homme ferme , qui ne craint rien , et qui , fort de sa conscience , croit pouvoir tout dire impunément. On répandait que le gouverneur dont il est question , faisait le commerce sous des noms empruntés , et que pour grossir sa fortune il s'entendait même avec l'Anglais , pour faire l'interlope. Les gouverneurs qui pensent ainsi , font bien du mal dans les Colonies , et les habitans sont surchargés d'impôts , pour assouvir la cupidité de ceux qui ne devraient administrer que pour adoucir leur sort. Ces exemples n'ont été que trop fréquens , et la prospérité des Colonies en a toujours souffert. Celui qui les gouverne devrait s'attacher plus à la gloire qui résulte d'une bonne administration , qu'à

la fortune, qui trouble ses jouissances par le remords de l'avoir mal acquise, et par le mépris qui en résulte toujours. M. Grondel, qui ne connaissait que la droiture, que la stricte obéissance aux ordres du gouvernement, ne voulait se plier en aucune manière à l'intérêt personnel du gouverneur. Il regardait comme une tache de se prêter à des vues sordides, et traitait sérieusement avec l'Anglais, qui cherchait à s'introduire, pour débiter ses marchandises. D'abord, le gouverneur employa tout ce que la séduction a de plus adroit, pour faire courber l'âme rétive de M. Grondel. Celui-ci s'en aperçut, et il se permit les vérités les plus dures. Il fit plus, il eut l'imprudence de les publier. Sa vertu farouche, si l'on peut s'exprimer ainsi, déplut au gouverneur. Son indiscretion, qui n'était que l'effet de sa probité, irrita la bile de ce chef et, comme toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire, que celles de ce genre sont même dangereuses, M. Grondel devint l'objet d'une haine implacable. Le gouverneur, tout puissant qu'il était, avait besoin d'un crime pour perdre l'homme vertueux qui le gênait. Il imagina donc de tourner contre

M. Grondel sa vertu même , de faire de sa franchise , de sa vivacité , de son courage , de son austérité , de son heureuse hardiesse un sujet d'accusation plausible d'insubordination. Il fit plus , il imagina de présenter son extrême bravoure comme une ambition extravagante , mais qui pouvait réussir comme celle de tant d'autres , précisément parce qu'elle était frappée d'extravagance. Il l'accusa d'intriguer , d'insurger , et de vouloir s'emparer des *rènes* de la Colonie , pour en devenir le chef suprême , et se rendre indépendant de la France. Il se procura des personnes assez lâches pour se prêter à ses vues. Sous ce prétexte mis en œuvre avec toutes les précautions de la méchanceté , le gouverneur use de son pouvoir , tient aux arrêts , fait emprisonner , calomnie M. Grondel , et l'arrache inhumainement à sa femme , à ses enfans , à ses biens , à tout le monde. Enfin , il l'empêche rigoureusement de communiquer avec personne. Il resta dans cette mort affreuse pendant près de trois ans , sans qu'il pût deviner le motif apparent de cette injustice révoltante. Voilà un des plus cruels abus et le plus difficile à déraciner dans les Colonies. Les gouver-

neurs y ont un pouvoir excessif ; ils tranchent du souverain , et ils sont quelquefois de vrais tyrans. Comme tous les Colons ne ressemblent pas à M. Grondel , qu'ils n'ont pas tous sa fermeté , sa pureté , son courage , son énergie , comme les choses s'affaiblissent dans l'éloignement , comme on est toujours tenté de donner raison aux chefs , il en résulte que les accusés , quoique innocens , finissent par être écrasés ou , en tout cas , que les gouverneurs sont plus autorisés que punis par la mère patrie. C'est une fausse politique dont on n'a pas encore pu se défaire. Il est plus aisé de donner raison aux chefs , et de loin on croit voir naître de cette approbation l'ordre , tandis qu'il n'en résulte que le plus terrible inconvénient. Le chef devrait avoir deux fois raison contre un particulier ; et c'est au contraire ce dernier qui est obligé d'avoir au moins doublement raison contre son accusateur puissant ! Cependant , on pourrait obvier à cet abus par le moyen fort simple d'assujétir les gouverneurs à rendre compte de leur conduite en sortant de leur place , devant une assemblée *ad hoc* , formée des premiers habitans de la Colonie , que chacun

d'eux commande , présidée si l'on veut par leurs successeurs et renforcé même par le *Parère* des représentans étrangers qui peuvent se trouver dans chaque Colonie. Le rapport de cette assemblée serait envoyé en France , et sur ce qu'il contiendrait , on aurait au moins des indices pour établir la récompense ou la punition des chefs qui auraient gouverné les Colonies.

La famille de M. Grondel fit agir tous les ressorts qui étaient à sa disposition pour obtenir justice. Mais le gouverneur , irrité dans la partie la plus sensible de l'homme , furieux d'être dévoilé , prononça qu'il fallait que *l'accusé* pérît. Il croyait , en usant d'une sévérité atroce , donner un moyen décisif en sa faveur , et par là , prouver qu'il était incapable de ce dont on l'accusait si justement. D'un autre côté , il était fortement soutenu par une famille infiniment respectable. Ses parens , ses alliés , ses amis assiégeaient pour lui les autorités supérieures de France , et il était comme assuré du triomphe. M. Grondel n'avait que ses vertus privées , ses longs et glorieux services : et les témoins de son utilité dans la Colonie , qui plaignaient ses malheurs ,

étaient trop éloignés du tribunal, dont on cherchait à surprendre le jugement. Enfin, pour achever de mettre le lecteur à portée de savoir cette affaire, on le prie de lire la lettre suivante que M. Grondel écrivit en prison à ce gouverneur, le 10 avril 1761. Elle donnera tout à la fois une idée du caractère de l'accusé et de celui de l'accusateur, ainsi que de la fermeté du premier, de son esprit naturel, et de l'ignobilité de l'autre.

---

*Lettre de M. Grondel, à M. .... gouverneur  
général de la Louisiane.*

M O N S I E U R ,

„ Je n'ai pensé à vous rappeler le vin que j'eus l'honneur de vous prêter, il y a quelques années, que sur des bruits peut-être mal à propos établis dans le public, que le bateau du *sieur Chancelier* emportait aux Illinois, pour votre compte, un certain nombre de barriques de différentes

boissons, ce qui m'a donné lieu de présumer que vous ne vous démunissiez pas à ce point, sans être d'ailleurs suffisamment pourvu ou que, comptant au moins sur des ressources prochaines, vous auriez été aussi *au large* en vins qu'en bouteilles, et par conséquent en position de me faire cette rentrée. Comme cependant, Monsieur, vous me faites pressentir votre embarras sur ce dernier objet, j'attendrai avec patience votre commodité, tant pour l'un que pour l'autre.

La réponse, que j'ai cru devoir à ce premier article, m'a conduit insensiblement, Monsieur, à vous témoigner la surprise où je n'ai pu manquer d'être, et dont j'ai peine encore à revenir à l'ouverture de l'avant-dernière lettre dont vous m'avez honoré, touchant le sentiment de compassion que vous y affectez sur le prétendu dérangement de mon état actuel. Vous souhaiteriez, dites-vous, être à même de l'adoucir. Si j'osais m'expliquer avec vous, je n'hésiterais point à dire que votre façon d'agir envers moi, détruit entièrement l'opinion que vous tâchez de me faire adopter. Je ne puis vous regarder que comme la pre-

mière et la plus puissante cause de tous mes malheurs.

« En effet, Monsieur, la multiplicité des fausses accusations que M. V.... de concert avec vous, n'avez pas craint de porter contre moi, les termes injurieux, les épithètes diffamatoires dont elles sont accompagnées, quoiqu'elles doivent être plutôt une présomption en ma faveur auprès de mes juges, qu'une crainte pour moi, en doivent-elles être moins sensibles pour l'honnête homme qui en est l'objet ? C'était encore trop peu que vos lettres particulières, il fallait pour leur donner une couleur de vraisemblance des mémoires, ou plutôt, pour parler naturellement, des libelles au soutien, et le seul homme propre à un si vil métier, vous est à point nommé tombé sous la main. C'était au fameux C.... assez connu, qu'était réservé l'honneur de devenir l'historiographe, à l'aide de pièces vraies ou fausses qu'on lui a fournies, et le canal de leur envoi à M. D..... pour en faire part à M. de Hallwil (15).

« De bonne foi, Monsieur, que peut-on penser d'une pareille *bricole* ? Enfin, Monsieur, je n'avance rien de trop en vous

confiant que je vous ai suivi pas à pas et d'un bout à l'autre dans toutes vos opérations contre moi , et qu'il ne m'en est pas échappé la plus légère circonstance. Je suis en garde contre toutes vos manœuvres, et je n'en crains point l'effet.

« Hé ! qui pourrait croire , Monsieur , que vous avez dit et répété si souvent d'un ton affectueux , que vous n'étiez pour rien dans mon affaire , qu'elle était uniquement du ressort de M. V.... qui , vraisemblablement avait jugé à propos de me faire punir pour des causes relatives aux *statuts des Suisses* , et dont vous ne vouliez pas connaître.

« J'ai plus d'une fois réfléchi , Monsieur , sur les motifs qui ont pu vous induire à des refus affectés d'entrer en connaissance de mon prétendu délit , et à vous servir d'une cause seconde pour arriver plus sûrement à vos fins , et tout bien examiné , je crois avoir développé cette énigme et pouvoir rapporter le présent à une cause plus reculée , sur laquelle la *discretion pour vous-même* , m'empêche de m'étendre pour le présent. Je saurai faire valoir le tout au besoin.

„ Mais par quel droit , en effet , M. V.... et vous-même , Monsieur , vous persuaderiez-vous que la cour condamnera un officier sans l'entendre ; je dis un officier qui a le bonheur d'être sans reproches , dont les services sont connus depuis trente-un ans , à qui le roi a donné des marques de son contentement , non-seulement par la marque distinctive dont il l'a honoré , mais encore par des gratifications , à l'occasion desquelles le ministre informé du nombre de mes blessures , s'explique ainsi : *Que le roi lui accorde ces graces , s'il n'est pas mort , en attendant de nouvelles faveurs de sa majesté.*

„ Conséquemment , j'ai tous les suffrages de vos prédécesseurs ; suffrages que la justice vous contraindrait vous-même de m'accorder , si j'étais dans le cas de les exiger. 1797

„ Combien de fois , Monsieur , en me frappant sur les épaules , vous m'avez dit avec cette affection que l'on croirait toujours si naturelle , que vous me souhaiteriez beaucoup me voir entièrement à la tête DES TROUPES.

„ Ne pensez pas , Monsieur , que je batte

la campagne, ou que j'avance une chose en l'air. J'ai une lettre de vous, qui servira peut-être aussi en son temps à indiquer à mon colonel l'époque des temps et les moyens par lesquels M. V..... a captivé votre amitié à mon préjudice. La conséquence naturelle que j'en tire, et qui me paraît en résulter, c'est que nous sommes joués l'un et l'autre.

„ Je me suis, comme vous le voyez, Monsieur, engagé plus loin que je ne le comptais moi-même : mais veuillez bien pour un moment vous mettre à ma place, et vous verrez qu'un officier écroué depuis vingt-un mois, sans avoir encore pu parvenir à être instruit des motifs de sa détention, ne peut être que vivement ulcéré, et jugez par vous-même des dispositions où il doit être contre les auteurs de ses malheurs. Représentez-vous tous les maux que vous me causez, soit à mon honneur, soit à ma santé, soit à mes biens, soit à ma nombreuse famille. Quelle doit être la juste irascibilité d'un officier sans reproches et couvert d'honorables blessures, que l'on ne rougit point de qualifier de *chef d'émeute*, de *cabaliste*, d'*indigne*, d'*assassin*,

et de couvrir d'une infinité d'autres épithètes aussi odieuses qu'elles sont fausses, comme vous le savez très-bien, comme vous le verrez encore par l'extrait des lettres mêmes de M. V.... mon accusateur secondaire, adressées à notre colonel, et que je joins ici.

» Vous vous seriez épargné, je n'en puis douter, bien des peines d'esprit, Monsieur, si dans l'origine de cette affaire il vous eût plu, ainsi qu'à M. V.... de me faire paraître devant mes soi-disans accusateurs. L'obscurité dont on a pris tant de soin de masquer les circonstances, aurait fait place au plus grand jour, et vous auriez eu, si vous étiez désintéressé, la satisfaction d'être pleinement éclairé.

» La résolution de me perdre est donc formée, et il faut y parvenir à quelque prix que ce soit ! Au défaut de raisons valables, il a fallu recourir à la calomnie et faire agir toutes sortes de ressorts.

» Quoique mon innocence me<sup>e</sup> rassure, que mon honneur m'agite, et qu'une si longue oppression aurait dû me déconcerter et m'irriter entièrement, voilà vingt-un

mois que j'attends avec patience les décisions de la cour, dont la justice seule fera toute ma consolation. Vous ne m'avez renvoyé à cette justice éloignée, que par un raffinement de méchanceté, sans doute, et vous n'avez pas voulu m'écouter pour avoir le plaisir de me tenir plus long-temps opprimé, et de me voir périr insensiblement par le chagrin et les peines du dérangement de mes affaires. Ne paraîtrait-il pas même que l'on souhaiterait que je finis mes jours avant que d'être justifié. Quoi ! serait-il possible qu'une si longue détention ne vous ait point encore fait faire de réflexions sur l'état où vous m'avez réduit si injustement, connaissant mieux que personne la bonté de ma cause ?

„ L'arrivée des premiers vaisseaux de France, devait mettre fin à nos peines. Vous vous en étiez expliqué plusieurs fois dans le public, et vous annonciez cette arrivée comme l'accomplissement de vos triomphes et le comble de mes malheurs. Néanmoins, les vaisseaux arrivent, et tout à cet égard est encore dans un profond silence. La Colonie ignore, non seulement les affaires qui me sont particulières ou à ma famille,

mais encore les nouvelles dans ce temps de guerre.

„ Enfin me voilà donc aussi avancé aujourd'hui que le premier jour. N'ai-je pas raison de me plaindre , en disant que vous et Monsieur V...., n'avez voulu me renvoyer aux décisions de France , que pour perpétuer mes souffrances , que pour avoir plus de temps pour m'écraser ; puisque je n'ai jamais pu tirer de vous , ni de lui , quelles sont les raisons qui vous font agir si impitoyablement envers moi ? Je suis un accusé que vous ne voulez pas entendre , ni confronter avec ses accusateurs , quoique cela soit innoui dans toutes les Nations du monde.

„ Je me soumets volontiers à cet acte d'inhumanité et d'injustice ; mais du moins faites examiner ma cause par les officiers du corps des Suisses , et ne vous opposez point à ce que M. V.... le fasse suivant le privilège de notre Nation. Alors , Monsieur , par l'effet qui doit en résulter , certainement je pourrai croire que vous ne vous *mêlez pas sous le rideau* , à tout ce qui peut nuire à la bonté de mon affaire , etc. „

Cette lettre qui aurait dû faire rentrer

en lui-même celui à qui elle est adressée, s'il n'eût pas eu plus que de la prévention, s'il n'eût pas été stimulé par le ressentiment contre les vertus qu'elle développe, ne fit qu'exciter dans l'ame du gouverneur, le désir de se venger promptement d'un homme redoutable pour ceux qui s'écartent du chemin de l'honneur. Au fond, et à ne consulter que son intérêt, M. Gropdel avoit tort, peut-être, d'écrire avec cette vérité choquante. Il aurait dû, je crois, user d'une tournure plus propre à pacifier. On ne corrige pas un homme de sa méchanceté, en la lui reprochant amèrement; on ne fait qu'agiter le fiel qui égare sa passion; on n'intéresse pas pour soi, avec ce style de franchise, et le sel de l'épigramme ne fait plus rien sur un cœur entièrement corrompu. Il serait à désirer pourtant que les méchans qui usurpent des places importantes, rencontrassent toujours des hommes probes, assez énergiques pour les démasquer. Ce courage, qui fait honneur à celui qui l'a, ferait un grand bien à la chose publique, et nous ne verrions pas si souvent le trafic honteux de quelques hommes en place, qui croient

n'être élevés que pour être au dessus de tout , qui font tout servir à leur orgueil ou à leur cupidité , et qui , loin d'avoir pitié des malheureux Colons , les pressent comme des éponges. Aujourd'hui , même , les Colons infortunés sont , depuis leurs malheurs , tombés dans un tel discrédit , qu'ils sont encore repoussés de toutes parts. Il suffit d'avoir autrefois habité les Colonies , pour élever contre soi la prévention la plus folle , la plus extravagante , et pour ne jouir d'aucune considération , quelque modestie et quelques talens qu'on puisse avoir. L'homme nouveau prend plaisir à marcher sur la tête de ceux qui l'ont devancé dans les honneurs et les richesses. Mais la persévérance vient à bout de tout. Ainsi , que le Colon soit constant dans son amour pour la France , il triomphera et les méchans , qui l'ont perdu , tomberont dans le mépris , quelque soit le rang où leurs bassesses les aient élevés.

La lettre dont il s'agit , ne changea donc rien à l'intention criminelle du gouverneur , et M. Grondel ne reçut même aucune réponse. Elle ne servit qu'à faire prendre à son ennemi , plus de précautions.

On

On résolut plus que jamais , de faire tout pour qu'il pérît. M. Grondel fut observé de plus près , on serra davantage ses fers , et l'homme vertueux , mais ferme et courageux , languit ainsi près de trois ans dans le séjour des criminels. Pendant ce temps , le gouverneur mettait tout en œuvre , en France , pour irriter les esprits contre M. Grondel. La chose lui était facile , puisque ce dernier ne pouvait rien faire parvenir , et que le silence de l'accusé était une espèce d'aveu , des horreurs qu'on osait lui imputer.

Horrible calomnie ! pourquoi trouve-t-elle tant de gens qui lui prodiguent leur crédulité ? C'est qu'il est plus aisé de croire que d'examiner. Pourquoi fait-elle tant de victimes ? C'est que l'homme est orgueilleux , jaloux , envieux et méchant , et qu'il veut toujours paraître plus qu'il n'est : c'est qu'il voit son élévation dans la ruine de ceux avec lesquels il rivalise , et que pour détourner l'attention , il ne croit pouvoir mieux faire que de supposer des imperfections aux autres , et de fixer adroitement sur eux les yeux de tout le monde. L'honnête homme , l'homme vertueux , ne calomnie point , il hait même jusqu'à la plus légère

médiance. Il n'a pas besoin de rabaisser les autres pour être ce qu'il est , et trop occupé de la vertu , qui fait ses délices , il n'a ni le temps ni la volonté de noircir ses semblables. La calomnie n'est jamais que l'effet d'un retour humiliant sur soi-même. On connaît son peu de valeur , on voudrait que les autres ne valussent même pas tant , et dans l'aveuglement de l'orgueil offensé par la comparaison , l'on tâche de rabaisser ce que l'on ne peut atteindre. Voilà pourquoi , l'ignorant ravale les talens , voilà pourquoi , sans doute , la vertu est si souvent assassinée par la calomnie.

Quand le gouverneur eut arrangé les choses comme il le désirait , quand il fut comme assuré du succès , il crut que c'était le moment de faire passer M. Grondel en France , où il devait , suivant lui , subir le jugement le plus flétrissant , et à coup sûr le supplice que dans ce temps-là les Suisses réservaient à leurs malfaiteurs. Il faut dire pourtant que le gouverneur , lui-même , n'était pas tranquille. Tous les officiers lui redemandaient leur camarade. Ils étaient indignés de sa conduite envers Monsieur Grondel , et peut-être même , auraient-ils

pris un parti violent contre cette espèce de tyran. Il y a lieu de croire que c'est la certitude qu'en eut ce gouverneur, qui le décida tout de suite à envoyer Monsieur Grondel en France : car, comme tous les tyrans, il était entouré d'espions qu'il payait bien, pour savoir tout ce qui se passait contre lui. Il lui vint bientôt une autre idée qui le tourmente. Il craint que ces officiers, irrités, n'instruisent à la fin le gouvernement de France, de ce qui s'était passé. Il tint plus que jamais à la résolution qu'il avait déjà prise, de faire périr sa victime ; mais il devait le faire avec précaution. Dans l'agitation de son orgueil et de sa crainte, son âme méchante et perfide imagine un moyen sûr, contre l'homme qu'il craignait au fond. L'occasion était favorable, il la saisit. Un vaisseau condamné, achevait de se pourrir dans la rade. Il avait pris en secret toutes les informations, il ne doit pas douter que ce vaisseau ne soit dans le cas de sombrer même dans le golphe du Mexique, où au moins dans le passage difficile du canal de Baham, que l'on prend quelquefois pour retourner en France, quand on a besoin

d'aller reconnaître Saint-Domingue. Il déguise publiquement le mauvais état de ce bâtiment , et à force de promesses , il trouve des hommes assez téméraires pour s'exposer à le conduire. Il voit dans cette odieuse opération , le moyen le plus simple comme le plus sûr , d'anéantir en un moment , tout ce qui pouvait nourrir ses justes appréhensions. Il avait un autre espoir aussi bien fondé. Une escadre anglaise était en station devant la Havane , et il était presque impossible de lui échapper. Le vaisseau dont nous parlons , n'était originellement qu'un navire armé de quatorze pièces de canons , et en si mauvais état , qu'une seule bordée suffisait pour le faire engloutir. Ce gouverneur était si persuadé du danger qu'il préparait à M. Grondel et à ses compagnons de voyage , qu'il dissuada un certain abbé *Piquet* de s'embarquer , en lui disant : *Un ange descendu du Ciel , ne s'en sauverait pas*. Heureusement les méchants se trompent , et le bâtiment quoiqu'en fort mauvais état , n'était pas aussi délabré qu'on l'avait fait croire au gouverneur. On en fut quitte pour avoir une peine infinie pendant la traversée.

Au mois d'août 1762 , M. Grondel est entièrement arraché à sa famille et à sa fortune , il est embarqué secrètement. Cette traversée dura quatre-vingt-quatorze jours , et elle fut pleine d'incidens redoutables. D'abord , on pensa périr sur les *Martyrs* placés dans le golphe du Mexique. Puis , à peine a-t-on évité ce danger , qu'on est poursuivi par une frégate anglaise. Heureusement une nuit très-noire survient , et l'on échappe. Ce qui ressemble assez à cette heureuse éclipse , qui sauva l'escadre que Christophe Colomb commandait , pour se rendre en Amérique.

Le lendemain , à l'entrée du canal de Baham , l'on rencontre un corsaire anglais. Sur le champ il donne chasse au bâtiment français. On veut l'éviter , c'est en vain. On tient conseil pour savoir si l'on se rendra tout de suite. M. Grondel , ennemi naturel de l'Anglais , donne avec chaleur son avis , il soutient qu'il faut se battre opiniâtrement , qu'on le doit à la patrie , qu'on le doit à soi-même , et il ajoute qu'il a le pressentiment du succès. Enfin , il a le talent de ranger tout le monde dans son parti et l'on fait *branle-bas*. Il est chargé de com-

mander le *gaillard-d'arrière*, et quand tout est prêt , on s'approche de l'ennemi pour lui lâcher la première bordée. M. Grondel était tout près du mât d'artimon , quand un coup de canon à mitraille , de la bordée ennemie , vint briser le mât. Personne ne fut victime, et M. Grondel même , ne reçut qu'une blessure assez légère pour ne point le mettre hors de combat. La riposte fut prompte , et les bordées du bâtiment français se succédèrent avec une telle rapidité, qu'elles désemparèrent les manœuvres de l'ennemi , qui , alors , ne chercha plus qu'à repiquer au vent , pour avoir le temps de se regréer. C'est alors que M. Grondel , qui n'est que trop assuré de la supériorité de l'Anglais , croit devoir profiter de ce délai , pour conseiller au capitaine de s'éloigner. En effet , l'on se perdit bientôt de vue. On continua la route dans le canal , par le travers des États-Unis de l'Amérique , dont on était à soixante lieues à peu près. On avait pendant la nuit , évité adroitement l'escadre anglaise ; mais bientôt parut un gros bâtiment anglais. Il était encore loin. Tout le monde monte sur le pont et , consultant l'un après l'autre la

lunette d'approche , chacun cherche à reconnaître la voile qu'on aperçoit. La plus grande partie la considère comme un vaisseau de guerre , et l'on tremble d'être pris. M. Grondel seul est d'avis que c'est un gros navire. Il était fondé dans son jugement , parce que ce vaisseau avait l'air d'éviter. En faisant part de cette observation il ramène les esprits.

C'est ici le moment de remarquer que le gouverneur de la Louisiane avait poussé la méchanceté jusqu'à ne pas laisser prendre tous les vivres dont on avoit d'autant plus de besoin que le mauvais état du bâtiment rendait sa marche lente. On ne tarda donc pas à manquer des choses de première nécessité. M. Grondel voit dans le bâtiment anglais un moyen de réparer la barbarie du gouverneur , et de se procurer les choses indispensables : il voit dans un nouvel acte de bravoure , le plaisir de nuire à un de nos ennemis le plus redoutable , et de vivre à ses dépens. Sa valeur , comme on a déjà dû s'en apercevoir , a des pressentimens presque toujours justes. Il est souvent remarquable par sa pénétration. Il a l'esprit insinuant , un caractère de déci-

sion qui n'est pas ordinaire. Il ne délibère pas , il se résout. Au lieu d'opiner , il agit , et son activité fait toute son éloquence. Il n'eut donc pas beaucoup de peine à faire exécuter son intention. Le bâtiment sur lequel il était passager , se montrait meilleur voilier que l'Anglais , et en peu de temps il atteignit le navire ennemi. L'un et l'autre hissent pavillon et l'assurent chacun d'un coup de canon. Bientôt on se lâche des bordées. A la seconde , le pan de l'habit du capitaine anglais est emporté , et plusieurs de ses gens sont étendus sur le pont. L'ennemi effrayé , prend le bâtiment français pour une frégate masquée , parce que dans le fait il en avait la coupe et l'échantillon. Comme l'Anglais avait peu de monde , il crut prudent de se rendre , et qu'en se rendant de bonne grace , il tirerait meilleur parti de sa défaite. Il amène pavillon et envoie son second à bord du bâtiment français pour traiter. On sent aisément que le capitaine du navire où était M. Grondel , ne fut pas difficile sur les arrangemens. Il prit le peu de vivres qui restaient à l'Anglais , et lui laissa seulement ce qu'il lui en fallait pour achever son

voyage , c'est-à-dire , pour une soixantaine de lieues. Il se fit donner des habits , des chemises , des souliers , plusieurs autres objets pour l'équipage , une lettre de change de quarante mille écus , qui fut bien payée , et il laissa partir l'Anglais. Quand je dis le capitaine , on doit entendre que je parle encore plus de M. Grondel , car c'est lui qui gouvernait tout.

Le partage de tous ces objets se fit avec justice. Mais M. Grondel et les autres officiers militaires qui , comme lui , avaient combattu , refusèrent de partager. Ils dirent que le devoir des officiers est de se battre , et qu'ils ne doivent le faire que pour la gloire ; que du moment qu'ils ont pour but un intérêt sordide , ils ne sont plus que des brigands. Tout le butin fut donc distribué entre l'équipage seulement , et il en fut de même de la somme de quarante mille écus , quand la lettre de change fut acquittée. Noble exemple de désintéressement ! puisse-t-il devenir moins rare..... Poursuivons.

Que de tourmens nos passagers n'éprouvent-ils pas sur mer ! A chaque ouragan qui s'élève , le vaisseau est tellement agité ,

que le peu de voiles qu'il a pour se tenir en équilibre avec les vents, semblent par leur bruit autant de coups de fouet qui retentissent au loin, en frappant l'imagination, au point de lui faire croire que le vaisseau va s'entrouvir à tout moment. Enfin, la traversée fut si pénible, si longue, que le bâtiment fatigué exigeait les plus grandes précautions. Tantôt c'était une voie d'eau qui se déclarait, et qu'il fallait se hâter de boucher : tantôt c'était un mât que la tempête abattait, et que l'on réparait avec peine : une autre fois, le gouvernail se brisait, et l'on était long-temps à en substituer un autre. Des lames qui s'élevaient avec fureur, retombaient avec fracas sur le pont, inondaient tous les lieux où elles pénétraient ; des avalasses épouvantables, des soulèvemens de mer affreux et des vents qui brusquement faisaient le tour du compas, achevaient le tableau et offraient le spectacle d'un supplice pire que la mort. Ce qui fut plus affligeant encore, c'est que tous les vivres vinrent à manquer ; que tout le monde fut mis à la ration, et que peu de jours après on était entièrement dépourvu. C'est dans cet état,

qu'on sent encore bien mieux quand on l'a éprouvé soi-même, que le bâtiment où était M. Grondel et ses compagnons d'infortune et de voyage, arrivèrent sur les côtes d'Espagne.

Quel plaisir de revoir la terre, quand on a été si long-temps à ne voir que le ciel et l'eau, quand on a éprouvé toutes les contrariétés et toutes les misères que l'on ne rencontre que trop souvent sur la mer. On découvre la grande baie, le 1<sup>er</sup>. novembre 1762, et l'on voit avec un plaisir inexprimable, la possibilité de s'élancer sur la terre que l'on aperçoit après en avoir été privé si long-temps ; et après avoir échappé à tant de dangers. On se hâte donc de descendre, et l'on saute sur la rive nommée *Seda*, village à quatre lieues de la Corogne.

M. Grondel et ses camarades ne veulent pas remonter à bord ; ils laissent aller le bâtiment et se livrent à la joie. Tentés par le poisson délicieux, si commun dans ce pays, par les sardines si justement vantées pour leur délicatesse, ils en mangent avec la voracité naturelle aux personnes qui ont été plusieurs fois tourmentés par la faim. M. Grondel, à qui la nature a fait présent

d'un estomach des plus solides , ne peut , cette fois , résister ; il paye d'une manière cruelle un appétit bien excusable. Il passa la nuit la plus affreuse. C'est une leçon pour ceux qui peuvent se trouver dans la même position. On ne saurait user de trop de précaution pour ne pas céder entièrement à son appétit , après une longue famine. M. Grondel a été trop solidement formé pour que cet accident devînt mortel pour lui. Il est heureux dans toutes les circonstances , et la mort semble le redouter. Le lendemain il en est quitte pour une fatigue excessive. Un peu de modération répare promptement l'effet des secousses qui l'avaient fortement ébranlé , et qui auraient infailliblement occasionné à beaucoup d'autres une violente maladie. Cela ne l'empêcha pas de partir avec ses camarades. Ils louèrent des chevaux et se rendirent à la Corogne , où le bâtiment entra en même-temps. Ils firent dans cette ville un séjour de trois semaines , et ils en avaient grandement besoin.

C'est-là que M. Grondel fit une connaissance particulière de l'aimable marquis Decroix , que l'on a connu depuis vice-roi

au Mexique. Il était dans ce moment général-gouverneur de la ville, et son origine est flamande. Pendant sa vie, il s'est toujours fait remarquer par son extrême politesse, par la pureté de ses mœurs, par l'étendue de ses talens, et par un cœur qui lui attirait toutes les bénédictions de ceux qui étaient sous sa dépendance. Il avait une manière de faire le bien, que l'on connaît peu maintenant !

Enfin arriva le moment de partir. M. de Rochemore, intendant de la Louisiane, qui avait été aussi embarqué de force, remonta dans le bâtiment qu'on venait de radouber un peu. Sa famille, et presque tous les autres passagers, le suivirent. Sept ou huit seulement, à la tête desquels était M. Grondel, décidèrent d'aller par terre à Bordeaux. Le bâtiment met à la voile, et les voyageurs de terre se mettent également en route.

On connaît la manière pénible dont on voyage en Espagne. Pas une auberge passable ; il faut faire beaucoup de lieues avant de pouvoir trouver un gîte ; il faut emporter tout avec soi, jusqu'à sa batterie de cuisine, pour manger dans les bois, et même des peaux de

bœuf pour coucher sous des arbres, exposé à toutes les intempéries. Il est bien étonnant qu'il en soit ainsi dans un pays aussi peuplé, aussi riche que l'Espagne. Mais chaque nation apparemment a, comme chaque individu, son originalité. Il est fâcheux seulement que cette originalité ressemble à tant d'autres, qu'elle n'ait rien d'aimable.

La saison était rude, c'était à la fin de novembre, et nos voyageurs montés sur des mules, précédées d'un conducteur, ne pouvaient faire dans un temps passable que sept à huit lieues par jour. Les chemins étaient détestables, et l'on avait toujours au visage le vent ou la pluie. Cependant, comme les personnes gaies tournent tout en plaisanterie, et savent se créer des plaisirs par tout, M. Grondel eut lieu de s'amuser de son costume aux dépens de la crédulité du bas peuple. Il avait apporté de la Louisiane une espèce de robe de chambre à la Canadienne. C'est une couverture de laine fine, avec un capuchon, et le tout a la forme d'un froc de capucin. Sa croix de Saint-Louis paraissait, et monté sur une mule paisible, on le prenait pour un évêque espagnol qui voyageait. Tous les

payans qui le rencontraient lui demandaient sa bénédiction. Il ne la refusait à personne, persuadé qu'un honnête homme n'est point à blâmer pour bénir ses semblables. Mais le sérieux risible qu'il mettait à cette cérémonie, toutes les fois que l'occasion s'en présentait, excitait, quelques pas plus loin, des fous rires de la part de ses camarades; et de temps en temps il égayait ainsi la route la plus détestable qu'on puisse imaginer. Qu'on ne croie pas que M. Grondel se permît de plaisanter sur la religion. Il n'avait point la faiblesse des esprits forts, et la philosophie courante ne l'avait pas séduit au point d'altérer les saints caractères qui sont gravés dans une âme sensible. Il savait parfaitement bien que l'homme a toujours dans le cœur une fibre religieuse que le système de l'athéisme ne peut même extirper; que l'athée s'étonne pour nier l'existence de Dieu; mais que s'il passe de son esprit au fond de son cœur, l'empreinte naturelle reparaît; que la fibre qu'il a engourdie reparaît dans toute son activité, pour lui montrer l'espérance et la crainte, qui sont les bases de la meilleure religion. Sa plaisanterie n'était donc pas le

le fruit de l'impiété; il ne cherchait qu'à rire, sans avoir l'intention de blesser les principes les plus purs. Ce voyage, de cent trente à cent quarante lieues, fut extrêmement rebutant, et le détail de cette route seroit affligeant comme il est incroyable. Il fut de vingt à vingt-quatre jours, et après avoir passé les Pyrénées, les voyageurs entrèrent dans la jolie ville de Bayonne.

M. Grondel trouva pour commandant de cette ville, M. le marquis d'Amon, revêtu du grade de lieutenant de roi. C'étoit un ami de son colonel, et il en reçut l'accueil le plus flatteur. La conduite soutenue de M. Grondel, ses évènements souvent extraordinaires, quoique de l'autre côté de la mer, étoient parvenus en France, et tous les militaires particulièrement en connaissent les détails. Il éprouva donc de tout le monde, une de ces réceptions, qui, dans une ame sensible, effacent le souvenir de toutes les peines passées. M. le marquis d'Amon étoit un de ces hommes rares, qui reconnaissent avec plaisir le mérite dans les autres, et qui, loin d'en être jaloux, voudraient pour le bonheur de leur patrie, que les hommes distingués

distingués puissent se multiplier à l'infini. Il alla jusqu'à lui donner une fête publique, et à l'annoncer comme un de ces guerriers dont la France devait beaucoup s'applaudir. Qu'il est louable, qu'il est beau, de rendre à l'homme utile, qui vit encore, le prix de ses services. L'usage que l'on a de ne louer un homme de bien qu'après sa mort, fait bien la critique de ses contemporains ! M. Grondel n'en fut pas moins modeste. Vraiment brave devant l'ennemi, il a toujours été véritablement simple dans sa vie privée. Soit qu'il réfléchit à la sensibilité de l'amour-propre d'autrui, soit qu'il eût naturellement cette aimable modestie qui relève le mérite, loin d'étourdir les sociétés du récit de ses hauts faits, comme une foule d'autres, pour des faits même, qui ne sont pas les leurs, il ne parle jamais de lui. Ce n'est en quelque sorte, que par surprise, qu'on a pu se procurer certains renseignemens que lui seul pouvait donner, et qui forment la liaison des preuves répandues dans les cartons de plusieurs ministères. On lui entend souvent dire : *Il n'y a dans tout cela, de mérite pour moi, que le bonheur*

*des circonstances. Tout autre que moi en eût fait autant.*

Quatre jours après la fête qu'on lui donna, M. Grondel et un de ses amis, montèrent dans une chaise de poste, et leur fallut peu de temps pour arriver à Bordeaux. M. le maréchal de Richelieu commandait la Province. Cet homme célèbre, par la longueur de sa vie, toute couverte des fleurs du plaisir, remarqué par un esprit toujours aimable, par une tournure originale et facétieuse dans ses discours et ses manières, par son habileté comme courtisan, et par ses talens comme militaire, contribua par sa touchante affabilité, à soutenir l'ame de M. Grondel, qui pensait toujours à l'affaire qui le conduisait à Paris. Après l'avoir félicité sur sa réputation, au dessus de laquelle il était encore, il lui promit toute son influence pour terminer ce procès odieux, *deshonorant*, disait-il, *pour la Nation*, auquel un brave officier comme M. Grondel n'aurait jamais dû être exposé. Pour lui prouver la sincérité de ses paroles, il lui dit qu'il trouverait un couvert à sa table, tout le temps de son séjour. Il ne cessa chaque

fois qu'il le voyait , de le traiter , tout simple capitaine de grenadiers , qu'il fût alors , comme un officier-général de la plus haute distinction. Il faut rendre justice à M. de Richelieu , il ne mettait de la hauteur et de la cérémonie , que vis-à-vis de ces gens qui ont besoin de leur habit , de leurs parchemins , de leurs places , ou de leurs brevets , pour obtenir quelques distinctions. Il croyait que l'homme de mérite a tout cela de droit , et que dès qu'il se présente , il n'a besoin , pour être digne de tous les honneurs , que de son nom , qui rappelle des actions utiles. Si l'on pensait ainsi dans ces temps , on devrait bien plus encore penser de même aujourd'hui.....

Le séjour de M. Grondel , à Bordeaux , fut de neuf jours. Il en sortit comblé des bontés du maréchal , et de la considération de ceux qui occupaient les grandes places de cette ville du premier ordre. Il prend la poste , et le 7 janvier 1763 , il arrive à Rochefort , où était en garnison l'état-major de son régiment. Nous serions d'une longueur fatigante , à rendre le détail de l'accueil qu'il y reçut. Depuis 1725

qu'il était sorti de Rochefort, il trouva bien des choses changées ! Ses amis de l'enfance étaient devenus des hommes. Les uns étaient pères de famille, et ils avaient de grands enfans : les autres avaient augmenté en grades, et pour se reconnaître il fallut des détails toujours intéressans dans de pareilles circonstances, et qui amenèrent des épanchemens de cœur. C'est un des plus beaux momens de la sensibilité de M. Grondel. Avec la trempe de son ame, il éprouva plus d'une sorte de plaisirs. Mais au nombre des souvenirs qui le frappèrent le plus, fut celui de M. le comte de la Touche-Tréville, oncle de celui qui vit à présent. M. le comte de la Touche-Tréville commandait la marine. Ses vertus égalaient ses talens, et nous sommes autorisés à dire que personne, plus que lui, n'était aimant et aimé. Né avec le tact le plus délicat, il avait une précision admirable dans le choix de ses amis, et rien ne pouvait l'en séparer. Ni l'infortune de ses amis, ni sa propre élévation ne pouvaient l'en éloigner ; et l'on rapporte de lui, des traits qui font le plus grand honneur au cœur humain. Il avait pour épouse, une dame qui par-

tagéait sa façon de penser, et qu'on aimait autant que lui. M. Grondel était l'ami, dès son enfance, de cet homme aimable, et particulièrement dans les années 1725, 26 et 27. Il avait même entretenu cette amitié par une correspondance suivie, et M. de la Touche, qui avait également appris les succès de son ami, et qui apprenait ses malheurs, ne put revoir M. Grondel qu'avec la plus grande satisfaction. Cette amitié les honorait tous deux. Ils se la continuèrent jusqu'au moment que la mort vint enlever dans M. de la Touche-Tréville, l'homme le plus aimable et le plus tendre.

Le 10 du même mois de janvier, M. Grondel, en compagnie d'un de ses camarades, quitte la ville de Rochefort, et arrive en poste à Paris le 17, sans qu'il lui soit rien arrivé de fâcheux. Le lendemain il alla rendre ses devoirs à son colonel, M. le comte de Hallwil, devenu maréchal de camps. Il lui avait écrit de la Corogne, de Bordeaux, de Rochefort, et il était attendu; il reçut encore un accueil qu'on ne saurait rendre. Il trouva dans son colonel, un juste appréciateur du mérite, sans prévention, sans acception : il acquit

en lui un ami , un vigoureux défenseur. M. de Hallwil le força d'accepter sa table , et il ne cessa de le traiter avec le plus grand intérêt. M. Grondel se repose quelques jours et M. de Hallwil le mène à Versailles , le présente lui-même à M. de Choiseul , alors général des Suisses et Grisons , et le fruit de cette visite , pour M. Grondel , fut le brevet de lieutenant-colonel des Suisses et Grisons , qui pourtant ne lui fut remis qu'après le jugement de son terrible procès.

Le gouverneur de la Louisiane fut probablement averti de l'influence que son adversaire commençait à obtenir sur les esprits. Sachant bien aussi ce qui devait en résulter , si la vérité venait à se découvrir ; il avait pris le parti de venir lui-même en France , pour achever par sa présence , l'ouvrage que sa perfidie avait si bien commencé par lettres. Comme il concevait cette idée , il reçut en même-temps un ordre du roi , qui le forçait à partir , pour rendre compte en personne de son administration. Effectivement , il arriva deux ans après M. Grondel.

Son premier soin fut de mettre son ad-

versaire dans l'impossibilité de s'expliquer clairement. Il n'avait qu'un moyen , et il l'employa. Il fit tant d'efforts , que par ses parens , par ses amis , et sous le prétexte controuvé de la subordination , ou du respect aveugle , que l'inférieur dans le militaire doit à son supérieur , il obtint une de ces odieuses lettres de cachet , qui se donnaient alors avec tant de facilité. Le 9 avril 1765 , à dix heures du matin , un inspecteur de police arrive avec une voiture , et M. Grondel est conduit à la Bastille.

Cette injustice fut le fruit des vives sollicitations de M. le maréchal d'Estrées , allié par les femmes , au perfide gouverneur. M. de Choiseuil , harcelé par des hommes aussi puissans , lache l'ordre révoltant , et l'homme auquel il venait de donner les témoignages de la haute considération , est par lui-même confondu avec les criminels de lèze-nation. Quelle leçon pour ceux qui comptent sur la faveur des grands ! Hélas ! elle est aussi versatile que celle du peuple , et l'on doit par tout être en garde contre ceux qui peuvent tout ! Ils sont comme le feu dont il ne faut ni trop s'éloigner ni trop s'approcher. Leur bienfai-

sance a la légèreté d'une plume; un rien fait obtenir leurs bonnes grâces , un rien les enlève , et il est rare que le mérite les décide. C'est toujours l'adulation , la considération des alentours , et plus encore l'intérêt personnel qui fond leurs glaces. Par exemple , je connais un grand , qui passe pour avoir de l'esprit , et qui dit saintement : que ce n'est point à ses amis que l'on doit faire du bien , mais à ses ennemis. On croirait que cette maxime filtre l'évangile ? Ne vous y méprenez point, c'est qu'il croit qu'un ami ne peut jamais nuire , et qu'il faut enchaîner par les bienfaits les ennemis qui peuvent faire du mal. Aussi , pas un de ses amis ne lui doit un bienfait ! J'en pourrais pourtant citer sur lesquels on peut faire quelque fonds. Mais je ne prendrais pas l'engagement d'en compter autant que Boileau cite d'honnêtes femmes ! Il n'y a donc jamais d'inconvénient , et il y a donc beaucoup de prudence à se tenir dans les bornes de la plus grande circonspection à leur égard , parce qu'alors ils finissent souvent par réparer le mal qu'on leur a inspiré de faire.

Cependant M. Grondel doit rendre jus-

tice à M. de Sartine , ministre de la police. Ce ministre , qui semblait né pour sa place , parce qu'il en avait réellement les vastes connaissances , eut pour lui tous les égards que l'on doit à l'homme qui n'est que suspecté , et qui peut être innocent. Malgré les reproches que l'on s'est plu à faire à l'ancien régime , on y rencontrait des ames humaines , dont toute l'occupation était , en faisant beaucoup de bien , de prouver que le vrai patriotisme est l'essence des vertus et de la générosité. Elles ne croyaient pas peut-être que tous les hommes fussent égaux ; mais il leur suffisait de penser qu'ils sont tous semblables pour s'y intéresser plus solidement que par de grands mots vuides de sens. M. de Sartine méritait l'honneur d'être de ce nombre. Il détestait lui-même la Bastille , comme nous détestions l'Abbaye ; et l'on sait que son vœu était , non pas pour qu'elle fût renversée , mais qu'elle ne servît qu'à la réclusion des coupables , jugés comme tels , n'ont point par des lettres de cachet , mais par une décision légale et authentique (16).

Enfin , M. Grondel entre à la Bastille. Il passe par la salle du conseil. On y dépose

tous les papiers qu'on avait saisis chez lui, et un porte-clefs est chargé de le conduire à sa prison. Jamais le soleil n'avait pénétré dans ce lieu humide , obscur et mal sain. On lui offre pour lit un grabat chargé d'un matelat de burre qui n'avait jamais été refait. Les rideaux étaient des lambeaux de laine , qui répugnaient autant à sentir qu'à voir. Un escabel tout brisé et une table sale , petite et toute démantibulée , formaient tout son ameublement. On lui donne de l'eau , un peu de bois , de la lumière , et l'on referme la porte à grand bruit. Pendant trois ans qu'il fut enfermé à la Louisiane , M. Grondel avait du moins l'avantage de jouir d'un air pur , et d'avoir rigoureusement les commodités de la vie ; mais à la Bastille on lui économise jusqu'à l'air , et celui qu'il respire est infect. Pendant huit jours il est dans cet état affreux ; et livré à lui-même , il n'a pour consolation que le souvenir d'une vie utile , et pour soutien , que le courage qui suit une conscience sans remords. Que ces huit jours lui parurent longs ! c'est un siècle pour l'homme coupable ! Combien c'est pis encore pour un homme vif , qui par ses vertus et sa valeur ,

sent qu'il ne mérite que des récompenses. Pas un livre, pas une plume, pas un crayon pour adoucir ses momens d'amertume. Le raffinement de la barbarie regarde ces choses innocentes comme des amusemens, et la cruauté exige qu'on bannisse toute dissipation de l'homme que l'on accuse, que l'on enferme, pour qu'il sente mieux toute l'horreur de sa situation, tout innocent qu'il puisse être au fond ! M. Grondel n'a donc pour compagnie qu'une foule d'idées douloureuses que la forte vivacité de son imagination lui rend plus importunes encore. On lui apporte deux fois par jour un triste mets. Le porte-clefs le lui donne en silence, et il referme la porte avec ce bruit lugubre qui déchire le cœur des malheureux. M. Grondel se sent dépérir dans un repos si opposé à son activité naturelle, et malgré son courage, il cède à la douleur physique, l'ennui achève de l'accabler. Le huitième jour, dès qu'on vient ouvrir son cachot, il charge le porte-clefs de prier M. le major de venir l'entendre sur sa réclamation. Le porte-clefs le regarde, l'écoute, et part sans répondre. Mais le major vient ; il a pitié du prisonnier, et il lui

fait changer de chambre. Il n'était pas beaucoup mieux, mais la diminution du mal est toujours un grand bien dans de pareils instans, et le nouvel endroit lui donnait l'espoir d'une meilleure santé.

Deux ou trois jours après, M. de Sartines vient lui faire subir un interrogatoire. M. Grondel lui répond avec une noble fermeté, et il ne montre point l'embarras ordinaire au criminel. Il satisfait aux interrogations avec une fierté remarquable. « Je » ne m'attendais pas, dit-il, que je pusse » jamais être soupçonné. Si un militaire » comme moi, Monsieur, pouvait avoir » quelque reproche à se faire, ce ne pourrait être que celui d'avoir servi sa patrie » avec enthousiasme, puisque je ne reçois » au lieu de récompense, que le soupçon » et la peine dûs aux scélérats ». — Le magistrat le regarde et le fixe : il l'écoute en silence et paraît prendre le plus grand intérêt à tout ce qu'il dit. S'apercevant, sans doute, qu'on avait surpris M. de Choiseuil, il se retire en disant : *M. Grondel, prenez courage, vous ne resterez pas longtemps ici.*

Depuis ce moment le sort de M. Grondel

changea. On lui permit de se promener dans la cour tous les jours à midi, jusqu'à une heure. Ensuite il eut la liberté de rester long-temps dans la chambre du conseil. M. de Jumiliac , alors gouverneur de la Bastille , fit changer sa nourriture. Il donna ordre de le servir comme il le voudrait , et de lui donner du meilleur de son vin. Bientôt M. de Jumiliac et son état-major le comblèrent d'attention , et ils devinrent ses véritables amis. Laissons-le quelques instans , et parlons d'un M. Dubucq , parent de ceux de la Martinique.

Il était le premier commis du ministère de M. de Choiseul , qui savait assez bien choisir ses hommes ; et il faut l'avouer , la réputation d'un ministre tient plus qu'on ne le croit , au choix de ceux qui travaillent avec lui. Pourvu qu'un ministre ait du bon sens et de la représentation , il en a suffisamment. Mais ceux qui travaillent pour lui ont besoin d'être profonds dans les différentes parties du ministère dont chacun est chargé , et c'est la réunion de leurs lumières qui réfléchit sur le visage radieux d'un ministre. Celui-ci est le foyer de l'éclat de son ministère , et ceux qui alimentent le

disque de sa gloire restent souvent ignorés. Aussi le gouvernement de l'ancien régime, même, était plus rigoureux dans le choix des premiers commis, que pour celui d'un ministre. M. Dubucq joignait encore à ses talens une sage fermeté. Elle lui permettait de donner au ministre des avis qui n'étaient point soupoudrés de cette flatterie dégoûtante, si digne de rendre méprisable l'ignorance qui l'exige ; et M. de Choiseuil était assez grand pour ne point s'en offenser, assez sage pour en profiter, et assez profond pour sentir combien l'on a besoin d'un ami vrai dans le haut rang qu'il soutenait ainsi avec dignité. M. Dubucq se contentait d'adoucir ses représentations par tout ce que la politesse a de plus aimable. Mais dans les occasions sérieuses, il n'avait pas la coupable condescendance de la souple médiocrité, et moins jaloux des faveurs que de l'estime, il osait tout pour faire triompher l'innocence. Il est vrai aussi que de son temps, un commis n'était pas renvoyé comme un laquais, pour avoir fait un devoir qui déplût. Il fallait des motifs établis, dans ce temps même, pour ôter à un commis ce qui était alors un état honorable ; et

cette justice , loin de nuire à une juste subordination , resserrait davantage la chaîne qui tient tous les anneaux d'un ministère.

On vient donc rendre compte à M. Dubucq , que M. Grondel languit injustement à la Bastille. Il en a la preuve , et il court en prévenir le ministre. M. de Choiseuil était dans son lit et sérieusement malade. Il dit à M. Dubucq : *Je crois ce que vous me dites , mais nous verrons cela demain.* Dubucq , animé par cette espèce de refus , osa répondre au ministre : « Comment , » Monseigneur , votre justice et votre gloire » sont intéressées à l'objet de ma réclamation ! vous n'êtes pas assez malade pour » ne pas délivrer à l'instant l'innocent qui » souffre ! » — M. de Choiseuil le regarde avec un sourire , et lui dit : *Faites donc l'ordre , je le signerai tout de suite.*

Ainsi M. Grondel sortit le vingt-deuxième jour de sa captivité , et il dût sa prompte délivrance à un digne chef des bureaux. Que les ministres sont heureux d'avoir de pareils hommes pour soutenir avec eux le fardeau de la chose publique , et qu'ils ne font que traîner quand ils n'ont pour aides que des êtres indifférens , ou que de vils

adulateurs qui n'ont peur que de perdre leur place, ou de ne pas avancer ! Les bons chefs sont par leurs talens et leurs vertus les instrumens de la gloire des ministres. Ce ne sont pas des flatteurs ou de vils intrigans qu'il faut aux ministres, ce sont des hommes laborieux et savans qui aient plus d'activité dans leur tête que dans leurs jambes. Ces hommes-là n'ont point la morgue ou la politesse insolente de la bureaucratie. Ils sont plus que polis, ils sont honnêtes, et se font un plaisir de soutenir la vertu qui les entoure, ou de défendre celle du dehors qui réclame leurs bons offices. Incapables d'être faux, ils ne prodiguent point les promesses qui donnent l'air d'avoir une autorité qu'on n'a point, et des faveurs qu'on est bien loin souvent de mériter auprès d'un ministre. Ils sont simples comme le savoir lui-même, et l'on n'a pas besoin de les solliciter, et encore moins de les payer pour obtenir d'eux de présenter aux ministres de justes réclamations. Ils ne se distinguent que par la supériorité de leurs lumières, comme la médiocrité s'aperçoit à la peine qu'elle a de se plier devant le subordonné qui la salue, à l'air roide et gonflée qu'elle

qu'elle met dans tous ses mouvemens. Ils disent tout uniment au ministre , digne de leur attachement et qui se trompe : *Vous ne devriez pas faire cela , vous compromettriez votre gloire et la chose publique.* Voilà ce qu'on sait , et ce qu'on ne fait pas toujours. Le gouverneur de la Louisiane s'aperçut bien de la défaveur dans laquelle il commençait à tomber. Il redoubla d'intrigue. Il ne cessait de débiter par tout que M. Grondel était un militaire insubordonné , et il traita de libelle un mémoire justificatif imprimé et signé de la main même de son adversaire. M. Grondel , entouré du manteau de la vertu , l'ami de la vérité toujours pure dans sa bouche , attendait avec l'inquiétude la plus dévorante le jugement de son procès. Cependant , comme la calomnie était trop révoltante , il chercha toutes les occasions de s'en venger militairement avec son adversaire ; mais le gouverneur refusa toute rencontre. Ce n'est pas qu'il fût lâche. Il a donné souvent les preuves de la plus grande bravoure , et s'il avait eu les autres vertus qui font d'un homme brave un brave homme , il eût été cité pour exemple. Mais il imagina d'écarter M. Grondel de son projet ,

il le fit avec soin , son intention ayant surement pour base une maligne intrigue , et il était fondé sur l'espoir de perdre infailliblement l'homme qui le faisait rougir.

Quoiqu'il en soit , il se passa bien du temps avant que M. Grondel pût obtenir justice. Ses honorables services , la bonté de sa cause , la chaleur de ses amis , manquèrent d'échouer contre l'intrigue de l'ennemi qui le poursuivait avec acharnement. Le gouverneur dont il s'agit tenait à une famille puissante. Un grand nombre de ses amis ne pouvant croire aux horreurs dont il s'était couvert dans son gouvernement , et il l'étaient avec un zèle opiniâtre. L'espoir du coupable , sa considération comme gouverneur , ses longs services , la finesse dont il avait cherché à couvrir sa conduite , et une foule de considérations trop ordinaires en pareil cas , élevaient des difficultés dont la noble simplicité , la candeur et la bonne foi de M. Grondel avaient peine à triompher. Qu'un procès , quelque droit que l'on ait au fond , est une chose terrible ! Les hommes sont si sujets à l'erreur , si susceptibles de prévention , si sensibles à la flatterie , si portés à favoriser la puissance , les

lois sont si imparfaites, elles se prêtent si complaisamment à l'interprétation, si elles sont si multipliées, si surchargées, que l'innocent doit toujours trembler, et le coupable espérer ! Quand aurons-nous des lois dont le coupable ne pourra éviter le jugement ? Plus la population est grande autour du tribunal qui doit juger l'honnête homme, plus celui-ci doit craindre ses juges. La justice alors n'est souvent qu'un buisson où la malheureuse brebis laisse toujours un peu de sa toison.

Aussi M. Grondel n'aurait pas pu compter plus les agitations qu'il a ressenties, que les mauvaises nuits qu'il a passées pendant toute l'incertitude de son jugement. Quelque soit une décision, elle est mille fois préférable à l'attente. Si la décision est cruelle, elle fait naître la douleur, et l'on dort avec elle. Mais l'attente multiplie les tourmens, et les inquiétudes chassent le sommeil en même-temps qu'elles enflamment le sang. M. Grondel a donc passé une infinité de momens cruels, et sans cesse sur le point de voir son honneur et sa vie compromis, ses services distingués perdus, combien n'a-t-il pas dû souffrir, pendant dix ans

qu'il eut à lutter contre cet infame procès.  
Continuons.

Depuis 1728 il était absent de la maison paternelle. Il y avait donc trente-huit ans qu'il n'avait vu son père. Il n'avait pas encore pu lui rendre ses devoirs depuis son retour en France, et son père, d'une vieillesse extraordinaire, ne pouvait venir se rejoindre au fils, et ils n'avaient l'un et l'autre pour se communiquer, que les faibles ressources de la correspondance. A cet égard, voici l'extrait d'une lettre que le père Grondel écrivait à son fils, au mois de mars 1765, c'est-à-dire, dans la centième année accomplie de son âge. « Il s'agit pré-  
 » sentement de vous dire que mes ancêtres,  
 » et par conséquent les vôtres, ont servi le  
 » roi et y ont été tués ou estropiés de leurs  
 » blessures. Du règne du feu roi, j'avais  
 » des oncles qui servaient S. M., tant dans  
 » les gardes du corps que dans la gendar-  
 » merie pendant les guerres, et tout ce  
 » que je puis me rappeler, étant petit en-  
 » fant, c'est qu'un de mes oncles, qui était  
 » maréchal des logis des gardes du corps,  
 » passa son quartier d'hiver chez feu mon  
 » père, et la campagne suivante il eut une

„ cuisse emportée d'un coup de canon dont  
 „ il mourut. Mon père avait été capitaine  
 „ dans le régiment Coat-Cavalerie alle-  
 „ mande. Tout ce que mon père avait à me  
 „ reprocher, c'était de m'être mis dans  
 „ la . . . . . d'infanterie. Ainsi, comme tous  
 „ nos ancêtres ont sacrifié leurs biens et  
 „ leur vie au service du roi notre maître,  
 „ il n'est pas étonnant que nous soyons  
 „ gueux, etc. etc. etc. „. Le reste de la  
 lettre est un tissu de plaisanterie d'une tour-  
 nure originale, que la décence ne nous  
 permet pas de rapporter, mais qui annonce  
 les restes précieux d'une jeunesse fort gaie,  
 et qu'un âge extraordinaire n'avait point  
 encore beaucoup affaiblie. Il a vécu long-  
 temps depuis, et sans qu'on pût dire qu'il  
 eût beaucoup perdu de ses facultés intel-  
 lectuelles.

Son fils part, accompagnant M. le duc  
 d'Aiguillon qui allait lui-même visiter le  
 vieux Grondel, son ancien ami, qu'il vé-  
 nérail sous tous les rapports. Il arrive à  
 Port-Louis, où son père avait fixé sa de-  
 meure ; et comme personne ne le con-  
 naissait dans la maison, il se fit an-  
 noncer comme un militaire qui venait lui

rendre ses devoirs. Le père Grondel venait de se mettre à table pour dîner, et il y avait plusieurs de ses amis. *Faites entrer*, dit-il à son valet-de-chambre. Le fils tout tremblant de tendresse, entre et reconnaît son père au seul avertissement de son cœur; il distingue ses traits, même encore malgré son excessive vieillesse. Ce père, à table, semblait un patriarche au milieu de sa respectable famille. Son fils avance et l'embrasse. *Mais qui êtes-vous*, lui dit le vieux Grondel, frappé de cette familiarité? Celui-ci répond avec gaieté : *Je ne suis que votre fils*. Le père sans paraître ému, réplique : *C'est bon*; et se retournant vers son domestique : *Un tel*, dit-il, *donnez-lui une chaise, qu'il se mette à table*. A cet âge là les ressorts de la nature ont tous les mouvemens lents. Mais ce vénérable vieillard sentit bientôt renaître ses forces. Son ame se réchauffa et fondit, pour ainsi dire, de tendresse sur les joues de son fils. Ce fut une scène qui saisit tous les assistans de respect, d'admiration et de la plus touchante sensibilité. Un fils, âgé de cinquante-deux ans au moins, dans les bras d'un père plus que

centénaire présente un tableau digne d'être rendu par le célèbre Greuze , ou par ce jeune Guérin qui vient d'étonner le monde par son tableau de *Phèdre et d'Hyppolite*.

M. Grondel père , lieutenant - colonel , comme nous l'avons déjà dit au commencement de cette histoire , ne faisait que de se retirer du service. Il revenait des îles de Grois , à une lieue et demie environ de Port-Louis , et à peu près à une lieue de Lorient. Il y avait commandé pendant fort long-temps. Peu d'années même auparavant , son intrépidité avait sauvé le vaisseau que commandait M. de Kersaint , et que les Anglais eurent l'audace de poursuivre jusques dans le port des îles de Grois. Ce port était armé de soixante bouches à feu. Le vieux Grondel fit si bien servir ces batteries , que tous les vaisseaux anglais à la poursuite de M. de Kersaint , dans le port même , furent heureux de s'échapper après avoir essayé de grandes pertes. Ce brave vieillard avait encore la lettre dans laquelle M. de Kersaint atteste qu'il lui doit son salut , que sa bravoure et son intelligence , malgré son grand âge , étaient à citer dans les fastes comme les plus beaux traits et

les plus étonnans de la part d'un vieillard.

Le séjour de M. Grondel, dans la maison paternelle, ne fut que de dix-huit jours. Il avait à cœur de voir la fin de son procès, et il repartit pour Paris. Cependant il n'obtint justice que le 11 août 1769. Mais ce fut de la manière du monde la plus solennelle, et les choses tournent si singulièrement ici, que le jugement devint pour M. Grondel une nouvelle époque de gloire. Il fixe plus que jamais les regards, et l'on suppose naturellement un grand mérite à l'homme qui ne doit qu'à lui-même et à la force de sa vertu le bonheur d'avoir vaincu l'ennemi qui réunissait le plus de moyens de considération pour réussir. On désira le connaître plus particulièrement, et l'on apprit ainsi toutes les particularités par lesquelles il s'était distingué. On s'empressa de lui donner toutes les marques d'estime qu'on devait à sa bonté, à ses talens militaires et à cette bravoure dont ses yeux encore étincellent quelquefois.

Son ennemi confondu, abandonné de ses propres parens, de ses amis, et méprisé de tout le monde, alla se confiner dans l'obscurité de laquelle il n'aurait jamais dû

sortir. Tel est presque toujours le résultat du désir immodéré de la fortune. Ce que l'on acquiert injustement finit toujours par coûter fort cher à celui pour qui tous les moyens sont bons. Le jugement qui intervint, le déclara incapable désormais de toutes places civiles et militaires, et le condamna au bannissement de vingt lieues des bords de la mer, et de trente de la capitale. Que l'on juge de l'état d'humiliation de ce gouverneur orgueilleux ! Aussi un an après il mourut du supplice que causent les remords ; et l'on peut dire qu'il a expié ses crimes, puisqu'en mourant il rendit hommage à la vertu, et regretta de s'être écarté de son sentier. M. Grondel fut lui-même affligé de sa mort. Un bon militaire n'en veut plus à son ennemi dès qu'il l'a vaincu. D'ailleurs, il paraît même que la tache ineffaçable de la vie de ce gouverneur, ne vient que de cette ambition qu'il n'aurait pas eue sûrement sans ce goût pour le faste, qui perd tant de gens jaloux d'effacer les autres ! Il paraît qu'il n'était pas né pour le crime ; que celui qu'il a commis n'est au fond que la preuve de son attachement pour l'honneur qu'il

avait outragé et qu'il voulait conserver encore aux yeux du monde ! Le crime est toujours père d'un autre crime, et le premier pas dans l'abîme est toujours le plus effrayant. Ce gouverneur est donc aussi excusable que l'est un homme qui n'a qu'un crime à se reprocher et qui s'en est repenti ! Puisse-t-il servir d'exemple à ces tyrans subalternes qui ne se regardent en place que pour eux, et qui désolent si souvent nos Colonies !

Maintenant M. Grondel est confirmé dans son grade de lieutenant-colonel. Il éprouve de toutes les puissances d'alors, tout ce qui peut être regardé comme un dédommagement à un siècle de peines. Il est recherché plus que jamais, et l'on voudrait le combler de faveurs, tant le gouvernement est honteux de s'être laissé surprendre d'une manière aussi odieuse, contre un de ses meilleurs soutiens. Mais M. Grondel modeste et timide même, trouve sur sa route, comme c'est assez l'ordinaire, une foule de jaloux et d'intrigans, et il est bien loin d'obtenir ce qui lui était dû. Il y a toujours des hommes tout exprès à côté des grands, pour repousser, affaiblir et

faire perdre de vue l'homme qui mérite d'être récompensé , et pour faire valoir la médiocrité trop lâche pour être à craindre. Cependant il est à remarquer pour le temps , que M. Grondel fut honoré d'une lettre particulière et sans exemple alors , dont voici le contenu :

A Versailles , le 15 septembre 1769.

« Je vous annonce avec plaisir , Monsieur , qu'ensuite du compte que j'ai rendu au roi , de ce qui concernait l'affaire de la Louisiane , Sa Majesté a bien voulu pour marquer la satisfaction qu'elle a de vos services , vous accorder en sus de la pension de réforme de mille francs dont vous jouissez sur les fonds des Invalides de la marine , une *autre pension* de huit cents livres dont vous jouirez sur les fonds des Colonies , à compter du 1<sup>er</sup>. de ce mois , et une *gratification extraordinaire* de deux mille quatre cents livres qui vous sera incessamment payée sur les mêmes fonds. Je suis , Monsieur , etc.

*Signé* le DUC DE PRASLIN.

Ceux qui ont la connaissance de ce temps ,

savent toute la peine qu'on avait pour obtenir la récompense la plus méritée, l'es-  
pèce de lésinerie dans les finances qui dé-  
courageait les bons serviteurs, l'insouciance  
trop commune pour les hommes utiles, et  
qui en diminue bientôt le nombre, le succès  
enfin presque toujours accordé à l'intrigue  
souple et déliée; ceux-là, dis-je, trouveront  
dans cette lettre l'expression de la plus  
haute idée qu'avait inspirée le mérite de  
M. Grondel. La réception que lui fit le duc  
de Praslin, au milieu d'un concours de  
monde considérable, offre quelque chose  
encore de plus flatteur. Il affecta les ma-  
nières et les paroles les plus gracieuses.  
Tous les auditeurs surpris gardaient un si-  
lence d'admiration qui fut suivi d'un mou-  
vement approuvateur, et M. Grondel, sor-  
tant au milieu de cette foule respectable,  
en reçut pour ainsi dire l'accueil de la na-  
tion. Ce sont des momens délicieux pour  
l'homme qui a bien mérité de son pays,  
et ce sont de bien puissans motifs d'ému-  
lation! Quelque modeste que soit un homme,  
il ne saurait être insensible aux applaudis-  
semens que donne et que ne prodigue ja-  
mais la mère patrie. M. Grondel fut juste-

ment flatté de cette considération, et son ame n'en fut que plus agrandie. Il aurait voulu sur le champ trouver une nouvelle occasion de justifier encore une fois l'es-pèce d'hommage que l'on rendait à sa valeur.

La nouvelle du succès de M. Grondel passa promptement à la Louisiane. La joie fut universelle, et sa famille à laquelle on l'avait arraché, reçut des habitans les félicitations les plus sincères sur le gain du fameux procès. Mais le gouvernement de la Louisiane était changé, et la correspondance apprit à M. Grondel toutes les horreurs d'Orelly en 1769, de cet Irlandais qui avait surpris la bonne foi de la cour d'Espagne, et qui commit des atrocités que dédaignerait le sauvage le plus cruel. Cet Orelly est encore un exemple de ce que peuvent inspirer la soif de l'or et l'ambition des places. On peut dire qu'il a bu dans des coupes d'or les pleurs des malheureux, et cependant il a joui tranquillement du reste de sa vie (17).

M. Grondel, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel, et désirant encore du service, ne pouvait plus retourner à la

Louisiane , puisqu'elle était définitivement cédée au roi d'Espagne. On l'employa en France , et le 30 décembre 1772 , il est nommé commandant à Lorient. Son premier soin est d'appeler sa famille auprès de lui. Son aimable épouse vendit ce qu'elle avait à la Louisiane , et en 1776 elle se rendit à Lorient avec ses enfans , à l'exception de deux demoiselles qui s'étaient mariées , et dont les maris étaient fixés dans cette Colonie. M. Grondel regardait Lorient comme son pays natal. Son père avait commandé aux îles de Grois , qui en sont très - voisines , et il résidait encore dans ce moment même , à Port-Louis , qui n'en est pas plus éloigné ; en sorte que M. Grondel se promettait des jouissances dignes d'un bon fils. Mais les projets de l'homme fondent à la volonté du ciel , et souvent contrariés dans nos intentions les plus pures , nos vœux les plus ardens ne sont pas exaucés ; soit pour nous familiariser avec les sacrifices , soit pour mériter par les épreuves les plus sensibles , les récompenses réservées à ceux qui ont mieux fait preuve de résignation. M. Grondel part donc en 1773 , et sur le point de

prendre possession de son commandement , il apprend la mort de son respectable père , qui vient de finir dans la cent septième année de son âge. Les papiers publics du temps en font mention. Son ame s'était échappée aux déchiremens ordinaires de la désorganisation ; il s'était éteint sans douleur. Ce digne fils ne fut pas moins sensiblement affecté de cet accident. Il eut beau se représenter le rare privilège qu'avait eu son père , de vivre si long-temps , de mourir paisiblement , il n'en répandit pas moins beaucoup de larmes. Sa longue absence , son éloignement n'avaient en aucune manière affaibli sa tendresse filiale ; et naturellement sensible , il alla même quelquefois mouiller de ses pleurs le tombeau de son père. Vertueux fils , servez de modèle au grand nombre d'enfans de notre siècle , qui croient , trop souvent , ne rien devoir aux auteurs de leurs jours ; vous serez bientôt celui des maris et des pères !

Ce n'est qu'au commencement de 1773 , qu'il se rendit à Lorient , il n'est pas commandant seulement pour son plaisir , pour son amour-propre , pour s'enfler d'un orgueil insolent , comme ce n'est que trop

commun ; il l'est pour sa gloire , pour le plus grand avantage de la chose publique , à laquelle il songe jusques dans les démarches qui paraissent indifférentes au vulgaire. Il connaît l'ascendant qu'a l'homme qui joint le pouvoir de plaire à celui de commander. Aussi , l'on admire bientôt l'ordre qu'il met par tout , par son exactitude à remplir ses propres devoirs , et par son air engageant à faire exécuter les ordres qu'il reçoit. Il sait jeter avec tant d'art l'inspiration dans les ames , qu'on ne s'aperçoit pas qu'on lui obéit. Il met tant d'intelligence , et une fermeté si douce ou si juste dans son commandement , que tout s'y fait volontiers , et qu'il semble que la machine politique marche seule. C'est le tableau des enfans heureux qui se rendent aux volontés d'un bon père.

En 1776 , sa femme et ses enfans arrivent , à l'exception , comme nous l'avons dit , des deux demoiselles qui s'étaient mariées à la Louisiane ; l'une en 1761 , l'autre en 1767 , et qui ne l'ont point quittée. Sa maison devint charmante ; c'était le séjour de la justice et des plaisirs. On y vient avec empressement : c'est le rendez-

vous

vous de tous les honnêtes gens, et de quelque classe qu'ils soient, s'ils ont des talens utiles ils sont admis comme dans leur maison paternelle. Jamais d'inégalité dans le caractère, toujours franc; il ne cesse de faire un accueil aimable à tout le monde. Toujours juste, il protège le faible. On ne peut pas citer contre lui, non seulement une injustice, mais même un de ces traits de caprice qui ne sont que trop fréquens dans ceux qui ont l'habitude du pouvoir. Tous ceux que nous avons consultés à cet égard, disent : que si tous les hommes en place ressemblaient à M. Grondel, on serait libre comme on doit l'être en société sous toute espèce de gouvernemens. En effet, je crois que ce qui nuit le plus souvent à la liberté raisonnable, c'est la morgue de ces tyrans subalternes, qui abusent de leur représentation, pour rendre leur exercice emprunté, la cause d'un véritable esclavage. Aux actions brillantes de la guerre, succèdent les bienfaits de la paix, moins éclatans sans doute, mais d'un bien plus grand prix. Il a le cœur d'un grand guerrier, que l'on caractérise de héros; mais il a aussi l'âme d'un philosophe d'au-

trefois, et en temps de paix comme en temps de guerre, il est également utile à sa patrie. Le gouvernement ne peut s'empêcher de récompenser souvent un tel homme, et le 6 février 1778, on lui envoie le brevet de brigadier des troupes coloniales. Différent de beaucoup d'autres, il ne voit dans son avancement qu'une raison de plus pour travailler à valoir davantage, et sa conduite est telle, qu'il est toujours au dessus des récompenses dont il est honoré. En tout temps, et par tout, il n'y a qu'une voix sur son compte; et si comme tous les hommes précieux à la patrie, il a eu quelques ennemis, c'étaient des reptiles qui se cachaient, et qui voulaient inutilement ronger sa réputation. En 1781, on rassemble tous les dépôts des troupes coloniales, et on les réunit en un seul corps, que l'on fixe à Lorient, sous le titre de *bataillon auxiliaire*, afin de pourvoir à mesure au remplacement des Colonies. Il faut un chef d'une longue expérience, sur les localités coloniales, qui sache rendre les esprits propres à ces pays lointains, et l'on envoie le brevet de commandant de ce corps à M. Grondel.

Dans l'ancien temps , on établissait une différence insensée et injurieuse , entre les brigadiers des Colonies , et ceux du département de la guerre , comme si tous les Colons à possessions ou à professions françaises , n'étaient pas aussi Français que les habitans de la France. Cette ligne de démarcation aussi injuste que décourageante , existait encore à cette époque , malgré l'égalité , et souvent la supériorité des dangers auxquels sont exposés les militaires colons , qui font ou ont fait la guerre dans leurs terribles régions. Nous le répétons , personne ne peut disputer raisonnablement sur la bravoure coloniale , et les Colons y joignent les désagrémens d'un climat brûlant , d'un pays toujours difficile à parcourir , et tous ceux qui résultent de la privation , par l'éloignement de la mère patrie. Mais on ne pouvait pas là-dessus faire entendre raison à l'orgueil métropolitain , et l'Européen allait jusqu'à se croire beaucoup au dessus du Colon. Ce qui me fait souvenir de cette coutume bizarre , qui donnait tout aux aînés de Normandie , et qui portait ceux-ci à se croire supérieurs aux cadets qu'ils dépouillaient. Il est possi-

ble pourtant que cet abus de l'Européen, contre le Colon, provînt de l'opinion qu'on eut de ceux qui, les premiers, habitèrent les Colonies. Mais ce qui est plus ridicule encore, c'est que, malgré le mérite souvent éprouvé de leurs générations, épurées depuis par des talens, et une sérieuse utilité, cette opinion erronée subsista long-temps. N'est-ce pas tout aussi révoltant que si on jugeait la nation française par le ramas d'hommes qui en fut, pour ainsi dire, la première couche ?

Le titre de brigadier qu'avait obtenu M. Grondel, quoique fort honorable, n'avait donc pas le degré de considération convenable, et M. Grondel était d'une espèce à faire exception. C'est ce qui fit que le 1<sup>er</sup>. janvier 1784, on se fit un devoir de l'honorer du grade de brigadier au département de la guerre. M. Grondel a cela de particulier, qu'il ne sollicitait jamais. Ce n'était ni par roideur de caractère, ni par dédain ; mais il craignait qu'on le confondît avec la médiocrité qui demande toujours, et qui finit par obtenir tout promptement, parce qu'elle ne craint pas d'être heurtée, froissée même, pourvu qu'elle

parvienne au but qu'elle se propose. Les choses, il est vrai, lui venaient plus tard, comme c'est l'usage quand l'intrigue ne s'en mêle pas, mais on les lui envoyait parce que son talent était connu, et que le gouvernement redoutait les reproches qu'on aurait pu justement lui faire, s'il n'eût pas prévenu même le désir qu'il devait avoir de son avancement.

Cependant l'on se refroidit aisément sur le mérite des hommes. En France, surtout, où l'admiration va jusqu'à l'enthousiasme, on oublie bientôt l'utilité d'un homme précieux; on s'y accoutume à tout, on s'y lasse promptement de tout, et l'on y traite les matières les plus sérieuses, avec cette légèreté qui fait le caractère national. C'est l'empire où il y a le plus d'esprit, et le moins de reconnaissances. Le besoin du changement occasionné par un fond naturel d'inconstance, fait qu'on y donne au mérite, l'éclat éphémère d'un goût passager, et qu'il y subit les lois versatiles de la mode journalière.

M. Grondel a vieilli, et au lieu que cela soit une raison pour inspirer le respect et la considération des personnes qui

veulent toujours succéder avant le temps , ils imaginent , cette année-là même , de fixer dans la tête de M. Castries , alors ministre de la marine , l'idée de déplacer M. Grondel. En effet , ce ministre écrit à ce dernier , une lettre de bureaux , une lettre politique , où rendant hommage à ses longs et excellens services lui accorde une retraite , attendu son grand âge , et l'impossibilité où il doit être de continuer ses fonctions. En même - temps il nomme son successeur.

M. Grondel encore plein de vigueur , ne pouvant deviner qu'elle peut être la cause d'un changement aussi brusque , vient à Paris ; il se permet d'exprimer en termes fort énergiques , à Monsieur le ministre , son mécontentement d'une semblable injustice , qui ne vient point du chef suprême , dont le but doit être de plaire , ni du ministre , mais de ces soulèvemens de bureaux , qui de temps en temps enlèvent aux ministres eux-mêmes , le pouvoir d'être juste. Il lui prouve toute la fausseté des *rapports* contre lui. Il démontre que , quoiqu'agé , il est en état de faire encore beaucoup de choses , qu'une infi-

nité d'autres , avec moins d'années , ne feraient pas dans son poste. Le ministre sent qu'il a été trompé , que dans sa place on n'est que trop sujet à des préventions qui se glissent par des gens adroits , qui ne l'approchent le plus souvent que pour lui faire faire des sottises ; il en gémît et rend le commandement de Lorient à Monsieur Grondel. Celui-ci , donc , déclaré six mois auparavant , hors d'état , par son âge , d'être utile , est reconnu plus âgé qu'il n'était , *bien capable encore de servir*. C'est une contradiction frappante , sans doute : mais elle prouve tout ce que l'intrigue imagine pour nuire , et tout le bien qui résulte d'une sage fermeté , que la présence imposante des hommes en place ne peut déconcerter. On ne manque point à ses supérieurs , pour leur prouver fermement son innocence ; et quand ils sont dignes de leurs places , ils savent gré à l'homme ferme , qui les empêche de se compromettre.

En reprenant son poste , M. Grondel reçoit des habitans de Lorient le même accueil qu'ils lui avaient fait la première fois , et il y eut pour son retour des fêtes dont il eut l'honneur d'être l'objet. Sa conduite

ne varia point; même zèle , même utilité, il se soutient dans son vol. Il ne lui manque que les occasions pour donner la continuité des preuves de sa valeur guerrière. En 1788 on lui envoya le brevet de maréchal de camp, puis il fut général de brigade. C'est son *nec plus ultra*. La révolution l'arrête comme bien d'autres dans sa course , et sa philosophie , qui n'est pas celle du jour, l'en console aisément. Ce ne sont pas les honneurs qu'il a regrettés, c'est le pouvoir d'être encore utile à sa patrie.

Jusqu'au premier débordement de la révolution il avait vécu grandement , parce que son mérite lui avait procuré des pensions et des rentes qui lui permettaient de faire beaucoup de bien aux pauvres. Il en fit tant que ses moyens y suffirent. Il en fit même après avoir tout perdu ; et quand enfin il fut réduit à la dure nécessité de ne penser qu'à soi , il multiplia ses pas et ses démarches pour faire du bien encore. Plusieurs des objets de ses tendres soins vivent , et ils peuvent attester son caractère de bienfaisance. Il a fait plusieurs ingrats, sans doute , mais trouvant dans son cœur et dans quelques personnes reconnais-

santes le dédommagement du sage, il ne pense qu'à la satisfaction d'avoir été utile. C'est toujours pour soi que l'honnête homme oblige, et toujours heureux des occasions qu'on lui procure, il devient l'obligé de ceux qui ont recours à lui. Il n'est pas aisé de faire le bien. Au lieu d'exiger de la reconnaissance et souvent une soumission servile de la part des malheureux obligés, on leur doit assez d'égards pour la nécessité dans laquelle ils se trouvent. On ne devrait donc jamais cesser de les remercier du plaisir qu'ils procurent en acceptant les bienfaits, et en tout cas, la discrétion qu'on leur doit est le premier devoir de l'homme qui sait faire le bien. Il est sûr qu'il y a bien plus de plaisir à donner qu'à recevoir ! Voilà ce que M. Grondel n'a cessé de penser.

Quand la forge de la révolution fut établie, quand on marquait, pour ainsi dire, d'un fer rouge les hommes vertueux, M. Grondel fut obligé de prendre les plus grandes précautions pour n'être pas compris dans le nombre des victimes. Mais il ne put pas échapper tout à fait comme on le verra bientôt. Après avoir éprouvé comme

les autres le sort précaire , et incertain des circonstances malheureuses d'un temps qui introduisit , au sein même de l'État , un principe de mal-aise , d'inquiétude et de confusion , il fut dans cette désorganisation générale , sur le point d'être enlevé par la rotation de la nouvelle machine mise en mouvement , qu'on agita d'abord sans en prévoir les suites , et qui depuis , alla plus vite qu'on ne voulut. Ses mœurs sont douces , la valeur et l'équité règlent toutes ses démarches , et le bonheur préside à toutes ses actions. L'homme dont l'univers est la patrie , qui oppose la prudence au torrent populaire , qui ne se met point en évidence dans une calamité dont il a suspendu le cours , ne peut guères trouver par tout que des êtres indifférens pour le laisser tranquille ; et M. Grondel , étranger en quelque sorte , d'un âge déjà fort avancé , n'offrant plus aucun moyen de résistance , est tourmenté , mais beaucoup moins qu'un autre qui , par les prétentions orgueilleuses , dans son pays natal , ou par ses discours indiscrets , fournit aux méchans du jour des prétextes apparens. Il fut assez heureux que de garder son équilibre dans

la lutte des parties et dans la dissolution générale des cercles. Il se voit dans la situation de cet homme qui , après avoir coupé la tête d'un serpent , lui en voyait renaître une autre à chaque fois qu'il la coupait. M. Grondel , fatigué des efforts inutiles de sa raison , de la variété et de la succession rapide des sentimens de ces temps affreux , prend la résolution de vivre en hermite. Son âge le dispense de se montrer , de prendre un parti , et à l'ombre de ses lauriers , de ses vertus , il attend que les orages se calment. Mais il est encore déchu de son espoir , il faut qu'il soit pour quelque chose dans les malheurs du temps ! Un de ces méchans philosophes du siècle , qui ne se mêlent des affaires temporelles que pour les empirer , qui avait jeté de côté un habit de paix pour endosser celui de la férocité , juge à propos en sa nouvelle qualité , et pour donner des preuves de son civisme , de dénoncer le plus ancien et le plus respectable , peut-être , des militaires. En 1792 il le dénonce avec une foule d'autres comme suspect , et le fait incarcérer. A cette époque , il était permis d'avoir des craintes , et elles n'étaient que trop

bien fondées. Toute la France était couverte de cachots, d'où l'on ne sortait que pour monter sur l'échafaud; et comme la conscience des juges faisait alors la seule loi, on n'avait pas besoin de preuves matérielles pour juger. Cette conscience souvent incertaine, presque toujours complaisante et fréquemment sanguinaire, n'était pas propre à tranquilliser celle d'un innocent détenu surtout dans les prisons. M. Grondel sentait fort bien que dans un tourbillon de cette espèce, le courage qui empêche qu'on ait peur de la mort, n'empêche pas qu'on y soit livré quand on n'a que son innocence; que si on a le malheur de déplaire, c'est un crime puni de mort. Son heure n'était pas venue, et il se hâta de se faire rayer de la liste des proscrits. Il prouva qu'il était sans reproches, c'est-à-dire, dans ce temps-là, ni riche, ni à craindre sous tous les rapports, et au bout de huit jours, après bien de vives inquiétudes et malgré les efforts de son vigoureux adversaire, il fut rendu à sa famille toute en pleurs.

C'est à Nemours que le fait s'est passé; c'est à Nemours que M. Grondel s'était

retiré au moment de la canicule de la révolution ; c'est à Nemours même enfin , que le 29 avril de la même année , les habitans le nomment d'une voix unanime et sans qu'il s'y attendît comme tant d'autres , commandant général des gardes nationales. C'était , disaient-ils , pour le dédommager de l'injustice qui l'avait fait incarcérer. C'était une récompense du temps , et tout général qu'il était naturellement par ses grades , il eut été dangereux pour lui de refuser ce témoignage de la satisfaction publique , et il a resté dans l'exercice de cette place populaire jusqu'au 1<sup>er</sup>. septembre 1793. C'est pendant ce temps-là qu'est survenu cette rixe publique qui fit tant de bruit ; cette rixe , entre un bataillon d'infanterie et un corps considérable de passagers , aurait infailliblement par ses suites mis cette ville à feu et à sang. Le foyer s'allume et l'on est menacé d'un embrasement général. Déjà les partis sont rangés en bataille ; les canons sont prêts , les mèches allumées ; déjà l'on a commencé l'attaque , on a riposté , quelques victimes sont atteintes ; le brave Bordier , maire de la ville , ne voit de salut que dans le moyen

de requérir la présence de M. Grondel, qui consent volontiers à un danger qui peut sauver la chose publique. Aussi-tôt tous les deux se présentent au milieu du champ déjà ensanglanté par les combattans. L'air vénérable de M. Grondel, l'assurance de sa démarche, son air martial, le souvenir de son ancienne valeur, sa contenance fière et peut-être aussi la curiosité publique, suspendent la rage des deux partis. On s'arrête, on s'approche, on le considère, on l'écoute. Si je ne craignais pas qu'on m'accusât d'exagération, j'irais jusqu'à rapporter le sens au moins de sa harangue ferme, fière et pénétrante. Enfin sa raison, ses mouvemens de sensibilité vont au cœur des mal-intentionnés, et la paix se rétablit au grand étonnement et à la satisfaction inexprimable de toute la ville. Ce trait de M. Grondel parut un enchantement, parce que la vertu a ses mystères impénétrables à la plupart des hommes, et qu'on a tout dit quand on reporte tout, au bonheur de l'individu ! Il n'existe point de hasard, ni de bonheur de ce genre, sans génie, et ce génie ne s'explique point ! La municipalité présente à cet acte de bravoure et

de sagesse, se hâte d'en manifester son contentement, de le publier par tout et au nom de la nation. Elle donne à M. Grondel place dans ses registres, comme ayant bien mérité de la patrie. Elle a eu également occasion d'admirer, dans M. Bordier, les ressources de la bravoure et de la sagesse qu'il a toujours montrées dans sa magistrature populaire. Cette action, dont nous ne donnons pas tous les détails, méritait à M. Grondel un témoignage éclatant de reconnaissance, puisque la ville de Nemours eut été sans lui saccagée et mise au pillage. Mais une petite action, soutenue par les souplesses de l'intrigue, eût paru bien davantage, et M. Grondel est du nombre de ces vieux militaires qui n'ont pas le talent de faire valoir des actions simples, qui dédaignent de solliciter pour des affaires d'éclat, parce qu'elles devraient parler d'elles-mêmes, et qu'il est humiliant pour l'homme de mérite de se servir du chemin de la médiocrité.

En 1796, le général Grondel quitte la ville de Nemours et alla se fixer à Salins, près de Montereau. C'est-là qu'au milieu d'une aimable famille, il attend avec sa

gaieté ordinaire et sa douce et vraie philosophie, l'instant de sa réunion aux grands hommes, dont la France se glorifie. Le 1<sup>er</sup>. novembre 1797, il perdit son épouse, morte du chagrin que lui donna le spectacle désolant de la révolution, dont le foyer s'agrandissait chaque jour. Il prouva qu'on ne meurt pas de la plus forte douleur. Cet accident est le plus grand de ses chagrins, et il sert en quelque sorte de guérison à tous ceux qui ont limé sa vie. Occupé de ce souvenir douloureux, il a passé plusieurs années dans ces tourmens de l'ame qui laissent après eux une mélancolie aimable; mais le temps qui vient à bout de tout, a cependant adouci le sentiment de ses pertes, et l'espoir philosophique et religieux de la rejoindre qu'il ne cesse de nourrir dans son cœur, lui donne la force de résister à ses chagrins.

En l'an 7, et par un arrêté du directoire exécutif, de piteuse mémoire, du 13 brumaire, il a eu son traitement de réforme; et comme on ne mesure pas toujours la récompense à l'importance des services, mais presque toujours à l'état des finances, ce général, après avoir tout perdu, est réduit

à la plus triste médiocrité. Il est cruel de n'avoir pas assez pour soi , mais pour ceux qui pensent comme M. Grondel , il est bien plus dur de ne pouvoir pas donner !

Enfin est arrivé le 18 brumaire , cette époque glorieuse où toutes les factions , comme les têtes de l'hydre , ont été tranchées , où l'Hercule moderne a triomphé de tous les vices qui , réunis en cabale , terrassaient les vertus éparses , où la France est sortie de dessous le poids énorme qui l'empêchait de respirer , où enfin les honnêtes gens ont pu espérer les beaux jours dont nous commençons à jouir en dépit des jaloux. Cet instant à jamais mémorable où la religion a fait pâlir la philosophie mondaine , remplit l'ame de M. Grondel , et il lui doit le retour de la gaieté que ses malheurs , ses pertes et les douleurs publiques avaient presque entièrement chassée de son cœur. Il abandonna donc ses chagrins pour participer à la félicité publique ; de ce moment il vit son pays sauvé , et son ame reprit sa trempe. *J'ai assez vécu , a-t-il dit plus d'une fois , la France est réparée , et ses plaies sont fermées. Gloire à jamais à l'immortel descendu des cieux , qui nous a déjà fait tant de*

*bien. Ce réparateur n'est point un homme, il n'appartient pas à l'homme de faire de si grandes choses , et surtout de les faire en si peu de temps !*

Sa vénération fut telle pour ce grand réparateur , qu'il a voulu avant de descendre au tombeau , pour me servir de ses termes , lui offrir la dernière fleur de son existence. En effet , l'année dernière il fut présenté à ce chef de la plus grande nation. Il en fut reçu avec la considération due au doyen des militaires de France , et avec cette bonté encourageante , qui fait honneur au chef , et qui ravit les hommes de mérite qu'il accueille. Ce jour-là fut un grand jour pour M. Grondel. Les glaces de son âge étaient fondues ; il avait retrouvé quelques restes de sa jeunesse , et il se sentit échauffé des plus beaux sentimens , pour un des hommes les plus admirables.

Voilà l'homme dont nous nous sommes fait un plaisir , comme un devoir , de raconter les actions principales , et nous ne l'avons pas suivi dans les QUATRE-VINGT-DEUX affaires , grandes ou petites , mais précieuses , où il n'a cessé d'être sur la première ligne , toujours à la tête , mon-

trant l'exemple d'un courage extraordinaire, et par conséquent où sa vie n'a cessé d'être exposée. Ce récit très-agréable sans doute, pour sa famille que je ne connais que de réputation, n'aurait pas eu le même intérêt pour tous les lecteurs. Déjà, peut-être, il en est qui nous reprochent d'avoir été trop longs : mais beaucoup d'autres aussi nous sauront gré, je l'espère, d'avoir levé le voile qui cachait un bon militaire, dont les hauts faits se sont passés dans l'obscurité des bois, au milieu des peuplades sauvages, et à près de trois mille lieues de l'Europe. Il est consolant pour un brave homme, de savoir que tôt ou tard on rend justice à ses vertus privées ou publiques, dans quelque endroit caché qu'il les ait exercées, et nous avons rempli notre tâche avec la franchise d'un historien qui ne met jamais son imagination à la place de la vérité.

Nous avons annoncé que le général Grondel a cent dix ans de service, il faut le prouver. Pour cela, il suffit de se rappeler qu'il avait à peine cinq ans et demi lorsqu'il entra pour la première fois dans le régiment de Karrer : en retirant

les années simples de son service en France, et en doublant comme c'est d'ordonnance, les longues années pendant lesquels il a servi dans les Colonies, on trouve qu'à quatre-vingt-dix ans, qu'il a présentement, son service militaire, ou si l'on veut son grade d'officier remonte à cent dix ans. D'après les accidens du volcan révolutionnaire, qui s'est ouvert si précipitamment en France, dont les laves ont été lancées si loin, il n'y a point de doute qu'il ne soit réellement le doyen des militaires de France. C'est un fait assez remarquable pour mériter l'attention du lecteur, comme il a été digne de fixer celle du premier Consul. Sa santé brillante donne l'espoir de le conserver encore longtemps, et il lui aura été réservé de réunir les avantages les plus extraordinaires de la nature.

Il achève de passer ses derniers jours avec une philosophie religieuse, qui doit servir de leçon aux vieillards qui voient en tremblant l'instant de leur désorganisation. *Je crois, dit-il, avoir servi ma patrie, et je meurs content !* En effet, le général Grondel joue, pour ainsi dire, avec

les restes de son existence, et il ne ressemble en rien à ces hommes qui ont trop vécu pour leur propre gloire , et pour la tranquillité de ceux qui les entourent. Au lieu de cet air soucieux , pensif et humoresque , qui donne à la vieillesse une laideur amère , il a la contenance de ce qu'on appelle , par exagération , un *héros* , et qui n'est à mes yeux qu'un grand homme , affrontant tous les dangers. Il ne croit pas plus que moi à l'héroïsme. C'est un grand mot imaginé par la flatterie , et qui représente toujours l'idée des choses qui sont au dessus de la nature de l'homme. C'est bien assez de dire à la manière des sauvages : *C'est véritablement un homme*. Car , au fond , l'expression de *héros* , ne représente que l'individu plus soigné par la nature , et auquel elle donne tout le pouvoir qu'un homme fort a sur des hommes faibles ; mais notre imagination lui donne tout de suite des facultés divines , quand il n'a que celles que Dieu donne à tout homme bien organisé , qui ne sort pas pour cela des bornes toujours étroites de la faible humanité. Dieu seul est un *héros* , et quelque grand que soit un homme , il n'est jamais

qu'un homme, moins imparfait , il est vrai, mais toujours frappé du coin de son espèce. Un *héros* est un Dieu , suivant nos anciens, sous la forme d'un homme , et nous tenons du paganisme cette dénomination exagérée que nous avons ensuite prodiguée. On a dit un *héros chrétien* , et c'est peut-être le moment où cette qualification a été le moins mal donnée; parce qu'en effet, le vrai chrétien passe toute sa vie à imiter son maître, qui est Dieu; mais c'est encore une épithète orgueilleuse et oiseuse même; car, en disant vrai *chrétien*, c'est exprimer la réunion de toutes les vertus. Voilà comme l'exagération passe en habitude , et comme les mots perdent de leur force par l'abus qu'on en fait. Je n'ai donc pas fait de M. Grondel un héros. J'ai démontré qu'il est homme, qu'il n'a cessé de l'être , et qu'il est à désirer qu'il soit imité. Il est également admirable dans sa vie privée. Jamais de ces boutades qu'on excuse dans un vieillard , mais qui en éloignent. Toujours d'une aimable gaieté , c'est le vieux Silène qui se rattache à la vie , par tous les objets qu'il peut saisir; et ingénieux jusque dans ses derniers momens , il prolonge son exis-

tence par la sage indifférence avec laquelle il en prévoit la fin. Sans reproches comme sans peur , il est pénétré des bontés consolantes de la religion. Ses mœurs n'ayant jamais été dépravées, n'ayant que de tendres souvenirs ; oubliant le mal qu'on lui a fait , il avance avec sérénité vers le terme commun à tous les hommes , et ses bonnes actions répandent encore des fleurs sur la route qui le conduit au tombeau. S'il est à table , il y fait encore le charme de ses amis ; il excite leur appétit par le sien , par le sel de ses plaisanteries , et par tout ce que ces momens peuvent inspirer d'agréable. S'il est dans la société , il montre la mémoire la plus heureuse , et récite toutes entières des comédies , qu'il jouait ou qu'il apprenait dans sa jeunesse. Le feu qu'il met encore dans son débit , prouve combien son ame en avait dans la fermentation de son printemps. S'il est auprès des femmes , c'est pour leur dire encore les plus jolies choses , et les amuser par des contes vraiment plaisans , ou par des tours d'adresse qu'il exécute avec une dextérité incroyable ; c'est enfin pour les charmer à l'aide de quelques instrumens dont il tire

encore des sons mélodieux. Sa poitrine est encore d'une force surprenante , son corps ne chancelle pas , quoiqu'il lui manque plusieurs os aux pieds , depuis la fameuse affaire des Chicachas ; c'est la vieillesse la plus extraordinaire. Enfin , il est l'étonnement de tous ceux qui le voient , et l'on est tenté quelquefois , quand on ne le connaît pas , d'imaginer qu'il se vieillit pour exciter plus d'admiration. Il est bien plus étonnant encore par le sang - froid qu'il met à finir sa vie. Il fut un modèle par son ancienne et constante bravoure , et il l'est aussi dans ses dernières années par ses vertus privées. A quatre-vingt-dix ans , il est beaucoup plus supportable qu'une infinité de jeunes gens que le libertinage a vieillis à trente.

Je lui connais plusieurs amis principaux , d'un âge avancé , et qui font l'éloge de son choix. Le premier est M. de Saint-Laurent , ci-devant capitaine , militaire , qui , après avoir fait la guerre dans le Canada , est entré dans l'administration de la marine , et en est sorti avec une retraite honorable. C'est le plus bienfaisant , le plus délicat et le plus respectable des hommes.

Un de ses fils sert avec distinction , depuis long-temps dans les hauts grades de l'artillerie. Sa modestie égale sa bravoure , et il est un des modèles de l'amour filial. M. de Saint- Laurent avait un autre fils , capitaine de vaisseaux , qui vient de périr dans la cruelle expédition de St. Domingue , et dont la mémoire rappelle des services importants (18).

Le second de ses amis principaux , est M. Auda , qui , après avoir été avocat distingué aux conseils , s'est fait remarquer comme premier commis de la Marine. Sa science , sa piété , son jugement , ses mœurs , n'ont point de limites , et son attitude ordinaire est celle de l'homme qui réfléchit toujours profondément. Sans morgue et sans pédantisme , il a une bonté qui le dispenserait même de ses talens , pour le faire paraître aimable. J'ai grand plaisir à saisir l'occasion de lui rendre justice.

Le troisième est M. Moreau de Saint-Méry , père , dont il suffit de prononcer le nom pour le bien faire connaître. Il ne m'appartient peut-être pas d'en faire l'éloge , parce que nous sommes liés par le sang et par l'amitié , depuis près de trente ans ;

mais comme je suis au dessus de toutes ces petites considérations , qu'il connaît ma franchise et ma bonhomie , et que je suis incapable d'encenser les idoles, je satisfais à mon cœur , en reconnaissant en lui l'homme d'état , digne de la confiance publique , et dont la fierté de l'ame suffirait pour le préserver d'aucun reproche sérieux , quand même il ne joindrait pas à son grand savoir une moralité inébranlable. Sa fierté est noble , elle part d'un cœur incorruptible , qui ne connaît que ses devoirs et les vertus. Le général Grondel , malgré la grande différence de l'âge , ne pouvait donc pas faire un meilleur choix , et ces deux amis se font donc honneur réciproquement.

Il en a beaucoup d'autres dont le mérite est également transcendant , soit comme généraux , soit comme simples particuliers. Mais je ne les connais pas assez pour entrer dans ce détail , et leur liste finirait par fatiguer le lecteur.

Il a pour soutien de ses derniers instans , le magistrat Boux de la Bapaumerie , vieillard de soixante-douze ans , son gendre , son ami , qui , après avoir brillé dans l'ancienne et haute magistrature , vit aujourd'hui

d'hui, modestement et gaïement sur ses terres , revêtu des fonctions municipales de Salins , près Montereau. Ce respectable maire , est également d'une amabilité rare , qui le rend digne de son beau-père. Il joint à la douce philosophie du plaisir , à ses graces , à son enjouement , tout ce que la sagesse éclairée offre de solide et d'utile. Il semble avoir été créé pour M. Grondel , pour charmer avec lui les momens les plus difficiles de la vie , et pour montrer que quand on a bien vécu , quand on est éclairé , on doit mourir comme si l'on avait toujours à vivre , et vivre comme si l'on allait mourir. Le philosophe , le vrai philosophe , tel que nous en voyons peu dans ce siècle , meurt gaïement. La vie est pour lui une carrière hérissée d'épines , qu'il couvre de fleurs , et la mort , l'instant où les fers tombent , où il peut librement s'élancer dans le lieu de la paix , où se réalisent les promesses de la religion ; où le sage ne souffre plus , exempt des passions tumultueuses des hommes qui se font un plaisir de se nuire les uns aux autres sur la terre. Enfin , je n'oublierai jamais la réponse modeste qu'il fit à une personne qui le louait

dans les termes les plus convenables : « Mon éloge est exagéré , dit - il , j'ai fait de mon mieux et voilà tout ! Médiocre en talens comme en fortune , assez aisé pour recevoir un ami sans façon , assez gai pour n'ennuyer ni les autres ni moi , aimant à degré égal , et le travail et le plaisir , je coule ainsi ma vie. Sans misantropie et sans ambition , je sais être seul comme au sein de mes amis , à la tête desquels est ma femme et sa famille ; avec mes livres , mon écritoire et mon jardin , je vis content du peu que m'a laissé la révolution ; sans regrets , comme sans désirs , je vois d'un œil serein venir la fin de ma carrière. »

Certainement , il faut avoir un cœur bien pur pour penser ainsi , et je ne crois pas que la révolution ait laissé beaucoup d'hommes qui pensent de même. On n'aura donc pas de peine à croire qu'un pareil gendre fasse le bonheur de son beau-père , dont la vie est irréprochable. Ce gendre a également le mérite d'improviser , et je vais en donner la preuve dans un de ses amusemens domestiques. Il ne se doute pas que cet objet va voir le jour , et on en sera mieux convaincu de sa sincérité , de son

( 189 )

attachement pour l'ordre actuel des choses.  
Il reçoit la nouvelle que le premier Consul  
est à vie. Aussi-tôt, et sur la MARGE MÊME  
DU JOURNAL, qu'il lisait, il écrit, sans  
rature, la pièce suivante :

---

### CHANSON GRIVOISE.

*« Faite en un demi-quart d'heure, par le  
Chansonnier du village de Salins, sur la  
publication du Sénatus-Consulte organique,  
du 14 thermidor an 10 ».*

AIR : de Cadet Roussel ou du Père Labretelle, etc.

Ier.

Bonaparte est un bon luron — *bis.*  
Qui d'état tient ben l'aviron, — *bis.*  
Dans la paix comme dans la guerre  
C'est z'un plaisir de le voir faire.  
Ha dieu merci tant qu'il vivra  
Ce sera lui qui nous men'ra.

I I.

Il a la victoire à c'mandement — *bis.*  
Par lui la paix s'fait brillamment. — *bis.*  
Qu'ils sont loin de leur espérance  
Tous ces grands jaloux de la France !  
Ha dieu merci, etc.

I I I.

Les Anglais ces rivaux fameux — *bis.*  
V'là que nous somm' amis avec eux ! — *bis.*  
Et grace à ses talens habiles  
Ils nous rendent toutes nos îles.  
Ha dieu merci , etc.

I V.

Il veut qu'à sa mode en tout lieu — *bis.*  
On puisse prier le bon Dieu — *bis.*  
Et qu'au prêche ou bien à la messe  
Chacun aille où son cœur l'adrese.  
Ha dieu merci , etc.

V.

Qui pourrait lui donner le tort ? — *bis.*  
Le Pape et lui sont ben d'accord ! — *bis.*  
Ils ont banni c'l'intolérance  
Qui jadis a ruiné la France !  
Ha dieu merci , etc.

V I.

Mais il travaille nuit et jour — *bis.*  
A sa santé l'on sait qu'ça nuit ; — *bis.*  
Et de bon cœur chacun l'engage  
A se ménager d'avantage !  
Ha dieu merci , etc.

V I I.

Célébrons ce jour fortuné — *bis.*  
Le même où Bonaparte est né ; — *bis.*  
Tous les ans à même échéance  
Buvons au sauveur de la France.  
Ha dieu merci , etc.

## V I I I.

Quoique l'vin n'soit pas bon marché — *bis*.  
 Et que Bacchus nous ait triché ; — *bis*.  
 Je n'en boirai pas moins ma quarte  
 A la santé de Bonaparte,  
 Car dieu merci, etc.

## I X.

*Avis au Chanteur.*

Pour ben fair' sonner c'te chanson — *bis*.  
 Faut z'un queuqu'zun qui donne l'hon — *bis*.  
 Qu'ait été z'à l'école primaire  
 D'la Halle ou ben d'la Grenouillère ,  
 Dont la forte voix tonnera  
 Ce sera lui qui nous men'ra !

Cette chanson a fait les délices des paysans des environs, et c'est avec des traits pareils qu'il sait faire passer dans le cœur des ignorans mêmes, si difficiles ordinairement à persuader, l'attachement que l'on doit à un gouvernement dont la prospérité publique est le but continu.

Je vais encore faire violence à la modestie de M. Boux de la Bapaumerie, et mettre au jour une pièce qu'il ne s'imaginait pas être entre mes mains, et qu'il anéantirait avec sa méfiance ordinaire pour lui-même. Il la traite de bagatelle comme la

précédente, et moi j'y vois un de ces élans aimablement philosophiques qui animent souvent son existence. Il se trouvait, il y a très-peu de temps dans la compagnie de personnes qui cherchaient tous les moyens d'avoir une place par orgueil et non par besoin. Dans l'instant, la fécondité de son imagination lui inspire ces vers que l'ambitieux devrait lire quelquefois.



## É P I T R E

*A un Ami, sur l'ambition des places.*

Comme ici bas on se tracasse !  
 Chacun court après une place ,  
 A Paris tendent tous les vœux !  
 Courez , mortels ambitieux ,  
 Prodiguez l'argent et l'intrigue ;  
 Parvenez , à force de brigue ,  
 Au sanctuaire de Piutus ;  
 A peine êtes-vous revêtus  
 De votre dignité nouvelle  
 Que sous vous le siège chancelle.  
 Eblouis par l'éclat de l'or ,  
 D'un volcan tout fumant encor ,  
 Vous vous placez sur le cratère.  
 Imprudens , restez terre à terre

n'est-

N'est-ce que l'or qui rende heureux ?  
On est riche en bornant ses vœux.  
Je ne jouis de la vie  
Si ma liberté m'est ravie ,  
Si je ne puis à mon reveil  
Sortir au lever du soleil ;  
D'un jardin brillant de rosée  
Voir la terre fertilisée  
Et gagner à me promener  
L'appétit pour mon déjeuner ;  
Puis tour à tour prendre la plume ,  
A mon choix ouvrir un volume  
Et le fermer quand il me plaît.  
Enfin d'un dîner sans apprêt  
Que Cérès , Bacchus et Pomone  
Des dons que la saison nous donne ,  
Ont enrichi suffisamment  
Et qu'en famille ont fait gaiement,  
Savourer la seine substance ,  
Digérer dans l'insouciance ,  
Reprendre ensuite le travail ,  
De ma maison voir le détail ,  
Me promener dans la campagne  
Riant des châteaux en Espagne  
De nos forçats ambitieux.  
C'est-là vivre ! c'est être heureux !  
Je puis sans me troubler la bile  
A la république être utile ,  
Par l'exemple , par la leçon  
Et bien mieux de cette façon  
Faire le bonheur de la France  
Qu'en concentrant trop d'opulence ;  
Et quand je m'entends répéter

( 194 )

Que vivre ainsi c'est végéter ,  
Je dis , écoutez mon histoire :  
Non pour l'argent , mais pour la gloire ,  
Je fus occupé cinquante ans ,  
Et de douze emplois différens  
Je n'ai connu de place stable  
Qu'une au lit et l'autre à la table.  
A ces deux là , donc , je me tiens ,  
Bonne chance aux Parisiens !

Il est possible que l'on me reproche de n'avoir pas mis tout cela en notes , en affectant de dire qu'il ne fait pas corps avec mon sujet principal. Mais mon but étant de saisir aussi tout ce qui peut ramener aux mœurs , et par conséquent tout ce qui peut porter de la consolation aux malheureux , je me suis fait un devoir d'attacher à la masse de mon ouvrage ce qui peut être considéré comme devant rigoureusement en faire partie au fond. Maintenant je vais m'occuper de différens objets particuliers qui regardent ou la Louisiane , ou les Colonies en général.

---

---

## RÉFLEXIONS COLONIALES.

---

**L**E 9 vendémiaire an 9 , sa majesté catholique a *rérocédé* la Louisiane à la France. Des ordres ont été donnés pour l'expédition immédiate de cette *rétrocession* , et c'est ce qui résulte de *l'office* du secrétaire d'Espagne à l'ambassade de France à Madrid , en date du 15 juillet 1802. Il est donc indubitable qu'à tout instant nous sommes sur le point de recevoir de sa majesté catholique , la Louisiane , ainsi que cela paraît être stipulé et ordonné. Va-t-on nous restituer la Floride occidentale ? C'est ce qui ne paraît pas encore. L'Espagne a-t-elle le projet de la garder enclavée comme elle l'est , par les Français , les Anglais et les North-Américains ? Si cela est , son but politique , si vraiment l'Espagne est sans intelligence secrète avec les États-Unis , ne se devine pas aisément , et l'on ne découvre pas la raison qui

la fait ainsi éloigner les secours qu'elle doit naturellement au Mexique.

Il faut croire que l'Espagne reconnaîtra un jour la fausseté de cette position , aussi bien que le fol espoir des avantages qu'elle s'imagine obtenir , sans doute , du gouvernement fédératif des North-Américains , et qu'elle complétera la *rétrocession* qu'elle fait aujourd'hui à la France. Nous croyons ne devoir pas peser davantage sur cet objet ; et par égard pour l'Espagne , notre amie , nous ne développerons pas les craintes qui peuvent résulter pour elle de ces nouveaux abornemens. Tant que nous serons amis , l'Espagne n'a pas beaucoup à redouter de l'Anglais , et encore moins des États-Unis. Mais si cet équilibre venait à manquer , il faut convenir que l'Espagne alors serait dans la position la plus dangereuse pour la partie qu'elle paraît vouloir se réserver sur le continent de la Louisiane.

Dans notre premier *voyage à la Louisiane* , nous n'avons pas pu faire connaître les sauvages autant que nous en avions l'intention , parce que la place en était bornée. Nous allons donc réparer cette omission et livrer

à la curiosité du lecteur des détails intéressans sur ces hommes de la nature que les philosophes croient si parfaits. On verra combien leurs idées sont simples, et quelle force elles acquéreraient si leurs religions n'avaient pas pour base tout ce qu'on peut imaginer de plus ridicule. La religion fait les hommes ; plus elle est parfaite, plus les idées de ceux qui la professent sont élevées ; et le christianisme est de toutes les religions celle qui met le plus de feu dans les ames. Elle a en peu de temps agité le génie, et on lui doit tous les progrès de l'esprit humain. Son éloquence est mâle et majestueuse ; la poésie qu'elle inspire a un feu qui ravage, et elle apprend même à l'homme tout ce qu'il peut dans les arts. Le sauvage ne fait point un pas de plus dans les faibles connaissances de ses pères, il est toujours ce qu'il a été dans le principe, quand il n'a point de communication intime avec les Européens éclairés des lumières de la religion. La philosophie prendrait-elle la tâche de le civiliser, elle qui a la nouveauté pour principe, les destructions pour moyens et les révolutions pour points fixes ? Nos philosophes modernes n'ont armé le peuple de leurs

maximes , que pour s'armer à leur tour des passions du peuple. C'est ainsi que la massue de l'ignorance a fait passer les idées de l'imagination la plus folle , et que la main du philosophe sans religion , excitant l'audace aveugle dans les insensés , est devenue celle d'un assassin , en unissant la barbarie qui détruit à la subtilité qui projette. On veut secouer des préjugés qui gênent , mais non point acquérir des vertus. Aussi comme Samson , la philosophie ébranle les colonnes du temple où elle repose , et ses grandes lumières ne lui font pas apercevoir qu'elle succombe elle-même sous la chute du monument : aussi a-t-elle causé les alarmes de la morale , les douleurs de la religion et les cris de l'humanité : aussi nous lui devons d'avoir vu la France trempée dans les larmes et le sang des victimes ! La philosophie du jour n'est donc pas ce qu'il faut pour humaniser le sauvage , et je continue à prouver que les philosophes n'ont des lumières que pour jeter l'incendie par tout.

Disciples et satellites de cette philosophie qui nous a perdus , qui n'a pas craint d'armer le fils contre son père , le subordonné contre

son chef, et qui a confondu avec malice tous les sentimens de la nature avec tout ce que la cruauté a de plus raffiné, reconnaissez combien elle vous trompe ! Faites-là disparaître pour faciliter le retour de notre raison et de nos vertus. Rappelez-vous que les talens de ces philosophes ressemblent aux métaux, qu'ils n'ont de brillant que leur surface. Que de gens qui vivent encore du produit des crimes du philosophe Robespierre ! Étudiez ces hommes que vous admirez, et le mépris le plus amer sera bientôt ce que vous sentirez pour eux ! La première assemblée, aussi-tôt son mariage monstrueux avec Mirabeau, n'est-elle pas devenue enceinte de tous les crimes ? Les assemblées qui lui ont succédé, ne les ont-elles pas fait naître, et les malheurs n'ont-ils pas plané sur la France ? Au lieu de la philosophie qui les agitait, la religion n'avait qu'à les inspirer pour les purifier, et la charité chrétienne n'eut pas souffert ces torrens de sang qui ont déshonoré et dépeuplé notre nation. Envoyez donc de pareils hommes pour appeler le sauvage à la civilisation ? Ils ne le rendraient que plus habile et plus raffiné dans le crime.

La philosophie dont je parle , qui n'est que le *philosophisme* sous un masque respectable , et qui a tant fait de progrès de nos jours , n'est donc que la passion armée de principes. En effet , c'est elle qui est cause que la révolution a ouvert et pavé de nos têtes le chemin qui nous a conduit à la plus horrible anarchie. Elle a employé le feu et les harangues de la passion , et sur le champ on n'a plus vu que l'obéissance de la séduction et l'enthousiasme de la nouveauté. Hélas ! l'homme ignorant , quelqu'âge qu'il ait , n'est jamais qu'un enfant qui commence la vie ! et il y a tant de ces hommes dans le peuple , que le peuple a fait tout ce que la philosophie a voulu , parce qu'elle n'a mis en mouvement que l'écume de la nation. Elle lui a promis la liberté et l'égalité absolues , et quand il a vu la violence dont on avait besoin pour les établir , il n'a pas senti qu'elles ne sont pas naturelles , et que c'était se battre contre des chimères ! Il n'a pas vu que pour être bon magistrat , pour régner sans crainte comme sans remords , il faut unir à la force la justice , à la puissance la bonté , et à la logique la raison. Les philosophes sont très-

énergiques en paroles, et fort lâches en actions : aussi se tenaient-ils dans leurs tribunes, tandis que le peuple simple et crédule, allait sur le champ de bataille, aux dépens de sa vie, égorger ses parens, ses amis, ses concitoyens pour faire triompher les prétentions atroces de ces hommes dont on ne peut parler avec justice qu'en en parlant avec mépris. Je leur applique ce bon mot que le roi de Prusse n'appliquait pas aussi bien aux ouvrages allemands. Leurs harangues ne sont qu'un *dé-luge de mots sur un désert d'idées*. La philosophie sait bien que le commerce absolu détruit les différences nationales, la philanthropie outrée les bornes politiques, l'égalité sans réserve les rangs et les conditions, la liberté illimitée les gouvernemens, et l'incrédulité du jour les religions ; elle sait bien que toutes les nuances inégales sont indispensables dans la société, elle est donc sciemment de mauvaise foi ; son flambeau ne peut donc conduire les empires que dans le labyrinthe d'un abîme sans fond et sans rives. Des décisions, des décrets et des autorités, voilà ce qui fait fixité pour le peuple et consolation pour la chose publique.

Le raisonnement ne sert qu'à troubler les esprits faibles, et les démonstrations ne font que les porter au délire. Il n'y a donc de légitime et de sûr pour le peuple que ce qui est fixe, et la philosophie varie comme le sable. La loi, disait Aristote, est une ame sans passion, et nous avons vu toute la chaleur que la philosophie du jour a mis dans les siennes. Ce que je pourrais en rapporter de l'an 2 où elle était dans toute sa puissance, ne serait qu'une pâle copie, et en me détournant trop long-temps du but que je me propose, elle rappellerait au lecteur des souvenirs trop déchirans. On a vu qu'elle ne sait rien respecter, ni les archives du temps, ni même les patentes de la nature qu'elle feint de consulter, et que son but continuel est de courir à la domination par toutes sortes de sentiers détournés. Elle a beau faire, ses nouveaux systèmes ne vaudront jamais nos vieilles maximes. La bonne éducation sera toujours le produit des résistances nécessaires et des condescendances justes. On ne fera jamais un bon citoyen de l'homme qui ne sait rien sacrifier pour les autres. La philosophie n'est bonne qu'à faire des égoïstes et des athées.

Heureusement que toutes ces idées philosophiques passent déjà sur la meule du temps, qu'à force d'avoir eu de l'éclat et du tranchant, elles finissent déjà par s'user, et ce qui en reste par se rouiller. Heureusement qu'un grand homme a paru, qu'il a jeté le bâton dans la roue du char de la révolution que la philosophie conduisait, et que le peuple traînait. Il a tout arrêté, et il a confondu la philosophie du jour en lui prouvant que s'il était possible que quelque individu n'eût pas besoin de religion, cette dernière est au moins indispensable à la masse. La religion a donc pris l'empire qui lui revenait, et les philosophes se retirent les uns après les autres dans les humbles retraites qu'ils n'auraient jamais dû abandonner. La philosophie ne serait jamais parvenue à humaniser les sauvages, ces derniers l'auraient trouvée plus cruelle qu'eux; mais la religion des chrétiens les a toujours rendus accessibles, ils ont constamment respecté ses missionnaires. Ainsi, l'arrêté du 12 frimaire dernier, qui maintient les monastères à la Louisiane, est aussi politique que religieux : ainsi l'occupation principale de ces ministres du ciel, qui ont

déjà tant de droit à la reconnaissance publique pour les services importants qu'ils ont rendus dans tous les temps à la Louisiane, sera de s'exposer les premiers à la barbarie des sauvages éloignés, et de préparer les voies de l'humanité dans des régions où déjà ils se sont exposés tant de fois pour le service public. L'air doux et saint, le courage et la patience d'un prêtre bien convaincu des vérités de la religion, sont bien plus imposans pour le sauvage, et le pénètrent beaucoup plus que le ton menaçant et les foudres d'une troupe guerrière. Semblable à la goutte d'eau qui pénètre le rocher, l'onction du religieux finit par gagner le cœur du sauvage et par le ramener aux vrais principes de la nature, qui ne sont connus que de ceux qui ont une religion éclairée. Un cénobite vaut mieux qu'une armée contre les anthropophages. Il est souvent victime, mais il ne l'est pas toujours, et les risques auxquels il s'expose, ne font qu'ajouter plus de prix à l'importance de ses fonctions. Les religieux ont quelquefois sacrifié leur vie pour conserver celle de beaucoup de leurs concitoyens, et souvent ces respectables mis-

sionnaires ont compromis leur santé par des courses fatigantes qu'ils ne faisaient et ne feraient encore que pour le bien public. Cherchez un philosophe, de nos jours, qui fasse pour le peuple, qu'il fait semblant d'aimer, ce que font ces religieux, avec tant de désintéressement ! Pourquoi l'insouciance du philosophe ? Parce qu'il ne croit qu'au présent, et qu'il en a toujours assez fait quand il a travaillé pour lui seul. Pourquoi ce zèle infatigable de l'ecclésiastique dont nous parlons ? Parce qu'il a toujours l'avenir pour but, que sa récompense n'est pas de ce monde, qu'un Dieu compte ses actions, que la *rénumération* sera proportionnée à la bonté de ses œuvres, et que s'il meurt sous le fardeau, sa récompense n'en sera que plus douce. Il est donc bien clair qu'il y a une plus grande somme d'utilité publique, à retirer d'un homme plein de religion, que de celui qui est gonflé de la philosophie la plus lumineuse. Le ministre des autels passe son temps en actions, et le philosophe assis tranquillement, ne cherche qu'à se faire admirer par de grands mots, souvent vides de sens. Après avoir ainsi rendu hommage à l'arrêté

dont nous venons de donner la date, nous allons passer à quelques unes des connaissances imparfaites du sauvage.

La plupart des sauvages, et sur tout ceux dont l'idolâtrie est moins ridicule, comptent leurs années par la révolution lunaire, et ils ont appris, je ne sais comment, à rétablir au bout de trente lunes, les jours qui manquent à leur comput. Aussi, dès que la lune argente leurs montagnes ou leurs plaines, ils lui rendent hommage par des chansons joyeuses, et leurs mains levées au ciel, attestent leur satisfaction. D'autres plus simples, ne comptent les années que par les hivers, qu'ils expriment par le mot *neige*. Chez les premiers, le mois de mars (\*) s'appelle lune des *Vers*, le mois d'avril le mois des *Plantes*, le mois de mai celui des *Fleurs*, juin la *Lune chaude*, juillet la lune du *Chevreuil*, août la lune de l'*Esturgeon*, septembre la lune du *Blé*, octobre la lune du *Travail à la Terre*, novembre la lune du *Castor*, décembre la lune de la *Chasse*, janvier la lune *Froide*, février la

---

(\*) Beaucoup de peuplades commencent l'année par le mois de mars.

lune de *Neige*. Il faut convenir que le nouvel almanach , fait par les philosophes français , n'a pas lui-même cette justesse , et cependant les conceptions d'un sauvage n'approchent pas de celles de nos philosophes !

Ils ne devisent point leurs mois par semaines ; mais ils distinguent leurs jours par *sommeils*.

Quoique fort ignorans, les sauvages ont leur géographie. Leur tradition décrit assez bien les pays qu'ils connaissent ; mais ils n'ont pas la plus légère idée , ni de la longitude ni de la latitude. Ils calculent les distances par *journée de marche* , et c'est au moins dix lieues par jour. Ainsi , un sauvage qui demeure à cent lieues , vous dit : *Je suis à huit ou dix journées d'ici*.

Ce qu'ils connaissent le mieux en astronomie , est l'étoile polaire , qui leur sert de de guide et de compas dans toutes leurs courses.

Leur arithmétique est sur leur doigts , et s'ils vont plus loin , ils se servent de feuilles , de grains de sable , et le nombre n'en est jamais considérable.

Leur politique n'est pas compliquée ,

puisque leurs rassemblemens ou ne sont pas fréquens ou ne sont jamais de longue durée. Leur gouvernement naturellement fédératif est divisé et subdivisé à l'infini en petites tribus à chacune desquels on donne le titre fastueux de *nation*. Ces nations ou villages se reconnaissent entr'elles par autant de noms de bêtes fauves. Ainsi, l'une est la nation des tigres; l'autre celle des loups; une troisième, celles des buffles ou bœufs sauvages; une quatrième, celle des serpens; une cinquième, celle des tortues, ou des écureuils, ou des ours, ou des panthères, ou de tous autres animaux qui courent dans les forêts, et avec lesquels ils se trouvent eux-mêmes quelques rapports de caractère.

Elles se distinguent aussi par la position de leurs cahutes, dont l'ensemble dessine toute espèce de formes. Les unes adoptent la forme circulaire, ou celle du cercle entier; les autres, le carré ou le losange. Il en est encore qui se reconnaissent à la manière de remuer leurs terrains ou de construire leurs cabanes; et c'est au point que si cette nation est obligée de fuir avec ses bagages et de mettre le feu pour brûler  
les

les tristes restes de son village, la nation qui survient, quelque éloignée qu'elle soit, reconnaît celle dont elle prend la place, en examinant seulement les marques qui restent sur le sol.

Il ne faut pas espérer qu'on puisse rendre esclave le sauvage. Il meurt peu de temps après qu'il a perdu sa liberté. Sa constitution est bien différente de celle du nègre. On peut espérer de l'ennoblir en concevant l'espoir assez bien fondé de l'éclairer, et sa férocité qui semble le rapprocher de la vile espèce du nègre, peut du moins disparaître avec son ignorance ; tandis que celle du nègre augmente avec la diminution de son ineptie. Le sauvage est disposé à des conceptions nettes, et le nègre n'obtient jamais qu'une fausse lueur et des incertitudes qui ne servent qu'à le rendre plus furieux contre celui même qui veut l'éclairer. Le sauvage est méfiant tant qu'il ne sait rien ; le nègre ne croit même pas ce qu'il voit. L'un est ignorant et cruel ; on peut l'éclairer et l'humaniser. L'autre est stupide et féroce, on se promet en vain d'inoculer chez lui le sens droit, et encore moins le sentiment de la pitié ou

de la reconnaissance. Le sauvage ne peut donc jamais être impunément esclave. Les essais qu'on en a faits , ont été tous malheureux , il est dégénéré en peu de jours , et quelques mois après il est mort. En quelque position que se trouve le sauvage , la contrainte le révolte et le porte ou à tuer les autres , ou à se tuer lui-même. Aussi ses chefs sont sans pouvoirs en quelque sorte , et c'est ce qui a toujours fait désespérer de le civiliser par des moyens ordinaires. Ces chefs se donnent bien de garde de lui donner des ordres positifs. Il existe parmi les sauvages , une tournure gracieuse dont il ne faut pas que le chef s'écarte , sous peine de la vie , ou de destitution et du mépris le plus profond. Au surplus , ces chefs n'ont une utilité sérieuse qu'en temps de guerre , car en temps de paix les sauvages font tout ce qu'ils veulent. Comme alors ils sont tous isolés , ou vivent seulement en familles séparées les unes des autres , ils ont peu de rapport entr'eux. Mais au cri de guerre , tous se lèvent , s'enthousiasment , se réunissent , et marchent sous un chef qui même encore les prie plus qu'il ne les commande.

Les conseils où ils débattent leurs petites affaires publiques, sont des rassemblemens, des clubs, où personne ne s'entend. Celui qui a le plus de poumons a bientôt le haut-bout. Son bruit étourdit, on est fatigué de l'entendre, les faibles ont plutôt fait de crier : *Vous avez raison ! C'est bon !* et tous marchent poussés les uns par les autres, éniyrés de sottises et de liqueurs, et ils vont gaiement commettre des assassinats publics. Le chef le plus habile, est celui qui leur fait commettre le plus de crimes. C'est en cela seul qu'ils ont quelque ressemblance avec un ancien peuple civilisé, ou régénéré de l'an 2, à qui j'ai entendu prononcer comme eux, OUA, OUA. J'en demande pardon à nos philosophistes qui s'intitulent philosophes, comme les septembriseurs se qualifiaient de patriotes ; ces hommes de la nature, qu'ils ne connaissent pas, et qu'ils éèvent si haut, m'ont paru, malgré la ressemblance que je leur trouve avec nos sages de l'an 2, m'ont paru à moi qui les connais, les êtres les plus maussades, avec lesquels pourraient vivre seulement tous nos philosophes impies, tous nos savans athées, qui voudraient, à

l'imitation de Rousseau , que nous allussions à quatre pattes brouter de la laitue. Mais laissons-là désormais nos philosophes , plus aisés à vaincre qu'à corriger. Le philosophe , mais spirituel Helvétius , ne se doutait pas sans doute , qu'on leur appliquerait avec raison , ce qu'il a si bien rendu quelque part : *Il est des malheureux , dit-il , dont les molécules gravitent en naissant vers la grève !*

Le caractère naturel du sauvage , est d'être froid. Son cœur n'est ému que par la vengeance qu'il jure toute sa vie à son ennemi , et qu'il laisse souvent en héritage à ses enfans. Ce cœur ne connaît point cette chaleur d'ame , qui procure tant de délices. Par exemple , quand on a été longtemps éloigné , si en revenant chez soi , on retrouve en chemin un ami , on s'arrête volontiers , pour s'embrasser , pour se féliciter de la rencontre ; mais le sauvage n'arrête personne , et personne ne l'arrête , il rentre chez lui , et y est reçu comme s'il n'en fût pas sorti : ni la femme ni les enfans , ni les amis , ne sautent à son col. Il s'assied , fume sa pipe , et raconte tranquillement qu'il a laissé sur le champ de bataille , son père , son frère , son fils.

S'il a été plusieurs jours à la chasse , que des circonstances particulières l'aient empêché de trouver à manger , il revient , ne se plaint point , et attend en fumant qu'on lui donne de la nourriture. Mais il se donne bien de garde de crier à la faim. Est-ce de la vertu ? Non , c'est tout uniment de l'apathie.

S'il entend dire qu'un de ses enfans s'est signalé contre l'ennemi , qu'il a enlevé plusieurs chevelures , qu'il ramène plusieurs prisonniers , il se contente de dire froidement , *c'est bien !* et il ne va pas plus loin.

Si on lui rapporte au contraire que son fils est blessé ou fait prisonnier , il n'a pas l'air d'en ressentir beaucoup de peine. Il répond seulement : *cela ne signifie rien* , et ce n'est que long-temps après qu'il demande comment cela est arrivé.

Cependant j'aurais tort de dire que les sauvages ne donnent pas des preuves de leur tendresse pour leurs enfans et pour leurs femmes. Mais ils mettent tant de lenteur dans le développement de ces sentimens aimables , que l'on serait tenté de croire qu'ils naissent avec cette indifférence stoïque qui distingue nos esprits forts.

La manière dont les sauvages se visitent est remarquable. Celui qui arrive pour faire sa visite, nomme celui pour lequel il vient, et tous les autres se retirent dans un coin de la cahute pour laisser un libre cours à la visite, durant toute la conversation qui n'est jamais fort gaie. Il en est de même s'il vient faire sa cour à une femme. Mais il ne peut se permettre aucune privauté tout le temps que le jour éclaire les objets.

Le sauvage a une exactitude dont les hommes qui pensent solidement, ne se piquent pas, et dont ils ne seraient pas capables non plus. S'il a besoin de traverser diagonalement une plaine, et même une forêt de cent lieues et plus, pour aller précisément rencontrer l'angle opposé, il ne se trompe pas, et sa ligne est aussi droite que si elle eût été tracé par un géomètre. Il ne fait pas une déviation sensible; il met dans cette action tout le talent de son esprit, talent qu'il n'aurait pas s'il avait une grande étendue de penser. Car l'homme qui réfléchit beaucoup est sujet à s'égarer dans sa route.

La mémoire du sauvage est sure comme celle de tous ceux qui ne savent pas lire,

ou qui n'ont pas un grand nombre de connaissances. Il retient jusqu'aux dates de ses traités, et il n'a pas besoin d'actes publics pour s'en souvenir. Ses enfans continuent la tradition, et tout cela n'est pas aussi merveilleux qu'on pourrait l'imaginer, peut-être !

Ce qu'on peut admirer le plus, parmi les sauvages, c'est la profonde vénération que les jeunes gens ont constamment pour les vieillards. Ce préjugé respectable, et qu'on ne voit guère chez nous, va jusqu'à faire trembler l'homme fait, devant son grand père. Ils exécutent avec la plus grande exactitude, et toujours promptement, ce qu'un vieillard leur conseille ou leur ordonne.

Naturellement portés à l'indolence, ils ne se dérangent pas pour peu qu'ils aient de quoi vivre. Tant que leurs provisions durent, ils restent tranquillement dans leur famille, et ils ne se dérangeraient pas pour être mieux. Il n'y a que quand ils n'ont plus rien du tout, qu'ils bravent tous les obstacles, pour aller chercher ce qu'il leur manque absolument. C'est alors qu'ils sont d'une légèreté et d'une adresse étonnantes.

Les sauvages aiment à jouer , et ils perdent au jeu jusqu'à leurs armes. Ce sont les joueurs qui perdent avec le plus de sang-froid. Il n'y a jamais de querelle parmi eux pour cet objet. Ils perdent et payent sans rien dire , absolument comme dans nos belles académies de jeux à Paris.

En temps de guerre ils sont redoutables par la méchanceté, la plus raffinée. Mais en temps de paix ils sont vraiment amis , hospitaliers et humains. Ils ne sont point jaloux ; il faut pourtant excepter les femmes qui ne savent pas aussi bien que les hommes retenir leurs passions.

Les sauvages ont tout en commun ce qui n'est pas articles de ménage, et considèrent ces articles comme la véritable propriété qu'ils augmentent tant qu'ils peuvent. Ils se secourent volontiers les uns les autres, et prennent même sur leur nécessaire pour donner à leurs amis qui n'ont plus rien. Encore n'est - ce pas aussi général qu'on pourrait se l'imaginer.

Ils sont tous d'une indifférence apathique pour les arts. Si on leur montre une belle horloge, une belle glace, ou quelques jolis bijoux , ils les regardent d'un œil

étonné, ils paraissent même ressentir de la satisfaction ; mais ils ne demandent jamais comment on s'y prend pour les faire. Si au contraire vous leur parlez d'un homme habile à la chasse, à la pêche, qui sache bien se servir d'un fusil, ou dresser une pirogue, ils vous écoutent avec la plus sérieuse attention, et ils retiendront tout ce qu'on leur aura dit à ce sujet. Si vous voulez les bien amuser, faites leur des contes plaisans, et ils seront à tout ce que vous leur direz ; ou vantez leur quelques *héros* de leur genre, et ils enchériront même sur tout ce que vous leur aurez raconté.

Voilà le sauvage tel qu'il est dans l'intérieur des terres. Celui qui est plus près des villes d'Européens, n'a pas toute cette simplicité, et l'on voit par cette comparaison, qu'il est susceptible d'être civilisé un jour. Mais en général, le sauvage est un grand enfant quinquex, tantôt bon, tantôt plus méchant encore, qui tourne avec la légèreté du caprice, avec lequel il est prudent d'être continuellement en mesure, qui a toute l'incertitude de l'homme sans principes, sans morale, sans idées fixes, et qui n'a de sensible que la fibre de

l'intérêt personnel. L'étude de ces hommes de la nature est donc indispensable pour les chefs qui administreront la Louisiane; et si ces derniers mettaient peu d'importance à les étudier, ils ne seraient pas longtemps à s'en repentir; car le sauvage a malgré tout, la plus grande influence sur la tranquillité publique. Il faut toujours l'avoir en vue, et la balance politique de ce vaste pays n'a de justesse qu'autant qu'il y entre pour sa part. Il ne peut pas faire beaucoup de bien, mais il peut causer beaucoup de mal. Rien n'est plus dangereux que l'homme fort et ignorant que la colère ou l'intérêt allume. Il ne sort de son caractère de stupidité ou de simplicité, que pour se livrer aux plus horribles excès.

C'est avec cette attention sérieuse qu'il faut considérer toutes les parties qui composent la Louisiane. L'homme qui ne voit que les surfaces, ne voit la basse Louisiane que comme un pays noyé, qui n'offre rien de bien avantageux, et le quartier des Akatapas et des Apeloussas que comme un lieu inhabitable par l'indolence de ses cultivateurs; tandis que l'homme d'état qui connaît le Bayouc-Tèche, dont les eaux après

avoir arrosé cette belle contrée, vont se jeter directement à la mer, y voit une ressource pour y faire un riche entrepôt. Cette petite rivière, dont le lit est profond, peut porter très-loin dans l'intérieur, des bâtimens venant d'Europe. Il ne s'agit, pour cette opération, que de dégager l'embouchure de quelques gros arbres qui se sont amoncelés, et qui peuvent être arrachés sans beaucoup de peine. Alors ce quartier, dont les habitans peuvent être retremés, auxquels on peut rendre l'activité que l'inertie des circonstances semble leur avoir enlevé; ce quartier, dis-je, peut avec une bonne administration, prendre un accroissement considérable et obtenir un rang dans tout ce qu'il y a de plus avantageux à la Louisiane. Il en est de même de la partie élevée. La haute Louisiane présente les idées les plus certaines d'agrandissement. Mais une si vaste contrée, malgré ses beautés naturelles, peut n'avoir pour certaines personnes, que de faibles apparences. On voudrait que tout se fît par enchantement, et qu'un pays qui manque d'hommes et de moyens, parût tout de suite à la hauteur à laquelle la nature le destine. Je ne parle

donc qu'aux hommes raisonnables qui ne demandent point l'impossible , mais tout ce que l'on peut faire avec le temps des belles régions de la Louisiane. Je leur soutiens que c'est le plus beau pays du monde , qu'il est encore tout neuf , et qu'il n'attend que les hommes et leur industrie pour en faire un séjour incomparable sous tous les rapports d'agrémens et d'utilité.

Déjà nous avons fait voir que tout y est accessible et plaines et montagnes , qu'on y voit par tout de beaux pâturages , d'immenses bestiaux dont la viande est délicate. Le sucre , l'indigo , les mines de fer qu'on peut travailler avec succès , le bray , le goudron , les bois de cèdre , de cypre , de chêne et de toutes sortes , les pelleteries , le blé , le vin , le plomb , le sel , le chanvre , le lin , la chasse , la pêche et la réunion des produits de presque tous les climats à la fois , offrent à l'homme avide , comme au simple et vrai philosophe , les plus douces espérances dans tous les genres. Cependant il reste encore des questions à faire , dont une partie m'a été faite , et dont je vais faire un tableau pour la commodité de ceux qui ont le désir d'aller



| QUESTIONS.                                                                                                                                                                                                                                                               | RÉPONSES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | QUESTIONS.                                                                                     | RÉPONSES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1°. A quel degré se trouve la Louisiane ?                                                                                                                                                                                                                                | 1°. Sa longitude est de 279 degrés 28 minutes 9 secondes; sa latitude est de 29 degrés 39 minutes, et la nouvelle Orléans est sur le bord oriental du Mississippi, ayant sa latitude nord de 28 degrés 28 minutes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 15°. Comment acquérir les terres qui sont à l'est du fleuve qu'occupent les North-Américains ? | 15°. Quand on veut traiter d'une habitation toute montée dans la partie appartenante au territoire des États-Unis, on s'adresse communément à des compagnies qui ont ce droit exclusif. Cette politique est mauvaise et ne hâte point la population que l'on a en vue. On traite avec elles plus ou moins avantageusement, suivant les lieux où l'on veut acheter et les hommes auxquels on est adressé. Aux Natchez, par exemple, les habitations y sont fort chères parce qu'il y a beaucoup de monde, et que les terres y sont excellentes. Ensuite, si l'on est forcé de traiter avec des négocians, on est presque sûr d'acheter beaucoup trop cher.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2°. Quel est son climat ?                                                                                                                                                                                                                                                | 2°. Le climat en est tempéré. Il y gèle, il y neige, mais ce n'est pas de longue durée, et le froid y est rarement au dessous de zéro.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 16°. Toutes les terres de la Louisiane sont-elles propres aux sucreries ?                      | 16°. Jusqu'à présent on n'a encore essayé ce genre de culture que sur la partie basse de la Louisiane où les cannes viennent supérieurement, où elles viendront encore mieux à mesure qu'il sera possible d'en dessécher un peu les terres, ce qui ne peut arriver qu'avec beaucoup de temps et une grande population. En attendant, le sucre y est beau, et si l'on se plaint quelquefois de sa friabilité, cet inconvénient ne naît que de trop de précipitation dans sa fabrique. La Louisiane a encore besoin des leçons des malheureux habitans de Saint-Domingue.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 3°. Y obtient-on des concessions? Quelle en est l'étendue et la condition? Dans quels cantons peut-on les obtenir? Quelles sont les facilités que le gouvernement accorde pour les nouveaux établissemens? Quels sont les lieux où les concessions sont les meilleures ? | 3°. Le gouvernement délivre les concessions. Il est à désirer pour le bien public que chaque concession ne dépasse pas vingt-cinq ou trente arpens (18 bis), à moins qu'on ne connaisse au demandeur des facultés suffisantes pour mettre en valeur une grande quantité de terre. Le gouvernement aide ceux qui n'ont que de petites concessions, et nous avons rapporté ce qu'il doit faire pour soutenir les infortunés dans leurs premiers travaux. Nous venons également de rapporter, il y a très-peu de temps et à l'entrée de cet ouvrage, les lieux qui sont préférables sur le sol incomparable de la Louisiane.                                                                                          | 17°. Les frais d'une sucrerie à la Louisiane sont-ils aussi considérables qu'aux Antilles ?    | 17°. Il s'en faut de beaucoup, les localités n'exigent pas autant de nègres, et par conséquent elles assujétissent à beaucoup moins de travaux. On y laboure faiblement la terre, ce qui est bien moins pénible que de la travailler à la houe comme nous le faisons dans les autres Colonies.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 4°. Trouve-t-on à acheter des habitations toutes montées? Quels sont les termes de ce genre d'acquisitions ?                                                                                                                                                             | 4°. On trouve là comme ailleurs des habitations toutes montées, dont l'acquisition est aisée, et nous avons déjà dit que les revenus suffisent souvent pour en acquitter les fonds.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 18°. Y chauffe-t-on les chaudières avec la bagasse, comme dans les autres Colonies à sucre ?   | 18°. Pas encore. Jusqu'à présent on fait une consommation effrayante des bois à brûler qu'on a beaucoup de peine à disposer, et qui ne peut que nuire à la cuisson du sucre. On ne s'y sert pas encore de la bagasse, parce qu'on n'a pas trouvé le moyen d'en extraire les parties aqueuses qui sont nécessairement considérables dans une partie très-humide, telle que la basse Louisiane. Je crois pourtant qu'avec un peu plus d'industrie, on parviendrait à faire une espèce de sécherie peu difficile à créer. Il suffirait de poser les cannes sortant du moulin, dans une grande case bien fermée, dont le fond serait de cendre, d'y placer des poêles pour lesquels on ne brûlerait pas beaucoup de bois. Je suppose qu'on ait besoin de trois cents voies de bois pour fabriquer le sucre, il ne faudrait pas vingt voies de ce même bois pour rappeler la bagasse à son antique usage, et j'espère qu'un jour les Colons de Saint-Domingue montreront cet exemple aux Louisianais, qui, à parler franchement, n'ont point assez de connaissances pour marcher seuls encore dans cette carrière. |
| 5°. Quelle quantité de terrain un nègre peut-il cultiver dans le courant de l'année ?                                                                                                                                                                                    | 5°. Un nègre peut aisément cultiver un arpent dans l'année.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 19°. Quel est le meilleur moyens pour traiter d'une habitation ?                               | 19°. C'est de s'y transporter soi-même : car il faut le moins que l'on peut, d'intermédiaire dans ce genre d'acquisitions. Je sais que l'éloignement nécessite quelquefois de traiter avec un tiers; mais il en coûte toujours beaucoup plus à l'acquéreur, et toujours beaucoup moins quand il traite sur les lieux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 6°. Quel profit un nègre peut-il, dans l'année, rapporter à son maître ?                                                                                                                                                                                                 | 6°. Le nègre donne toujours à son maître quatre à cinq-cents livres par an, n'étant occupé qu'à la culture, et il peut rapporter beaucoup plus dans d'autres fonctions. Le maçon, le charpentier, le menuisier, et tous les nègres de ce genre procurent un plus grand bénéfice.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 20°. Quelle est la position la plus avantageuse pour conquérir des terres ?                    | 20°. En général, il faut toujours préférer les habitations qui sont sur le bord des rivières, 1°. à cause de la facilité des communications; 2°. pour l'avantage de la pêche; 3°. parce que ces bords sont toujours d'un plus grand produit. Je sais que ce n'est pas toujours sans inconvénient durant l'élévation des eaux pendant l'hiver; mais ce désavantage n'est pas de longue durée, et le reste de l'année on en tire beaucoup de profits et d'agrémens.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 7°. La valeur des terres éprouve-t-elle une différence en raison de leur éloignement de la capitale ?                                                                                                                                                                    | 7°. Cette différence est peu sensible quand la terre éloignée est meilleure, et généralement la moins bonne est autour des villes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 21°. Quelle position faut-il encore préférer sur les bords des rivières ?                      | 21°. Il faut préférer les batures aux anses. Les batures sont de petites langues de terres qui servent de défenses au mouvement continuel des eaux des rivières, et qui préservent le fond de la terre. Les anses sont nuisibles, parce que le frottement des eaux y creuse continuellement, et que dans la crue des rivières on est nécessité à beaucoup de travaux qui, souvent encore ne servent à rien. Enfin, il faut préférer les terres qui ont un angle saillant, à celles qui n'ont pour ainsi dire qu'un angle rentrant.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 8°. Quelle est la mesure ordinaire des terres et quelles sont ses dénominations ?                                                                                                                                                                                        | 8°. On mesure les terres comme en France, et les termes de ces mesures sont les mêmes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 9°. Quelle est la valeur ordinaire des denrées à la Louisiane même ?                                                                                                                                                                                                     | 9°. L'indigo s'y est toujours vendu cinq livres tournois, et ce prix doit être augmenté avec la science de la fabrication que les Colons réfugiés de Saint-Domingue ont déjà élevé sensiblement. Nous avons également, dans le cours de ce Voyage, donné le détail des prix de plusieurs autres denrées, et même des pelletteries.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 10°. Quel est le prix du nègre bossal et celui du nègre acclimaté? Quel crédit obtient-on pour les nègres achetés à bord ?                                                                                                                                               | 10°. Le nègre bossal pris à bord vaut quinze cents, dix-huit cents et quelquefois deux mille livres tournois, selon sa force et son degré d'intelligence. Quand on prend une certaine quantité d'esclaves, le crédit est de six mois, un an et même deux ans quand on donne un peu de comptant, et qu'on est propriétaire de biens mis en valeur.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 11°. Quelle est la valeur d'un cheval, d'un bœuf, d'une vache, d'un mouton, d'un cochon ?                                                                                                                                                                                | 11°. Le prix de ces animaux n'est pas encore bien déterminé. Il varie suivant les circonstances, ou par l'abondance ou par la rareté. Il dépend aussi beaucoup de l'éloignement. Plus ces animaux viennent de loin, et moins l'achat en est considérable. En général, ils ne sont pas chers. Le plus haut prix d'un cheval du pays, qui n'est jamais d'une belle espèce parce qu'on ne sait pas le soigner, et qu'on l'abandonne à lui-même, est de quatre à cinq piastres. Celui d'un beau bœuf est le même. On a une bonne vache pour deux ou trois piastres; il ne faut pas plus d'une piastre et demie pour un fort mouton, et l'on donne moins pour un cochon propre à mettre à l'engrais, etc.               |                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 12°. Réunit-on plusieurs cultures sur une même habitation ?                                                                                                                                                                                                              | 12°. On n'a pas encore l'habitude de réunir deux cultures sur un même terrain; mais rien à vrai dire n'empêche qu'on ne le fasse.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 13°. Quelle est la monnaie de la Louisiane ?                                                                                                                                                                                                                             | 13°. Nous avons déjà dit ce qu'est cette monnaie.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 14°. Quelle est la saison la plus favorable pour débarquer sur les rives du Mississippi ?                                                                                                                                                                                | 14°. Les mois de mars et de septembre sont très-dangereux; mais ceux d'avril, mai, juin, juillet, octobre sont les meilleurs. Le mois d'août offre assez souvent du danger à cause des vents orageux qui règnent sur ces parages. L'abord de la Louisiane est très-difficile quand on n'est pas familiarisé avec sa navigation; mais les pilotes vont au loin chercher les bâtimens dans le golfe, et par conséquent l'on n'a pas toujours beaucoup à craindre de ce côté-là. Mais il faut redouter le Jardin de la Reine, devant lequel on a dû passer en venant de St.-Domingue, surtout, et dont cependant on peut éviter le danger de la manière que je l'ai prescrite dans mon premier Voyage à la Louisiane. |                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

se fixer à la Louisiane. D'un côté, sont les questions, et de l'autre les réponses. *Voyez le Tableau ci-joint.*

J'ai cru que je ferais plaisir en donnant au public ces renseignemens sur les localités, et je pourrais les porter plus loin. Mais je connais l'impatience du lecteur. On finit par le fatiguer en cherchant à lui être utile par de longs détails sur le même objet, et je passe à d'autres matières générales.

Je ne m'abuse pas au point de croire que l'occupation de la Louisiane ne se présente pas à certains égards sous un aspect désavantageux. Je n'ignore pas qu'on a une infinité de choses à faire au physique et au moral, pour en amener le peuple et le pays à leur destination naturelle. Comme historien, ou du moins pour ne point m'écarter des obligations que cette qualité difficile m'impose, je dois convenir que les hommes et les lieux de ces vastes contrées ont besoin des lumières et de l'industrie de leur ancienne métropole pour sortir de leurs marais et de leur ignorance. Je sais que le Louisianais a beaucoup dégénéré, et qu'il n'était même point parvenu au degré d'élévation, qu'il aurait atteint in-

failliblement s'il n'eût pas été obligé de changer de domination. J'ai rendu, et je rends encore justice aux gouverneurs espagnols qui se sont succédés à la Louisiane, et je les honore en rayant de leur liste *Ulloa*, comme un imbécile en politique, et l'odieux *O'relly* comme un monstre dans l'espèce humaine. Je conviens que leur régime militaire avait plus de douceur que n'en a même un gouvernement municipal dans toute sa pureté, et qu'avec la soumission peu exigeante au fond et que l'on doit aux lois, les Louisianais étaient sous ces honnêtes gouverneurs le peuple le plus tranquillement assujéti. Mais c'était plutôt une stagnation qu'un état de tranquillité, une cessation de mouvement qu'un manque d'agitation. L'activité du Français s'est rallentie, et la source se raréfiant de jour en jour, cette activité s'est disséminée et perdue par un mélange de peuples différens où l'indolence est plus naturelle, dont la paresse est le bonheur, et le Louisianais engourdi pendant plus de trente ans sous un régime qui n'exige aucune activité, qui ordonne même un repos continu et monacal, ne peut maintenant paraître que bien diffé-

rent de ce qu'il était avant l'existence de ces causes. Cependant , quand on le voit sans prévention , au milieu même de son ignorance actuelle, de son orgueil aveugle, des défauts multipliés dont il s'est entaché pendant son long sommeil , on aperçoit des traits qui ne sont point encore effacés , et dont les couleurs reparaitront à la première impression du gouvernement français. Je ne crois pas qu'il faille plus de dix ans d'une sage administration pour redonner au Louisianais les couleurs qu'il a perdues. Il reprendra donc bientôt ce que je lui ai connu , la valeur dans toute sa pureté , l'intelligence dans toute sa force , l'hospitalité dans ce qu'elle a de plus doux , l'amour du travail dans ce qu'il y a de plus avantageux , et toutes les vertus qu'il avait , qui m'ont forcé de le représenter comme un modèle , et qui le remettront à la place où il se serait assuré sans le malheur des circonstances. Il a pu plier , mais il se redressera , et malgré ses détracteurs , la France n'aura qu'à s'applaudir des efforts qu'elle va mettre en usage pour le retremper et le rendre digne d'appartenir à la plus grande des nations. La raison d'État

et la raison du temps ne ressemblent guères à la raison des particuliers, et l'on sait tout ce que peuvent produire en mal comme en bien, les différens rapports des êtres en société. Le Louisianais a perdu trente années dans une espèce d'isolement, sous une administration qui ne demandait aux particuliers que le silence le plus absolu, qu'une abnégation parfaite de soi-même, et que la seule activité qui rapporte tout à son intérêt personnel : il n'est donc pas étonnant qu'après avoir perdu de vue si long-temps la cause commune et la chose publique, qui ne sont pas toujours exactement la même chose pour le particulier, il n'ait cherché d'autre jouissance que celle qui l'a fait rouler uniquement dans l'orbe de l'égoïsme, autour de cet intérêt qui, même en Europe, est le mobile impérieux de tant de consciences éclairées. On doit savoir gré au Louisianais de sa sincérité, et à cet égard elle est de bon augure dans sa corruption même. Pendant que l'égoïste éclairé de la métropole se masque sous des mots imposteurs, le style du Louisianais est du moins l'écho de sa pensée, et il est plus près de se mettre au dessus

dessus du mécanisme de la nature , pour un jour réunir tous les sentimens nobles et généreux de l'âme à la puissance et à la force d'un corps exercé aux mouvemens les plus violens. Il ne croira bientôt plus que tout le bonheur consiste à contenter les sens , et que la vertu qui veut qu'on aime les autres n'est qu'une chimère. Le sang du Français coule encore dans ses veines , et si ce n'est plus avec la même abondance , c'est au moins en assez grande quantité pour que le caractère ancien y scintille de temps à autre. Son esprit peut être devenu faux , mais son cœur n'est point mauvais , et l'on ne doit point désespérer d'un être dont la base est toujours solide. Sous la domination française il acquérera bientôt ces formes gracieuses qui donnent le tact délicat des convenances ; et à l'intérêt simple de la politesse , il joindra sous peu celui qui détermine à faire réellement le bien par le seul mouvement de l'humanité. C'est donc en vain qu'un auteur s'est déchaîné contre lui , et qu'il le noie pour ainsi dire sous un déluge de circonstances puériles et triviales. C'est donner de l'importance à des niaiseries de la profon-

deur à des riens , et c'est être auteur gravement minutieux que de faire quelques tableaux particuliers pour les donner comme un tableau général. Il faut souvent tourner un tableau de tous les côtés pour lui donner son vrai jour , et celui qu'on nous présente , n'a que des couleurs désespérantes , et ses descriptions ne sont que des procès-verbaux. L'esprit d'un pareil écrivain n'est qu'un ver rongeur , et il est bien malheureux de ne voir que le côté défavorable de l'humanité. On a grandement raison de dire que le *scribendi cacoëthes* est de toutes les démenances la plus incurable ; c'est elle qui nous procure la prolixité et la pesanteur des détails , et j'ai toujours regardé comme une stérilité d'esprit , la manie de satyriser et de médire. On doit donc être plus jaloux de la considération que de la renommée , parce que les qualités du cœur sont préférables aux facultés de l'esprit , les bonnes mœurs aux talens , l'estime à l'admiration , les procédés aux applaudissemens , et il vaut mieux cesser pour toujours d'être homme d'esprit , que de manquer un moment aux restes de la charité que l'on doit à tous les hommes. Ainsi , comme Desmahis ; je termine en disant :

Si l'homme est méchant je l'oublie,  
S'il n'est que fou, j'en ai pitié :  
J'ignore la haine et l'envie,  
Je ne connais que l'amitié.

L'écrivain dont je parle indirectement , à qui les Louisianais , sans doute , pardonneront sans peine , si jamais ils le connaissent , me permettra donc de ne pas prendre ses écarts pour des certitudes , son pamphlet contre la Louisiane pour un code de lois incontestables , et quelques-unes de ses vérités pour des moyens bien sûrs de corriger ceux auxquels il les adresse. Il peut être sincère dans sa manière de voir , et sous ce point de vue , je le plains beaucoup , car il ne voit rien de bien. Heureusement pourtant qu'il affecte d'user d'un style qui devient le contre-poison de son livre , et qui empêchera le venin qu'il distille de se répandre au loin. Le Louisianais ne doit donc pas se décourager si jamais il parvient à connaître l'ouvrage de cet écrivain. Il ne doit lui opposer d'autre sensibilité que celle qui le conduira promptement à confondre cet auteur par le rappel de ses anciennes vertus et par l'exactitude qu'il mettra sans doute à rivaliser avec

les autres Français. Le sang et le pays dont nous parlons , il faut en convenir , a beaucoup dégénéré pendant les trente ans d'abandon que la Louisiane a subis dans des mains étrangères. Mais le sol est toujours le même , mais l'esprit du Français n'y est pas encore éteint ; ainsi en cultivant l'un et en attirant l'autre , on aura bientôt fait disparaître ces inégalités et ces disparates qui donnent à la critique sur la Louisiane un air de vraisemblance , si le fond de cette critique n'est pas même le produit de quelques mécontentemens particuliers. J'ai dit ce que la Louisiane pouvait être , et je n'ai pas dissimulé les peines qu'elle exigeait : mais je soutiens encore que les soins qu'on lui donnera , seront des sommes prêtées à gros intérêt. J'ai rendu compte des vertus naturelles aux Louisianais , et je n'ai pas prétendu que le mélange qui s'est glissé dans leurs veines ne les eût pas affaiblies , décolorées même : mais j'assure que ce n'est pas sans remède ; et malgré ce qu'on s'est permis contre ce pays et ses habitans , je continue à dire que la Louisiane est un pays incomparable en lui-même.

Un ouvrage que je crois indispensable ,

et dont les administrateurs devraient s'occuper par la suite , serait la *statistique* de la Louisiane , dans laquelle serait comprise nécessairement la différence des terres , par conséquent où l'on verrait les produits dont elles sont susceptibles , et même les nuances qui se trouvent dans les caractères des nations sauvages. Ce serait pour le gouvernement de France une espèce de thermomètre , qui lui serait de la plus grande utilité dans toutes ses opérations politiques sur ces vastes contrées , et la difficulté n'en serait même pas grande. Car nous avons assez de communication dans l'intérieur de ces régions lointaines , pour ne pas manquer de renseignemens nécessaires à ce plan d'utilité publique. Le gouvernement français s'assurerait , par cette opération , des bénéfices certains que l'on peut tirer de ces belles parties de l'univers. Alors on ne pourrait plus le tromper comme on le faisait autrefois , et sous le prétexte d'une impossibilité physique , qui n'a jamais existé , déguiser et favoriser la négligence , l'incapacité et le caractère cupide de quelques administrateurs. J'ai beau aimer ma patrie et sa tranquillité , je n'attribue pas

toujours la perfection aux chefs, et constamment les faiblesses aux subalternes. Je crois que les gouvernans font le plus souvent les gouvernés. Aussi la Louisiane n'a jamais coûté à la France , que parce qu'on ne savait pas y attirer la population nécessaire à cette vaste contrée ; on faisait de ce pays ce qu'on avait fait du Canada , quand nous en étions les maîtres. La population du Canada montait uniquement à cent cinquante mille ames, vingt-cinq mille habitans cultivateurs , vingt - cinq mille hommes portant les armes , quinze mille sauvages seulement , et le reste était en femmes , ou enfans ou vieillards. Le produit annuel était de seize millions , que le commerce tirait de la pêche de la morue , et de la traite des pelleteries. Cependant la France n'en retirait qu'environ cent cinquante mille livres , et en définitif , elle en dépensait quatre cents cinquante.

Depuis que les Anglais s'en sont emparés , les choses ont bien changé , et malgré la répugnance naturelle qu'ont les Canadiens pour le régime anglais , les produits et les bénéfices ont beaucoup augmenté. L'Angleterre a commencé par faire des

avances pour hâter la population, et bientôt ce pays, loin de lui être à charge, a fait partie de ces spéculations qui la rendent si riche en numéraire. Pour nous qui ne savons pas attendre, nous avons abandonné ce pays, et si nous avions moins d'inconstance dans le caractère, un peu plus de patience dans nos opérations mercantiles, nous jouirions aujourd'hui des bénéfices que l'Anglais a su en tirer, et il est très-probable que nos profits se seraient encore plus multipliés, à cause du rapprochement des mœurs du Canadien, avec les nôtres. Le Canada tient à la Louisiane, par ses lacs, et par le grand nombre de ses rivières, qui viennent se dégorger dans le Mississipi, et qui en facilitent la communication. Louisbourg, capitale de l'Acadie, est la clé du Canada; Mont-Réal en est la capitale, et il est à l'ouest des Apalaches; il formait autrefois la bourgade *Ochelaga*. Jacques Cartier en prit possession en 1535. Enfin, ce sont les Français qui, les premiers, en 1504, découvrirent le Canada. C'est en 1506, que Jean-Denis d'Honfleur en releva les côtes, dont il fournit la carte à la France, et nous avons perdu l'un des pays les plus

avantageux , dont la France et l'Espagne auraient le plus grand intérêt d'obtenir la restitution. Au premier instant favorable , ce plan peut s'exécuter , et les véritables propriétaires rentreront un jour dans leurs anciennes possessions. Le retour de la Louisiane aux Français , promet donc un avenir immense ; et dans le fait , nous n'avons besoin que de temps , pour parvenir à réaliser ce projet naturel à concevoir.

Je sens bien que la Louisiane va faire , d'abord , un grand tort à nos autres Colonies , et achever peut-être de les dépeupler. Mais ce ne sera que pour un temps , et la Louisiane deviendra elle-même comme l'Europe , un grand moyen de les repeupler par la suite. Une fois l'opération consommée à la Louisiane , tous les autres plans à former pour nos autres Colonies , n'en deviendront que plus faciles , et nous ne perdrons pas pour attendre. Nous aurons là un réservoir immense , qui , dans la suite , peut nous servir à remplir les vides que les autres parties françaises pourront avoir éprouvés. Comme la population y est prompte suivant la fécondité qu'on attribue ou sérieusement , ou d'une

manière métaphorique , aux eaux des fleuves , et que la mort n'y vient qu'avec lenteur , nous aurons un dépôt abondant d'hommes de toutes les classes , qui pourront remplacer les pertes qui se font communément ailleurs. Enfin , la Louisiane pourra elle-même , un jour , avoir tous les avantages de l'Europe , et donner à l'univers , étonné , le spectacle d'une population qu'on ne voit que dans l'ancien monde.

Une personne que je crois bien à portée de donner des lumières sur cette riche contrée , est M. Courrejolles père , ancien ingénieur en chef à Saint-Domingue. Cet estimable citoyen a de vastes connaissances dans presque toutes les parties. Il est homme de génie , et son activité est susceptible encore d'une grande latitude. Malheureusement il est au nombre de ces hommes à talents que leur modestie empêche d'être appréciés. Ses idées qu'il donne sans prétention et sans y attacher de prix , ont donné souvent du mérite à ceux qui l'ont fréquenté. On a même profité plus d'une fois de ses propres découvertes , et ce qui est affreux , plusieurs qui se sont approprié ses idées , ont cherché à métamorphoser en incons-

tance, en folie même, ce qui n'est chez lui que la marche d'un génie ardent, passant d'un objet à l'autre, après les avoir promptement approfondis. Né heureusement, il n'a pas eu besoin de pâlir sur les livres et de faire de profondes études pour devenir savant. On pourrait dire qu'il a tout deviné, car il a tout appris par lui-même, et nous avons de lui plusieurs ouvrages qui lui feront toujours le plus grand honneur (\*). Mais il n'a jamais connu les voies détournées de l'intrigue, et par conséquent ni sa véritable bravoure, ni la vaste étendue de ses connaissances ne lui ont été d'une utilité lucrative. Sa réputation même n'a peut-être pas encore passé le cercle de quelques amis qui connaissent seuls tout ce qu'il vaut, soit comme militaire, soit comme savant. C'est avec cette modestie qu'il est parvenu à la vieillesse où la jeunesse du génie vit encore. Il s'est retiré

---

(\*) Entre autres sa *chimie optomatique*, à laquelle est joint un tableau extrêmement ingénieux. Le tout n'a pas 300 pages, et l'on y apprend, EN PEU DE JOURS, la chimie entière revêtue de sa nouvelle forme. L'idée est de lui, l'exécution lui appartient, et il ne doit rien aux autres de ce qui constitue les conceptions de cet ouvrage précieux.

modestement à Choisy , près Paris. C'est-là qu'il peut réfléchir sur l'ingratitude et l'envie des hommes qui l'ont entouré et calomnié. Vraiment mal à son aise , après avoir été fort riche , il y gémit moins de sa pauvreté que de l'impuissance où on l'a réduit , d'être encore utile à sa patrie dans ses dernières années où ses conseils seraient d'un grand prix (19). Il est de la plus grande douceur dans la société , et sa fermeté est encore brave dans les occasions qui l'exigent. Avant la révolution , la Colonie de Saint-Domingue était pleine de son nom , et quand les orages qui la désolent encore seront apaisés , sa réputation , sans doute , y surnagera , et l'on se rappellera toujours avec plaisir la sensation que ses idées y faisaient naître. Je suis l'interprète des Colons , et j'espère qu'ils me sauront gré de saisir les occasions de rendre justice à ceux qui les ont le mieux servis. M. Courrejolles était également bien connu à la Louisiane où il a long-temps habité , et qu'il a enrichie par des moyens dont les habitans ont profité. Par exemple , on lui doit l'art d'y sécher promptement l'indigo , par le moyen de la sciure de bois ou par

le sable artistement combinés, et il pourrait être utile encore aux hommes d'état qui s'occupent de cette Colonie, mais quine l'ont pas vue, et il est une nouvelle preuve, qu'avec beaucoup de mérite on peut être fort malheureux.

Il a une idée sur les dettes de Saint-Domingue, qui n'a besoin que d'un léger développement ; c'est celle de les acquitter en donnant aux créanciers de cette Colonie autant de concessions dans la partie cidevant espagnole, qu'il en faut pour les satisfaire. Ce serait une manière fort commode pour le gouvernement, de payer les dettes des malheureux habitans de Saint-Domingue, et même un moyen de population qui n'est point à négliger. Les créanciers raisonnables saisiraient promptement cette occasion d'être remboursés en vendant ces terres à de riches particuliers qui les mettraient en valeur, ou en les gardant pour eux-mêmes, et les faisant cultiver pour leur compte. Dans ce cas la Colonie de Saint-Domingue aurait le double avantage de se débarrasser de ses créanciers et d'augmenter en propriétaires. Dans le fait, il y a plus de terres à concéder, qu'il n'en faut pour payer les dettes

des malheureux Colons réfugiés. Mais s'il arrivait qu'il en fallût davantage, la Louisiane y pourvoirait, et les Colons infortunés de Saint-Domingue obtiendraient du gouvernement une consolation dont ils ont le plus grand besoin dans leurs malheurs.

Il existe bien un arrêté du 19 fructidor an 10, qui suspend le payement des dettes de Saint-Domingue, pendant cinq ans. Cet arrêté, sans doute, est une bienfaisance du gouvernement; il prouve la bonne volonté qu'ont les chefs de soulager les Colons: mais ce n'est qu'un léger palliatif; le moment de la douleur reviendra, et il ne sera que plus sensible. Car il ne satisfait ni les créanciers qui sont avides, ni les débiteurs dénués de toutes facultés. Les cinq ans finiront, et les moyens des Colons n'auront fait aucun progrès. Ou il faudra prolonger beaucoup plus cet arrêté, ou les Colons seront dans le pitoyable état dont le gouvernement voudrait les tirer. Dans le premier cas, quelques créanciers inhumains crieront; dans le second les Colons seront encore une fois écrasés; et en définitif, c'est l'État qui perdra, puisque les planteurs ne pourront plus se livrer à la culture, et que ceux

qui les remplaceront , par la vente forcée de leurs biens , n'en sauront pas assez pour obtenir des terres toute la valeur dont elles sont susceptibles. Déjà nous avons traité cet article , et nous y renvoyons le lecteur (20).

Le moyen proposé par M. Courrejolles , est donc le plus avantageux , et pour les créanciers et pour les débiteurs de Saint-Domingue. Il n'en coûtera rien au gouvernement , et celui - ci même y gagnera , parce que la classe des cultivateurs augmentera considérablement , et que les revenus se multiplieront proportionnellement à la quantité des moyens agissans.

Je me doute que l'on m'opposera l'insurrection continuelle des nègres de Saint-Domingue , qui dérange toutes les idées présentes. Leurs mouvemens perpétuels , de quartier en quartier , et les trahisons journalières qui ont lieu en leur faveur , semblent une opposition redoutable à toute espèce de combinaisons , et si ce que l'on dit , si ce que l'on a écrit est vrai , il paraîtrait que cette révolte n'est pas sur le point de cesser. On a débité faussement , peut-être , que des généraux blancs s'entendaient avec des chefs noirs , et voici à

manœuvre qu'on leur attribue , que je ne donne pas comme un fait incontestable , mais comme un simple renseignement qui peut avoir son utilité aux yeux de l'homme d'état. Quelques avant - postes étaient remplis avec affectation , de toute espèce de munitions de guerre et de bouche. Quand ces fournitures étaient faites , quelques signaux particuliers avertissaient les nègres , qui se présentaient en foule innombrable. Les blancs sautaient aux armes , et se préparaient à combattre sérieusement. Mais aussi-tôt le commandant du poste faisait battre la retraite , et l'évacuation se faisait à peu de distance , en bon ordre et sans être poursuivi. Les nègres s'emparaient du lieu qu'on leur cédait , le vidaient de toutes les choses qu'ils y trouvaient , et le remplissaient à leur tour , de café , de sucre et d'argent. Ensuite le signal secret se donnait , et le lendemain , ou quelques jours après , les troupes blanches avançaient , et les brigands noirs s'enfuyaient à toutes jambes , pour céder à leur tour le poste qu'on leur avait cédé la veille , ou quelques jours auparavant. On assure , et je ne le crois pas , que

cette évolution mercantile s'est répétée souvent , et qu'elle a élevé bien des fortunes. Certainement , si une action aussi abominable pouvait avoir eu lieu , il n'est pas de crime qui mérite plus l'animadversion du gouvernement , et il n'est point de supplice qui puisse être assez fort pour le punir. Il y a plus , ce crime ne retombe pas sur les généraux en chefs , qui peuvent ne pas s'en douter même , et quand on connaît la guerre des Colonies , l'isolement qui subsiste d'un poste à l'autre , on est convaincu de la difficulté de connaître tous les abus qui peuvent subsister en pareil cas. Au surplus , si ce crime n'existe pas , nous ôtons l'idée de le commettre en en donnant connaissance , et s'il a existé , nous effaçons en le révélant , l'envie de le propager.

Quoique cette manœuvre et plusieurs autres que je pourrais développer , soient de grands obstacles , il n'est pas moins vrai que cette révolte à laquelle on prodigue le nom de guerre , ne peut pas subsister encore long-temps si l'esprit général s'empreigne des principes salutaires qui se répandent plus que jamais. Notre gouvernement vaincra donc cette obstination criminelle,

et

et s'il n'était pas dans ses principes d'employer d'abord la douceur, il y a longtemps que les mauvais sujets qui troublent la tranquillité des Colonies seraient punis de leur audace. Il est impossible que l'esclavage ne soit pas rétabli à St.-Domingue comme un moyen unique de culture, et comme une punition bien méritée de la part des insurgés. Au moment même de la reprise de cette Colonie, si l'on eût eu des forces suffisantes, il n'y avait rien de mieux à faire que de rétablir tout de suite les choses dans le premier état. On n'aurait pas vu cette inquiétude qui occasionne toutes ces insurrections dont tant d'honnêtes gens sont victimes. Il ne fallait pour cela que se présenter, dès le premier instant, avec un appareil imposant. Trente mille hommes seulement de nos braves troupes, et tous à la fois dans les mois de septembre, octobre, novembre, décembre, janvier, février et mars, auraient eu bientôt glacé d'effroi l'insolence des nègres. On aurait pris tous leurs chefs, jusqu'au dernier caporal, quelques blancs mêmes, assez criminels pour favoriser cette insurrection par leurs conseils, dont ils se font bien

payer ; on aurait également saisi quelques têtes chaudes qui fomentent les idées de rebellion dans les ateliers , on aurait tout désarmé , et le reste serait rentré dans le devoir. Les maladies de l'ame qui surviennent dans les Colonies , exigent comme les maladies du corps de ces pays chauds , qu'on les traite brusquement , si l'on ne veut pas que la contagion gagne avec rapidité. Au lieu de cela , il paraît qu'on a trop usé d'humanité , qu'on s'est présenté avec des moyens insuffisans , et avec un air de bonté qui n'a fait qu'enhardir l'insolence et la barbarie du nègre naturellement stupide. Il semble même qu'on a eu pour lui la plus grande condescendance , qu'on lui a fait aussi des sacrifices sur les blancs , qu'on a enfin traité avec lui comme avec une puissance , comme avec un être raisonnable , et cette conduite , qui fait l'éloge de la bienveillance du gouvernement , n'a servi qu'à faire mieux connaître l'insensibilité , l'ingratitude et la véritable stupidité du nègre. Il a cru qu'on le craignait ; son orgueil et son audace s'en sont accrus , et aveugle sur son impuissance naturelle , il a développé entièrement son

caractère, et il s'est persuadé que sa politique devait consister à devenir tout à fait le bourreau des blancs isolés. Stupide dans toute la force du terme, il n'a pas senti qu'il augmentait ses crimes, et que pour quelques blancs qu'il égorgeait, il en armait d'innombrables contre lui, qui viendraient un jour le faire repentir de ses horreurs; il n'a pas senti que sa race aurait une fin, et que le fond des blancs est inépuisable en individus comme en génie. Féroce par caractère et lâche par principe, il s'est plu à forger des tourmens d'un nouveau genre, et qui font frémir à rapporter, contre des blancs qu'il avait la cruauté de lier et d'attacher de manière à ne rien craindre, tandis que son espèce nombreuse narguait les victimes qu'il égorgeait, et souvent écorchait avec une lenteur raffinée; aussi verrait-on long-temps des massacres affreux si l'on ne changeait point de système, et tous les malheureux gérés qu'on envoie pour représenter les propriétaires et pour augmenter aussi la population blanche, mais répartis d'une manière isolée sur les habitations, serviraient d'aliment à la fureur du nègre, qui a toujours soif du

sang des blancs, et qui en tuera autant qu'il s'en trouvera sur son passage.

Qu'on prenne donc une attitude ferme, qu'on soit soutenu d'une quantité suffisante de troupes, que la marine garnisse les côtes de bâtimens légers et armés pour intercepter toute communication ennemie; qu'on déclare alors franchement l'esclavage avec les modifications que l'humanité suggère; que l'on annonce l'exécution pleine et entière du code noir; que l'on tombe comme la foudre sur les opposans, il n'y aura plus d'incertitude dans les esprits; les mutins périront et le plus grand nombre se soumettra. Il ne faut pas plus de trois mois pour cette opération, et la culture reprendrait bientôt ses fonctions, moyennant le soin qu'on prendrait ensuite de répandre sur les crêtes, des pelotons qui, dans les occasions, pourraient au premier signal former un cordon solide. En songeant à cette opération, mon esprit me rappelle le valeureux colonel Dessources. Ce militaire, si pétillant dans le feu, qui déjà nous a donné des preuves si étonnantes de bravoure et d'un bonheur prodigieux, serait d'après la connaissance que j'en ai,

un des meilleurs coopérateurs qu'on pourrait employer dans cette occasion. On se rappellera long-temps les services qu'il a rendus avec une poignée d'hommes , et l'intelligence militaire qu'il a montrée par tout. Mais comme tous les hommes de mérite , la rouille de la médiocrité s'est attachée à sa personne , et aujourd'hui il s'est retiré chez les North-Américains , tandis que son bras et sa tête seraient de la plus grande utilité à Saint-Domingue. C'est ainsi que la jalousie finit par neutraliser les plus heureux talens. Je reviens à la suite de mon plan.

Aux grands maux, les grands remèdes; les demi-mesures font toujours beaucoup de mal, et dans une circonstance de ce genre il ne faut rien épargner pour faire triompher l'intérêt public; c'est épargner beaucoup de sang que d'en répandre un peu à propos. Le nègre peut avoir appris à se battre, mais il ne vaincra jamais que quand on le voudra bien. La nature, quoi qu'en puissent dire les philosophes de l'an 2, l'a créé pour être asservi; et comme on n'a rien à répondre aux faits physiques, il suffit de regarder sa condition en Afrique,

quand il naît, quand il grandit et quand il agit. De père en fils il est esclave ; celui qui le tient dans les fers est lui-même cruellement assujéti , tant l'esclavage est naturel aux habitans de cette contrée qui , malgré l'avilissement de leur condition , n'ont jamais fait un pas pour en sortir. Ils sont esclaves dès leur origine , ils n'ont jamais cessé de l'être , et il n'y a pas la moindre apparence qu'ils veuillent même un jour opérer le plus léger changement dans leur état. Jamais on n'a vu de soulèvement en Afrique , de la part du nègre , pour briser ses chaînes. Il baisse sans efforts la tête sous le joug , et Saint-Domingue même ne serait pas un exemple à citer , si quelques blancs assez corrompus , assez lâches pour travailler contre leur propre patrie , ne lui eussent pas fait naître l'idée de sa révolte , et ne l'eussent pas soutenu dans son brigandage.

Depuis , il s'est un peu aguerri ; mais comme il ne faut pas confondre la valeur avec l'orgueil sanguinaire , il n'a que contracté l'habitude d'assassiner , et il ne fera jamais la guerre qu'en homme vil , que par surprise et par guet-à-pens. Ce qui l'entretient dans son insubordination , outre l'in-

certitude de sa position et l'intime persuasion qu'il doit redevenir esclave, ainsi que l'intelligence qu'entretiennent secrètement avec lui quelques-uns de nos voisins jaloux, c'est la correspondance suivie qu'il a presque sans interruption avec les hommes de sa couleur qui résident en France, et qui par ignorance ou par méchanceté soutiennent son exaltation et sa rage. Ces hommes se promènent effrontément dans la capitale, décorés de leurs larges épaulettes, insultant par leur luxe, à la misère du Colon qu'ils ont dépouillé, et ils marchent avec insolence sur la même ligne à côté des vainqueurs de Maringo. C'est avec leurs habits fastueux qu'ils se glissent dans les antichambres pour y savoir ou ce que disent ou ce que pensent les maîtres qui parlent trop librement, souvent devant leurs domestiques ; c'est ainsi qu'ils sont les espions de leurs camarades, et qu'ils leur font passer dans les Colonies les propos philanthropiques qui entretiennent leur audace. Voilà comme ils usent de leurs décorations qui leur font ouvrir quelques portes ; eux qui n'ont fait la guerre que contre leurs propres maîtres, qui ne sont que de

vils assassins ; eux qui n'ont que des titres qui mènent à la vengeance des lois ; eux qui ne sont bons que pour courir devant une voiture , ou aller derrière , ou pour remuer la terre ; eux enfin dont on doit se méfier même en France , dans la crainte qu'un jour on ne les électrise pour commettre des crimes que je n'ose envisager ! L'ignorance exaltée ne connaît point de mesure , tous les moyens sont bons à son orgueil offensé , et l'amour-propre du nègre que l'on fait sortir de sa classe , est le plus insupportable , le plus aveugle et le plus féroce.

Que l'on ne s'imagine pas que je mette ou de l'exagération ou de la méchanceté dans ce que je dis. Je ne peux paraître exagéré qu'aux yeux de ceux qui n'ont pas la moindre connaissance sur les Colonies ; méchant qu'à ceux qui ne me connaissent pas , et je suis bien loin de conseiller des moyens rigoureux , s'ils ne sont pas absolument nécessaires. L'amour de ma patrie m'inspire , et je ne connais que peu de considérations quand il s'agit de son intérêt. Si j'avois la permission de tout dire , si je le devois même , rien ne m'arrêterait si j'y

voyais le bien de mon pays , et j'oserais dire à tel homme , quelque redoutable qu'il fût : *Vous êtes indigne de l'autorité qu'on vous prête , et je le prouve* , etc.

Ainsi , l'on peut donc prévoir aisément les précautions qu'il faut prendre par tout contre le nègre , contre celui enfin qui peut inspirer une juste méfiance , contre le nègre à épaulette , et je crois qu'il est temps de lui interdire tout uniforme militaire. Cet habit respectable n'est point fait pour être porté par tout le monde , et ce n'est qu'un habit de luxe insolent chez le nègre. Cette espèce d'homme est insatiable. On a dû le voir quand il leur était permis d'assiéger les palais des ministres. On n'entendait qu'eux , on ne voyait qu'eux , et leur moment de prospérité était une calamité publique. Le sentiment intime qui les avertissait de leur infimité , ne les rendait que plus insolens , plus audacieux , et il est temps de les remettre à leurs places , en supprimant celles qu'ils ont usurpées. Ce qui est injuste et déraisonnable ne peut subsister long-temps. La circonstance est sérieuse , et voilà le moment de ne plus mollir. Cependant , comme nous ne faisons

jamais usage de passion en matière politique, et qu'un nègre est à nos yeux de l'espèce humaine, quoique le plus imparfait, nous ne développerons pas davantage cette idée à laquelle, sans doute, on pourrait mettre plus de chaleur, et je gémis au fond de la nécessité cruelle, mais indispensable, où cette classe d'hommes, malheureuse, mais féroce, nous jette contr'eux. Je sais bien que ceux qui les ont excités sont plus coupables, mais ils le sont beaucoup eux-mêmes pour les avoir écoutés, et la loi qui veille à la sûreté générale, veut que les uns et les autres soient remis dans l'impuissance de nuire désormais à la chose publique.

Cette opération finie, l'idée de M. Courrejolles, sur l'acquittement des dettes de Saint-Domingue, peut donc recevoir son exécution en faisant beaucoup d'honneur aux créanciers qui l'adopteront, et de bien aux Colons infortunés. Ce serait aussi un commencement d'espérance pour revoir plus promptement la première splendeur de cette Colonie jusqu'à présent incomparable, ou pour ses richesses, ou pour ses malheurs, qui un jour avec la Louisiane

peut devenir encore un objet d'étonnement pour l'Europe , et former un second empire français par sa position militaire et par ses autres avantages politiques. Ces deux vastes Colonies peuvent nous promettre dans l'avenir l'empire d'un monde entier par leurs richesses, leur étendue et leur immense population.

Sitôt donc que nous aurons vaincu nos ennemis intérieurs, et ce sera quand nous le voudrons bien , hâtons-nous de réparer nos fautes par une bonne législation qui donnera bientôt à nos Colonies une forme stable. Déjà nous avons présenté quelques-unes de nos idées à cet égard , dans de précédens ouvrages , et ce que nous allons dire n'en est que la suite. Comme nous n'écrivons pas seulement pour les circonstances présentes , nous nous élançons un peu dans l'avenir , et nous supposons que toutes les Colonies deviendront aussi tranquilles que l'est la Louisiane , qui promet de l'être long-temps si nous ne commettons pas des fautes en en reprenant possession.

Dans ce cas , il se présente un moyen d'y multiplier les propriétaires , et tous les hommes industriels. C'est une liberté ap-

parente, ennemie de toute exaction, la seule liberté qui puisse exister parmi les hommes en société. Par cette liberté, je n'entends pas celle qui est absolue, comme on la promettait en l'an 2, elle serait même nuisible aux individus, et c'est elle qui dégénère en anarchie. Mais je veux parler de cet état de liberté, où le citoyen ne dépendant que de la loi, n'est contraint qu'à ce qui est conforme à la justice et à la raison, où il n'est point découragé par le caprice ; où la politique sage sait le porter au bien sans le vexer, et c'est dans le vrai système monocratique, que l'on peut seulement trouver ce bonheur dont nous sommes susceptibles sur la terre. Le système despotique est odieux ; l'état purement démocratique est tumultueux, inconstant, c'est un vrai club ; l'on y a cent maîtres et cent tyrans pour un. Le gouvernement monocratique, où les lois sont toujours uniformes et sages, où le chef suprême leur est soumis, est le seul état qui convienne aux têtes froides, aux citoyens qui préfèrent l'aimable tranquillité aux accès de factions toujours occupées de sang et de systèmes versatiles.

Un démagogue est un malade toujours inquiet , brûlant de fièvre dans son lit : il ne sait ce qu'il veut , ni quelle position prendre. Tout lui déplaît , tout l'agite , et plus on lui accorde et plus il exige. Il ne sait que tourmenter les malheureux qui , en l'entourant , cherchent à le satisfaire.

Il est donc incontestable que le gouvernement , où peu de personnes commandent d'une manière absolue , où tout se rapproche le plus de l'unité , est le plus analogue aux mœurs des hommes sages et tranquilles. Sous le joug monocratique il est au moins une ombre de justice , on n'ose pas y faire le mal ouvertement , la législation fait quelques pas , des idées de propriétés se développent , le nom d'esclave se change en celui de citoyen , et l'homme y reconnaît la dignité qui convient à son espèce.

Sous la suprême volonté d'un despote , on ne voit que terreur , bassesse , flatterie , stupidité , superstition ; et sous le fer de la démagogie , ce n'est qu'inquiétude , cupidité , tracasserie , haine , assassinat.

Il faut donc dans les Colonies , et par conséquent à la Louisiane , une grande

douceur dans le gouvernement , ce qui n'empêche pas d'avoir de la fermeté dans les occasions qui l'exigent. Il est dangereux d'y faire trembler les citoyens , et ce n'est pas en appésantissant sur eux le fer militaire , qu'on peut parvenir au grand but , qui doit tendre au travail des propriétaires , sans lequel les Colonies ne seraient bonnes à rien. Mais ce travail doit être plus inspiré qu'exigé ; les blancs n'ont pas besoin d'y être contraints , parce que tout ce qui les entoure les y porte , et qu'ils ont les principes de morale et de religion , qui prescrivent aux hommes raisonnables le besoin de travailler pour l'État comme pour eux. On réussirait beaucoup mieux , par exemple , en décernant des honneurs à celui qui gouvernerait le plus profitablement son habitation. Mais , surtout , plus d'assemblées coloniales , de grandes assemblées , comme celles du Nord , de l'Ouest et du Sud. Elles n'étaient qu'un rassemblement de paresseux qui nous ont perdus par leur orgueil démagogique , et par leur défaut de lumières. Ce n'est pas le propre des habitans de se mêler des affaires générales en politique. Ils ont bien

assez du gouvernement de leur habitation, et ils sont plus utiles à la tête de leur atelier, que nécessaires dans ces assemblées pleines de tumulte et d'orgueil. Il ne faut pas non plus de grandes villes dans les Colonies. Elles sont le receptacle des paresseux, des mauvais sujets, dont elle multiplie le nombre, et qui s'y disséminent toujours avec trop de facilité. Il faudrait surtout n'y point souffrir d'esclaves, et les renvoyer tous à la culture. Tout dans les Colonies doit se rapporter aux habitations et l'on n'a besoin que d'entrepôts pour les cultivateurs, répandus seulement pour la commodité du public, que de très-petites villes pour les relations commerciales, pour les rapports politiques, et pour les fonctions civiles et militaires. Ces observations sont importantes, et si, par égard pour le lecteur, je n'en achève pas le développement, elles ne doivent pas moins frapper les hommes d'état, qui ne peuvent manquer d'en sentir toute l'utilité.

En un mot, j'ose assurer que quand les citoyens ne sont pas en général ce qu'ils doivent être dans les états, dont ils sont membres, c'est toujours la faute des lois,

ou de ceux qui les font. Car l'art de faire des lois est celui d'amener les peuples aux fins de la politique, sans qu'ils s'aperçoivent, pour ainsi dire, du joug qu'on leur impose. Le peuple est un animal fier, ombrageux, plein d'orgueil et de soupçons, qui secoue le mord quand on le lui fait trop sentir, et qu'on musèle comme on veut, quand on le flatte. Il n'obéit qu'à la main qui sait le conduire. Il ne faut pas lui laisser la bride sur le col ; mais il ne faut pas non plus la lui tenir trop haute. Dans le premier cas il se néglige, dans l'autre il se cabre ; et c'est le juste milieu qu'il faut saisir pour en être maître. Sans ce milieu, les lois ne paraissent plus qu'à charge, elles ne sont plus qu'un frein qui blesse et qui révolte. Alors le chef, qui commande l'obéissance, ne passe plus que pour un tyran, et le peuple est doublement malheureux parce qu'il sent trop que le fardeau qu'il porte, est inégalement distribué. De-là, ces terribles mouvemens qui froissent et brisent tous les partis. En me servant au fond de la pensée d'un grand homme, je dirai que les révolutions les plus cruelles sont le produit des iniquités  
qui

qui sortent du cœur des peuples , à peu près comme on voit s'élever , du fonds des vallées , des vapeurs grossières , dont se forme la foudre qui tombe sur les montagnes. C'est ainsi que sont frappées les têtes de ceux qui gouvernent , et que sont punis leur orgueil , leur ambition , leurs injustices. En général , que revient-il à ces ambitieux , qui troublent la tranquillité publique ? Un peu de fumée et beaucoup d'embarras. Que reste-t-il en définitif à ces grands hommes du moment , en supposant qu'ils soient heureux quelquefois ? Des applaudissemens qui les enivraient , des grands biens qui les corrompaient , des vertus mêmes qui les élevaient. Mais à tout cela succède un silence éternel , une solitude affreuse , où sont à la vérité quelques marbres qui porteront quelque temps leurs noms , mais qui périront comme eux. Était-ce la peine de se tourmenter autant ?

Qu'un général ne laisse donc point au hasard , ce que le conseil et la prudence humaine peuvent lui ôter. Qu'il soit circonspect dans tout ce qu'il commande aux Colons , et qu'il ne commande jamais que pour le bien du service ; qu'il distingue

toujours ce qui lui est personnel , de ce qui appartient à la chose publique , et son administration marchera toute seule. Au fond , sans une honnête liberté , pour les propriétaires , point de Colonies immensément riches ; parce que l'homme qui travaille en maître , et dont on veut retirer un grand avantage , désire naturellement être dégagé de tout ce qui sent une gêne injuste ; que la législation que l'on se propose ne perde donc pas de vue cet objet. Il est plus important qu'on ne se l'imagine peut-être. Qu'elle songe aussi à réserver aux Colonies , un droit légitime de se plaindre fructueusement en cas de vexation. Cela est fondé sur cette vérité incontestable , qu'il suffit presque toujours que la nation puisse parler à propos , pour que l'oppression ait des bornes , et que l'ordre soit facilement rétabli , parce que rarement les chefs s'obstinent à faire ou à souffrir le mal , et qu'aussi long-temps qu'une nation conserve ce droit , il est aussi très-rare qu'il existe dans l'État une contre-force que le chef ne puisse dompter. Le développement de cette vérité politique pourrait nous mener aussi loin que nous voudrions , par

l'art de la diviser et de la subdiviser. Mais il y a quelquefois du danger à donner trop d'étendue aux principes mêmes , et nous croyons plus sage de laisser deviner au lecteur sa juste application.

C'est en se livrant ainsi courageusement à tous ces premiers détails, qu'on établira pour les Colons, un fond de bonheur qui leur fera regarder désormais les Colonies comme des lieux dont on ne doit jamais sortir , et qu'on parviendra même sans peine aux embellissemens de leurs petites villes, à rendre les promenades agréables, les chemins faciles et ombragés même, et enfin à leur procurer toutes les autres jouissances qui servent à enchanter les peuples, à les contenir même, en leur inspirant ce qu'on appelle le goût de la patrie. Il ne faut pas oublier que le peuple, en général, fait toujours plus de cas du plaisir qu'on lui donne, que des services qu'on lui rend, et c'est ce qui lui fait naître cet amour pour la patrie, qui le rend constant et fidèle. L'amour de la patrie, disait l'abbé Raynal, qui est une affection dominante dans les États policés, qui, dans les bons gouvernemens, va jusqu'au fana-

tisme, et dans les mauvais, passe en habitude, qui conserve à chaque nation, pendant plusieurs siècles, son caractère, ses usages et ses goûts; cet amour n'est qu'un sentiment factice qui naît dans la société, mais inconnu dans l'état de nature. Le cours de la vie morale du sauvage est entièrement opposé à celle de l'homme social. L'abbé Raynal était philosophe de nos jours, et lui-même convient que le sauvage, tout vanté qu'il est par les philosophes, ses illustres confrères, est opposé à l'homme civilisé, et qu'il est bien au dessous de l'homme en société.

Quoiqu'il en soit, si donc l'amour de la patrie s'acquiert dans la société, ce ne peut être que par des affections que nous font naître les plaisirs, et les sensations qu'on y éprouve. Il est donc certain que cet amour est plus ou moins fort, selon le degré d'aisance, de plaisir et de bonheur que procure un pays à ses habitans. Cela posé, la législation coloniale, qui doit avoir en vue l'augmentation des hommes, travaillera sûrement à retenir dans les Colonies, par l'agrément et le plaisir, les propriétaires qui, ne trouvant point sur les lieux où sont

leurs biens , les ressources pour multiplier leurs jouissances , viennent en France , briller comme des météores , et s'étourdir dans ce cahos , sans cesse agité des faux plaisirs , qui attirent cependant tant d'étrangers à Paris. Que résulte - t - il de cet abus ? L'absence des Colons occasionne sur leurs habitations une négligence qui entérnit au moins la valeur , ou un forçement de travail qui écrase leurs esclaves , les dégoûtent , les usent et les font périr plus vite. Le procureur qui représente l'habitant , quelque honnête et instruit qu'il soit , ne peut jamais remplacer l'œil du maître. Il n'est pas naturel de regarder la chose d'un autre , tellement comme la sienne , qu'on ne songe qu'à la faire profiter en tous points. On fait bien tout ce qu'on peut ; mais tout ce qu'on peut , ne porte jamais le procureur à s'identifier avec le propriétaire. Pourvu qu'il paraisse prendre l'intérêt de son mandant , il en a suffisamment pour conserver la procuration lucrative qui lui donne une existence honnête , et pour prouver qu'il est digne de la gestion qu'on lui a confié ; il envoie beaucoup de café et de sucre , au maître

qui brille dans la capitale. C'est ainsi que le propriétaire, qui jouit à Paris, s'endort dans les délices de Capoue. Il y reste tant que cette opulence dure, en faisant le plus grand éloge de ceux qu'il honore de sa confiance, et oubliant toujours d'entrer dans les détails qui lui procurent cette vie aisée. Mais le procureur qui s'est enrichi, en raison de la quantité des denrées qu'il a fait passer en France, puisqu'il lui revient dix pour cent de procuration, sans compter les *douceurs* de l'habitation qui s'étendent fort loin, et le bénéfice qu'il tire souvent sur les fournitures ; ce procureur, dis-je, qui a occasionné tant de frottemens forcés dans toutes les machines de l'habitation, qui les a usées avant le temps, qui n'a plus autant d'intérêt à travailler, et qui ne cherche plus qu'à être maître, lui-même, ne fait aucun remplacement ; il continue à marcher avec les forces qui lui restent, et comme il excite ces forces par les moyens les plus violens, il achève *d'arrondir sa pelotte*. Le propriétaire assez dupe pour ne pas s'en douter, va toujours en augmentant sa dépense à Paris ; il reçoit toujours beaucoup de denrées, et il

se persuade aisément que cette opulence doit durer encore long-temps. Mais au bout de quelques années , il apprend que la mortalité a ravagé la grande partie de ses nègres et de ses animaux ; que ses bâtimens sont dégradés , que les ustensiles manquent , et que la culture , faute de bras et de forces , ne peut plus rapporter que peu de choses. Le propriétaire se désole ; mais il a monté sa maison , il ne peut pas décemment diminuer son train. Que dirait-on ? Pour qui passerait-il ? Dans une ville comme Paris on n'estime les gens que par leur air d'opulence , et son amour-propre peut-il lui permettre d'avouer l'impuissance où il se trouve ? Non. Il perdrait tout son crédit , et le ridicule viendrait l'accabler , tandis que ses bons amis se hâteraient de le fuir. Dans ce cas là , donc , il ne dit rien ; mais il emprunte , et comme on lui a toujours connu de l'aisance , et quelquefois même de la générosité , on lui prête facilement à gros intérêt. Les créanciers augmentent , leurs importunités deviennent journalières ; dans vingt-quatre heures il arrange avec eux ses affaires , et comme ces feux follets qu'on voit dans le ciel , que

le vulgaire appelle *étoiles filantes*, et dont l'éclat n'a duré qu'un instant, il décrit sa parabole, et va retomber en Amérique sur son habitation, où il ne trouve que tristesse et désordre. Ce tableau, qui est exactement vrai, fait sentir la nécessité de la résidence d'un propriétaire sur son habitation. Mais cette résidence ne peut pas s'ordonner; il y aura de la tyrannie, et un grand désavantage à en faire un article de loi. Ce serait un commencement de violation même aux propriétés, parce qu'on doit être maître de sa chose, et que l'intérêt est la meilleure loi pour veiller à sa conservation. Au lieu d'une force coercitive, qui ne réussirait pas long-temps, que les propriétaires trouvent à jouir dans les Colonies, et je réponds qu'ils regarderont comme une faculté parfaite, celle de vivre avec agrément dans les lieux où est leur *summa-rerum* qu'ils ne peuvent manquer d'augmenter par leur présence. Ce sera un nouvel éclat pour les Colonies, une extension considérable de bénéfices pour le commerce, et une force toujours imposante, qui, ne pouvant que s'augmenter chaque jour, prévendra les calamités publiques; c'est le moyen

certain d'une grande population , et d'un grand concours d'individus , dont les personnes riches s'entourent toujours. On s'enrichira ainsi de plus en plus en enrichissant l'État ; et la joie le meilleur remède des Colonies y conservera les habitans ci-devant aiguillonés par cette inquiétude mortelle que leur inspirait le désir continuel de passer en Europe. Tant qu'on ne cessera pas de se regarder dans les Colonies , comme des étrangers dans une hôtellerie, tant qu'on y sera tourmenté par les injustices des administrateurs, ou qu'on y aura des craintes, par l'ignorance de ce qu'on appelle les *officiers de santé* (\*), on y sera tenté d'entasser des richesses à quelque prix que ce soit , dans l'espérance de venir se dédommager et de se faire remarquer en France.

---

(\*) C'est une dénomination bien fatale , qui cache souvent le charlatanisme. Médecins , chirurgiens , pharmaciens et jusqu'aux moindres coopérateurs , prennent le nom d'*officiers de santé* , et le peuple qui ne distingue pas toujours est souvent dupe de ce nom qui n'indique pas la science particulière de chacun. Aussi beaucoup d'empiriques passent pour médecins dans les Colonies , et ils ne sont que des assassins publiquement autorisés.

De-là tant de fortunes équivoques et tant de vices qui ont paru à une certaine époque des Colonies. La bonne législation doit donc remédier à ces inconvéniens si nuisibles à la société, et ramener les mœurs par l'aisance et les plaisirs que l'on peut se procurer aisément dans ces heureuses contrées. En amenant ainsi les habitans à faire des Colonies leur patrie, on verrait un jour ces lieux devenir ce qu'ils semblent devoir être par leur site et par leurs voluptueuses productions : on y verrait des maisons charmantes, des jardins délicieux, des sociétés aimables et des plaisirs de toute espèce. Il ne faut pas pour cela autant de dépense que les Américains en faisaient autrefois en Europe, et bientôt ils auraient chez eux, en foule, les arts et les sciences auxquels les habitans peuvent se livrer comme délassement au milieu de leurs vastes occupations. On se perfectionnerait aussi dans l'art de travailler les terres, l'on n'entendrait plus dire que tel terrain est épuisé, et l'on se convaincrait que par tout où il y a de la terre, surtout dans les Colonies, un habile cultivateur sait la faire produire malgré elle quand il a de

l'eau à sa disposition. On parviendrait également à porter par tout l'hydraulique à sa perfection , et l'on se procurerait les moyens artificiels d'arroser les lieux les plus éloignés quand le ciel refuse ses pluies fertiles. Enfin , que de richesses , quel bonheur n'a-t-on pas le droit d'espérer d'une bonne régie dans les Colonies ? Ce n'est pas précisément de l'esprit qu'il faut pour tout cela , rien ne serait plus aisé que d'en avoir , et le malheur souvent est qu'un administrateur en ait trop. L'imagination prend la place de la vérité , et ses couleurs agréables accréditent son aimable ignorance. C'est du bon sens , un peu de savoir , beaucoup de bonne volonté dont on a besoin dans les premières places des Colonies , et c'est ce qui manque le plus souvent , parce qu'on s'y aveugle d'un amour-propre insupportable. On croit que la place qu'on a eu beaucoup de peine à obtenir , ou qu'on ne doit souvent qu'à la faveur déguisée sous l'intrigue la plus déliée , est seule capable de donner tout , tandis qu'on ne fait pas attention que plus on est élevé et plus on est à portée d'être jugé par tous les yeux qui se fixent natu-

rellement sur le point lumineux qui plane dans l'air. On n'est pas long-temps à voir si c'est un astre bienfaisant, ou seulement une fumée passagère qui s'embrase et s'éteint. Dans le premier cas, le Colon s'agenouille: dans le second, il souffre, il s'attriste, ses travaux languissent, et le mépris sous le silence de la consternation couvre l'auteur de ses maux. Aussi un administrateur en chef dans les Colonies, est le premier ou le dernier des hommes. La législation est donc l'ame des Colonies quand elle produit des lois analogues au climat, aux localités, conformes aux individus, à leurs mœurs, quand elles tendent continuellement et sans préférence injuste à encourager l'industrie et à porter les hommes comme d'eux-mêmes et sans persécution à la vertu et au travail. C'est enfin ce qu'on peut espérer du temps, et surtout du choix réfléchi que le gouvernement français mettra désormais dans la nomination des places coloniales.

Notre correspondance suivie avec les Colonies, dans laquelle on nous expose avec vérité les faits qui s'y passent, et que nous jettons au feu à mesure que nous la recevons pour ne compromettre personne, qui

nous sert seulement de thermomètre pour ne dire que ce qu'il faut , nous met à même d'exposer la satisfaction des Colons de St.-Domingue , d'avoir le général Rochambeau pour gouverneur , ou si l'on veut , pour capitaine-général. Ce militaire , qui connaît les Colonies , a le secret de relever le courage abattu des planteurs. Il est *le sauveur et l'espoir* de ces infortunés. Puissamment secondé par le général *Lavalette* , ils sont tous deux chéris et aimés des malheureux qu'ils soutiennent. On les appelle les *sauveurs de la Colonie*. Vingt lettres m'ont attesté ce fait , et je ne puis pas être suspect dans mon assertion , puisque je ne connais ni l'un ni l'autre personnellement. Mais quand ceux qui m'écrivent garantissent de pareils récits , je crois qu'il est de mon devoir de faire connaître au public deux chefs qui méritent son estime et sa confiance , comme il est de ma discrétion de me taire sur ceux qui n'ont pas le même avantage. Aussi les Colons attendent avec impatience la confirmation du grade *provisoire* du général Rochambeau , et si l'on y joint les troupes dont ils ont le plus grand besoin , la Colonie ne sera pas long-

temps à renaître de ses propres cendres. Le général Rochambeau sera le second *réparateur* qui méritera les hommages et l'amour du peuple ! Malheureuse Colonie ! elle a éprouvé les premiers incendies de la révolution : elle brûle et fume encore quand tout est éteint dans l'empire français ! Que sa destinée est affreuse, et que ses habitants devraient inspirer d'intérêt !

Une chose qui doit encore occuper sérieusement la législation coloniale, est la composition des juges. On ne doit pas perdre de vue que la justice ne fait d'impression que quand elle est administrée par des mains pures. Les juges qui ne sont pas respectables, hâtent la corruption générale des mœurs, et il faut que les lois qui punissent une désobéissance coupable, puissent aussi atteindre le juge qui déshonore sa profession en abusant de l'autorité qu'on lui confie : car il faut réunir dans un même cadre ceux que la médiocrité confond dans une même catégorie, et séparer les bons des mauvais. On a beau mettre la conscience en avant, il est des juges qui n'y croient pas, et la leur, quand ils en ont, est souvent l'écho de la coutume

et de l'éducation. J'ai toujours vu qu'on est bien près du crime quand on viole ouvertement les préjugés qui en garantissent, et qui ont pour fondemens des principes incontestables. J'ai connu des juges philosophes qui croyaient s'élever au dessus des faiblesses de l'humanité, par des discours ampoulés, ou par une morgue insupportable, et qui par leurs actions, s'abaissaient jusqu'à la condition des bêtes : ils abusaient des formes de l'éloquence et des procédés de la philosophie, pour cacher leur corruption intérieure. Le bel esprit nous a perdus, c'est au bon esprit à nous guérir. Nous avons trop vu de ces juges philosophes essayer de faire faire à leur esprit les plus grands tours de forces, pour parvenir à plaire, parce qu'ils ne pouvaient se contenter de l'estime qui ressemble trop à l'indifférence ; et la fortune les dédommageait de la gloire de leurs fonctions. Aujourd'hui que la religion vient de s'unir à la loi. L'une réprimera les mauvaises pensées des hommes, et l'autre retiendra les mains coupables. Ce qui rappelle ces deux vers d'Owen ;

*Lex et religio junxerunt fœdera : parvas*

*Hæc hominum mentes comprimit ; illa manus.*

Il faut que la législation des Colonies, purifie tellement cette classe d'hommes, qu'on puisse mettre dignement au dessus de leur tribunal, ces deux vers de Santeuil :

*Hic pænæ scelerum ultrices posuere tribunal  
Sontibus undè tremor, civibus undè salus.*

et que Dubos aîné, a traduits ainsi :

Sous ces voûtes Thémis, que la vengeance anime,  
Rassure l'innocence et fait trembler le crime.

Le magistrat est ordinairement grave et dur, orgueilleux et dédaignant. Ce n'est pas entendre son véritable intérêt que de ne vouloir pas être doux et humain. Il faut savoir tempérer l'austérité des lois et de la justice par tous les adoucissemens qu'inspirent la miséricorde et la charité. Ce n'est qu'ainsi qu'un magistrat peut se faire aimer autant que respecter. L'homme qui désire s'asseoir avec les anciens d'Israël, pour juger les peuples, doit avoir un cœur docile pour recevoir les impressions de la vérité, noble pour s'élever au dessus des passions et des intérêts, tendre pour assister les malheureux, ferme pour résister à l'iniquité. Il doit avoir un esprit avide  
de

de tout savoir et capable de tout apprendre. Il doit être prompt à concevoir les matières les plus élevées, heureux à les exprimer quand une fois il les a conçues. Il doit discerner non seulement le bon d'avec le mauvais, mais encore le meilleur d'avec le bon : il doit s'appliquer sans relâche à examiner les difficultés et à les résoudre, à chercher la vérité et à la suivre après qu'il l'a découverte, à connaître tout et à tirer toujours quelque fruit de ses connaissances. Qui peut oser, après tant d'obligations, se croire un bon juge et briguer la place la plus difficile du monde ? La profession de magistrat renferme les questions les plus différentes et les droits les plus difficiles à démêler. Elle décide des biens, de l'honneur et de la vie des hommes. Les fautes n'en sont jamais petites, et presque toujours irréparables ; on doit y craindre à chaque instant l'horreur des jugemens. C'est en passant les jours et les nuits à l'étude, qu'on y fait des progrès, surtout si ces longues veilles sont soutenues par la santé et par la constance, et si outre ses lumières on a le conseil et la communication des grands hommes, et si enfin l'on joint à l'assiduité

du travail la faculté du génie ! L'on manque à la partie la plus essentielle de son état , si les intentions droites ne sont pas éclairées. Il y a peu de différence entre un juge méchant et un juge ignorant. L'un au moins a devant ses yeux les règles de son droit et l'image de son injustice : l'autre ne voit ni le bien ni le mal qu'il fait ; l'un pèche avec connaissance , et il est plus inexcusable ; mais l'autre pèche sans remords , et il est plus incorrigible.\* Le premier tribunal où un juge doit monter est donc celui de sa conscience , pour y sonder le fonds de ses intentions , et il doit n'écouter ni l'orgueil , ni l'ambition , ni l'avarice. Malheur au juge qui renversant l'ordre des choses se fait une occupation de ses amusemens , et qui ne donne à sa charge que les restes d'une oisiveté languissante , comme s'il n'était juge que pour être de temps en temps sur le lit de justice où il va peut-être rêver à ses divertissemens passés dont il a l'imagination encore remplie , ou réparer par un mortel assoupissement la veille qu'il a donnée à ses plaisirs. Un bon juge vit content de ce qu'il a reçu de la fortune ou de ce qu'il acquiert par son travail. Comme il possède

son bien sans inquiétude , il regarde celui des autres sans envie. Ses espérances ne s'étendent pas au-delà de sa condition , et les bornes de son héritage ou de ses appointemens deviennent celles de ses désirs. Enfin , il n'appartient qu'aux hommes vains et intéressés de n'aimer la vertu que pour la réputation qu'elle donne , ou que pour les richesses qu'elle procure quelquefois , et de n'avoir point de plaisir à bien faire s'ils n'ont l'art de faire valoir tout le bien qu'ils font. Ces principes , dont je dois une grande partie au célèbre Flechier , ont été inculqués de bonne heure dans mon esprit. Il en est résulté pour moi , qu'un mauvais juge est l'homme le plus dangereux de la société ; qu'un bon juge est admirable , puisque sa santé et sa vie sont au public et non pas à lui. C'est d'après ce mûr examen que je n'hésitais pas à donner au vrai magistrat une place dans L'ORDRE DU GÉNIE , et que je lui donnais la supériorité sur le militaire le plus brave et le plus utile. Mais quand je réfléchis aux qualités dont il a besoin , j'ai le malheur de douter que ce bon juge existe , et cette méfiance sur les autres est venue jusques sur moi ; j'étais bien jeune lorsqu'on

m'honora d'un *brevet de conseiller de cour souveraine des Colonies*; j'en ai pris, mais je n'ai jamais voulu en faire usage, parce que j'ai toujours craint que ce que je voyais dans les autres, ne jetât sur ma vie une tache que je ne me serais jamais pardonné de m'être couvert. La misère m'ayant accablé pendant la révolution, je fus sur le point de solliciter une magistrature en l'an 8, pour soulager ma famille; mais je relus mes réflexions sur la difficulté d'être bon juge, et je pris un parti moins commode, plus pénible pour l'amour-propre, et je préfèrai d'être un commis passable à l'incertitude d'être un juge digne de ses fonctions. Beaucoup de personnes ne verront dans ma conduite qu'une originalité sans doute, et cependant ce n'est que l'effet de cette conscience timorée qui est le seul héritage de mes pères, et si c'est une singularité, je prie le ciel de me la conserver toute ma vie. Que l'on me juge comme on le voudra, je me résigne, quelque injustice que je doive éprouver, mais je ne me déciderai jamais à juger les autres. Les hommes se font trop à tout, et leur amour-propre, ou leur intérêt, est toujours trop éloigné de l'amour du pro-

chain. Je suis homme et je suis comme les autres , étampé de la faiblesse humaine.

Ce détail n'est point inutile , puisque les vérités qu'il me donne lieu d'exposer , tendent à fixer la législation coloniale sur la partie la plus importante de la société. J'ai vu tant de mauvais juges dans les Colonies , que je suis forcé , par l'amour que je porte aux Colons , d'appeler les regards du gouvernement sur un objet qui devant faire leur bonheur et leur sureté n'a souvent qu'empoisonné leur vie. J'ai vu que les places de magistrature , si difficiles à remplir , se donnaient à des jeunes gens qui ne savaient rien , et qui souvent encore étaient sans principes. J'ai vu qu'on les donnait aussi à de minces procureurs de France , qui , forcés de quitter leurs charges pour avoir prévariqué , les obtenaient d'une pitié inhumaine pour infecter et désoler des contrées où les mœurs sont peut-être plus utiles qu'ailleurs. J'ai vu que quand on voulait se débarrasser des importunités de la médiocrité souple et rampante , on lui lâchait des brevets de juges. C'était pour les Colonies , et ce n'était pas la peine d'y regarder de si près ! Aussi que n'ai-je pas vu ré-

sulter de cette indifférence coupable....

Il serait donc à propos de joindre à la bonne organisation de ces hommes précieux, un exemple qui les fît trembler et qui inspira la confiance à ceux qui réclament leur justice et qu'on devrait défendre de solliciter. C'est le cas de songer à ce roi de Perse qui, après avoir fait écorcher un juge prévaricateur, fit mettre la peau sur le fauteuil où son fils lui succéda. Le tableau épouvantable que j'en ai vu au salon d'exposition, m'a fourni l'idée qu'on devrait en faire des copies et les placer en face des juges, de manière qu'ils eussent sans cesse ce spectacle sous les yeux. Le public qui voit l'image de la Divinité au dessus de leurs têtes, apprend à les respecter comme émanant de la justice céleste; et les juges qui verraient à tout moment les tableaux des mauvais juges, ne se pénétreraient que mieux de ce qu'ils doivent au public; en sorte que cette opposition deviendrait salulaire à tout le monde. Les auditeurs seraient inspirés par le respect, et les mauvais juges retenus par la crainte. Dans les Colonies, il faut beaucoup parler aux yeux, parce qu'on y a généralement

les sens encore plus délicats que les facultés intellectuelles. L'éducation qu'on y a reçue jusqu'à présent a toujours été incomplète, et l'on n'y a pas encore l'habitude d'approfondir les objets qu'on traite ; aussi l'on y dispute sans cesse, et dans ce cas, l'on apprend plutôt à être opiniâtre qu'à être sensé, et quand un adversaire se trouve avoir raison, qu'il annonce du savoir ou du génie, l'ignorance qui ne peut le vaincre ne tarde pas à lui prodiguer le nom de *fou*, parce qu'elle entend des choses au dessus de sa portée. Un nouveau plan sur l'éducation coloniale, et de bons maîtres, peuvent enlever ces taches et donner au Colon tout le poli dont il est susceptible.

Après avoir ainsi traité à fond tout ce qui regarde la police des blancs, il sera nécessaire de jeter aussi quelques regards de bienfaisance sur les gens de couleur qui ont également leur bon côté. Je sais qu'ils sont le produit et de l'esclavage de leurs mères et souvent de l'inconduite des blancs, et toujours du vil intérêt ou de la surprise quand les nœuds en sont légitimes. Mais ce sont des hommes dont la politique peut tirer parti en les mettant à leur véritable place.

Leur orgueil excessif donne même un moyen de les rendre utiles. Il faut oublier le mal incalculable dont ils sont les auteurs ; on peut même le leur pardonner , et par une police sagement combinée , les rendre par la suite les réparateurs des maux qu'ils nous ont causés. On peut les employer comme ouvriers et comme soldats. Il serait peut-être même utile que ni eux , ni les nègres , ni aucuns de leurs descendants jusqu'à un certain degré et tout le temps qu'ils portent l'empreinte de leur tache originelle , ne pussent être propriétaires de terrains à grande culture , et qu'au lieu d'avoir des sucreries ou des caféyères , ou des indigoteries toujours mal administrées , ils n'eussent que la faculté d'acquérir de simples maisons , ou ces petites habitations à vivres qui entourent les villes. De cette police il naîtrait deux avantages : les terres à grand produit , occupées toutes par les blancs , n'en seraient cultivées qu'avec plus d'intelligence , et les gens de couleur qui trop souvent débauchent les ateliers , qui trop souvent aussi dans l'éloignement s'écartent du respect qu'ils doivent aux blancs , parce qu'ils sont hors de la portée des

preuves , seraient à l'avenir contenus dans les bornes de la police qui leur convient. Il faut autant qu'on peut , les rapprocher des villes ou des entrepôts , sous la surveillance desquels ils ne peuvent rien entreprendre d'essentiel. Voilà pour ce qui regarde les hommes , et le lecteur instruit en matière coloniale devinera aisément ce que je ne veux pas publier. Maintenant disons un mot des mulâtresses.

Ces prêtresses de l'amour illigitime , qui dérobent si souvent les fleurs de l'hymen , pour en parer l'autel de Vénus , forment dans l'empire des femmes une secte redoutable. Leur teint d'un jaune clair ou bronzé est souvent en rivalité avec les roses et les lys dont celui des femmes blanches est ordinairement composé. Souvent c'est un sujet de guerre entre ces femmes d'une espèce différente , quoique du même sexe. Les manœuvres de l'une excitent les plaintes de l'autre. Le caprice des hommes et l'humeur naturelle aux femmes perpétuent la zizanie , et la jalousie des femmes blanches s'allume quand elles ne devraient ressentir que du mépris pour leurs époux infidèles. Les mulâtresses , dont nous par-

lons (21), font dans les Colonies ce que les laïs entretenues font ailleurs , et les premières brillent bien autant que les autres. Mais il faut rendre aux filles de couleur la justice qu'on leur doit ; elles sont bien loin de cet air effronté, lubrique et pervers, qui scintille dans les yeux des courtisannes de France ou d'Europe. Elles sont beaucoup moins jolies , ont une volupté plus touchante, et elles inspirent une passion plus forte. Mais aussi , elles ne sont que trop souvent la cause de la perte des jeunes gens , du déshonneur de beaucoup de vieillards imbéciles , qui , semblables au chêne , s'attachent plus fortement à la terre à mesure qu'ils sentent qu'ils lui échappent. C'est chez elles aussi que les maris , à qui le nom de l'hymen procure des nausées , vont se désaltérer dans les égouts de Cithère ; c'est-là que vont se ruiner tant de gens riches , et qu'ils consomment en peu de temps, le fruit de beaucoup d'années et de sueurs. Ce sont ces femmes qui rendent tant de dépositaires infidèles , qui sont causes que tant d'enfans souffrent de la prodigalité de leurs pères luxurieux pour ces folles divinités , ou pour les enfans qui en naissent ;

et que tant de femmes blanches sont abandonnées de leurs maris. On leur attribue avec assez de raison le goût presque général des hommes de Saint-Domingue , surtout pour le célibat. Elles prennent un homme à peu près comme on prend une terre à ferme ; elles en tirent tout ce qu'elles peuvent , et il en sort les forces et les désirs épuisés. Toutes ces folies sont d'autant plus étonnantes que celles qui les inspirent , sont naturellement sans beauté , et souvent sans éducation , sans expressions et sans pensées. Elles n'ont pour elles que ce jargon mignard des Créoles , qui dans leur bouche est d'une douceur et d'une lenteur qui séduisent les âmes amoureuses. Leur complaisance est extrême , elles séduisent plus par leurs soins que par leurs charmes. On se croirait ingrat , si on ne les récompensait pas , et l'habitude de l'indolence naturelle au climat a achevé de les faire triompher. Il faut aussi rendre justice à leur taille svelte , à leur démarche légère , à leur abandon électrique , aux graces de leur maintien , aux mouvemens voluptueux qui les balancent sans cesse , et à l'élégance de leurs parures. Quand elles passent dans

les rues , armées de leurs atours , ou qu'elles sont négligemment étendues sur leurs sofas , vêtues de leur déshabiller coquet , elles excitent la curiosité , et la première sensation qu'on éprouve est ordinairement plus forte que soi. Mais l'homme de bon sens ne tarde pas à s'apercevoir de la supercherie de leur art , il les fuit , et s'il s'égare quelquefois avec elles , ce n'est qu'un instant de perdu , il retourne bientôt à ses devoirs. Telles sont ces femmes singulières. Elles sont les courtisannes des Colonies , et Saint-Domingue a l'avantage ou la honte de posséder les plus extraordinaires.

On a tenté plusieurs fois de remédier à cet abus immoral , on ne l'a pas pu , et la politique a été forcée de le laisser subsister , avec quelques modifications pourtant , afin d'éviter de plus grands maux. Il faisait la sureté des femmes honnêtes , et même celle de toute la Colonie. Il empêchait l'ardeur des hommes , excités par la chaleur du climat , à commettre de plus grands crimes , et il servait à découvrir les complots. Les mulâtresses qui ont pour adorateurs les blancs , préfèrent politiquement

ceux-ci aux hommes de leur couleur, dont elles n'éprouvent naturellement que des brutalités. Leur luxe même faisait naître une branche considérable de commerce pour les toiles, les mousselines des indes, les étoffes de soie, les bijoux, et pour toutes ces fantaisies de modes, qui donnaient dans la métropole et dans les Colonies, la subsistance à tant d'ouvriers et de marchands.

La jalousie honteuse de quelques femmes blanches, et leurs plaintes inconsidérées, ont donné lieu quelquefois à des lois somptuaires. On a défendu aux mulâtresses les soieries, les rubans, et même les bijoux. Mais comme tout ce qui contrarie les localités ne saurait être de longue durée, ces ordonnances sont, comme elles le devraient, tombées en désuétude. J'aime autant les mœurs que qui que ce soit, et je sens même la nécessité des apparences honnêtes; mais je crois qu'il faut se garder de se rendre souvent aux vœux de quelques femmes blanches. C'est moins la vertu que la jalousie qui les fait parler; et ce serait même les servir contre leur propre intérêt, que d'admettre toutes leurs réclamations dans ce genre; car c'est un grand malheur pour

un peuple, que d'avoir besoin de lois somptuaires. D'ailleurs, une femme, qui veut une marque distinctive de sa vertu, est bien près de ne plus avoir que ce faible avantage, et c'est sûrement ce qui a donné lieu à ce vieux proverbe : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.*

Les femmes blanches n'ont-elles pas leur teint et leurs traits de blanc, comme les mulâtresses ont leur couleur; et la distinction de la nature n'est-elle pas plus solide que celle de l'art? S'il y avait dans ce cas, une complaisance qui leur fût due, ce serait d'exiger que les mulâtresses portassent leur coiffure ordinaire, et celles qui entendent leurs intérêts, ne voudraient pas en changer. Un joli mouchoir sur la tête leur sied bien mieux que tout autre ornement, et la parure des blanches leur ôte bien des charmes.

D'un autre côté les femmes blanches n'ont-elles pas un moyen sûr de renverser l'empire de leurs rivales? Ne peuvent-elles pas toujours se faire distinguer quand elles le veulent réellement? Ne peuvent-elles point par leurs bonnes mœurs exciter la société à mépriser ceux qui fréquentent leurs enne-

mies ? Ne peuvent-elles point par l'abandon de leur fierté , par des prévenances honnêtes et séduisantes , par leur esprit même , faire rougir les hommes de leur injuste préférence ? Ne peuvent-elles pas enfin par leurs graces naturelles , et une bonne éducation , par un ton doux et modeste , par la cessation de leurs caprices , et par le rappel de cette gentillesse que leur donne la nature , et par des connaissances un peu mieux cultivées , achever cette conquête qui leur ferait tant d'honneur , puisqu'elle remettraient les choses dans l'ordre naturel , et qu'elles contribueraient même au bien de la chose publique ?

Sexe aimable et d'un sang pur , avec un peu de soin vous pouvez reprendre votre rang , vous pouvez voir ramper à vos pieds ces fières rivales qui vous ravissent ce que vous voulez bien leur laisser vous enlever. Reprenez vos graces naturelles , ne les ternissez plus par un ton dédaigneux , par une exigence orgueilleuse ; que vos vertus soient aimables , et n'ayez plus de ces rebuffades auxquelles le caprice vous assujétit ; vous verrez bientôt tous les cœurs voler vers vous comme à leur centre naturel.

Vous faites nos vertus et nos vices, et nous sommes toujours ce que vous voulez que nous soyons. Sentez dignement les droits que vous avez sur nous, et sachez vous en souvenir pour nous rendre meilleurs. C'est pour vous que le guerrier vole aux combats, que l'orateur est éloquent, et que le philosophe médite dans sa retraite. Pourquoi donc, abdiquant votre empire, vous abaissez-vous par votre jalousie tyrannique à faire triompher des graces étrangères si différentes des vôtres ? Pourquoi n'êtes-vous pas toujours dans l'intérieur de vos maisons ce que vous affectez si gracieusement de paraître dans les sociétés ? Si vous étiez par tout et toujours ce que vous êtes quelquefois, on ne serait jamais tenté de vous disputer la place qui vous est dûe. C'est à vous de faire nos destins, à mettre un juste prix à ce que nous valons, à diminuer celui que vous donnez à ce que vous faites, et ce sera enfin quand vous cesserez de craindre avec raison vos esclaves, que vous serez véritablement nos reines !

Il faut que la législation cherche aussi le moyen de mettre fin à cette couleur, dont l'empreinte est une grande calamité  
après

après beaucoup de générations, pour des personnes vraiment respectables, qui n'ont contr'elles que ce préjugé trop long-temps injuste, mais nécessaire pendant quelques générations seulement. Il faudrait s'occuper sérieusement du soin de terminer leurs chagrins, leurs peines et leurs douleurs dans toutes les Colonies. C'est un ouvrage digne de la raison, de la philosophie et de la charité religieuse. Par exemple, ne pourrait-on pas regarder comme blancs tous ceux qui ne tiennent plus rien du nègre, ou qui seulement, n'ont que quelques traits cachés ? Le métis avancé est dans ce cas-là. On ne sait qu'il est de race africaine que par tradition. Quel inconvénient y aurait-il donc de lui donner le privilège de blanc, et s'il est esclave, de lui donner le droit de se racheter ? Ne serait-ce pas alors accorder la politique avec la nature ? Ne serait-ce pas aussi un sujet d'encouragement pour les gens de couleur, pour être plus attachés aux blancs et pour avoir plus de moral ? Car il ne faudrait accorder cette faveur qu'à ceux dont la conduite serait irréprochable. Ces malheureux se confondraient ainsi dans la masse sans qu'il y eût

de corruption à craindre de leur part. Plus ils approchent du blanc et plus ils s'épurent. D'abord ils formeraient , si l'on veut , le bas peuple , d'où leurs enfans pourraient sortir par leurs vertus et leurs talens. Il ne faudrait point alors d'autre preuve qu'ils sont blancs , que la teinte de leur visage , l'excellence de leur conduite et leur grande utilité pour l'État ; de cette manière , il y aurait presque de l'honneur dans leur origine après avoir fait ces preuves , et ils la purifieraient au moins par l'intelligence et les bonnes mœurs de sa descendance. Au lieu d'un arrêt , comme autrefois , qui en les déclarant blancs ne servait qu'à consigner leur déshonneur politique , il suffirait de les comprendre dans le dénombrement des blancs , sans registres et sans notes. Ce serait imiter la nature , qui elle même dans le *mamelouc* commence si visiblement à remettre les choses dans leur ordre. L'humanité sollicite ce bienfait pour beaucoup de ces personnes qui , après avoir reçu en France une brillante éducation , sont forcées , faute de fortune , de retourner dans les Colonies , et s'y consomment dans les larmes que leur fait répandre ce préjugé terrible pour eux , et qui pour

eux encore est une espèce de mort civile. Je le réclame encore pour ceux qui se mésallient avec des *sang-mêlés* en Europe, sans les savoir, et qui sont repoussés de par tout s'ils vont dans les Colonies.

Voilà un beau champ pour la mâle éloquence ! Si nous la possédions, nous ne devrions pas nous en servir, parce que la politique voit tout de sang-froid, et qu'elle ne considère que ce qui lui est utile. Ce n'est donc pas sous des fleurs purement philanthropiques que nous présentons cette matière. Nous l'offrons comme un moyen de plus de population et comme une augmentation de blancs dans des pays où il ne saurait de long-temps en avoir trop. On trouvera peut-être que je hâte un peu la réclamation de ce bienfait. Les plaies saignent encore, et les gens de couleur n'ont point encore essuyé leurs mains teintes du sang des blancs. Je sais que la plus juste indignation les repousse pour long-temps, et que ce serait légitimer leurs crimes que de les faire partager sitôt cette faveur. Mais je remarque avec raison, je crois, qu'en supposant même que tous les gens de couleur de St.-Domingue et de la Guadeloupe

soient coupables sans exception, ce que je ne crois pas, le plus grand nombre pour avoir commis des crimes, et les autres pour ne s'y être pas opposés, ceux des autres Colonies ne doivent pas être compris dans la loi qui punit les coupables, puisque ceux-ci sont innocens. On pourrait donc commencer l'opération en faveur des Colonies intactes, et laisser Saint-Domingue et la Guadeloupe pour des temps plus reculés. Il y a plus, cette exception sera bien sensible pour l'orgueil des uns, et bien encourageante pour l'amour-propre des autres, et ce serait se servir du même remède pour punir et récompenser tout à la fois.

Nous prévoyons bien les objections des préjugés coloniaux. Mais ces préjugés ne sont pas tous raisonnables, et nous n'adressons nos accens qu'à ces Colons éclairés ou aux hommes d'État qui ont des entrailles et des vertus, et qui ne considèrent dans l'homme que ce qui est véritablement homme. En politique, l'acharnement n'est point raison, et l'on sait y faire des différences. Si elle donnait l'entrée aux passions, elle ne serait plus que tyrannie, et le froid qu'elle met dans ses examens est la garantie de la prospérité publique. Cependant je

suis bien loin de vouloir heurter tous les préjugés ; je sais que la sécurité qu'une certaine philosophie conserve dans ses raisonnemens , ne doit pas toujours nous mettre au dessus des raisons humaines. Je n'ignore pas que le respect dû à la société , proscrit même de prétendues découvertes quand l'esprit les fait contre les maximes généralement reçues. Mais aussi , que de préjugés révoltans contre lesquels il doit être permis quelquefois de réclamer, surtout lorsqu'il s'agit d'une nouvelle législation , de faire des lois plus sages que les anciennes. Dans une pareille circonstance , on doit bien interpréter l'intention de celui qui montre une lueur d'espérance à une grande portion d'hommes dont il y en a plusieurs qui méritent une grande distinction. Je sais bien que c'est en parlant ainsi , que l'on m'a prodigué , au Port-au-Prince , le nom de *protecteur des Mulâtres* , quand de concert avec M. le colonel Mauduit-Duplessis , je les ai enrégimentés : mais le ridicule des sots ne me détournera jamais des devoirs de l'honnête homme , d'une juste philanthropie et d'une bonne politique.

On m'objectera , peut - être , qu'en don-

nant au Mammelouc , je suppose , et qui dans les Colonies est le degré où les hommes de couleur se rapprochent déjà beaucoup du blanc , qu'en lui donnant , dis-je , les droits de blanc , cela peut entraîner des abus dans les familles , surcharger les successions : et qu'ainsi le descendant d'une négresse viendra partager avec les personnes d'un sang pur les dépouilles de l'homme , qui pendant sa vie aura reconnu le fruit de son libertinage ; que cette espèce de reconnaissance qui peut être dans la nature , est contre l'intérêt des sociétés ; qu'elle contrarie les bonnes mœurs , et fait asseoir le vice à côté de la vertu ; qu'un père qui place auprès de ses enfans de la vertu , le produit de ses vices , est un père excusable peut-être en philosophie démagogique ; mais c'est en politique , qu'un aveugle qui lime le lien le plus sacré avec une folle tendresse ; qu'il lui reste bien des moyens de dédommager civilement le témoignage honteux de ses faiblesses ; sans faire tort à ceux qui doivent porter légitimement son nom , et hériter légalement de ses biens ! Je sais qu'en convenant de ces vérités j'encours l'indignation de la philosophie qui court les rues , qu'elle crierà par tout à

l'inhumanité , à l'homme dénaturé : mais je ne suis ni philosophe ni sauvage , et je connais l'importance de ne pas laisser échapper un seul chaînon de la civilisation. J'ai l'expérience du mal que nous a fait le relâchement , et je sens chaque jour le besoin que nous avons de revenir à nos vieilles maximes. Je voudrais donc seulement que le pas que je fais faire aux gens de couleur soit , *ipso facto* ; la faculté de blanc , dont ils jouiraient d'abord personnellement , et qu'ils pourraient faire passer à leurs générations , sans pour cela qu'ils devinsent habiles à succéder aux blancs qui seraient leurs premiers auteurs. J'envisage uniquement leur état civil , et point du tout leur fortune. L'éducation fastueuse , me dira-t-on encore , qu'on ne leur donne que trop souvent , ne fait que rendre leur condition plus à plaindre , et leur sensibilité plus irritable ; qu'en les ménageant , ils tirent des égards qu'on a pour eux des droits qu'ils n'ont pas , et dont ils abusent dans leur aveuglement ; qu'en se gênant souvent pour eux , par égard pour leurs pères , ils profitent de cette complaisance pour être insolens. C'est une vérité générale , mais je connais quelques exceptions. On serait plus

sage , j'en conviens aussi , en ne leur donnant que des idées conformes à la classe dans laquelle la politique les place , et on ne les verrait pas faire mousser avec affectation quelques avantages qu'ils surprennent , et qui les font croire au dessus des autres , tandis qu'ils rabaissent même , comme on le dit , ceux auxquels ils se rattachent dans la société qui les exclut. Je ne voudrais pas cependant que l'on fût inhumain à leur égard ; quoique je crois nécessaire de ne leur pas prodiguer des faveurs , qui ne font un jour que leur faire apercevoir davantage leur avilissement , tant qu'ils ne jouissent pas encore des avantages de blancs. C'est naturellement je le sais , aux héritiers légitimes , en manifestant leur amour filial en proportion de leur fortune , de ne pas souffrir que les enfans illégitimes de leurs pères , quoique mésalliés , soient précipités dans la misère quand ils peuvent les soulager. Il ne s'agit alors que d'une pension purement alimentaire , et la refuser quand on peut donner , c'est deshonorer la mémoire de son père , et montrer un cœur cruel. L'objection dont il s'agit , ne peut donc pas faire tomber mon

idée ; et elle est d'autant plus saine , que ce serait remettre le calme parmi beaucoup de personnes honnêtes , qui , malgré le soin qu'elles prennent de cacher leur mélange ou leur mésalliance , ne sont pas moins dévorées au dedans de cette inquiétude aussi cruelle que naturelle , d'être reconnues pour ce qu'elles sont réellement. Ce serait également chasser le trouble de ces hommes estimables , qui , d'abord , s'étant mésalliés sans le savoir , et le sachant ensuite , deviennent mauvais maris mauvais pères , et par conséquent mauvais citoyens. Il est donc d'une utilité politique , que tout homme qui a la figure blanche , ne soit plus ni accusé de descendre de race africaine ou de nègres , ni recherché en aucune manière sur cet objet. En un mot , la politique doit admettre ici , qu'où la nature cesse de distinguer , l'homme doit cesser aussi de mettre de la différence , puisque la population y gagnera beaucoup.

Je disais avant , que les nègres , les mulâtres et tous les autres gens de couleur intermédiaire ne devraient être propriétaires que de maisons de ville , ou de bourgs et de petites habitations. J'en ai dit la

raison. Mais j'ajoute que l'on devrait les réduire quand ils sont sans propriétés , à la condition d'ouvriers et de soldats de maréchaussée ou de gendarmerie , et ne pas souffrir qu'ils sortissent de ce cercle , parce que ces gens de première couleur ont des prétentions que la nature excite peut-être en eux , mais que la politique doit repousser à cause des inconvéniens terribles qui en résultent , que l'expérience n'a que trop éprouvés , et on doit les laisser dans cette sorte d'impuissance jusqu'à ce qu'ils aient atteint le degré où la nature efface elle-même toute trace ignominieuse en politique. Voilà un des préjugés que l'on doit respecter et dont les blancs honnêtes n'abusent jamais. Mais ce préjugé est indispensable , parce que les suites d'une éducation trop éclairée sont effrayantes dans ces gens-là ! Leur esprit cultivé , leur montrant sans cesse la politique en opposition avec leur excessif amour-propre , leur suggère les idées les plus extravagantes , et pour les réaliser il se porte aux extrémités les plus fâcheuses. Il en résulte des calamités publiques , et sûrement il vaut beaucoup mieux avoir une ignorance tranquille , que des lumières qui portent l'incendie par

tout. Dans ce cas même, il ne devrait être permis qu'aux enfans des carterons libres d'apprendre à lire et à écrire. Ils sont plus près de la fin de leur purgatoire, si je puis m'exprimer ainsi, et ils ne sauraient tenter aucune entreprise criminelle, puisque dans notre supposition elle n'aurait point un but excusable, même aux yeux de la philosophie nouvelle. A la veille d'être blancs, ils seraient retenus au moins par la crainte de ne pouvoir jamais y prétendre par une mauvaise conduite. Voilà encore une fois de ces raisons locales auxquelles le sage est forcé de se rendre pour l'intérêt général et pour la sûreté publique.

La législation coloniale qui doit veiller à la police, devrait aussi régler que tous ceux qui donneront désormais la liberté à leurs esclaves, seront tenus de leur faire une pension alimentaire, soit pour soutenir leur première jeunesse, et qu'on leur ôterait dès qu'ils auraient un métier en état de les faire vivre, soit pour les guider dans leur vieillesse inactive, et qui ne finirait alors qu'avec leur vie. Dans l'un et l'autre cas, c'est une justice; mais c'est d'autant plus utile pour les vieux esclaves,

que c'est les empêcher d'exciter les jeunes à voler leurs maîtres pour leur donner. C'est d'une conséquence dont on a senti assez souvent les dangereux effets, pour tâcher de remédier au mal qui en résulte. On doit en partie les malheurs qui accablent encore aujourd'hui les Colonies, aux progrès que ce défaut de précaution a multipliés en si peu de temps, et cette fatale négligence est due à la mollesse excessive des pays chauds, qui ne produisent que des sensations passagères, quoique très-vives, et qui dessèchent si souvent la pensée.

Nous ne nous érigeons point en législateurs, nous ne faisons qu'indiquer les points principaux dont la législation paraît devoir s'occuper, et l'on ne doit point être étonné si je n'approfondis pas tous les articles comme on pourrait le désirer. Mais il faudrait un ordre régulier dont l'enchaînement composerait des volumes, et la rapidité que je mets à mon travail, pour lui donner le mérite passager de la circonstance, ne me permet pas à présent de former cette entreprise (\*). Ce sont des données,

---

(\*) On imprime à mesure que je compose.

des jetées uniquement que je livre au public , et rien de plus. Il est possible qu'elles soient l'occasion de bons ouvrages sur les Colonies , et sous ce point de vue j'aurai rempli ma tâche et mes intentions ; si même un jour j'en ai le temps , je développerai dans un ouvrage général sur les Colonies , ce que je parais n'avoir qu'ébauché dans ce moment.

Mais déjà l'on doit voir qu'avec les précautions que j'indique et le rétablissement de notre marine , les Colonies sont des possessions qui nous procureront beaucoup de gloire et de richesses , et la marine , qu'on peut appeler la machine qui mène les Colons à leur destination , prendra un accroissement toujours proportionné à l'état de nos possessions d'outre-mer. Que dans ce moment il serait à désirer que la marine fût moins négligée ! Nous aurions des bâtimens et des matelots en suffisante quantité pour conduire toutes les troupes à la fois , qui sont nécessaires pour éteindre ces affreux incendies qui dévorent encore dans ce moment même , Saint-Dominique et la Guadeloupe. On y envoie bien des hommes de temps en temps ; on fait bien ce qu'on peut partiellement , mais ces

parties séparées se consomment dans l'intervalle de l'une à l'autre , et l'on y enverrait ainsi toute l'Europe par parcelles , qu'elle se dépeuplerait de cette manière sans qu'on pût rien terminer. Les nègres sont acclimatés , les troupes qui arrivent ne le sont pas. Les rebelles sont toujours nombreux , et ils font la guerre en sauvages ; les braves qu'on leur oppose sont toujours en petit nombre , ayant beaucoup de postes à défendre , des maladies inflammatoires à craindre , qui les tuent beaucoup plus vite que les armes des insurgés ; souvent aussi des mécontentemens particuliers qui les rendent plus faciles à la séduction , ou qui diminuent leur ardeur ; et de cette manière il n'y a que la mort naturelle des brigands qui puisse nous en délivrer. On sera donc obligé d'en venir à l'expédition sérieuse dont nous avons tant parlé. Elle arrivera , je suppose , au mois d'octobre , nos troupes n'auront point alors le climat à redouter , et avant le mois d'avril , où commencent les terribles maladies pour les nouveaux arrivés , l'incendie s'éteindra. Les scélérats seront exterminés , le soldat sera presque acclimaté , et l'or-

dre rétabli par tout. Il n'y a que ce moyen et l'on finira par où l'on aurait dû commencer. Mais pendant ce temps - là , combien de victimes ! Déjà nous avons perdu partiellement , peut-être , plus de vingt-cinq milles braves , sans compter le grand nombre des planteurs paisibles qui ont été lâchement égorgés sur leurs habitations par les féroces Africains ; sans compter enfin d'autres victimes de la brutalité sensuelle de ces hommes dégoûtans , et dont le tableau est trop affreux pour l'achever. Cependant , avec trente mille hommes de troupes tous à la fois , et dans la saison favorable , il y a long-temps que St.-Domingue aurait repris sa tranquillité , ses travaux ; et tous ces rassemblemens qui causent aisément la peste dans les régions brûlantes , seraient convertis en simples pelotons divisés dans la Colonie , pour sa sûreté aussi bien que pour la santé des troupes. Que cette Colonie est malheureuse ! Et qu'elle est digne pourtant de l'intérêt de toute l'Europe ! Son mal vient de la persuasion , où plusieurs personnes sont encore , que les Colons sont ceux qui connaissent le moins les Colonies , et cette

absurdité a été la cause de tous ces raisonnemens philosophiques auxquels Saint-Domingue doit sa ruine entière.

La Louisiane n'a point ce fléau, et on peut l'en préserver. Puisse cette région chérie du ciel, conserver toujours la simplicité de ses mœurs, et sous la bonne administration qu'on lui destine, augmenter en vertus comme en richesses ! Elle deviendra aussi pour nos savans une heureuse occasion d'ajouter à leurs vastes connaissances. Ils pourront vérifier certains faits dont j'ai parlé et ceux qu'il me reste à faire connaître. Par exemple, dans le temps que j'avais l'honneur de présider une société royale des sciences, j'eus par ma correspondance avec l'intendant de la Louisiane, Don Martin Navarro, l'occasion de connaître un fait extraordinaire. De 1775 à 1780, à quelque distance des SIOUX, de l'ouest, je crois, il se fit un éboulement de plusieurs centaines de pieds ; dans cette profondeur on trouva une espèce de pommes de terre ou de truffes blanche de la grosseur des plus fortes igniames. Elles étaient toutes réunies et ne formaient qu'un à la base, d'où elles se détachaient par le haut pour laisser  
apercevoir

apercevoir chacune la configuration humaine. On croyait leur voir une tête d'homme ou de femme , avec tous les traits du visage , un col , des épaules , et même un tronc. Il y en avait de grosses , de moyennes , de petites , et l'on eût dit d'une famille ou d'une peuplade réunie. Mais ce qui achève le merveilleux , c'est que sitôt que l'on y touchait par le moindre endroit , toute cette famille ou peuplade remuait à la manière de la sensitive ; elle avait même un mouvement qui peignait encore mieux la vie. Quoiqu'il en soit , je rapporte ce fait , parce qu'il m'a été garanti par plusieurs Espagnols éclairés , et cela prouverait combien la Louisiane peut avoir de productions qui lui sont particulières. Celle dont je parle a reçu tout de suite le nom d'*homme-plante* , et l'académie dont je parle , a cru voir de la justesse dans cette expression que je lui ai suggérée et qu'elle a reçue. Il paraît qu'on n'en a pas encore retrouvé d'autre : car malgré mes recherches , je n'en ai plus entendu parler.

Mais un fait qui peut concilier la croyance à l'existence de ce phénomène , est ce que m'a assuré , dans une lettre de 1783 , Don

Martin Navarro lui-même, intendant de la Louisiane. A cette époque, il avait dans son jardin et dans un pot de fleur, ce que j'ai appelé aussi, le *bras-plante*. Le poing fermé qui composait le haut, et qui peut-être en était le fruit, frappait tous les yeux, et le reste de la tige marquait très-bien le reste du bras, ainsi que le coude jusqu'au défaut de l'épaule qui était à ras de terre. Mais il n'avait pas comme l'homme-plante les mouvemens de la sensitive. Ce n'est pas plus incroyable que le BORANETZ, plante connue en Russie et dans toute la Tartarie, qui représente une tête de mouton paissant l'herbe, et qui fait mourir toutes celles qui l'environnent ; ce qui lui donne un air animé.

Pour achever de donner une idée juste de la Louisiane, je crois devoir remettre sous les yeux du public, ce qu'il a vu peut-être dans le *Moniteur universel*, qui se pique toujours de la plus grande utilité publique. A la date du mercredi cinquième jour complémentaire an dix, il rapporte des États-Unis d'Amérique un tableau fait à Philadelphie, le 9 juillet 1802, ou 20 messidor an 10, et qui est ainsi conçu :

## É T A T

*Des Marchandises produites ou manufacturées dans les États-Unis, qui ont descendu le Mississipi, depuis le premier janvier 1801, jusqu'au 31 décembre de la même année.*

|                                    |                   |         |
|------------------------------------|-------------------|---------|
| Pommes. . . . .                    | Barils. . . . .   | 2,255.  |
| Bœufs. . . . .                     | dito . . . . .    | 53.     |
| Bierre. . . . .                    | dito . . . . .    | 101.    |
| Eau de vie de pêche. . . . .       | dito . . . . .    | 32.     |
| Cochon fumé. . . . .               | livres. . . . .   | 67,692. |
| Beurre . . . . .                   | dito . . . . .    | 1,400.  |
| Cordage. . . . .                   | dito . . . . .    | 14,701. |
| Chandelles. . . . .                | caisses. . . . .  | 60.     |
| Chaises de bois. . . . .           | nombres. . . . .  | 5,923.  |
| Coton. . . . .                     | balles. . . . .   | 30.     |
| Cidre. . . . .                     | barrils . . . . . | 73,058. |
| Farine. . . . .                    | dito . . . . .    | 142.    |
| Sain-doux. . . . .                 | frequins. . . . . | 28,346. |
| Chanvre. . . . .                   | livres. . . . .   | 7,270.  |
| Fer en barres . . . . .            | dito . . . . .    | 17,300. |
| Fer fondu. . . . .                 | dito . . . . .    | 17,300. |
| Plomb en saumon. . . . .           | dito . . . . .    | 67,900. |
| Cuir à semelles. . . . .           | nombre. . . . .   | 70.     |
| Farine de maïs. . . . .            | barils. . . . .   | 13.     |
| Marcdises, non désignées . . . . . | dollars . . . . . | 22,105. |
| Meules de moulins . . . . .        | nombre. . . . .   | 10.     |
| Clous. . . . .                     | barils. . . . .   | 98.     |

|                                  |                   |        |
|----------------------------------|-------------------|--------|
| Oignons. . . . .                 | dito . . . . .    | 30.    |
| Lard salé . . . . .              | dito . . . . .    | 775.   |
| Pelleterie . . . . .             | livres. . . . .   | 7,692. |
| Poudre à canon. . . . .          | dito . . . . .    | 358.   |
| Peaux d'ours. . . . .            | nombre. . . . .   | 520.   |
| Peaux de Daims . . . . .         | dito . . . . .    | 1,405. |
| Savon. . . . .                   | caisses . . . . . | 22.    |
| Tabac. . . . .                   | boucaud. . . . .  | 1,068. |
| Eau de vie de grains. . . . .    | barils. . . . .   | 615.   |
| Planches de cérissier. . . . .   | nombre. . . . .   | 3,000. |
| Planches de chêne blanc. . . . . | dito. . . . .     | 900.   |
| Douves de chêne blanc. . . . .   | dito. . . . .     | 5,400. |

La valeur totale se monte à 1,095,412.

Ces produits sont descendus sur un brick , une goëlette , 514 bateaux plats , 50 bateaux à quille , et 19 pirogues.

D'après le relevé des registres de la douane du fort *Adam* , sur le Mississippi , il est descendu , depuis le 1<sup>er</sup>. janvier 1802 , au 17 avril de la même année , 896 bateaux plats , 50 bateaux à quille , et 19 pirogues : parmi les marchandises exportées sur ces bateaux , sont particulièrement :

|                  |                 |          |
|------------------|-----------------|----------|
| Farine . . . . . | barils. . . . . | 95,000.  |
| Cordage. . . . . | livres. . . . . | 178,000. |
| Coton. . . . .   | dito . . . . .  | 10,000.  |
| Chanvre. . . . . | dito . . . . .  | 30,000.  |
| Fer. . . . .     | dito . . . . .  | 23,000.  |
| Plomb . . . . .  | dito . . . . .  | 67,000.  |

NAVIGATION DE LA NOUVELLE ORLÉANS ,

DU 19 OCTOBRE 1801, AU 23 MAI 1802 ,

*Entrés dans cet intervalle.*

S A V O I R :

113 Bâtimens américains, 40 dito espagnols, 1 français. Le tout fait 154 arrivés à cette époque.

Il y avait dans le port , au 9 octobre , 9 bâtimens américains , 4 dito espagnols. Le total était donc de 167, savoir :

Bâtimens américains , 36 navires , 37 bricks, 38 goëlettes et 4 sloops.

Dito espagnols , 6 navires , 6 bricks, 28 goëlettes.

Dito français, 1 goëlette.

De ces bâtimens , 48 venaient des États-Unis , 15 d'Europe , et le reste de la Havanne et des Indes occidentales.

Des bâtimens venant des États-Unis, il y en avait de New-Yorck 17 ; de Philadelphie 9 ; de Baltimore 5 ; de Boston 7 ; de Charles - Town 4 ; de Salem 2 ; de New-

London 1 ; de New-Bury-Port 1 ; de Savannah 1 ; de Washing - Town sur la Delaware 1.

Des bâtimens venants d'Europe , 6 venaient de Liverpool ; 1 de Londres ; 1 d'Amsterdam ; 1 de Hambourg ; 5 de Bordeaux ; 1 de Marseille.

Des bâtimens venant de France , 3 étaient espagnols , les autres américains , tous chargés de marchandises françaises.

Dans le même temps il est sorti de la Nouvelle-Orléans , 106 bâtimens américains , 37 espagnols et 1 français.

124 Bâtimens , savoir :

21 Navires , 22 bricks , 37 goëlettes , 6 sloops américains , 3 dito , 4 dito , 20 dito espagnols , 1 dito français.

De ces bâtimens , 58 allaient aux États-Unis , 20 en Europe , et le reste à la Havanne et aux Indes occidentales.

De ceux allant aux États - Unis , 31 allaient à New-Yorck ; 12 à Philadelphie ; 8 à Baltimore ; 2 à Boston ; 2 à Salem ; 1 à Washing-Town ; 2 à Charles-Town.

De ceux pour l'Europe , 14 allaient en Angleterre , 6 en France.

De ceux allant en France, 4 étaient espagnols, et les deux autres américains.

Ces 78 bâtimens ont exporté à peu près 18,000 balles de coton; savoir : 10,660 aux États-Unis, et 7,320 en Europe.

Des 10,660 exportés aux États-Unis, 6,420 étaient pour New-Yorck; 1,810 pour Philadelphie; 1,430 pour Baltimore; 400 pour Boston; 400 pour Salem, et 200 pour Washing-Town.

2 Goëlettes allant à Charles-Town, portaient de la farine.

Des 7,330 exportées en Europe, 6,100 furent pour l'Angleterre, et 1,220 pour la France.

L'exploitation du sucre, du tabac et de l'indigo, a été peu considérable, excepté le navire *Pellerin*, capitaine *Urguhart*, qui avait à bord 200 milliers d'indigo, pour Bordeaux.

Je vais encore donner au lecteur, le prix courant du 12 mai 1802.

Aux Natchès.

A la nouvelle Orléans.

|                     | dollars | cent. | dollars | cent. |
|---------------------|---------|-------|---------|-------|
| Coton . . . . .     | 20      | »     | 25      | »     |
| Tabac. . . . .      | 3       | à 4   | »       | point |
| Fer fondu . . . . . | 8       | »     | 10      | »     |

Aux Natchès.

A la nouvelle Orléans.

|                                | dollars | cent. | dollars | cent.          |
|--------------------------------|---------|-------|---------|----------------|
| Fer en barre dito . . .        | 20      | »     | 10      | »              |
| Cochon fumé dito . . .         | 5       | »     | 18      | 25             |
| Farine, le baril le Galon. . . | 5       | »     | 10      | »              |
| Eau de vie de grains . . .     | »       | 75    | »       | 7              |
| —de pêches dito. . . .         | 1       | »     | »       | point          |
| Choux, le boisseau. . . .      | »       | 50    | »       | point vendable |
| Maïs.—dito . . . . .           | »       | 50    | »       | 75             |

Ce que nous venons d'exposer, suffit, je crois, pour prouver ce qu'est la Louisiane dans son espèce d'engourdissement, et par conséquent ce qu'elle sera dans l'activité que le gouvernement français ne peut manquer de lui donner. Je passe à quelques objections qu'on m'a faites et qui sont aisées à détruire.

On m'a opposé que l'eau du Mississippi n'est pas bonne ; et là-dessus on a échafaudé des raisonnemens où la chimie a joué un rôle. Je me hâte de rassurer le public sur ce fait important, et qui n'est qu'une assertion sans base raisonnable. D'abord, ce fait n'est pas exact. Il fallait dire qu'elle est communément bourbeuse, parce que le fond en est labouré par des accidens attachés à la rapidité de son cours. Mais après qu'on lui a fait subir l'épreuve

des grandes jarres , et des pierres à filtrer qu'on se procure de Marseille , il est difficile d'en boire de meilleure , et la santé des habitans de la Nouvelle-Orléans , qui n'en boivent pas d'autre ; parle fortement en faveur de ce que j'avance.

Puisqu'il s'agit de boissons , on me permettra de développer une idée qui serait bonne par tout , et dont l'exécution serait du plus grand avantage , surtout pour les Colonies ; je veux parler de la suppression des cabarets que l'on trouve à tous les coins de rues des villes. Il est indispensable , sans doute , que le peuple boive ; mais il est dangereux qu'il perde son temps à s'enivrer dans ces mauvais lieux , avec un vin qui n'est jamais pur. On n'a peut-être pas encore assez réfléchi sur les terribles inconvéniens des cabarets et des tavernes. C'est là que le peuple ruine sa santé , ses mœurs et sa bourse. On pourrait en quelque sorte calculer la démoralisation d'une ville par la quantité de ses tabagies. On s'y permet tout , et l'on n'y rougit de rien. L'homme qui vend encourage le buveur , et pourvu qu'il tire de l'argent il laisse tout faire.

Dans les Colonies particulièrement , les lieux où l'on débite le tafia aux nègres qui s'y instalent pour boire , donnent occasion à bien des vols dont on ne se doute pas. Quand un nègre n'a pas de quoi payer en sortant du cabaret , il s'acquitte bientôt avec un couvert d'argent , des serviettes , ou tous autres objets qu'il dérobe dans la maison de son maître , et les gens peu délicats de ces lieux infâmes , font aisément fortune en prenant tout ce qu'on leur donne , et en falsifiant encore les liqueurs qu'ils débitent. Ces marchands sont si accoutumés à ce trafic honteux , qu'ils croient même ne pas faire de mal. Ce ne sont pas eux qui ont volé , proprement dit , ils ne songent pas même qu'ils sont la cause du vol , et par conséquent ils ne s'inquiètent pas si l'on vole pour eux. On les paye et c'est tout ce qu'ils ont intérêt de voir ; mais la police qui doit avoir les yeux par tout , doit y voir une occasion fréquente de voler , et c'en est assez sans doute pour la déterminer à faire le léger sacrifice de ces débitans de liqueurs fortes.

Si leur existence est absolument nécessaire pour le bas peuple , ce qui est pos-

sible, il faut leur défendre par tout de donner à boire chez eux ; il faut les contraindre à n'avoir ni salles, ni tables, ni chaises pour ceux qui viennent leur acheter de la boisson. Il faut ainsi obliger le bas peuple (23) à porter chez lui les liqueurs qu'il achète. Il en boira moins ; mais sa famille ne souffrira plus de son absence et de ses excès au cabaret. On peut permettre quelques guinguettes hors des villes, les dimanches et les fêtes, puisque c'est un amusement pour le peuple ; qu'on s'en tienne à cette latitude, c'est tout ce que l'on doit accorder. Les cabarets ruinent par tout bien des ouvriers. Ils sont la cause de beaucoup de chagrin et de maladies dans les familles du bas peuple ; ils dérangent bien des ménages, et réellement ils ne devraient être tolérés dans les villes, surtout, que pour le détail du vin dont on a besoin, sans qu'il soit permis de l'y boire. On verrait beaucoup moins d'ivrognes, et ceux qui dépensent leur temps, leurs mœurs et leur argent dans ces repaires de débauche, seraient plus souvent dans leurs familles et à leurs travaux (\*). Il n'existe point de raison

---

( 1 ) Que dira-t-on de ceux qui affichent publiquement

pour qu'un homme passe sa vie au cabaret ; et au surplus , ce qu'il y boit , il le boira plus commodément , ou du moins avec plus de décence chez lui , et sa famille en aura sa part. On n'a pas , je crois , besoin de plus grands efforts pour sentir la nécessité de cette réforme , et le bien public la réclame avec assez de force.

Je ne crois pas inutile , non plus , de faire la guerre à cette négligence que j'ai vu souvent dans les Colonies , relativement aux chemins publics. On n'entretenait même que difficilement ceux qui conduisent aux grandes villes , et cependant ce genre de soins est un des plus importants , surtout dans les pays chauds où il est si dangereux de voyager avec peine. Je n'ai connu qu'un administrateur à Saint-Domingue , qui se soit livré à cette surveillance avec autant de courage que d'exactitude et d'intelligence ; c'est de M. Reynaud de Villevert. Ce gouverneur actif et d'une ardeur sans

---

des CABINETS PARTICULIERS ? N'est-ce pas afficher tout ce qui est favorable au libertinage ? N'est-ce pas là souvent aussi que les voleurs se partagent leur butin ? etc. C'est-là qu'on les prend , cela est vrai ; mais la suppression des cabarets ne pourrait-elle pas du moins en diminuer le nombre ?

relâche , avait le projet d'étendre par toute la Colonie , sous le prétexte des transports d'artillerie , les routes commodés dont il avait entouré et embelli la ville du Cap français. Je me rappelle encore avec plaisir le Boulevard qui portait son nom , et qui , sous celui de *Cours de Villevert* , offrait au public une miniature des Champs-Élysées à Paris , et serait devenu fort commode pour faire manœuvrer la troupe à l'ombre. Mais au moment qu'il travaillait avec autant de sagesse , il fut remplacé , et ces opérations de bien public qui plaisent à tout le monde n'ont point eu de suite. Si M. de Reynaud de Villevert eût continué d'être employé comme gouverneur de St.-Domingue , toute cette Colonie aurait joui des choses les plus agréables pour un peuple , et je réponds que sa fermeté , placée à propos , nous eût sauvés des crimes qui nous ont perdus. Il n'était pas accessible à la crainte , et dans les temps malheureux qui ont fait naître la révolution coloniale , il ne fallait qu'un homme comme lui , entouré de pouvoirs , pour sauver la vie et la fortune des Colons. Ce que je dis à cet égard de Saint-Domingue , doit s'appliquer aussi à la Loui-

siane, quoique le fleuve du Mississipi serve de grande route, et que les rivières en soient les sentiers naturels. Cette région tempérée est si étendue et la communication facile par tout en est si nécessaire, que l'art des Ponts et Chaussées y trouverait beaucoup à s'exercer. Je désirerais même qu'il allât jusqu'à une espèce de luxe. On aurait besoin, surtout dans les pays chauds, de placer de distance en distance, ou des ajoupas, ou des appentis, ou des baraques pour mettre le voyageur à couvert pendant les pluies terribles et souvent mortelles de ces régions ardentes, et l'on devrait border aussi tous les chemins d'arbres fruitiers : de manière que le malheureux fantassin pût être à l'abri d'un soleil trop souvent brûlant et prendre un fruit pour se rafraîchir. La maréchaussée ou la gendarmerie que l'on verrait souvent sur les routes, empêcherait qu'on n'abusât de ce bienfait. On devrait compléter cet acte de bienfaisance en répandant ça et là des fontaines et même des abreuvoirs. Alors le voyageur de toutes les classes bénirait l'administrateur qui montrerait ainsi son amour pour le bien public. Mais toutes ces occupations sont

pénibles dans les pays chauds, et les chefs ne cherchent pas toujours l'adoration des peuples; ils préfèrent leurs commodités personnelles et quelquefois encore les spéculations mercantiles, à des opérations qui ne donnent que de l'honneur. Peu assurés de rester long-temps dans leurs places, ils se croient obligés de ne penser à l'avenir que pour eux, et ce n'est pas aux Colons qu'ils ont intérêt de faire la cour; les habitans n'ont que des bénédictions à leur donner!

Il faut également que la législation s'occupe de la moralité du commerce des Colonies. Je suis obligé de dire pour l'intérêt du public, qu'on y voit trop généralement la cupidité animer même le négociant et surtout le petit marchand. Cet objet est d'autant plus essentiel, que l'habitant est souvent victime des fourberies mercantiles, et ses esclaves autorisés dans leurs vols.

Il est un principe colonial, c'est que tout porte sur le planteur. C'est ce que l'on concevra aisément si l'on veut se donner la peine de considérer que la culture est le premier mobile des Colonies, qu'un bout du levier est remué par la métropole, et

que cet effort qui soulève à son profit les masses dans les Colonies, communique son premier mouvement aux habitations qui la transmettent à toutes les puissances qu'elles agitent à leur tour. Ainsi c'est l'habitant qui porte réellement toutes les impositions, car on ne peut imposer aucune classe des Colons que cet impôt ne retombe en définitif sur le planteur. Si, par exemple, un administrateur avait l'impéritie d'établir des *patentes* ou toutes autres charges purement bursales sur les marchands ou sur les hommes de métier, c'est encore l'habitant qui payerait cette imposition en achetant tout en proportion, sans que sa denrée puisse augmenter de prix, puisqu'elle est toujours en raison de la valeur qu'on lui donne en Europe. Ce serait même une occasion aux sangsues qui entourent l'habitant, de pomper jusqu'à sa propre substance; car pour elles, leur calcul est si juste, que rien de personnel ne leur reste dans les charges publiques, elles ont toujours l'adresse de faire tout porter à l'habitant dont elles augmentent ainsi les fatigues, les soucis et les sueurs. Il serait donc aussi cruel qu'impolitique de forcer d'impositions

*locales*

*locales* dans les Colonies. Les denrées payent assez de droits; quand elles seront abondantes et qu'il y aura une juste économie, la métropole n'aura qu'à se louer des revenus qu'elle en tirera. Il faut bien que le planteur tire quelques avantages de ses travaux. Il est juste qu'il aide à la chose publique; mais il serait découragé naturellement si la chose publique l'écrasait, et c'est ce qui arriverait si l'on naturalisait dans les Colonies toutes les sortes d'impôts qui peuvent être justes en Europe, mais qui seraient bientôt sans exécution dans ces climats de feu. On sent que ce serait aussi repousser la population coloniale, puisqu'on ne serait pas tenté d'exposer sa vie, pour aller dans des régions éloignées, où l'on ne verrait plus une perspective heureuse. Ceux qu'on y enverrait ne travailleraient plus que lâchement, et ils ne formeraient alors que des peuplades paresseuses, languissantes, qui croupiraient dans une oisiveté plus dangereuse même pour l'État que pour elles. Il faut donc pour l'intérêt de la métropole, renoncer aux projets de faire passer dans les Colonies des impositions trop pesantes. Il n'y

a jamais de profit à écraser l'homme sous son fardeau ; il est possible pourtant qu'un pareil plan réussisse , d'abord , et que ce soit une occasion aux administrateurs de faire leur cour. Mais le gouvernement principal , dont les fonctions ne sont pas bornées comme celles des agens qu'il envoie dans les Colonies , dont l'étude est de lire dans l'avenir , et dont l'occupation continue est le bonheur des générations mêmes , sent le mal qui résulterait de cette conduite , et joignant la pitié que les Colons inspirent naturellement à la sagesse de sa politique , il ne souffrira pas qu'on blesse aussi profondément des localités qu'il veut qu'on étudie , et sans la connaissance desquelles un administrateur est involontairement même un tyran.

On voit donc que les Colonies ne sont pas aussi aisées à gérer que se l'imaginent des personnes savantes même qui , n'y ayant pas été , se figurent que par tout où il y a des hommes , on peut leur appliquer les mêmes lois , et que le disent quelques personnes , qui pour y avoir été quelque temps se flattent de les connaître , quoiqu'ils n'eussent ni l'esprit d'observation nécessaire

en politique , ni les connaissances indispensables pour cette gestion. Je ne serais point étonné qu'un jour on fût obligé d'établir à Paris même un cours COLONIAL à l'usage des personnes qui se destineront à passer dans les possessions d'outre-mer. On le diviserait en matières civiles et militaires. On y joindrait même les connaissances de la botanique coloniale d'histoire naturelle et les sciences qui en dépendent , et l'on serait souvent étonné des différences qui existent entre les Colonies et l'Europe. Ce n'est qu'avec une étude approfondie qu'on peut se pénétrer de cette vérité. Ce cours abrégérait le temps d'étude des employés de l'État qui vont dans les Colonies sans rien savoir, ou avec des préjugés philosophiques ou tyranniques, ce qui est à peu près la même chose, et qui causent tant de maux aux Colons. Un professeur de ce genre rendrait les services les plus importants à l'État entier, et la nation s'applaudirait chaque jour de ses fonctions.

Il me reste une observation à faire sur la Louisiane. Il s'agirait d'y naturaliser le café, *coffea arabica*. On sait qu'avant la

révolution , Saint - Domingue fournissait souvent jusqu'à un cinquième de plus de ce qu'on faisait de café dans le reste du monde. Il devait l'avantage de cette culture à M. Desclieux, dont on ne doit point oublier le nom , et qui l'avait apportée à la Martinique, il y a peut-être quatre-vingts ans. Mais aujourd'hui la trop infortunée Colonie de Saint-Domingue est aux abois, et de long-temps elle ne recouvrera l'avantage de faire autant de cafés qu'elle en fournissait autrefois. Il est donc naturel de se dédommager d'un autre côté, et je croirais que la Louisiane pourrait au moins réparer en partie cette perte si sensible pour l'Europe. Je ne sais pas si je me trompe , mais je suis porté à croire que les montagnes des Apalaches pourraient accueillir l'arbre bienfaisant du café. Elles ne sont guères plus froides et souvent plus chaudes que certaines montagnes de Saint-Domingue, où le caffier n'a que l'inconvénient de se faire attendre un peu plus long-temps, et où il donne abondamment avec la commodité d'en faire aisément la récolte , parce qu'il ne mûrit pas tout à la fois. On m'objectera peut-être qu'en sup-

posant que le quartier des Apalaches qui sépare le Canada de la Louisiane fût propre à cette culture, il faudrait en chasser les peuplades qui l'habitent en entier, et que ces hommes sont anthropophages. Je conviens de cette vérité, et c'est le moment de faire agir nos missionnaires. Eux seuls peuvent non pas enlever ce terrain aux sauvages, mais décider un jour ces derniers à y laisser planter quelques caffiers pour commencer les essais. Pendant ce temps-là, on pourrait adoucir la férocité de ces sauvages, et parvenir à leur acheter une partie de ce vaste canton. Je ne me charge pas de finir le développement de cette opération. Je ne pourrais dire que des choses que le lecteur devine aisément; et au surplus, je suggère cette idée non comme une chose dont je sois sûr, mais comme un objet dont l'essai peut tendre à des ultats heureux.

Maintenant, je vais proposer au public ce que je me suis fait un devoir de donner à beaucoup de particuliers qui sont passés dans les Colonies et qui, s'en trouvent bien. C'est le moyen de s'y acclimater, et c'est le fruit de plus de vingt ans d'expérience.

## R É G I M E

*NÉCESSAIRE aux personnes qui s'établissent dans les Colonies, pendant la première année de leur arrivée.*

## 1.

Ne point abuser de la faculté de se baigner dans la mer et encore moins dans les rivières. Il ne faut prendre que des bains de propreté et en prendre souvent avec des citrons dont on se frotte le corps. Ces bains ne doivent pas durer plus de dix minutes. On peut en faire usage tous les jours ; trois heures après le déjeuner, ou une heure avant le dîner. Les bains pédiluves sont très-salutaires , et aucuns ne sont bons le soir.

## 2.

Les grands bains ne valent rien ; ils finissent par relâcher trop la fibre, le pays étant naturellement trop humide et chaud (\*). Comme on y perd beaucoup par la trans-

---

(\*) Ici je parle particulièrement de Saint-Domingue, où des pays qui lui ressemblent.

piration , la nature donne un appétit factice , et si l'on se baigne trop long-temps , au lieu de donner du ton à l'estomac , on le relâche. Alors les fonctions se faisant mal , il se délabre entièrement. De-là ces maladies inflammatoires qui dévorent tant de personnes en si peu de temps à Saint-Domingue et ailleurs , faute de savoir s'y ménager.

## 3.

On doit y être fort circonspect sur toutes les boissons. Il ne faut pas croire que la limonade y soit salubre , surtout si elle est faite avec du citron. De la confiture de groseille qui vient de France ou de Corrosse , que l'on peut faire dans le pays , et que l'on doit dissoudre dans de l'eau modérément fraîche , est sans contredit la meilleure limonade.

Enfin , quand le goût ou la circonstance portent à faire de la limonade avec des citrons , il faut y jeter du rhum ou du tafia , de l'eau-de-vie ou de la liqueur de la Martinique. On corrige ainsi l'oxide ou l'acide qui , sans cette précaution , agacerait trop fortement le velouté de l'estomac.

Dans tous les cas , il ne faut jamais boire ce qu'on appelle en *grand lavage* ; et heureux ceux qui résistent le plus long-temps à la soif. C'est l'abus de cette sorte de boisson qui prive les planteurs coloniaux des couleurs qui annoncent une vigoureuse santé ; c'est lui qui donne aux femmes ce teint trop blanc qui annonce des souffrances intérieures.

## 4.

Il faut manger peu et souvent. L'estomach peu surchargé n'en fait que mieux ses fonctions. On ne mange pas beaucoup à la fois dans les pays chauds , sans avoir à s'en repentir. Si l'on peut se dispenser de souper on n'en fait que mieux : ou si l'on soupe , le faire très-modérément , et rester sur sa faim , procure un sommeil vraiment réparateur.

On doit regarder surtout dans les temps encore voisins de son arrivée , le choix de ses alimens comme une chose très-essentielle à observer en tout temps. Il vaudrait mieux ne pas manger de fruits du pays que d'en manger beaucoup , et ils sont fort bons quand on en mange modérément ; les enfans ne périssent la plupart que parce

qu'on les laisse en manger avec intempérance , et surtout avant d'être mûrs. Ce défaut de précaution leur fait contracter l'habitude de manger de mauvaises choses , et ils périssent de bonne heure , ou ils forment une génération appauvrie , lorsque la nature même du climat les destine à être des hommes forts et vigoureux. Les fruits de ces régions éloignées , sont aussi bienfaisans que beaux , quand ils sont mûrs et mangés avec modération.

## 5.

Il ne faut pas croire que ceux qui ne boivent que de l'eau , se portent mieux. Il faut boire du vin , de la liqueur même , pendant ou après les repas , mais modérément , et ne faire usage que de bon vin et de liqueurs fines. L'usage des boissons spiritueuses est nécessaire dans tous les pays chauds , et surtout humides , parce qu'elles remontent la fibre , et réparent les désordres d'une humidité trop forte et journalière. Mais encore une fois , point d'excès. Il faut dans ces régions de feu n'accorder au besoin qu'une partie de ce qu'il demande.

## 6.

Il ne faut pas s'imaginer que l'usage du piment , ou de toutes autres épiceries , soit dangereux. La nature les indique elle-même pour entretenir ou rendre le ton dont les fibres ont besoin pour conserver le jeu de toutes les fonctions animales. On en peut , on en doit donc même user , mais avec modération.

## 7.

On doit éviter de passer les nuits , de se promener long-temps , le soir , à la lune , de s'exposer aux brises des soirées. Elles paraissent délicieuses , à la vérité , mais elles sont bien perfides dans un pays où les pores ont été ouverts toute la journée. En se privant de ce plaisir périlleux , c'est le moyen d'éviter les vrais ou fausses fluxions de poitrine , et tous les coups d'air qui produisent des maladies violentes , et si souvent mortelles.

## 8.

Une chose à laquelle on doit faire encore une attention sérieuse , c'est d'être fort circonspect sur l'article des femmes. La na-

ture des climats chauds est d'inspirer à l'homme raisonnable cet intérêt bien entendu pour sa santé. C'est le lieu où les bonnes mœurs sont les plus nécessaires, où l'homme débauché est promptement et cruellement puni de ses excès , et où l'homme sensé a plus de jouissances.

## 9.

Il faut se lever matin et se coucher de bonne heure. La promenade du matin est aussi bonne qu'agréable.

## 10.

Quand on fait l'assieste il faut la faire une heure avant le dîner. Celle que l'on fait après dérange la digestion , et dispose à cet appauvrissement du sang , et à cette acrimonie qui ne sont que trop communs dans les Colonies.

## 11.

L'exercice modéré est surtout salutaire dans les pays chauds. Outre qu'il délasse l'homme fatigué du travail , il lui procure une douce transpiration , qui le prépare à un repos utile ( 25 ).

L'air pur du matin , comme nous venons de le dire , est le meilleur à respirer à la campagne avant le lever du soleil. On peut bien se promener aussi après dîner ; mais la promenade du matin est la plus favorable à la santé.

## 12.

Il faut se rappeler chaque jour de nétoyer ses dents , ses pieds , et de faire usage de ces propretés domestiques , qui font éviter les maladies de peau , et entretiennent la fraîcheur dans toute l'habitude du corps , surtout si l'on coupe souvent des citrons dans l'eau dont on veut se servir.

---

*Manière de se conduire pour sa santé à la Louisiane.*

## 1.

Il ne faut pas que ceux qui arrivent , imitent les Créoles ou les anciens Colons , et qu'ils aillent en été se jeter dans l'eau du fleuve. Cette eau est d'une fraîcheur extraordinaire , malgré son cours rapide et ses frottemens considérables, qui paraîtraient devoir

développer les parties ignées que l'eau renferme elle-même, comme tous les corps qui sont dans la nature. Elle punit l'imprudence même de ceux qui ont le plus l'habitude de s'y baigner, et cet usage perfide y enlève beaucoup de monde. C'est la cause la plus fréquente des suppressions de transpiration et des maladies qui en dérivent.

## 2.

C'est le pays où l'on danse le plus, et il ne faut pas oublier de se bien couvrir en sortant du bal; car, si la danse modérée est salubre, ce qui en résulte, faute de précautions sages, est souvent mortel.

## 3.

Il est prudent d'éviter d'y manger beaucoup de fruits. Quoiqu'en général ils soient sains quand ils sont mûrs, l'usage immodéré y donne beaucoup de diarrhées et de dyssenteries, qui dégénèrent en fièvre (26), et cette fièvre, pour me servir des termes du pays, est *le manteau qui vous couvre le mieux tout l'hiver*. Surtout, qu'on laisse aux animaux *les mûres des haies*, elles sont dans ce pays trop mal-faisantes pour l'homme.

Quant au reste , il suffit d'y avoir la conduite qu'un homme raisonnable doit avoir en Europe.

---

Voilà ce que je puis , quant à - présent , me rappeler pour le bien de la Louisiane et des Colonies en général , et qui , je crois , n'a pas encore été dit. Avant de finir , je regarde comme un devoir de rappeler aux Colons la nécessité pour eux , pour leurs esclaves , ou pour la prospérité publique , de faire fleurir la religion dans leurs pays , et de se souvenir sans cesse de ce beau passage d'Horace :

*Delicta majorum immeritus lues ,  
Romane , donec templa refeceris ,  
Ædesque labentes deorum , et  
Fæda nigro simulacra fumo.  
Dīs te minorem quod geris , imperas :  
Hinc omne principium ; huc refer exitum.  
Dī multa neglecti dederunt  
Hesperix mala Luctuosæ.*

Je leur recommande également leur antique valeur. Tout Colon est militaire de fait , et il naît avec tous les principes de

la valeur. Son courage est de tous les instans dans des contrées où les localités produisent souvent des volcans politiques, et les habitans réunis sont souvent plus redoutables pour les insurgés, que les troupes qui viennent d'Europe. Qu'ils s'entretiennent donc toujours dans cet esprit que je leur ai connu autrefois, qui dégénérerait rarement en abus, et qu'ils aient gravés dans leurs cœurs, les vers de ce célèbre poète, de ce vrai philosophe que je viens de citer :

*Dulce et decorum est pro patria mori.  
Mors et fugacem persequitur virum,  
Nec parcat imbellis juventæ  
Poplitibus, timidoque tergo.*

Qu'ils imitent cet AUGUSTE moderne, qui, par la seule terreur de ses armes, a soumis tant de peuples, et qui a donné la paix à l'Europe, au monde entier peut-être !

*Cælo tonantem credidimus jovem  
Regnare : præsens divus habebitur  
AUGUSTUS, adjectis Britannis  
Imperio, gravibusque Persis.*

Et vous, ombres de la Freynière, des

Milhët , des Noyant , des Marquis , des Carèce , des Villeray , et de tant d'autres qui avez péri avec autant de gloire que d'inhumanité , sur la place de la Nouvelle-Orléans (27) , soulevez un instant votre tombe , et jouissez dans votre postérité , du bonheur de voir la Louisiane rendue à la puissance dont vous n'avez pas voulu vous séparer ! Séchez vos larmes , n'ayez plus de regrets ; un grand homme a paru ! Il va parmi vos enfans , comme parmi nous , étendre ses lauriers , et faire fleurir la félicité publique , dans une des plus belles régions de l'Univers. Comptez sur sa bonne volonté autant que sur sa puissance.

Et vous aussi , habitans vertueux , la plupart aussi purs que le climat qui vous environne ; vous qui attendez depuis si longtemps le bonheur de redevenir Français , recevez le prix de votre attachement , pour un peuple qui , dans le fond de son cœur , ne vous a jamais perdus de vue ; que vos ames grandes et généreuses se remplissent de joie ; vous appartenez désormais à la plus grande nation , à un gouvernement qui ne met son bonheur que dans celui des peuples libres qui sont sous sa paisible domination.

nation. Vous allez partager avec nous un bienfait qui nous a coûté bien cher ! Vous n'aurez pas, comme nous, été obligés de traverser les flammes de la plus terrible révolution du monde ; vous êtes encore dans votre innocence et , tandis que nous avons tant de crimes à nous reprocher , vous aurez du moins , dans le souvenir de vos malheurs passés , la consolation de n'avoir point éprouvé les calamités d'une guerre civile aussi longue qu'atroce. Vous avez de précieux citoyens à regretter , mais vous en savez le nombre , vous pouvez apaiser leurs mânes !.... Hé ! qui pourrait compter nos victimes ? Que pouvons-nous faire pour apaiser le trop juste courroux de ces ombres chéries ? Que jamais l'envie ne vous prenne d'être rebelles à votre gouvernement , ou souvenez-vous de nos malheurs. Apprenez par nous-mêmes combien il en coûte d'avoir raison , en pareil cas ! Qui aurait pu apercevoir le terme de nos maux , si le plus étonnant des hommes ne fût descendu pour ainsi dire du ciel , pour suspendre nos rages et nos fureurs , et comme , par un talisman , changer tout-à-coup un des lieux les plus horribles de

l'enfer, en un séjour de paix ! Nous n'avons pas encore le bonheur qu'il nous désire ; il y a encore beaucoup d'honnêtes gens qui souffrent ! Mais son génie actif fermera bientôt toutes les plaies ; et par ce qu'il a déjà fait en si peu de temps , nous pouvons être assurés de l'avenir le plus heureux. Que de prodiges en trois ans ! Que de victoires et de bienfaits ! Où est le poète de nos jours en état de le chanter ! Alexandre fut plus heureux que lui , et il valait moins ! Réunissez-vous donc à nous de cœur et d'esprit ; entourez avec nous le gouvernement qui nous commande , et secondez ses généreux efforts , aidez-le à faire de vos régions lointaines tout ce que la nature et la raison exigent de sa sagesse. Enfin , Colons de toutes les classes , et de toutes les régions françaises d'outre - mer , présentez-lui quelque jour un travail digne de lui , de sa bienfaisance et de vous. Pour nous , nous ne voudrions avoir des talens que pour les lui consacrer , et des succès que pour contribuer à votre bonheur.

## NOTES POSTÉRIEURES.

*Première Note , n<sup>o</sup>. 1 , page 7.*

ON prête à M. de Vergennes, une phrase qui peut avoir plus d'une application. On suppose qu'il a dit que tous ceux qui ont écrit sur la Louisiane, ont exagéré les inconvéniens de cet établissement, et n'ont jamais parlé des avantages que l'on pourrait en tirer. Jusques-là, c'est une vérité qui pouvait se dire. Mais on continue en lui faisant dire que *l'insuffisance* de ceux qui ont été choisis pour administrateurs de ce vaste pays, et le désir de *faire promptement fortune*, sont, il n'en faut pas douter, les causes de *l'inutilité* des tentatives qui ont été faites dans cette partie du monde. Voilà le sujet de ma discussion. Il est probable que M. de Vergennes ait pensé que telle est trop souvent l'intention de ceux qui sollicitent des places pour les Colonies, et c'est un grand malheur ! Mais il ne l'est pas qu'il l'ait dit publiquement,

parce qu'un homme d'État, comme M. de Vergennes, n'avoue pas et ne doit pas avouer aisément les fautes du mauvais choix des gouvernans qu'il sert. Il peut et doit dans les conseils privés, développer avec franchise les abus susceptibles de faire tort au gouvernement auquel il est attaché : mais il serait impolitique à lui, d'instruire le public de ce qui peut diminuer la confiance des gouvernés dans leurs gouvernans, et les porter ainsi à ces inquiétudes, dont le mouvement propre est d'ébranler les fondations d'un Empire. Je ne crois pas, non plus, qu'il l'ait dit dans sa famille ; car l'homme d'État porte la discrétion jusques dans le sein même de ce qui lui est le plus cher, et l'attention qui le suit sans cesse, est celle de ne jamais parler d'affaires au dehors. Autant il est ouvert dans le cabinet des gouvernans, autant il appuie le doigt sur ses lèvres quand il en est sorti. Qu'un particulier qui ne tient à rien ; mais qui aime son pays, parle ainsi, parce qu'il est loin de toute communication avec le gouvernement ; il le peut, il le doit peut-être, et c'est même, sans danger, réveiller l'attention de l'homme d'État. Il ne met

personne dans les secrets de la chose publique, puisqu'il ne les a pas lui-même. Il ne dit que ce qu'il voit par hasard, que ce qu'il sent, que ce que tout le monde peut avoir vu, senti et observé comme lui. Alors sa propre expérience peut tourner les regards des gouvernans sur des objets qu'ils n'avaient pas encore aperçus eux-mêmes; mais ce qui est indifférent, et peut-être utile même dans un homme ordinaire, devient indiscret et même dangereux dans celui qui tient de près au gouvernement, auquel il peut en secret faire avec plus de succès ses confidences, et je ne dois donc pas croire que M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, se soit permis de confier au public ce qu'il ne devait dire qu'au chef de la nation. Il y a plus, il me paraît même impossible que M. de Vergennes ait commis ce genre d'indiscrétion politique; en effet, il suffit de connaître la vie particulière de ce ministre, qu'on a distingué de la foule, pour être presque sûr que les renseignemens sur la Louisiane, qu'on lui attribue ne sont pas de lui, ou au moins que la plus grande partie ne lui appartient pas.

Dans le fait, M. de Vergennes fut instruit dans la diplomatie par le marquis de Chavigny, son parent, ambassadeur en Suisse. Lui-même fut ambassadeur à Constantinople ; delà il eut l'ambassade de Suède, d'où il parvint au ministère des affaires étrangères. Rien dans ces différentes places ne le conduisait naturellement à s'occuper des Colonies, et le travail qu'on lui suppose ne serait donc que le fruit d'un hasard qui n'est pas de l'ordre des choses admissibles. Comme ambassadeur à Constantinople, toutes ses idées devaient raisonnablement se tourner sur le commerce du Levant pour le protéger : comme ambassadeur en Suède, occupé des relations commerciales qu'il nous ménageait dans les mers du Nord, rien ne le déterminait à tourner ses vues sur les matières coloniales. Enfin comme ministre des affaires étrangères en 1774, il ne pouvait naturellement avoir aucun rapport réel avec les Colonies, et surtout avec la Louisiane qui, d'ailleurs en 1769 avait été entièrement cédée et livrée aux Espagnols. Il eut même dans ce cas, employé inutilement son temps, et un ministre utilement laborieux comme lui, devait trouver

à consommer entièrement ses heures dans les fonctions de son vaste ministère.

J'ai donc beau forcer ma crédulité, il ne me paraît pas vraisemblable que M. de Vergennes ait pris la peine inutile et illusoire de travailler sur une Colonie surtout qui ne nous appartenait plus. Si en définitif, il eût pu faire ce travail, il est indubitable que ce ne pouvait être que sur des rapports toujours incertains pour celui qui ne connaît pas lui-même l'objet qu'il traite; et il doit être permis à l'homme qui a été sur les lieux, de ne pas toujours croire en aveugle M. de Vergennes qui n'y a point été; sa réputation de grand homme ne lui avait pas donné le talent de deviner avec exactitude ce qui tient spécialement aux localités de cette vaste région. Je persiste donc à croire que ce qu'on attribue à M. de Vergennes sur la Louisiane, n'est qu'une supposition imaginée par un motif que nous ne cherchons point à pénétrer. Nous le répétons, ce ministre qui donnait tout son temps et ses talents aux devoirs illimités de sa place, ne pouvait pas sacrifier ses heures à une chose qui lui était autant inutile qu'étrangère.

Cet homme d'État n'était pas ministre

comme tant d'autres avant lui ou après. Il en avait les talens ; ces talens qui exigent de la nature des avantages si précieux , et de l'art une étude si longue et si approfondie. Il ne ressemblait point à beaucoup de personnes qui voulaient ou voudraient l'être , ou l'ont été pour eux seuls , pour jouir de la considération attachée à cette sorte de place , pour obtenir par leur grade ce qu'on a le droit de refuser à leur personne.

Ces ministres vulgaires étaient humbles et rampans vis-à-vis le chef auguste de la nation ; d'une conduite brutale et hautaine vis-à-vis les malheureux que l'infortune ou le hasard rendaient leurs inférieurs , d'un despotisme à révolter , d'une injustice à préparer les plus grands malheurs , tout cela parce qu'ils étaient d'une ignorance orgueilleuse qui les empêchait d'user des ressources qui les entouraient. Ils se croyaient ministres pour être les maîtres des départemens qu'on leur confiait , des hommes qui les aidaient à briller dans leurs places , et souvent à cacher leur impéritie. Ils profitaient du travail que l'on faisait pour eux ; et ingrats , ils maltrahaient les auteurs de leur gloire pour que l'on ne se doutât point

de l'utilité qu'ils en tiraient : vains et présomptueux , ils se croyaient tout permis du moment qu'ils pouvaient empêcher de pénétrer les plaintes qu'on pouvait justement porter contre eux à l'autorité suprême ; invisibles , il fallait les plus grandes peines pour parvenir jusqu'à eux ; politiques , ils imaginaient tout pour repousser les malheureux qui sollicitent ; cruels , ils refusaient les choses les plus justes ; insensibles , ils prenaient les leçons qu'on leur donnait avec ménagement pour de vaines déclamations ; barbares , ils soustrayaient leurs cœurs à tout mouvement naturel d'humanité , et pour y parvenir , des barrières aussi ridicules qu'insurmontables les séparaient , pour ainsi dire , du reste du monde. Leurs places qui les mettent naturellement à la disposition du public auquel ils doivent toute leur existence , ne semblaient que pour eux , pour leurs plaisirs. On ne pouvait leur parler que comme à des dieux , ou ne les craindre que comme des tigres , et leur secret consistait à se faire précéder de la terreur. On n'aurait jamais cru qu'ils parlaient à des hommes , tant leurs propos étaient grossiers , tant leur conduite était

indécente et inhumaine. Ils ne donnaient même pas aux malheureux le temps de s'expliquer , pour se débarrasser promptement de ces devoirs gênans qui ne faisaient que contrarier ce qui leur était personnel. Perfides , ce qu'ils disaient n'était jamais ce qu'ils pensaient. Ce qu'ils voulaient faire de mal , ils l'attribuaient à la première autorité qui a toujours intérêt de plaire , mais qui ne peut pas tout voir ; et ce que cette autorité faisait de bien , ils avaient l'impudeur de faire entendre , quand même ils ne le disaient pas clairement , qu'ils l'avaient suggéré. A les croire , on eût dit qu'ils étaient le gouvernement , ou que le gouvernement ne savait agir que par eux. Continuellement occupés à tromper l'homme qui représentait la nation , et qui souvent était forcé de s'en rapporter à eux parce qu'il était impossible qu'il vît tout , ils lui faisaient souvent faire des choses qui détruisaient contre lui l'amour national. C'est ainsi qu'ils savaient ramener tout à leur intérêt personnel , à leur honteuse cupidité , à leurs passions déréglées ; et pourvu qu'ils entassassent leur or qu'ils acquéraient sous le prétexte apparent de dépenses utiles à leur

ministère, ils se souciaient peu d'être aimés. Parlait-on d'économie ? ils s'imaginaient qu'elle consisté dans la lésinerie d'un particulier parvenu , et pour faire leur cour ou pour exciter le dispensateur des graces à augmenter leurs revenus ou à fermer les yeux sur leurs déprédations particulières , et par conséquent pour multiplier eux-mêmes leurs bénéfices, ils faisaient des réformes dans tous les genres , et cette économie pesait plus fortement sur les plus malheureux qui n'osent pas se plaindre dans la crainte de perdre tout. Ceux-ci sont sans crédit, on les écrase !

La chose publique allait donc plus mal ; mais ces ministres ne demandaient que le temps de compléter ce qu'ils désiraient pour leur fortune , et ils se retiraient des affaires pour être souvent remplacés par d'autres qui en faisaient autant. Alors , comment un État ne devait-il pas culbuter bientôt ?

M. de Vergennes n'adoptait point ces fausses maximes. Économe sans parcimonie, libéral sans prodigalité, il savait dans sa place donner à l'État la dignité qui lui convient , en usant sagement de l'emploi des

finances. Il n'avait pas l'économie de l'avare ; il avait celle d'un père de famille qui veut que ses enfans ne souffrent pas. Il ne se contentait pas d'être heureux , il voulait que les autres le fussent aussi.

Il avait pour collègue un contrôleur des finances , dont l'économie consistait seulement à retrancher autant qu'il le pouvait toutes les folles dépenses , et à ne rien épargner pour tout ce qui était utile. Celui-ci ramenait les finances à leur état naturel de simplicité , et n'ayant point le charlatanisme commun aux autres financiers , il ne mettait point au nombre des sciences abstraites ce qui n'est qu'une méthode aisée à saisir , et qui n'est enveloppé d'obscurité que pour favoriser ceux qui ont besoin de se cacher. Il prétendait que toutes les finances n'étaient qu'une addition continue à laquelle on ne devait adapter que la soustraction la plus rigoureuse ; et pour éviter celle qui fait tant de tort à la chose publique , il avait grand soin de prévoir toujours les sommes qui lui étaient nécessaires pour chaque année , de leur proportionner les dépenses et de ne jamais aller au jour le jour.

Dans l'ancien temps , les finances étaient un dédale dont les favoris seuls avaient le fil ; tandis que ce contrôleur des finances prétendait qu'elles n'exigent que l'attention nécessaire à une méthode uniforme , et à l'ordre le plus commun. Dans le fait , leurs détails sont longs , mais ils ne sont pas aussi multipliés qu'on le faisait accroire , et ils nécessitent plus d'écritures que de difficultés. Me parlera - t - on des conceptions en finances ? Les conceptions de ce genre consistent uniquement à faire venir l'argent dans les coffres , et quand les impositions sont assises comme il le convient , qu'elles n'excèdent pas les bornes de la raison , de la justice , et par conséquent les moyens réels des particuliers , il ne faut pas un génie extraordinaire pour consommer cette opération ; et s'il fallait supposer dans ce cas beaucoup de génie pour compléter cette œuvre , il faudrait donc supposer aussi que ce fut une œuvre d'iniquité. On ne doit donc pas confondre la faculté de faire rentrer les fonds , qui est le devoir du financier , avec l'art d'imposer , qui tient à la justice et aux besoins réels du gouvernement.

Voilà ce que M. de Vergennes et son collègue savaient bien , ce qu'ils n'ont pas dit , ce qu'ils ne devaient pas dire publiquement comme hommes d'État , et ce que je peux dire puisque je ne suis qu'un simple particulier , animé du désir d'être utile à la chose publique , et de coopérer , en proportion de ma place dans la société , au bonheur commun.

Mais enfin , que M. de Vergennes ait dit ou n'ait pas dit que l'insuffisance et la rapacité de ceux qui ont été choisis pour administrateurs des Colonies , et leur désir de faire promptement fortune , ont été la cause qu'elles n'ont pas fructifié autant qu'elles l'auraient dû , il n'est pas moins vrai que c'est ce qui a causé tant de lenteur dans les opérations coloniales , et notre discussion servira du moins à rappeler combien ce choix est important. Ce que l'on va voir dans le courant de ce second voyage , joindra la preuve fournie par les faits , à la certitude des principes.

(2) *Page 9.* Autrefois il était d'usage de donner à un régiment , le nom de celui et même de celle qui le créait. Cette politique n'était pas à dédaigner , puisqu'elle

ménageait ainsi les fonds publics , en caressant l'orgueil des gens riches.

(3) *Page 11.* On peut voir tous ces détails dans le premier VOYAGE A LA LOUISIANE , que nous avons fait imprimer chez DENTU , libraire au Palais du Tribuat , galerie de bois.

(4) *Page 15.* On exigeait alors, et dans le régiment dont il s'agit, que les officiers parcourussent tous les grades, dont le portedrapeau était le premier par où l'on passait. Ils restaient dans chaque grade , jusqu'à ce qu'ils le connussent bien. Quand ils demandaient à en sortir, on les examinait scrupuleusement , et on leur en donnait un plus élevé , si réellement ils en étaient trouvés dignes. C'est avec cette sévérité qu'ils parvenaient les uns après les autres à la tête de leur régiment. Aussi l'officier ne roulait que sur lui-même pour avancer , et de cette manière, n'éprouvant pas réellement de passe-droits, puisqu'il subissait son examen devant tout le régiment , il ne pouvait s'en prendre qu'à lui s'il restait dans un grade inférieur. Aussi les officiers de ce régiment passaient pour travailler beaucoup, et pour avoir une instruction mal-

heureusement peu commune. Encore une fois , les lois font les hommes.

( 5 ) *Page 31.* Alors , les officiers portaient eux-mêmes un fusil. Seulement il était plus léger que celui du soldat. On a supprimé cette coutume , et on a très-bien fait. Il y a plus de décence et plus d'avantage à ce qu'un officier n'ait que son épée. Il est plus à son devoir et à celui des autres.

( 6 ) *Page 35.* On voit à chaque instant , qu'on a besoin d'avoir lu le *voyage à la Louisiane* , indiqué ci-dessus , à la note 3 , parce que ce ne serait pas la peine d'écrire si nous n'avions qu'à répéter ce que nous avons déjà dit.

( 7 ) *Page 41.* On a rendu compte du sort de ces brigands , dans le premier *voyage à la Louisiane*. Ils ont été fusillés , et leur supplice était bien au - dessous de leur trahison trop perfide.

( 8 ) *Page 54.* La LÉGION D'HONNEUR semble une imitation de L'ORDRE DU GÉNIE.

( 9 ) *Page 59.* Les corsaires de ce temps , ne ressemblaient point à ceux que nous avons vus depuis , et qui ont tant déshonoré l'espèce humaine , surtout dans le commencement de la révolution. Ils se battaient

taient réellement. Ils n'allaient pas comme des écumeurs de mer, ou des voleurs de grands chemins, surprendre les malheureux sans défenses, et les dépouiller. Dans ces temps-là, on appelait le corps des corsaires la *Petite Marine*, et elle rivalisait avec la grande, pour les belles actions, proportionnellement à ses forces. On a souvent tiré de la petite marine, de grands officiers qui ont fait le plus grand honneur à la marine de l'État. Jean - Bart, et plusieurs autres, s'étaient essayés dans la petite marine. Mais alors les corsaires n'étaient établis que pour limer et ruiner la marine ennemie : ils n'écrasaient point les particuliers non armés. Ceux-ci n'ont rien, au fond, de commun avec les guerres de nation à nation. je conçois qu'on les empêche d'emporter des moyens de perpétuer la guerre ; mais leur faire un crime de porter de quoi entretenir la vie de leurs concitoyens, c'est prouver que l'espèce humaine est la plus barbare des animaux !

( 10 ) *Page 66.* Il est possible que quelques personnes croient que cet objet soit plutôt la matière d'une note, que celle d'une digression. Mais je crois qu'il tient

au fond , et qu'il offre assez d'intérêt pour me permettre d'en faire une véritable digression. Au surplus , si je me suis trompé il faut convenir que mon erreur n'est ni longue ni dangereuse.

( 11 ) Page 73. Nous donnerons bientôt la POLITIQUE DE MINGO-MASTABÉ , ou l'art de *détruire et de conserver les Empires*. Il ne s'agit plus que d'en lier les notes. Cet ouvrage considérable , est la réunion des vérités politiques qui découlent de l'histoire entière des nations , sous quelque forme que soient cachés leurs gouvernemens. C'est au fond la régénération du SOPHOS , que je composai à l'âge de seize ans , dont on a bien voulu se souvenir dans les derniers journaux , et pour lequel on a porté la bonté jusqu'à me prodiguer le titre trop flatteur de *grand - père d'Anacharsis*. Je m'étudie à faire disparaître les fautes que ma jeunesse m'avait fait commettre , et qui l'avaient si justement précipité dans l'oubli. Je ne le publierai que quand je serai bien assuré des vérités que j'y développe , et de l'intérêt que je désire qu'il inspire.

( 12 ) Page 75. Ce détail est tout entier dans le premier VOYAGE A LA LOUISIANE ,

déjà cité à la note 3. Il n'y manquait que le nom de l'auteur d'un si beau dévouement, et que nous donnons ici.

(13) *Page 80.* LES ÉTATS-UNIS d'Amérique portaient avant leur conquête de la liberté, ou leur détachement de la mère-patrie, le nom de la NOUVELLE-ANGLETERRE.

(14) *Page 89.* C'est une expression espagnole.

(15) *Page 104.* C'était le nom du colonel. Il était alors à Paris.

(16) *Page 137.* On reprochait un jour à M. de Sartines, de n'avoir que des coquins pour espions. — « Hé, quel est l'honnête homme, dit-il, qui voudrait l'être? » Tout ce que lui rapportaient ses espions, n'était jamais pour lui que des indices. Il en a fait punir sévèrement qui ne faisaient des procès-verbaux ou des rapports, si l'on veut, que pour gagner ou voler de l'argent de tous les côtés. Les espions sont nécessaires, sans doute; mais il ne faut pas les ériger en témoins, et encore moins en juges. Leur métier est d'indiquer les traces du coupable, et quand ils ont frayé la route, il faut pour recueillir les pièces de conviction, des honnêtes gens qui ne soient pas

capables d'en forger , ou d'en glisser pour rendre criminel celui qui ne l'est pas. Enfin , les chiens de chasse découvrent le gibier ; mais ce ne sont pas eux qui s'en emparent et qui s'en engraisent.

( 17 ) *Page 157.* On peut voir dans le premier voyage à la Louisiane , l'historique de ces faits odieux.

( 18 ) *Page 185.* Le jour même que je m'occupais à rendre à M. de St.-Laurent , père , le tribut d'hommage que tous les honnêtes gens lui doivent , il n'était plus , et je ne l'ai su que le soir. Il avait rendu paisiblement son ame à Dieu , dans la quatre-vingtième année de son âge. Il est impossible de ne pas le regretter infiniment , quand on l'a connu. Sa politesse d'autrefois et son bon cœur , le faisaient rechercher même des jeunes personnes. Sa religion était douce et tolérante , et peu de chrétiens sont dans le cas de se flatter d'avoir eu plus que lui les vertus du christianisme. Mais la mort grave sur notre tombeau , et nous révèle en mourant les secrets d'un autre univers. Ainsi , qu'importe aujourd'hui à M. de Saint-Laurent , qui est mort , que la terre se ferme sur ses dépouilles ,

que l'éternité et l'oubli, le pressent de tout leur poids ? Du silence de la vie , il est passé au silence de la mort ; mais son ame vit , et elle plane au milieu des délices , sur le vide des choses humaines. Ce sont ses amis qui souffrent de sa perte , et ma douleur est aussi sincère que méritée.

(18 bis) *Page 221 tableau de questions.* Dans le premier voyage à la Louisiane, nous avons dit vingt-cinq ou trente carreaux ; mais le carreau est l'équivalent de trois arpens et un quart. Les trente carreaux forment donc à peu près la quantité de quatre-vingt-dix-sept arpens et demi. Or, pour un pareil nombre de carreaux, il faut s'assurer que le concessionnaire est en état d'en cultiver la plus grande partie. Car, sans cette précaution, toutes les terres tomberaient seulement en partage à quelques-uns, et le but du gouvernement, qui est la culture des terres, serait frustré. Alors une grande partie des infortunés qui surviendraient, perdraient l'avantage qu'ils ont dû naturellement se proposer en s'expatriant. La politique et l'humanité sont donc d'accord pour les précautions que j'indique à cette occasion.

(19) *Page 235.* M. Courrejolles a fait en

1782 et 1783 , dans l'armée du marquis de Saint - Simon , les campagnes d'Yorck-Town , en Virginie , et de Saint - Christophe dans les Antilles. N'étant qu'ingénieur des Colonies , les officiers du corps du génie de France , ne voulurent ni le reconnaître ni l'employer sur le continent de l'Amérique ; effet du préjugé ridicule qui existait autrefois , entre les professions de France et celles des Colonies , et qui produisait tant d'actes d'extravagance et d'injustice ! Le général l'en dédommagea en le gardant auprès de lui , et en l'employant dans des missions particulières dont il se tira toujours avec autant de valeur que d'intelligence. Après le siège d'Yorck-Town il crut devoir s'expliquer avec le chef en second du corps du génie , qui avait envers lui des torts que son ame fière ne pouvait oublier. Ce chef provoqué , crut plus prudent de porter plainte au général en chef , Rochambeau (\*), que d'accepter le cartel , et la politique voulut que M. de Courrejoles fut mis aux arrêts , jusqu'au départ de l'escadre sur laquelle il était embarqué.

---

(\*) Le père du capitaine général à Saint-Domingue aujourd'hui.

Arrivé à la Martinique, M. de Geofroy , chef du corps du génie , l'accueillit et l'employa. Que l'homme à talens éprouve par tout de difficultés pour parvenir , tandis que la médiocrité perce avec aisance ! Enfin , M. de Bouillé reconnut les talens de M. de Courrejolles , et lui confia les opérations les plus périlleuses.

Ce fut lui , qui , à la tête d'un détachement de Dillon , pendant le siège de Saint-Christophe , allait toutes les nuits *baliser* la montagne appelée *Brimstone-Hill*. Il y ouvrit dans les ronces , les épines , et en contournant les rochers , plusieurs chemins pour donner l'assaut à la place. Il les forma jusqu'au pied des remparts , en évitant tous les avant - postes de l'ennemi , et sans en être aperçu. Dès que le général anglais en eut connaissance , il envoya sa capitulation ; la place se rendit , et l'île fut soumise. Je ne puis résister au plaisir de citer deux traits à Saint-Christophe , qui caractérisent ce brave militaire.

L'aile gauche de l'armée , aux ordres du marquis de Saint-Simon , était campée dans la plaine , et le quartier - général disposé dans les maisons des planteurs. Courrejolles

ne trouvant point de maison qui lui convînt, en arrière de la ligne, se logea en avant, sous le feu de la place. Seul, avec son domestique, il occupe une maison que les propriétaires avaient évacuée à l'approche des Français. L'ennemi voyant du mouvement dans cette maison, y pointa une pièce de canon, et la cribla de boulets. Courrejolles ne désespéra pas, il se jeta dans son hamac, et il s'y endort. Un boulet vient labourer sous lui, et le couvre de terre. Son mulâtre effrayé, lui crie de se sauver. « Vas te promener, lui répond Courrejolles, et laisse-moi dormir ». En effet, il se rendort. N'est-ce pas le même trait et l'intrépidité de Charles XII.

Pendant le siège du Réduit, Courrejolles est chargé d'une reconnaissance. Au milieu de ses observations, il s'amuse à crayonner la vue de la montagne. Une jambe croisée sur le col de son cheval, il dessinait tranquillement. Arrive une patrouille ennemie; du flanc du morne elle lui lache quelques coups de fusil. « Cinquante contre un, leur crie-t-il, vous êtes bien j... f...! » pour votre peine je vais vous dessiner ! » Effectivement, il continua son travail, et

la patrouille dans l'admiration , qui d'ailleurs ne pouvait venir à lui , à cause d'une cavité énorme , d'une large *falaise* qui les séparait , cessa son feu , et elle se retira en riant.

Après la conquête de l'île , et de retour à la Martinique , l'amiral de Grasse se disposait à faire voile pour Saint-Domingue , où il devait joindre la flotte espagnole , pour aller ensuite attaquer la Jamaïque. Mais Rodney avait rassemblé , à Sainte - Lucie , toutes les forces navales que l'Angleterre mettait à sa disposition , et se tenait prêt à *Courre-Sus* M. de Grasse , pour l'arrêter dans sa marche , pour faire échouer sa jonction , et détruire les projets ultérieurs de l'armée combinée ; ce qui , effectivement arriva le 12 avril 1782. Rien ne pouvait empêcher l'amiral Rodney , de mettre à la voile en même-temps que M. de Grasse. Courrejolles propose , sur le champ , un moyen à M. de Bouillé. « C'est , dit-il , de  
 „ faire sortir , dans la nuit , deux frégates ,  
 „ dont une de construction anglaise , de  
 „ leur faire gagner pendant l'obscurité le  
 „ vent de Sainte-Lucie , pour , à la pointe  
 „ du jour , cingler vers cette île , l'une  
 „ avec le pavillon de prise , et l'autre avec

„ celui de preneur , d'entrer au Port an-  
 „ glais de front , et de se couler ensemble  
 „ au détroit de la baie. Rodney ainsi blo-  
 „ qué , emploiera au moins deux jours à  
 „ s'ouvrir le passage , et ces deux jours suf-  
 „ fisent à l'armée française pour se mettre  
 „ hors de toute atteinte.

„ Cette expédition est merveilleuse , mais  
 „ elle offre le plus grand péril , dit M. de  
 „ Bouillé , à Courrejolles , qui voudra la  
 „ conduire ?

„ Moi , reprit celui-ci. Je sais qu'il y va de  
 „ la corde si on est pris. Mais que ne doit-on  
 „ pas faire pour sa patrie ? Au surplus , c'est  
 „ mon affaire de me sauver , et j'en répons ..

M. de Bouillé accueille le projet avec ardeur , et l'offre à M. de Grasse. Celui-ci hausse les épaules , et dit qu'il ne prend point conseil des officiers de terre. Voilà comme l'orgueil fait dire et faire des sottises !..... Je n'achève pas !

M. de Courrejolles était sur le vaisseau le *Zélé* , dont l'arrivée et la dérive ont amené le fameux combat du 12 avril 1782. Il passa sur le *Caton* , il fut pris sous *Porto-Rico* , dans la déroute générale , et conduit en Angleterre. On l'échangea : à

sa rentrée en France , il rencontre à Calais une Anglaise qui venait à Paris. Cette femme était belle et riche. Notre officier fait route avec elle , et il lui sert de chevalier dans un pays où elle était tout-à-fait étrangère. Un jour qu'il l'accompagnait à la *Redoute Chinoise* , elle fixe l'attention de quelques-uns de ces chevaliers de Saint - Louis de l'ancienne cour , et qui en avaient la rouerie. Ils la suivirent en se demandant les uns aux autres : « Quelle peut être cette » femme ? elle est ma foi bien jolie ! il est » difficile d'être plus richement vêtu ! Mais » quel est l'homme en noir qui l'accompa- » gne ? Son teint est aussi foncé que son » habit ! est-ce un mulâtre , un maure , un » nègre ? ..... Non , leur répond M. de » Courrejolles , en les fixant fièrement , *c'est » un officier qui vient de gagner , au soleil , la » croix de Saint-Louis que vous avez eue » à l'ombre !..... »* Pas un seul ne répliqua.

Il n'avait que quatre ans de service réel , et il demandait la croix , non par conséquent sur la longueur de ses services , mais sur des actes de valeur qu'attestaient les généraux sous lesquels il avait servi. M. de Bouillé lui avait écrit à ce sujet la lettre la

plus flatteuse. Rebuté dans les bureaux ,  
 comme on ne l'est que trop fréquemment ,  
 parce qu'il arrive assez souvent que les  
 commis en chefs se servent du nom des  
 ministres, pour être ministres eux-mêmes ;  
 il écrivit un jour à M. de Castries , minis-  
 tre de la marine : « Une dame de la cour  
 » m'a proposé de me faire avoir la croix  
 » si je faisais pour elle le sacrifice de cent  
 » louis. Je lui ai répondu ce que je vous  
 » répondrais à vous, M. le maréchal, ce que  
 » je dirais au roi lui-même, c'est, que ,  
 » si S. M. m'accordait la croix de cette  
 » manière, je l'accepterais d'une main pour  
 » la lui rendre de l'autre. Les généraux  
 » sous lesquels j'ai servi, disent que je l'ai  
 » méritée. Je la réclame donc comme une  
 » récompense due à mon service, et je ne  
 » la demande pas à l'or ou à l'intrigue que  
 » je méprise ».

Sur la prolongation du refus, il disait :  
 » *Je suspendrai avec un ruban ponceau, la*  
 » *lettre de M. Bouillé à ma boutonnière,*  
 » *et j'en serai plus glorieux que de la croix ;*  
 » *car, si on peut avoir celle-ci avec un peu*  
 » *d'or, on n'a l'autre qu'avec de la valeur,*  
 » **PREMIUM VIRTULIS BELLICÆ** ».

Sa bravoure , enfin , fut couronnée , et peu de temps après qu'il fut envoyé à St.-Domingue , il y reçut la croix de Saint-Louis , des mains du général d'Argout , à l'instant où il partait pour s'emparer des Isles-Turques , qui lui ont fourni de nouvelles occasions de montrer de nouveaux prodiges de valeur et de génie.

Pendant son séjour en France , après la prise de Saint-Christophe , M. Courrejolles pensant à la position de l'armée française , assiégeant la place , et prise à revers par l'armée du général Prescott , que l'amiral Hood avait débarqué sur les derrières , pensant , dis-je , que si M. de Flecheinn'avait pas réussi à la repousser , cette colonne ennemie pouvait nous surprendre par un défilé étroit , le seul chemin qui existât entre le bord de la mer et la montagne escarpée ; il inventa une espèce de phosphore , qui , enfermé dans un léger tube de verre , s'enflammait à l'instant que ce verre se brisait. Il plaça ce phosphore enfermé dans un verre , sur la mèche d'une bombe chargée , et cacha le tout sous du sable. C'était la représentation de ce qu'il voulait faire pour assurer les derrières dont il

s'agit. Ce plan fut exécuté en grand. L'ennemi approchant , marche sur des bombes ainsi couvertes. Les verres se brisent , le contact de l'air extérieur développe le phosphore , l'enflamme , les mèches s'allument , les bombes éclatent , et l'ennemi est culbuté. Ces expériences ont parfaitement réussi plusieurs fois , et dans le temps M. de Courrejolles en fit hommage à M. de La Fayette , général en chef. Il avait tracé beaucoup d'autres moyens de se défendre ; mais la révolution étant arrivée à son plus haut degré de fureur , et ne la regardant que comme une guerre monstrueuse entre citoyens , il les a tous jetés au feu , par la raison , dit-il , qu'il ne voulait pas donner aux scélérats , de nouvelles ressources de destruction.

M. de Bouillé disait de M. de Courrejolles : *« Je ne connais point d'homme plus utile dans une armée. Sa tête est un volcan dont l'éruption est continuelle. Il jette sans cesse des laves. C'est au général habile à les choisir. En effet, on peut consulter M. Courrejolles sur presque tous les objets civils et militaires. Son génie crée à l'instant, et il est rare qu'on ne soit pas satisfait. »*

M. Alexis-César Bonamy, autrefois aide-de-camp du général marquis de St. Simon, nous a confirmé la plus grande partie des faits que nous avons rapportés , et qu'il a vus de manière à ne laisser aucun doute. Il servait à la même époque , et dans les mêmes lieux où M. Courrejolles se distinguait d'une manière aussi honorable. Il existe beaucoup d'autres anecdotes sur ce respectable citoyen. Nous les avons recueillies même à Saint-Domingue ; mais les temps malheureux qui m'ont fait perdre tant d'autres choses , n'ont pas respecté davantage ce que j'avais ramassé à l'égard de ce digne officier du génie , et chez lequel le génie réside réellement.

Une honteuse prostitution d'esprit , prodigue souvent une honteuse célébrité à des gens sans mérite , et cette fumée nauséabonde , accordée par des auteurs affamés , à des gens qui ne sont que riches , se dissipe à mesure qu'elle s'élève. Mais l'hommage que nous rendons à M. Courrejolles , est pur comme son cœur. Nous n'avons à craindre que le reproche de n'en pas savoir assez sur son compte , et quelque jour , n'en doutons point , on achèvera son éloge. Qui

peut mieux le faire que M. Moreau de St. Méry , conseiller d'état , et maintenant administrateur-général des États de Parme , de Guastalla et autres lieux ? Il est de tous les temps son ami , et celui de tous les hommes utiles ! Il est plus à portée que beaucoup d'autres , de payer ce tribut au mérite , puisqu'il faut un grand peintre pour faire le portrait d'un grand homme.

( 20 ) Page 238. On peut voir les *égaremens du Nigrophilisme* , imprimés chez Migneret , rue du Sépulchre , à Paris. On n'y voit point les efforts éloquens de l'acharnement , mais les raisons qui coulent sans affectation de la nécessité de l'esclavage dans les Colonies.

( 21 ) Page 282. Nous ne confondons pas toutes les mulâtres. Il en est qui sont infiniment respectables , et dont les services rendus dans tous les temps , surtout pendant l'incomparable révolution des Colonies , ne doivent jamais être oubliés. Celles qui ont reçu l'éducation des blanches , méritent qu'on les distingue , et qu'on fasse abstraction de leur couleur , quand leur conduite est morale. Le nombre en est petit , j'en conviens , mais il ne doit en être que

que plus remarqué. On doit blâmer avec elles, la nature, de les avoir maltraitées, et nous devons les dédommager par tout ce que les procédés ont de plus doux, et principalement lorsque l'orgueil ne les pousse point à se prévaloir trop de cette condescendance. Alors elles inspirent le plus tendre intérêt, et à l'humanité qu'on leur doit, il se joint un fond de justice qui les relève aux yeux des personnes sensées.

(22) Page 312, troisième alinéa. Le Mississipi a une pente extrêmement rapide, et par conséquent sa source est très-élevée. C'est ce qu'on peut aisément voir sur ses levées, qui sont une espèce de quais à la mode du pays. Une chose que je n'ai pas vu qu'on ait remarqué, c'est l'élévation de ses eaux au milieu de son cours. Cette ligne circulaire qui lui donne ce qu'on appelle vulgairement le *dos d'âne*, est sensible à tous les yeux, et c'est le même effet que l'on aperçoit dans un gobelet plein d'eau, et dont le centre est toujours plus élevé que les bords. Aussi, les pirogues et les autres bateaux légers ne suivent pas toujours la ligne du milieu. On *pagaye* plus souvent sur les côtés. Je ne saurais expliquer ce phénomène; mais

Je l'annonce , pour qu'un jour on en étudie la raison.

( 23 ) Page 315. Le bas peuple des Colonies est composé de quelques petits blancs , tout-à-fait sans éducation , et surtout de ce qu'on appelle *fatras-nègres* et *fatras mulâtres*. Mais il ne faut pas croire que cette populace ressemble à ce qu'on entend en Europe , par *lie-du-peuple*. Le bas peuple des Colonies est bien habillé ordinairement , et il n'a pas des manières aussi grossières que la vraie populace d'Europe. C'est par comparaison aux autres habitans qu'on les appelle ainsi , et en Europe ils ne seraient surement pas de la dernière classe. Les Colonies sont les pays les plus propres à façonner les hommes. Il faut peu d'années même pour changer un personnage fort grossier en un *monsieur passable*.

( 24 ) Page 319, *premier alinéa*. Qu'on ne prenne point cette observation pour une diatribe. J'ai connu , dans les Colonies , des négocians , et des marchands mêmes très-honnêtes , et qui vraiment avaient de la délicatesse dans toute la force du terme. J'ai déjà cité parmi les négocians , M. Edme Millot. J'aurais pu mettre sur la même ligne , feu M.

*Poupet*, aîné, mort si malheureusement au Cap-Français, feu M. Pierre *Gauvain*, louisianais, plein de connaissances et de bravoure, mort pendant la révolution à Philadelphie, et regretté de tous ceux qui le connaissaient. Parmi les marchands, Séguin méritait l'estime générale, et l'on remarquait Limousin comme un homme vraiment probe. Il en est beaucoup d'autres sans doute, et je finis cette note en fixant les yeux du lecteur sur feu le respectable M. Jacques AUBERT, ancien négociant extrêmement riche au Cap-Français, et mort à Philadelphie dans la plus profonde des misères, suite inévitable de l'inférieure révolution des Colonies.

Je le rappelle au souvenir des hommes de bien, par un trait qui fera sentir combien il doit en avoir d'autres en sa faveur. Voici ce dont il s'agit :

En 1780, je crois, et je puis attester le fait comme témoin oculaire, un Espagnol fort riche, nommé *Féxardo*, décède comme étranger, son bien tombait alors au fisc, s'il mourait *ab intestat* ; il ne connaissait M. Aubert que sur sa grande réputation de probité, et sans hésiter il le nomme long-temps

avant sa mort son légataire universel , sans aucunes *instructions secrètes*. A l'ouverture de la succession , on trouve le testament , et l'on prévient M. Aubert qu'il hérite de tout. Celui-ci surpris , s'informe à la veuve des intentions du testateur. Elle lui répond qu'elle n'en sait rien. Il prend le parti d'écrire en Espagne à la famille du défunt. Elle lui assure , dans sa réponse , qu'elle n'a pas le plus léger renseignement à cet égard. Alors , M. Aubert accepte la succession sous bénéfice d'inventaire , la garde un an et un jour pour l'épurer : ensuite il en fait deux lots égaux. Il en donne un à la veuve Félixardo , et il envoie l'autre à la famille en Espagne , sans avoir pris la plus légère commission. Le commerce a donc ses *héros* , comme les autres professions , et je crois qu'une bonne législation pourrait les multiplier heureusement dans les Colonies.

( 25 ) Page 331. Il faut éviter , principalement dans les Colonies , tout ce qui peut faire supprimer les transpirations. Cette suppression est la cause première des maladies inflammatoires et spasmodiques , si communes dans ces régions de feu. Elle est

bien plus dangereuse encore pour les blessés. Elle les conduit rapidement au *Tétanos accidentel*, qui est beaucoup plus terrible que le *Tétanos essentiel*. On peut voir le développement de cette idée, dans les savantes *Observations sur le Tétanos*, par le docteur DASILE, célèbre par ses talens, mais surtout par le bien qu'il a fait dans les Colonies, par celui qu'il fait encore aux Colons réfugiés en France, et par un désintéressement sans exemple. Le ciel doit de longues années à ce médecin, pour toutes celles qu'il a conservées aux infortunés des Colonies, aux pauvres mêmes de France, et à tant d'autres qui seraient morts sans lui !

(26) *Page 333*. On doit surtout être fort réservé sur les *mûres des haies*, qui viennent abondamment dans les charmans environs de la nouvelle Orléans, et que malheureusement les enfans prennent plaisir à cueillir en foule, et pour lesquelles ils s'encouragent dans leurs jeux pour en manger davantage. Ce fruit y est fort abondant, mais il n'est pas sain pour l'homme.

(27) *Page 336*. Il faut se rappeler les assassinats commis publiquement par O'Relly,

en 1769, et rapportés dans notre premier voyage à la Louisiane. Puisse ce monstre, partager le mépris et l'indignation que la postérité réserve à Robespierre, dont il a semblé être le précurseur ! Ce sont ces ames dures et féroces qui m'inspirent une partie des vers suivans, et qu'on peut malheureusement appliquer à tous ceux qui se sont enrichis dans les calamités publiques :

Un homme parvenu fier de ses injustices  
 Dans un char avec lui promène tous les vices.  
 Deux jours, auparavant, il n'avait pas d'habit,  
 Et n'osait se montrer et sortir que la nuit.  
 Aujourd'hui profitant du prix de ses bassesses  
 Il n'a que pour lui seul ses trop viles richesses,  
 Et prodiguant partout un faste monstrueux  
 Boit dans des coupes d'or les pleurs des malheureux.

( 28 ) Page 338, à la fin de l'alinéa. Je suis affligé de plusieurs passages que j'ai lus dans un ouvrage qui pourrait être estimable, d'ailleurs, qu'on vient de faire paraître sous le titre de : *Histoire de l'Isle de Saint-Domingue, de M. Bryand Edwards, etc.* TRADUITE DE L'ANGLAIS. D'abord, ce n'est pas l'histoire de Saint-Domingue (\*), ce n'est que le récit de quel-

---

(\*) Il faut être bien hardi pour faire à présent l'histoire de la révolution coloniale ! Je ne crois pas un con-

ques anecdotes particulières, dont plusieurs à la vérité, peuvent servir à l'histoire, parce qu'elles sont vraies, qu'elles ont le mérite de fixer l'attention, et de toucher le cœur. Mais ce n'est pas une raison pour faire passer des calomnies sous le poison flatteur d'un style entraînant, et l'histoire en pareil cas, dégénère en conte.

D'un autre côté, je doute beaucoup que l'auteur soit réellement Anglais, que ce soit une traduction qu'on nous donne; et je crains que ce ne soit cette fois-ci un *renard* déguisé sous la peau d'un léopard. Au fond, ce ne sont que des faits rassemblés, à la vérité cousus avec art; mais dont, cependant, on aperçoit la soudure, par l'isolement de chacune des pièces, et il paraîtrait qu'on ne s'est procuré des rapports que de personnes qui n'ont été dans les Colonies que pour y voir tout avec ma-

---

temporain propre à l'histoire du temps où il vit, parce que malgré soi il transpire toujours un peu d'intérêt personnel qui gâte tout ce qu'on écrit. J'ai peut-être tous les matériaux pour élever l'histoire de Saint Domingue; mais je me garderai bien de les arranger moi-même. Si, après les avoir examinés encore, je les trouve dignes de servir de renseignemens, on les trouvera dans les papiers de ma succession.

lignité. Delà, cette confusion générale dans les idées. Quelques scélérats, sans doute, dans un temps où l'on pouvait tout, se sont transportés à Saint - Domingue, dans l'espoir de faire fortune, au milieu des désordres. Plusieurs d'entr'eux, même, vivent tranquillement, et avec un faste honteux au milieu de Paris: et M. Edwards ne fait plus de distinction. Il avance hardiment que tous ont eu le même but. En conséquence, il dit, page 145, *les commissaires se désunirent, etc. deux étaient décidés à se débarrasser d'Ailhaud, mais convaincus que la disgrâce de l'un d'eux ferait tort aux autres dans l'esprit public, ils le forcèrent à se contenter de PRENDRE SA PART DU BUTIN, et à se retirer tranquillement en Europe. Ailhaud se soumit sans murmurer à la volonté de ses collègues.* Il y a trop de légèreté dans cette manière de raconter des faits honteux, que l'on donne pour vrais. Ce n'est pas ainsi que l'on doit écrire l'histoire. Il faut démontrer la certitude des faits dont on cite les personnes qui les ont commis, et ce n'est que d'après cette scrupuleuse opération, qu'on peut juger de l'intention vraie des hommes qu'on livre au

tribunal du public. Au reste , ce n'est ici qu'une supposition. Je ne connais pas du tout M. Ailhaud ; mais il est de notoriété publique à Saint-Domingue , qu'il ne s'est retiré que parce qu'il était révolté des horreurs qui se commettaient chaque jour , et jamais on ne s'est avisé de dire , ou du moins je ne l'ai jamais entendu , qu'on le soupçonnât même de partager dans les rapines. C'est donc une calomnie , et quoique je ne connaisse point M. Ailhaud , personnellement , je crois de mon devoir de le justifier , en rapportant l'idée qu'en avait le public honnête , qui était bien éloigné de le confondre avec les brigands de Saint-Domingue. Au surplus , la manière dont ce fait odieux est raconté , suffit sans doute , à tout lecteur sensé , pour lui faire apercevoir qu'il y a dans l'historien plus d'envie de nuire , que de soin d'établir une vérité historique.

Mais ce qu'il y a de bien plus révoltant , c'est l'inhumanité avec laquelle ce M. Edwards déchire un des plus honnêtes pères de famille et un des hommes les plus braves qu'on ait envoyés dans les Colonies. Si l'auteur dont il s'agit est vraiment an-

glais, il le prouve bien en cette occasion par la fureur avec laquelle il se déchaîne contre un de ses compatriotes passé au service de France ; je croyais pourtant que l'Anglais comme le Français savait se garantir de ce genre de partialité. Enfin il s'exprime ainsi et sans le moindre respect humain, page 154 et 155 : « St. Leger, » irlandais d'origine, et qui avait exercé » quelques années en France la profession » de chirurgien, était AVIDE D'AMASSER DE » L'ARGENT. Il satisfait son goût en tirant » D'EXHORBITANTES CONTRIBUTIONS du peu » de Colons qui restaient. » Quoi ! c'est ainsi qu'un historien, avec une phrase insignifiante, peut perdre de réputation un citoyen qui a servi la chose publique ? J'avoue que je ne reconnais pas là M. de St. Leger. Je peux parler de lui avec connaissance de cause, car j'ai combattu devant lui à la fameuse affaire de Léogane, du 12 mars 1792, où il était en qualité de COMMISSAIRE DU ROI. Je l'ai souvent regardé dans la mêlée où il se tenait ferme, et je ne le reconnais pas au vil portrait qu'on en fait. Un homme qui se conduit comme lui est trop au dessus de l'imputation qu'on a

l'indignité de lui faire. Ceux qui sont avides d'amasser de l'argent, ne pensent qu'à la fortune et aux moyens d'en acquérir. Si M. de St. Leger eût été de ce nombre, il était dans une position à en amasser une grande quantité. Pour moi, je ne lui en ai jamais vu recevoir; il y a plus, je n'ai jamais entendu lui faire ce reproche sur les lieux mêmes, et je lui ai vu donner souvent de l'argent en assez grande quantité, à chaque fois, à de malheureux habitans que les brigands avaient chassés de chez eux, et qui étaient réduits à la plus grande gêne. Pour moi, je lui dois la vie : je la dois à sa bravoure, à celle d'une vingtaine d'officiers de marine et de plusieurs citoyens, à la tête desquels il était. Tous m'ont soustrait à la fureur révolutionnaire d'un peuple nombreux, composé de toutes les couleurs. Déjà j'étais dans les griffes de cette bête féroce; on s'occupait à affermir le poteau qui m'était destiné, tandis que mes bourreaux me tenaient avec une violence brutale, quand M. de St. Leger, accompagné des braves que je viens de citer, fond sur cette populace, se fait jour jusqu'à moi, me saisit, me jette dans un

canot que l'on couvre d'une natte, et me fait disparaître à la vue des scélérats qui allaient me pendre à la pointe de Léogane, vers les six heures du soir. Après m'avoir ainsi dérobé à tout ce que la rage avait de plus horrible et de plus injuste, le fanatisme de la multitude se tourne contre lui, on demande sa tête, et ce brave homme aurait été immolé, si le même soir il ne se fût pas embarqué sur la frégate *la Galatée*, commandée par M. de Cambise, qui le conduisit à St.-Marc, où j'allai moi-même en même-temps sur une petite embarcation. Les brigands qui nous avaient si fortement maltraités, dépêchent après moi trois corsaires de ce temps-là pour saisir le petit bâtiment où j'étais. Mais heureusement les choses s'arrangèrent de manière que je marchais dans les eaux de la frégate protectrice. J'allais *débouquer* une des pointes qui forme la baie de Saint-Marc, déjà un des corsaires touchait le bord où j'étais avec ma femme et ma fille, quand M. de Cambise averti par M. de St.-Léger, fait pointer si justement quelques canons que des boulets viennent atteindre le mât de beaupré de ce corsaire, et le force à lâcher prise et à

fuir avec les deux autres. Arrivé à Saint-Marc, mes ennemis ne sont pas long-temps à envoyer des émissaires qui font des soulèvemens contre moi. M. de St.-Léger l'apprend, il vient à mon secours, me fait embarquer sur le *Carbonnieux*, de Bordeaux, capitaine la M..... (\*), répond pour mon passage, car alors j'avais déjà tout perdu, et je pars pour France où il ne tarda pas lui-même d'arriver, persécuté qu'il fut encore après mon départ ! L'homme capable de traits aussi beaux, ne peut ressembler à celui que nous peint Bryand Edwards, et je ne suis pas le seul à qui M. de St.-Léger ait été d'une sérieuse utilité. Il en est plusieurs autres qu'il connaissait encore moins que moi, auxquels il a rendu dans ces temps malheureux les services les plus importans et sans acception de couleurs. Hommes et femmes, blancs et mulâtres, tous se sont ressentis de l'influence bienfaisante que lui donnait sa place ; c'est ce que j'ai vu, ce que j'atteste sur l'hon-

---

(\*) Heureusement, j'ai oublié le nom de ce capitaine, c'était un sans-culotte renforcé qui m'a bien tourmenté ; ainsi que beaucoup d'autres de sa bande, pendant la traversée !

neur, et mes amis savent que je ne prodigue jamais ce mot sacré !

M. de St.-Léger joint à une riche taille, et à une forte constitution une véritable bravoure. Je l'ai vu dans une action très-chaude se comporter avec le sang-froid qui aurait fait le plus grand honneur à un général. Oui, M. de St.-Léger était chirurgien-major dans le régiment de Dillon ; mais il faut connaître l'usage de ce corps. Le chirurgien-major était officier militaire, et il roulait comme les autres officiers dans l'ordre du service. Ainsi l'intention qu'on a eue de le rabaisser, en lui donnant vaguement la qualité de *chirurgien*, et de le faire passer en quelque sorte pour un *médicastre*, est une plate méchanceté qui tombe aux pieds de celui qu'on voulait humilier, et qui ne la mérite pas. L'historien n'avilit point ainsi les hommes, et s'il y est obligé quelquefois pour donner une leçon, il examine bien la qualité des preuves du fait qu'il avance, et il est encore plus circonspect à l'égard de ses contemporains.

L'ame de M. de St.-Léger est presque aussi grande et aussi forte que son physique. C'est l'homme qui par sa stature, sa

fermeté et le ton affable qu'il avait à propos , me paraissait , dans le temps , le plus propre à opposer aux mauvais sujets de Saint-Domingue qu'il paralysait ou qu'il faisait trembler , et toute la partie de Léogane que je commandais avant ce temps-là , ne doit jamais oublier les obligations qu'elle lui a , pour l'avoir préservée , en sa qualité de COMMISSAIRE DU ROI , des attentats du *Trou Coco* et des manœuvres sanguinaires de *Romaine* nègre insurgé. Je ne lui ai vu faire que du bien de son bras et de sa bourse. Je sais même que la confiance qu'il savait répandre et qui le faisait désirer par tout , lui fit des jaloux. J'ai donc lieu de croire beaucoup que ce que dit Bryand Edwards à ce sujet , est moins une atrocité de sa part , que l'effet d'une transpiration de cette jalousie.

Quant au désintéressement de M. de St.-Leger , qu'on attaque avec tant d'indécence , il ne me paraît pas plus douteux que sa valeur. Dans le fait , quand il est parti de Saint-Marc , et nous sommes presque partis ensemble , quoique sur des bâtimens différens , il était sans aucun moyen pécuniaire. Arrivé en France , il n'a fait qu'y végéter , et quoique fort économe , il est maintenant , m'assure-

t-on, dans une pénurie extrême. Ce n'est surement pas là l'état de ceux qui ont été dans les commencemens, surtout, réparer leur fortune ou en acquérir à St.-Domingue ou à la Guadeloupe, dans des charges publiques, sous le vain prétexte de relever celle des malheureux Colons! M. de St.-Leger a le sentiment de sa conscience qui repousse les traits de la calomnie, et peut-être aurais-je comme lui, gardé le silence, si l'honnête homme n'était pas tenu de venger l'honnête homme que l'on sacrifie. Des contrariétés ne m'ont pas permis de suivre sa liaison. Mais je ne puis point patiemment en entendre dire du mal, quand je ne lui connais que des actes de bienfaisance, et surtout par un auteur qui qualifie son livre du nom sacré *d'histoire*. Ce titre suppose des vérités incontestables, et quand je vois dans cet ouvrage des traits aussi fortement calomnieux que ceux que je viens de citer, j'ai lieu de croire qu'il renferme beaucoup d'autres mensonges quoique déguisés avec assez d'art pour ceux qui n'approfondissent pas les choses ou qui ne connaissent pas les temps et les lieux dont on y parle. Voilà ce que je dois à M. de St.-Leger,

Leger , à l'espèce humaine , à la vérité. Je désire que la justice repousse avec moi le trait dont la méchanceté pourrait se servir contre ce citoyen recommandable , père d'une nombreuse et belle famille , incapable de l'avidité qu'on lui suppose et que l'honneur a toujours conduit. Sous ce point de vue , cette note a un but assez important pour qu'on me pardonne sa longueur.

---

---

## NOTES ULTÉRIEURES.

---

### 1. (\*)

D'APRÈS la connaissance que j'ai des Colonies , et d'après la correspondance utile que j'entretiens avec des Colons éclairés , je crois pouvoir avancer que voici le moment qui s'approche de craindre l'arme secrète des nègres insurgés qui sentent arriver le terme de leurs brigandages. Si les munitions leur manquent , les poisons naissent sous leurs pas , et c'est l'arsenal le plus à craindre de leur part. Il faut donc user de la plus grande surveillance ; et , comme

---

(\*) Je crois que ces notes renferment des renseignemens utiles dans les circonstances présentes , et c'est sous ce point de vue que je les donne. J'aurais pu les appeler mes *Paralipomènes*. Car dans le fait , c'est par oubli qu'elles ne font pas corps avec le reste , et comme on imprime à mesure que je compose , je n'ai pas pu les refondre comme je l'aurais désiré.

ce sont eux-mêmes qui envoient vendre les approvisionnemens des villes, il serait nécessaire qu'il y eût des inspecteurs sur les marchés pour visiter jusques aux légumes, et surtout les choux, afin de reconnaître les traces du poison qu'on peut y cacher, et punir les coupables de cet attentat public. Je glisse légèrement sur cette horreur, et l'on en sent parfaitement la raison. Mais je crois mon avertissement d'autant plus utile, que beaucoup de morts qui sont l'objet de nos regrets, peuvent avoir été occasionnées de cette manière. Avec les précautions connues en pareil cas, on peut éviter cette affreuse calamité et rappeler la confiance publique justement ébranlée dans ces momens de crise où le crime n'épargne rien pour se venger.

## 2.

Je ne puis m'empêcher d'instruire le public d'une manœuvre que je ne crois pas, mais qui pourrait exister, et dans la supposition de la réalité, c'est un moyen, je crois, d'éventer la mine. Mon attachement pour les Colons ne me permet pas de rien négliger. On prétend que la manière de

quelques commandans de s'emparer des denrées fabriquées d'une habitation est celle-ci :

On agace les nègres insurgés, on fait semblant de plier, et dans la retraite on amène malicieusement ces nègres ennemis sur l'habitation en revenus. Tous ceux qui sont sur cette habitation sont obligés d'évacuer et de suivre les troupes qui font semblant de fuir plus loin. Les insurgés qui croient qu'on a peur d'eux et qui ont poursuivi dans cette confiance, s'installent sur cette même habitation où ils croient trouver un butin assuré. Le lendemain matin, suppose-t-on, le commandant des troupes donne ordre d'attaquer la bande des brigands ; on les combat sérieusement , et ils sont bientôt culbutés. Les vainqueurs s'emparent de l'habitation et de toutes les denrées. Le propriétaire réclame , et on lui répond : « Ces denrées vous appartenaient » avant-hier ; mais hier les ennemis en » étaient les maîtres , et aujourd'hui elles » nous appartiennent comme prises sur » l'ennemi. » — Si cette logique militaire pouvait avoir lieu , il y aurait un fond de mauvaise foi qui n'est pas croyable, ou ce

serait l'effet d'une simplicité qui n'aurait pas de nom ; car les nègres sont des membres gangrenés de la même société, et leur insurrection ne leur donne pas la qualité d'ennemis telle qu'on l'entend dans le droit des nations. Ce sont des criminels en grand nombre que la force armée poursuit ; et non pas de braves ennemis que l'on combat. Cette conduite serait même à blâmer , si elle avait lieu dans les Colonies , sous le prétexte d'un débarquement d'ennemis du dehors ; à plus forte raison quand il ne s'agit que de scélérats intérieurs qui troublent l'ordre public. En France on poursuit aussi les voleurs de grands chemins ; il y a même assez souvent beaucoup de péril à s'en emparer , on est obligé de leur faire une guerre sérieuse. Mais on ne s'est point encore avisé de les honorer du nom d'ennemis pour profiter de leurs vols quand on les prend. On se hâte au contraire de rendre les objets volés aux véritables propriétaires , sitôt qu'ils sont connus. Il n'est donc pas probable que ce qu'on m'écrit à cet égard soit vrai et , si ce fait pouvait exister , il mériterait la plus sérieuse attention de la part de notre gouvernement qui déteste les abus.

et montre l'exemple de cette vraie délicatesse toujours attachée à la véritable grandeur.

## 3.

Je vois quelquefois dans les gazettes le *général* un tel , *nègre* ou *mulâtre* a été pris ou fusillé , etc. Il me semble que c'est prodiguer les qualités que de les reconnaître impolitiquement dans des hommes qui , encore plus par leur conduite sanguinaire que par leur couleur , sont bien éloignés de tout grade militaire. La plus grande partie d'entr'eux n'ont reçu ces prétendus titres que d'eux-mêmes ou de leurs semblables , qui n'étaient comme eux que des insurgés ; et , si quelques-uns ont pu être confirmés , ils ne le doivent qu'à la surprise , à l'erreur du moment , et le temps , père de la vérité , est venu de supprimer les abus de ce genre. Il n'existe ni généraux , ni officiers nègres ou mulâtres. Nous n'avons vu qu'infidélité , qu'inconstance , que mauvaise foi , que trahison et que fureur d'égorger dans ceux qui se sont fastueusement décorés dans les Colonies de ces titres imposans. Ils ne sont donc pas faits pour rivaliser avec

les blancs, qui n'ont cet honneur qu'après l'avoir mérité en face de véritables ennemis : il est temps de leur apprendre que le règne du mensonge est passé, et que leur véritable place est celle qu'ils occupaient autrefois. Rendons-les heureux dans la condition que la nature elle-même leur destine, mais gardons-nous à l'avenir d'échauffer leur vanité. Nous ne savons que trop combien elle est féroce.

## 4.

J'ai déjà dit qu'il ne fallait dans les Colonies ni grandes villes, ni grandes assemblées, et je crois avoir suffisamment développé la raison de ce principe colonial. Mais un autre qui n'est pas moins important, c'est celui qui rejette les municipalités et les jurys. Qui pourrait composer les municipalités? Ce ne sont pas surement les habitants ; ils ont trop d'occupations qui tournent à l'avantage de la chose publique pour aller se livrer à des fonctions qui leur sont totalement étrangères, et qui, en leur occasionnant beaucoup de dépenses en les détournant surtout de leurs travaux, ne serviraient presque de rien à la police des

Colonies qui doit s'exercer par des moyens plus conformes à des pays agricoles. Un commandant militaire est plus utile dans ces régions qu'une municipalité, parce qu'on n'a guères affaire qu'avec quelques vagabonds qui troublent l'ordre public, et que l'habitant livré constamment à ses travaux, ne donne presque jamais lieu à l'exercice des fonctions municipales. L'ordre ancien était absolument ce qu'il fallait pour cet objet, et toute innovation dans ce genre occasionnerait beaucoup de mal pour un très-petit bien.

Quant aux jurys, je n'examine point si c'est un grand avantage pour l'Europe. Mais je puis assurer que ce serait une source de vexations et d'injustices dans les Colonies. Ce ne serait pas encore les habitans qui composeraient cette justice populaire. Si on les y obligeait, on les condamnerait à perdre un temps précieux, et pour eux-mêmes, et pour la chose publique. Il se fait beaucoup de mal sur une habitation, pendant l'absence un peu longue du propriétaire, et comme tout doit tendre à la résidence des propriétaires, sur les habitations, cette mesure des jurys, devien-

draît évidemment contraire au but que l'on doit se proposer qui est celui d'une grande source de travail. Il faut donc dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, revenir aux vieilles maximes des Colonies. De bons commandans, et des juges honnêtes, et véritablement instruits, valent mieux pour les Colonies que toutes les municipalités et les jurys que je dois regarder comme très-respectables en Europe, et qui ne le seraient peut-être pas du tout dans les possessions d'outre-mer.

D'ailleurs, une grande considération ferait encore échouer ce projet démagogique. L'habitant, à cause de la distance des lieux, et la nécessité *première* de ses travaux, ne pouvant pas exercer ces fonctions publiques, les municipalités et les jurys tomberaient nécessairement à la disposition des négociants, des marchands, et de tous ceux qui résident dans les villes. Or, on connaît la rivalité qui ne divise que trop souvent le négociant et l'habitant, et l'on sait que le premier est l'homme de confiance, le dépositaire de l'autre. Qu'arriverait-il donc si l'on joignait l'autorité à l'intention du mandataire ? Quel serait alors la condition

du mandant ? Les résultats que j'entrevois sont effrayans , parce que dans les Colonies on est plus homme qu'ailleurs , et que la plus petite porte ouverte aux abus s'élargit en peu de temps. Il serait possible que l'habitant, par esprit de corps , eût également ses injustices. Il faut donc un intermédiaire qui n'ait point un intérêt personnel dans les débats des parties rivales et , sous ce point de vue , il faut encore en revenir aux anciens usages. Il faut des hommes qui aient l'habitude et la science de ces professions. C'est une sottise que de croire que le bon sens suffit pour bien juger. Le bon sens ne donne pas le savoir des choses positives , ni l'habitude d'une juste application. C'est tout aussi ridicule que le principe qu'on avait admis pendant quelques temps , avec lequel la conscience des juges faisait la loi.

## 5.

Je serais fâché qu'on me supposât de la haine contre le nègre. D'abord , je n'en ai contre personne , et j'aime trop ma tranquillité , pour nourrir dans mon cœur ce sentiment pénible. L'esclave doit se rappeler l'humanité dont je n'ai jamais cessé d'user

à son égard , et l'homme libre n'oubliera pas que je l'ai souvent traité avec considération. Je n'oublie pas non plus que plusieurs de mes esclaves ont sauvé ma femme et ma fille , dans une bataille à Léogane ; et que , précédemment , la famille *Lafleur* , habitans dans les hauteurs de Léogane , nous ont caché ma femme , ma fille et moi , pendant trois jours dans un ajoupa fort propre , établi dans une forêt épaisse , et presque innaccessible , pour nous dérober à l'acharnement des petits blancs qui voulaient me mettre en pièces pour avoir été juste envers les mulâtres. La reconnaissance aurait donc pu justifier mon aveuglement en faveur de leur classe toute entière , et les différentes situations aussi fâcheuses qu'extraordinaires où je me suis trouvé dans la révolution coloniale , auraient pu me suggérer un ouvrage fait pour atténuer , sans me départir de la vérité et où ils auraient pu jouer un rôle intéressant. Il est possible même qu'un jour je le fasse connaître au public , pour convenir des exceptions au sentiment général du nègre ; mais où l'on apercevra toujours les bornes étroites que la nature a jugé à propos de

mettre à ses facultés intellectuelles. J'ai donc fait violence à mon cœur, en rapportant tout ce qui peut ramener le nègre à sa juste valeur, et ce fait doit convaincre de mon impartialité sur une matière aussi importante. J'ai senti que mon premier devoir était d'écrire pour l'intérêt de la chose publique, et que le second est de reconnaître les services particuliers que j'ai reçus, et dont la récompense sera proportionnée à leur nature, à l'espèce d'hommes, et à la possibilité des circonstances. L'argent et la liberté personnelle (\*) rachètent de pareils bienfaits vis-à-vis des êtres dont le sens n'est pas entièrement exquis, et je n'ai pas besoin de changer de conduite à leur égard, pour leur prouver ma sensibilité à l'attachement qu'ils m'ont prouvé en quelques occasions. Ce que j'ai dit du nègre et de tout ce qui en dérive, est donc le produit de la réflexion et de la combinaison politique, dont une expérience de beaucoup d'années me con-

---

(\*) La liberté de *Savanne* est je crois la moins dangereuse dans les Colonies, parce que dans ce cas le maître a toujours une surveillance utile pour la sûreté publique.

firme la justesse. Je n'ai donc point à craindre de reproches raisonnables, puisque ma première précaution est de m'examiner moi-même avant de rendre compte de ce que je pense. Ces exceptions très-honorables pour les nègres qui les ont en leur faveur, et dont le cercle malheureusement est étroit, ne font que confirmer la règle générale qui les regarde, et dont je ne pourrais m'écarter sans me rendre coupable d'un intérêt personnel qui nuirait beaucoup à la sûreté publique.

## 6.

J'ai dit que les sauvages ont un penchant naturel pour les Français, et je le tiens d'eux-mêmes. J'ai même entendu dire à ceux qui ont des relations commerciales avec les North-Américains, qu'ils y tenaient ainsi qu'aux Anglais, sous le seul point de vue d'intérêt, et que s'ils trouvaient le même avantage avec les Français à leur retour à la Louisiane, leurs cœurs les porteraient bientôt dans le parti de ces  *vrais hommes*. Celui qui me tenait ce langage, était à la tête d'une douzaine de ses camarades qui donnaient leur approbation. A six milles

de Philadelphie, je rencontrai, en 1798, sur la route de *Béthléem*, quelques sauvages qui allaient à la *grande ville*. Un d'eux, me reconnaissant pour Français, vint à moi, me donna la main, me la secoua (\*), et tira de sa poche un certificat superbement écrit, signé BUONAPARTE, et parfaitement lisible. « *Tu vois que je suis Français* », dit-il, *puisque Buonaparte m'a envoyé un passe-port* ». Ce sauvage est un chef : et j'ai su depuis, que c'était le chancelier du consulat de Philadelphie, qui lui avait donné cet écrit, sur l'enthousiasme qu'il montrait dans ce temps-là même pour Bonaparte. Je ne rapporte point tout ce qu'il m'a dit à cet égard, parce que je ne veux même point avoir l'air de ce que je ne suis pas, et si j'ai rapporté ce fait qui s'est passé devant toute ma famille, et quelques personnes attachées à ma maison, c'est seulement pour donner une idée de l'amitié de tous les sauvages pour les Français.

J'en tire la conséquence qu'il nous serait

---

(\*) Ce qui se rend bien en anglais par le verbe *to shake hand*.

aisé par la suite , de nous les concilier par le moyen d'une politique adroite , et qui n'est pas difficile. Notre gaieté nationale , notre générosité naturelle , la bravoure , la franchise et la loyauté qui distinguent par tout les Français , sont les seules armes dont nous ayons besoin pour les vaincre et les attirer tous. Cette grande opération , jointe à une population nombreuse , hâterait bien vite notre domination en Amérique , et comme il m'est permis de faire des vœux pour ma patrie , je me plais , dans l'espoir que j'ai de cette amitié *universelle* , dans un pays que je voudrais voir tout entier à la France.

## 7.

Je fais ici pour l'avantage des Colons la citation d'un des principes de l'homme d'État que je connais le mieux , et qui n'a jamais été en opposition avec lui-même (\*). Il s'agit de la

---

(\*) M. Moreau de Saint-Méry , conseiller d'état , administrateur - général des états de Parme , de Plaisance , de Guastala et autres lieux ; obligé dans la canicule de la révolution de fuir avec toute sa famille ; se refugia dans ses malheurs à Philadelphie où il se fit imprimeur. C'est-là qu'il a perfectionné et imprimé en

nécessité de la religion. Voici comme il en parla , même en 1796 , dans l'ouvrage cité.

„ De toutes les connaissances , celle de la religion est , sans contredit , la plus nécessaire , puisqu'elle doit être une partie principale d'une bonne éducation , qu'elle est essentiellement liée au bonheur de l'homme , et que souvent même le *bonheur des États dépend de l'observation des justes devoirs*

octobre 1796, l'*Idee générale* ou l'*Abrégé des Sciences et des Arts à l'usage de la jeunesse*, ouvrage où les hommes faits apprennent encore beaucoup. Cet ouvrage mériterait bien l'honneur d'être répandu en Europe par une autre édition , puisque la première est épuisée. Comme imprimeur cet homme de bien a prouvé que cette profession est honorable , et combien la déshonorent ceux qui ne l'exercent qu'avec cupidité et brigandage. La loi ne saurait trop la surveiller pour n'y souffrir rien d'impur ; et pour y parvenir il faudrait , je crois , ne pas permettre ni qu'un imprimeur fût libraire , ni par conséquent qu'un libraire fût imprimeur , ni même qu'il y eût beaucoup des uns et des autres ; de cette manière toutes les personnes de cette profession auraient honnêtement de quoi vivre sans avoir besoin de dévorer la substances des auteurs ; et les mœurs y gagneraient beaucoup aussi. Alors on donnerait aux imprimeurs , aux libraires la considération qui leur est due , et ils ne seraient plus regardés comme les simples manœuvres de la littérature et les sangsues des écrivains.

qu'elle

*qu'elle impose. En vain sans religion, prétend-on se parer du titre si beau d'honnête homme ; pour le mériter, il faut remplir ce qu'on doit à l'auteur de toutes choses, comme aux lois sociales. L'athée ( s'il en existe aucun de bonne foi ), ne peut avoir ni vertus privées, ni vertus publiques, puisqu'il manque de l'amour de sa double patrie, celle qu'il doit chérir durant cette vie passagère, et celle plus précieuse qui l'attend lorsqu'il aura quitté ses dépouilles mortelles. »*

Je crois que ce passage n'a pas besoin de commentaire, et qu'il prouve plus que jamais l'importance de la religion, la méfiance que doivent inspirer ceux qui n'en ont pas, et le danger de substituer à la religion une philosophie commode qui forge des droits et ne parle pas des devoirs.

## 8.

On sentira que les trois anecdotes que je vais placer ici pouvaient avec un peu d'art trouver leur rang à la page 143, lorsque je parle de M. Dubucq et des premiers commis en général. Mais j'ai cru qu'elles méritaient un article séparé pour être mieux

senties, et voilà le motif qui me les fait rapporter un peu plus tard.

*Première anecdote.*

Sous Louis XIV la femme d'un *premier commis* se trouvait à la messe sur une banquette où vint bientôt se placer une duchesse, et l'on sait qu'une duchesse ressemblait quelquefois à une femme parvenue, dans tous les temps, qu'elle en avait le dédain, la bêtise et l'orgueil. Cette duchesse donc porta l'impudence jusqu'à faire sortir la femme du *premier commis* par l'entremise d'un garde-du-corps. Celle-ci en prévient son mari qui porte ses plaintes au ministre, son chef; enfin la chose va jusqu'au trône.

Louis XIV fait venir le mari de la duchesse, et lui enjoignant de mener sa femme faire des excuses à la dame offensée, il lui dit avec la grandeur royale qui le distinguait : « Songez qu'il ne faut qu'un  
 » mot de moi pour faire un duc, et que  
 » toute ma puissance ne saurait faire un  
 » homme comme celui dont la femme vient  
 » d'être humiliée. »

Comment ce chef qui pensait ainsi,

n'aurait-il pas eu de grands hommes ! Il en eut dans toutes les classes , et ce devait être. C'est de cette manière que le chef d'une grande nation , veillant au privilège dû naturellement au mérite qui a tous les rangs de droit , trouve l'admirable secret d'exciter l'émulation dans ses États , et le talent qu'il distingue lui en fait naître une foule d'autres.

*Deuxième anecdote.*

Louis XV aperçut une femme qui pleurait amèrement dans les salles où il passait. Après plusieurs difficultés il apprend que cette dame a été la victime de quelques propos durs du dauphin. Sur le champ il entre dans l'appartement de son fils , lui fait de *justes* reproches , lui fait sentir combien la dureté est déplacée , surtout dans ceux qui ont la puissance , et finit par lui dire : *Mon fils , rappelez-vous que les paroles des grands tuent !* — Quelle sublimité dans ce peu de paroles , et quelle grande leçon pour tous les dépositaires de l'autorité ! Puisse cet exemple être suivi pour le bonheur des peuples et pour la sûreté

des grands ! On oublie un bienfait , mais on n'oublie jamais une injure.

*Troisième anecdote.*

M. de Choiseul était un grand politique ; et si dans de certaines circonstances il portait sa science diplomatique jusqu'à la perfidie , il avait bien des momens où il brillait d'une justice admirable.

Un officier général vint dans son cabinet pendant qu'il travaillait avec son premier commis. Le ministre le mena dans une embrasure de fenêtre , et là ce général lui fit des représentations sur la modicité de son traitement en temps de paix. « Comment , dit-il , je n'ai que douze mille francs , pendant que vous en donnez dix - huit à ce commis ! » En disant cela , il montrait le premier commis qui travaillait sur le bureau du ministre. *Hé ! bien* , lui répondit M. de Choiseul , *faites sa place , et je vous donne le double !* — Que de sens et de justice dans cette réponse ! Que de choses nous pourrions dire et que nous devons taire !

*Fin du premier Volume.*

---

# T A B L E

## D E S M A T I È R E S

*Contenues dans le 1<sup>er</sup>. Volume.*

---

|                                                                                     |          |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>É</b> PITRE dédicatoire.                                                         | Page iij |
| Préface.                                                                            | ix       |
| Introduction.                                                                       | i        |
| La vie du général Grondel.                                                          | 7        |
| Ce qu'était son père.                                                               | 8        |
| Le jeune Grondel est reçu cadet gentilhomme dans le<br>régiment de Karrer.          | 9        |
| Situation de la Louisiane à cette époque.                                           | 10       |
| L'enfance du général Grondel fut la préface de sa vie.                              | 14       |
| Événement singulier qui lui arrive chez son colonel.                                | 16       |
| Leçon que donne le colonel à l'un des camarades du jeune<br>Grondel.                | 16 et 17 |
| Le roi ôte à la compagnie des Indes la gestion de la Loui-<br>siane.                | 18       |
| La conduite du jeune Grondel sur le vaisseau qui le mène<br>à la Louisiane.         | 20       |
| Ce que c'est que la Balise.                                                         | 21       |
| La belle entrée du Mississipi                                                       | 22       |
| L'examen que fait le jeune Grondel de la Nouvelle-Or-<br>léans et de ses alentours. | 23       |
| Ce qu'était alors la Nouvelle-Orléans.                                              | 24       |

|                                                                                                         |          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Examen des rives fécondes du Mississipi.                                                                | 25       |
| Caractère laborieux des Allemands.                                                                      | 26       |
| Mœurs des premiers habitans.                                                                            | 27       |
| Poste à la Pointe coupée confié au jeune Grondel.                                                       | 29       |
| Accident fâcheux qui lui arrive.                                                                        | 31       |
| Il est rappelé à la Nouvelle-Orléans.                                                                   | 32       |
| L'accueil qu'il reçoit.                                                                                 | 32 et 33 |
| Il retourne à la Pointe coupée.                                                                         | 34       |
| On l'envoie à la Mobile.                                                                                | 36       |
| Sa conduite guerrière et son bonheur dans les champs de la Mobile.                                      | 37       |
| Un événement singulier à un bal.                                                                        | 37 et 38 |
| Il se bat dans un fort avec un de ses camarades ; ce qui lui en arrive.                                 | 38       |
| Il est fait sous-lieutenant des grenadiers.                                                             | 39       |
| Entrepôt de troupes à quatre-vingt-dix lieues de la Mobile, et nouveau trait de bravoure de M. Grondel. | 40       |
| Il est aide-major de toute l'armée.                                                                     | 42       |
| Récit du combat contre les Chicachas.                                                                   | 43       |
| M. Grondel y reçoit SIX coups de fusils.                                                                | 44       |
| Sa position sur le champ de bataille et comment il en est retiré.                                       | 45       |
| Bravoure de plusieurs grenadiers faite pour étonner.                                                    | 46       |
| Intrépidité du grenadier Regnisse.                                                                      | 47       |
| Eloge de ce grenadier.                                                                                  | 48       |
| Conduite extraordinaire de M. Grondel pendant sa maladie qui dura trois ans.                            | 49       |
| On lui envoie le bon de la croix de Saint-Louis.                                                        | 51       |
| Idées sur L'ORDRE DU GÉNIE.                                                                             | 53       |
| M. Grondel rentre dans les rangs. Son bonheur.                                                          | 58       |
| Seconde expédition contre les Chicachas.                                                                | 60       |
| Les batailles fréquentes mais de peu de durée.                                                          | 60 et 61 |
| M. Grondel fait ses campagnes en qualité de lieutenant                                                  |          |

|                                                                                                                                                                              |          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| en pied des grenadiers.                                                                                                                                                      | Ibid.    |
| Réflexions sur la conduite militaire en général.                                                                                                                             | Ibid.    |
| Etourderie de M. Grondel.                                                                                                                                                    | 63       |
| Il retourne à la Nouvelle-Orléans.                                                                                                                                           | 65       |
| Il se marie.                                                                                                                                                                 | 66       |
| Récit de quelques actions du père de son épouse.                                                                                                                             | 66 et 67 |
| Conduite de M. Grondel comme mari.                                                                                                                                           | 70       |
| Sa mission chez les Chactas.                                                                                                                                                 | 73       |
| Il est nommé capitaine en pied des grenadiers suisses.                                                                                                                       | 74       |
| Comme il délivre un bâtiment espagnol où tout le monde<br>serait péri.                                                                                                       | 74 et 75 |
| Il achète une habitation.                                                                                                                                                    | 76       |
| Sa conduite comme habitant.                                                                                                                                                  | 77       |
| Réflexions sur la culture.                                                                                                                                                   | 80       |
| Usages du pays                                                                                                                                                               | 81       |
| La Louisiane change de gouverneur et ce qui arrive à<br>M. Grondel.                                                                                                          | 96       |
| Sa détention.                                                                                                                                                                | 97       |
| Réflexions sur les administrations des Colonies.                                                                                                                             | 98       |
| Lettre de M. Grondel au gouverneur son accusateur.                                                                                                                           | 102      |
| Ce qui résulte de cette lettre.                                                                                                                                              | 112      |
| Combien la calomnie est affreuse et ce qui la fait naître.                                                                                                                   | 113      |
| M. Grondel est embarqué pour France.                                                                                                                                         | 114      |
| Horreurs combinées à son égard.                                                                                                                                              | 115      |
| Comment M. Grondel franchit tous les dangers qu'on lui<br>prépare. Son intrépidité. Ses combats sur mer, et son<br>arrivée presque miraculeuse sur les côtes d'Es-<br>pagne. | 117      |
| Son accident à Séda.                                                                                                                                                         | 123      |
| Il arrive à la Corogne. Eloge de M. le marquis De-<br>croix.                                                                                                                 | 124      |
| Manière pénible de voyager en Espagne.                                                                                                                                       | 125      |

|                                                                                                                                        |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Il arrive à Bayonne. Eloge de M. le marquis d'Amou.                                                                                    | 128        |
| Fête à son occasion.                                                                                                                   | 129        |
| Il arrive à Bordeaux. Accueil qu'il reçoit de M. le maré-<br>réchal de Richelieu.                                                      | 130        |
| Comme il est reçu à Rochefort.                                                                                                         | 131        |
| Il vient à Paris le 17 janvier. L'accueil que lui fait son<br>colonel.                                                                 | 133        |
| Il est présenté par lui à M. de Choiseuil. Il en reçoit le<br>brevet de sous lieutenant-colonel des Suisses et Gri-<br>sons.           | 134        |
| Le gouverneur de la Louisiane ne tarde pas à se rendre<br>lui-même à Paris. Sa terrible influence.                                     | 135        |
| M. Grondel est mis à la bastille. La durée de sa déten-<br>tion. La sage conduite de M. de Sartines.                                   | 136 et 137 |
| Conduite admirable de M. Dubucq, premier commis de<br>la marine.                                                                       | 141        |
| M. Grondel sort de la bastille et comment il en est<br>sorti.                                                                          | 143        |
| Continuation du procès de M. Grondel avec le gouver-<br>neur en question.                                                              | 145        |
| Dans l'intervalle il va voir son père. Lettre de ce dernier.<br>Comment le fils est reçu. Plusieurs autres traits carac-<br>térisques. | 149        |
| Bravoure de son père avancé dans le plus grand âge.                                                                                    | 150        |
| M. Grondel retourne à Paris. Le triomphe qu'il obtient.<br>Des distinctions toutes particulières.                                      | 152        |
| On le nomme commandant à Lorient.                                                                                                      | 158        |
| Mort de son père à l'âge de 107 ans.                                                                                                   | 158 et 159 |
| Sa femme et ses enfans reviennent de la Louisiane.                                                                                     | 160        |
| Il est fait brigadier au département de la guerre. Ré-<br>flexions à cet égard.                                                        | 164        |
| Comment on se refroidit en France sur les hommes de<br>mérite.                                                                         | 165        |

|                                                                                                                                |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Faux rapports contre M. Grondel.                                                                                               | 166        |
| Sa vigoureuse représentation à M. de Castries. Sa réins-tallation.                                                             | 167        |
| Nouvel accueil qu'il reçoit des habitans de Lorient.                                                                           | 168        |
| M. Grondel court les plus grands risques pendant la ré-volution.                                                               | 170        |
| Il est incarcéré. Son élargissement au bout de huit jours.                                                                     | 172        |
| Ce qui se passe à son égard à Nemours.                                                                                         | 172 et 173 |
| Il quitte Nemours et va se fixer à Salins près Mon-tereau.                                                                     | 175        |
| Il perd son épouse. Ses chagrins.                                                                                              | 176        |
| En l'an 7 il obtient un traitement de réforme. Sa modi-cité.                                                                   | 176 et 177 |
| Il est présenté en l'an 10 au premier Consul. L'accueil gracieux qu'il en reçoit.                                              | 178        |
| Preuve qu'il a cent dix ans de service militaire.                                                                              | 179        |
| Il n'est pas un héros et ne peut pas l'être puisqu'il n'en existe pas.                                                         | 181        |
| Sa conduite remarquable pendant sa grande vieillesse.                                                                          | 183        |
| Liste de quelques-uns de ses amis.                                                                                             | 184        |
| M. de Saint-Laurent père.                                                                                                      | Ibid.      |
| M. Auda, oncle, et ancien premier commis de la ma-rine.                                                                        | 185        |
| M. Moreau de Saint-Méry, conseiller d'état et admi-nistrateur général des états de Parme, Plaisance, Guastala et autres lieux. | 185 et 186 |
| Le magistrat Boux de la Bapaumière, son gendre.                                                                                | 187        |
| Quelques pièces citées de ce magistrat.                                                                                        | 189        |
| RÉFLEXIONS COLONIALES.                                                                                                         | 195        |
| Rétrocession de la Louisiane à la France.                                                                                      | Ibid.      |
| Erreur de l'Espagne sur ses nouvelles limites.                                                                                 | 196        |
| Nouvelles instructions sur les sauvages.                                                                                       | 197        |
| L'influence de la religion et le danger de la philosophie                                                                      |            |

|                                                                                                                 |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| à la mode.                                                                                                      | 197   |
| Manière dont les sauvages comptent leurs années et leurs mois.                                                  | 206   |
| Leur géographie. Leur arithmétique. Leur politique.                                                             | 207   |
| Le nom qu'ils donnent à chacune de leurs nations.                                                               | 208   |
| Comment ils reconnaissent la nation qu'ils font fuir.                                                           | Ibid. |
| Tentatives inutiles pour rendre le sauvage esclave.                                                             | 209   |
| Comparaison avec le nègre.                                                                                      | Ibid. |
| Récit de ce qu'ils font dans leurs conseils.                                                                    | 211   |
| Le caractère naturel du sauvage.                                                                                | 212   |
| Particularités à cet égard.                                                                                     | 213   |
| Différence avec le sauvage près des villes des Européens.                                                       | 217   |
| Ce qu'il est même dans cette position.                                                                          | Ibid. |
| Réponse aux détracteurs de la Louisiane.                                                                        | 218   |
| TABLEAU par demandes et par réponses sur ce qui concerne la Louisiane et ses établissemens.                     | 221   |
| Nécessité de la statistique de la Louisiane. Résultat.                                                          | 229   |
| Considérations sur le Canada. Le tort que nous avons eu de le laisser aux Anglais.                              | 230   |
| Le tort que la Louisianne peut faire présentement aux autres Colonies, et le bien qui en résultera.             | 232   |
| Ce que l'on doit penser de M. Courrejolles père.                                                                | 233   |
| Sa chimie optomatique.                                                                                          | 234   |
| Son utilité à la Louisiane.                                                                                     | 235   |
| Son idée sur la manière d'acquitter les dettes de Saint-Domingue.                                               | 236   |
| Réflexions sur un arrêté du 19 fructidor an 10, touchant la suspension des dettes des Colons de Saint-Domingue. | 237   |
| Obstacles de l'insurrection des nègres. Quelques faits particuliers.                                            | 238   |
| On ne doit pas donner le nom de guerre à cette insur-                                                           |       |

|                                                                                                       |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| rection.                                                                                              | 240 |
| Moyens de la faire finir en peu de temps.                                                             | 241 |
| Réflexions sur le caractère des nègres.                                                               | 243 |
| Utilité du colonel Dessources.                                                                        | 244 |
| Le nègre peut avoir appris à se battre : mais il n'est point à craindre.                              | 245 |
| Nécessité de lui ôter toute distinction d'officiers militaires.                                       | 247 |
| Impartialité de l'auteur.                                                                             | 248 |
| Méfiance que l'on doit avoir contre le nègre en France.                                               | 249 |
| Combien les Colons de Saint-Domingue ont besoin de l'exécution du plan de M. Courrejolles.            | 250 |
| Moyen de rappeler et de multiplier la population dans les Colonies.                                   | 251 |
| Réflexions sur toutes les espèces de gouvernement et le meilleur.                                     | 252 |
| Point de grandes villes , ni de grandes assemblées dans les Colonies.                                 | 254 |
| Les législateurs font les citoyens.                                                                   | 256 |
| Ce qui revient aux ambitieux sanguinaires.                                                            | 257 |
| Ce qu'un général en chef doit faire dans les Colonies. Ibid.                                          |     |
| Nécessité de se livrer à tous les détails.                                                            | 259 |
| Ce qui fait naître l'amour de la patrie.                                                              | 260 |
| Portrait d'un propriétaire long-temps absent de ses terres , et qui fait le <i>météore</i> en France. | 261 |
| Celui d'un procureur-gérant.                                                                          | 262 |
| La résidence des Colons ne peut pas s'ordonner politiquement.                                         | 264 |
| Inconvénient du nom générique d' <i>officiers de santé</i> .                                          | 265 |
| Manière de rendre les Colons attachés à leurs habitations.                                            | 266 |
| Ce qui en résulterait.                                                                                | 267 |
| Eloge des généraux Rochambeau et Lavalette.                                                           | 269 |

|                                                                                                       |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Composition des juges.                                                                                | 270   |
| Difficulté d'en trouver de bons.                                                                      | 271   |
| Ceux que le plus souvent on nommait autrefois.                                                        | 277   |
| Regards de bienfaisance sur les gens de couleur.                                                      | 279   |
| Entretien sur les mulâtresses.                                                                        | 281   |
| La jalousie des femmes blanches.                                                                      | 285   |
| Adresse au beau sexe d'un sang pur.                                                                   | 287   |
| Moyen de mettre fin à la couleur des sang-mêlés.                                                      | 288   |
| Considéré sous le point de vue de population.                                                         | 291   |
| Objections des préjugés coloniaux.                                                                    | 292   |
| Réponse.                                                                                              | 293   |
| Réduire les gens de couleur intermédiaire et sans propriétés à la condition d'ouvriers et de soldats. | 298   |
| Manière de donner à l'avenir la liberté.                                                              | 299   |
| Réflexions sur la marine.                                                                             | 301   |
| Ce qu'il fallait, et ce qu'il faut faire pour soumettre les nègres insurgés.                          | 302   |
| Erreur de ceux qui imputent aux Colons le moins de connaissances sur les Colonies.                    | 303   |
| Faits d'histoire naturelle fort extraordinaires.                                                      | 304   |
| L'homme-planté, le bras-planté et le Boranetz.                                                        | 305   |
| Etat qui prouve le commerce fait avec la Louisiane en 1801.                                           | 307   |
| Navigation de la Nouvelle-Orléans dans la même année.                                                 | 309   |
| La bonté de l'eau du Mississipi.                                                                      | 312   |
| Nécessité de supprimer les cabarets et les tabagies.                                                  | 313   |
| Ce qu'il faut faire dans le cas où ils sont nécessaires.                                              | 314   |
| Nécessité de travailler aux chemins des Colonies.                                                     | 316   |
| Citation de M. Reynaud de Villevert.                                                                  | Ibid. |
| Sur les chemins nécessaires à la Louisiane.                                                           | 318   |
| La moralité du commerce des Colonies.                                                                 | 319   |
| Toutes les charges publiques tombent nécessairement sur le planteur. La preuve.                       | 320   |

|                                                                      |       |
|----------------------------------------------------------------------|-------|
| Nécessité de ménager le Planteur.                                    | 321   |
| Les Colonies ne sont point aisées à gérer.                           | 322   |
| Cours colonial. Sa division et sa subdivision.                       | 323   |
| Essai du café à la Louisiane.                                        | Ibid. |
| Régime nécessaire aux personnes qui s'établissent dans les Colonies. | 326   |
| Manière de se conduire pour sa santé à la Louisiane.                 | 332   |
| Nécessité de la religion dans les Colonies.                          | 334   |
| Tout Colon est militaire. Combien sa bravoure est utile.             | 335   |
| Adresse aux Colons.                                                  | 336   |

## NOTES POSTÉRIEURES.

|                                                                             |       |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------|
| 1 <sup>re</sup> . Réflexions sur M. de Vergennes.                           | 339   |
| 2 <sup>e</sup> .—Usage de donner à un régiment le nom de celui qui le crée. | 350   |
| 3 <sup>e</sup> .—Renvoi au premier voyage de la Louisiane.                  | 351   |
| 4 <sup>e</sup> .—Usage remarquable du régiment de Karer.                    | Ibid. |
| 5 <sup>e</sup> .—Sur la suppression de faire porter un fusil aux officiers. | 352   |
| 6 <sup>e</sup> .—Relative au premier voyage de la Louisiane.                | Ibid. |
| 7 <sup>e</sup> .—Sur le sort des brigands cités.                            | Ibid. |
| 8 <sup>e</sup> .—Sur la légion d'honneur.                                   | Ibid. |
| 9 <sup>e</sup> .—Ce qu'étaient les corsaires autrefois.                     | Ibid. |

## NOTES ULTÉRIEURES.

|                                                                                           |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Ce qu'est la politique de Mingo-Mastabé ou l'art de détruire et de conserver les Empires. | 354   |
| Quel était autrefois le nom des Etats-Unis.                                               | 355   |
| Anecdote sur M. de Sartines.                                                              | Ibid. |
| Note sur M. de Saint-Laurent.                                                             | 356   |

|                                                                                         |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Réflexions sur l'étendue des concessions.                                               | 357   |
| Quelques anecdotes sur M. Courrejolles.                                                 | Ibid. |
| Considérations sur les mulâtresses.                                                     | 368   |
| Observation curieuses sur le Mississipi.                                                | 369   |
| Ce qu'est le bas peuple des Colonies.                                                   | Ibid. |
| Justice rendue à M. Dasille, docteur en médecine.                                       | 372   |
| Danger des mûres de haies.                                                              | 373   |
| Encore une idée sur O'Relly.                                                            | 374   |
| Justification de MM. Ailhaud et Saint-Léger, affreusement calomniés par Bryand Edwards. | Idem. |

#### NOTES ULTÉRIEURES OU MES PARALIPOMÈNES.

|                                                                                                      |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Précautions à prendre dans le moment contre le désespoir des nègres insurgés.                        | 386          |
| Manœuvres singulières pour s'emparer, dans les circonstances présentes, des denrées du planteur.     | Ibid.        |
| Nécessité de supprimer les titres que certains nègres se donnent. Pourquoi.                          | 390          |
| Inutilité des municipalités et des jurys dans les Colonies.                                          | 391          |
| Une exception en faveur des nègres.                                                                  | 394          |
| Réflexions et anecdote nouvelle sur les sauvages.                                                    | 397          |
| Citation importante d'un passage sur la religion pris dans un ouvrage de M. Moreau de Saint-Méry.    | 399          |
| Plusieurs anecdotes relatives à des traits de justice et d'humanité concernant les hommes de mérite. | 401 et suiv. |

*Fin de la Table du premier Volume.*

---

## E R R A T A.

---

- P**AGE 12, ligne 23, *Manitons*; lisez *Manitous*.  
Page 30, ligne 14, *bonheurs*, qui suit assez volontier; lisez *bonheur*, qui suit assez volontiers.  
Page 59, ligne 5, *Lazareth*; lisez *Lazare* et.  
Page 70, ligne 2, *dégénérée*; lisez *dégénéré*.  
Page 86, ligne 8, *moulins à soies*; lisez *moulins à scies*.  
Page 93, ligne 12, *des petits*; lisez *de petits*.  
Page 123, ligne 26, *plusieurs fois*; lisez *plusieurs jours*.  
Page 128, ligne 11, *d'Anon*; lisez *d'Amou*.  
Page 166, ligne 8, *excellens services*; lisez *excellens services, il*.  
Page 175, ligne 24, *quitte*; lisez *quitta*.  
Page 178, ligne 26, *précieuses*; lisez *sérieuses*.  
Page 190, ligne 16, *c'l'intolérance*; lisez *c't'intolérance*.  
Page 193, ligne 3, *je ne jouis de la vie*; lisez *je ne jouis plus de la vie*.  
Page 207, ligne 7, *dévisent*; lisez *divisent*.  
Page 208, ligne 4, *et subdivise*; lisez *et se subdivise*.  
Page 214, ligne 19, *tracé*; lisez *tracée*.  
Page 218, ligne 24, *Akatapas*; lisez *Atakapas*.  
Page 238, ligne 27, *et voici a*; lisez *et voici la*.  
Page 264, ligne 9, *il y aura*; lisez *il y aurait*.  
Page 271, ligne 22, *aujourd'hui que la*; lisez *aujourd'hui la*.  
Page 287, ligne 13, *puisqu'elle*, lisez *puisqu'elles*.  
Page 294, ligne, 18, *mais c'est en politique qu'un*; lisez *mais que c'est en politique un*.  
Page 296, ligne 11, *quoique je crois*; lisez *quoique je croye*.  
Page 304, ligne 24, *truffles blanche*; lisez *truffles blanches*.  
Page 312, ligne 5, *Farine, le baril le galon*; transportez le mot *le galon* à la ligne plus bas, *Eau-de-vie*, etc.  
Page 316, ligne 21, *c'est de M. Reynaud*; lisez *c'est M. de Reynaud*.  
Page 345, ligne 4, *pouvaient*; lisez *pouvait*.  
Page 358, ligne première, 1782 et 1783; lisez 1781 et 1782.  
Page 364, dernière ligne, *virtulis*; lisez *virtutis*.